



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

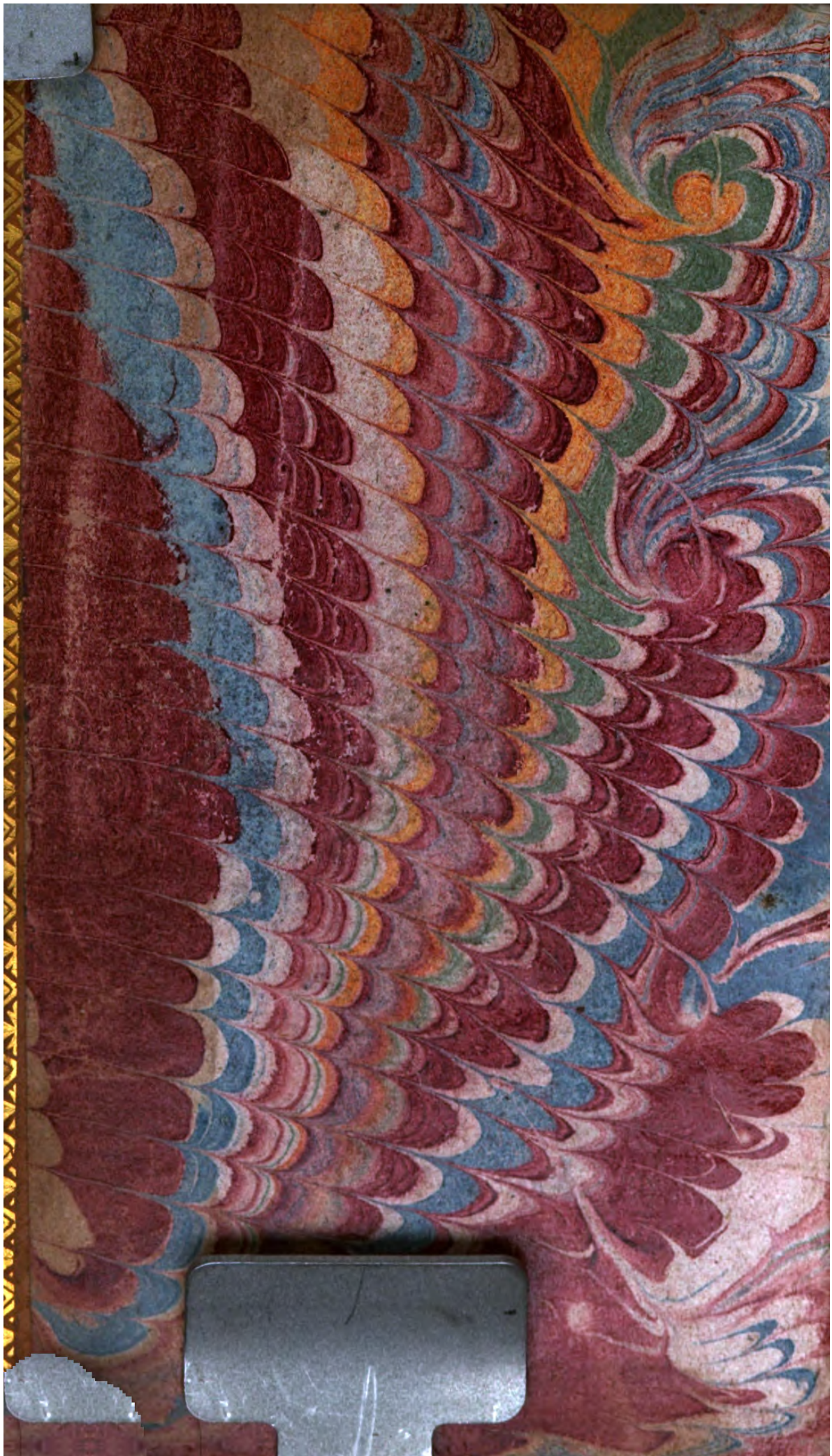
For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

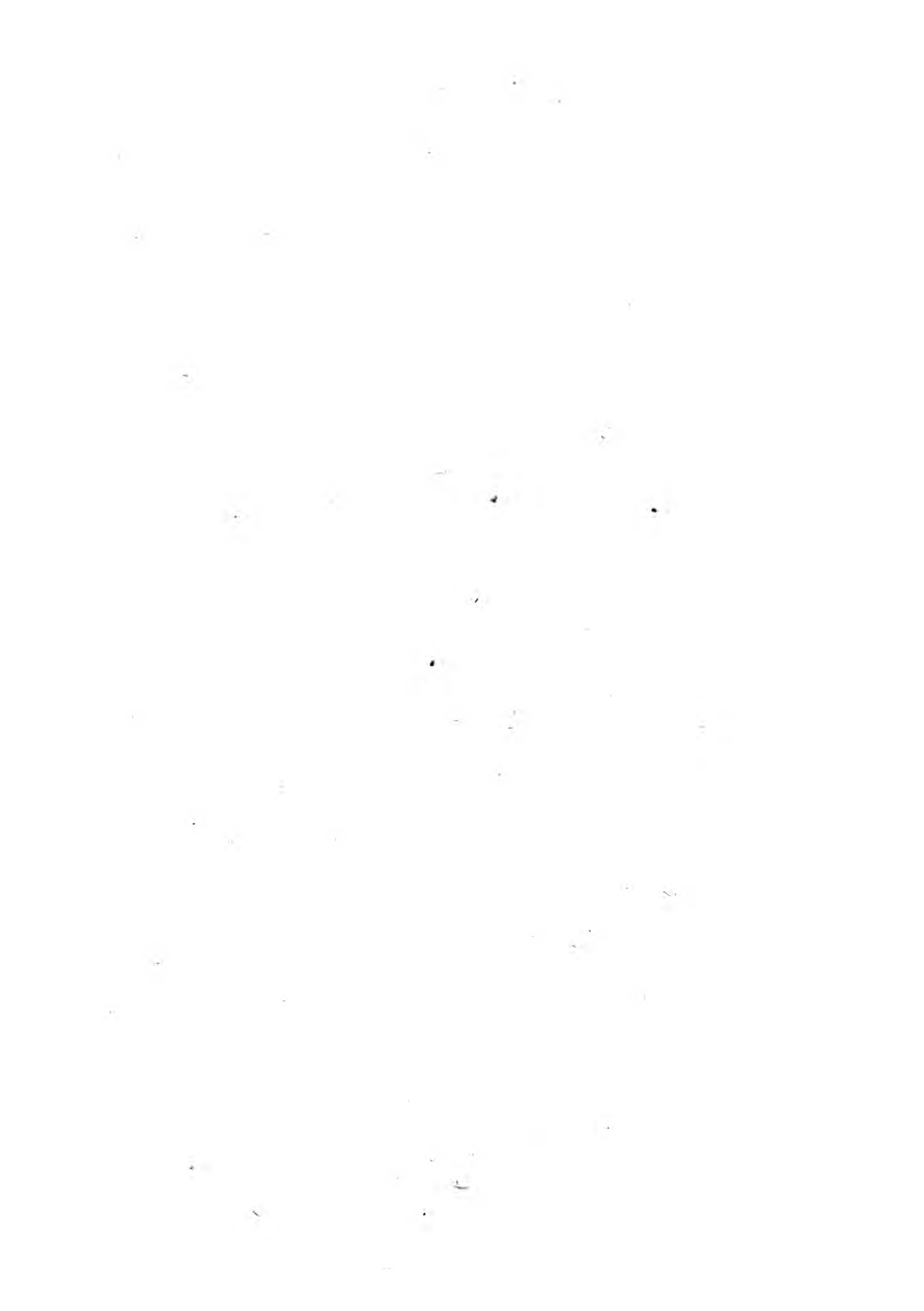






for P.S.

d. 157.



PRINCIPES *DISCUTÉS,*

Pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & spécialement des Psaumes, relativement à la Langue originale.

Subsequi grandia nostra lux,
Non nova, sed novè.

TOME DOUZIÈME,



A PARIS,

Chez CLAUDE HERISSANT, Libraire-Imprimeur,
rue neuve Notre-Dame.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL
This document contains information
of a confidential nature. It is
intended for the use of the
personnel of the Department
of the Army. It is not to be
distributed outside the
Department of the Army.
If you are not a member of
the Department of the Army,
do not disseminate this
information.

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL
This document contains information
of a confidential nature. It is
intended for the use of the
personnel of the Department
of the Army. It is not to be
distributed outside the
Department of the Army.
If you are not a member of
the Department of the Army,
do not disseminate this
information.

CONFIDENTIAL
This document contains information
of a confidential nature. It is
intended for the use of the
personnel of the Department
of the Army. It is not to be
distributed outside the
Department of the Army.
If you are not a member of
the Department of the Army,
do not disseminate this
information.



PRINCIPES

DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques , & spécialement des Psaumes , relativement à la Langue originale.

TROISIEME PARTIE.

TROIS Sections formeront cette Partie. Dans la première nous traiterons des Réticences que l'on doit suppléer dans les Psaumes. Dans la seconde nous marquerons les Enallages. Dans la troisième nous rendrons compte des autres Hébraïsmes.

Tome XII.

A

SECTION PREMIERE

Des Réticences.

Cette figure est (comme nous l'avons dit dans le Volume précédent) l'omission d'un ou de plusieurs termes que le feu du discours laisse à suppléer au Lecteur intelligent. La grande activité des Orientaux ne leur donne pas le tems de tout exprimer. Ils laissent au Lecteur le plaisir de concourir à la perfection du discours par des supplémens que l'esprit fournit avec la même vivacité que celle du Prophète. Que cette figure soit employée dans le stile sublime, nous n'en sommes point surpris ; puisque les Historiens même en usent assez fréquemment , tant elle est en usage dans la Langue des Hébreux. » On trouve
 » dans toutes les Langues , dit Mr Le
 » Cène , * une infinité de façons de
 » parler qui sous-entendent divers ter-
 » mes , sans que cela cause aucune
 » difficulté dans les Originaux , que

* Projet d'une nouvelle Version Françoisé de la Bible Art. VI. du II. Chap.

Des Réticences.

» l'on ne peut néanmoins traduire en
» d'autres Langues, à moins que de
» les suppléer, sans en gâter entière-
» ment le sens Il arrive même
» souvent, comme le remarque Hy-
» périus *, qu'il est nécessaire de sup-
» pléer non seulement un mot, mais
» même quelque proposition toute en-
» tière pour rendre le sens complet,
» & pour remplir quelque réticence
» que les Auteurs sacrés ont employée. . .
» & il n'y a aucune Version qui ne
» fasse ces sortes de supplémens, lors-
» qu'il n'y a qu'un mot ou deux à ajoû-
» ter, pour rectifier le sens des ex-
» pressions des Livres sacrés, sans avoir
» la moindre crainte des malédictions
» que Dieu a prononcées contre ceux
» qui ajouteront à sa parole. Ces sor-
» tes d'additions, ajoute le Docteur
» Prideaux, ** sont faites pour rendre
» le Texte plus clair, & plus intelli-
» gible; elles n'y ajoutent rien que ce
» que le Lecteur est obligé d'y sup-
» pléer lui-même pour achever le sens,

* De rat. stud. Theol. Obser. III. Cap. V.
Libr. II.

** Sur le Vers. 40. du XII^e Ch. de l'Exode.

» & avoir une idée juste de ce qui y
 » est dit. L'écriture en général, selon
 » Mr le Franc *, ne sauroit être tra-
 » duite intelligiblement sans additions.
 » Pour rendre le sens, il faut suppléer
 » à la Lettre. Les Versions les plus
 » estimées portent dans le Texte même
 » des explications qu'on y a insérées
 » pour éclaircir les endroits obscurs,
 » ou pour remplacer les expressions
 » sous-entendues. Le plus grand nom-
 » bre de Versets est rempli de cette
 » espèce de Commentaire qui allonge
 » considérablement l'Original. Bien
 » loin de s'en plaindre, on en a re-
 » connu l'utilité. S'il est permis d'en
 » user ainsi dans les Traductions en
 » prose, la liberté doit être encore
 » plus grande dans les Traductions en
 » vers; & si l'on admet la périphrase
 » ou le supplément dans les Livres de
 » l'écriture, dont l'intelligence est
 » moins difficile, tel que le Pentateu-
 » que & les Livres Historiques, on ap-
 » prouvera bien davantage ces sortes
 » d'explications dans les Psaumes &

* Pag. 11. du Discours Prélim. sur ses Poësies sacrées.

Des Réticences.

» dans les Prophètes , dont le sens
» mystérieux , le langage figuré , les
» expressions hardies & singulières ,
» n'offrent par - tout qu'embaras &
» difficulté.

» C'est traduire exactement &
» même avec précision David ou Ha-
» bacuc , que de donner à leurs pen-
» sées , très-claires en elles-mêmes ,
» le degré de lumière qu'elles auroient
» à nos yeux , si le langage humain ,
» dont se servoient ces Interprètes du
» ciel , avoit pu suivre la rapidité
» de l'esprit divin qui les animoit.
» Cette inspiration qui n'étoit pas éga-
» lement impétueuse , & qui avoit
» plus ou moins de force , selon qu'il
» plaisoit à Dieu de l'augmenter ou
» de la modérer, remplissoit tellement
» les Prophètes & les Ecrivains inspi-
» rés , que les mots ne pouvoient dans
» leur bouche marcher de front avec
» les choses , sans des omissions fré-
» quentes de plusieurs parties du dis-
» cours. On le remarque principale-
» ment dans les Ouvrages de S. Paul ;
» & c'est à la véhémence de l'action
» surnaturelle qui entraînoit son cœur
» & sa plume , qu'on doit attribuer ces

» lieux difficiles à entendre dont parle
 » S. Pierre. Ils sous-entendent beau-
 » coup de mots , dit encore Mr de
 » Fleury dans son Discours sur la Poësie
 » des Hébreux. *

On trouvera plusieurs exemples de
 cette vérité à la pag. 222. de la clef
 de l'écriture donnée par Flacius Illi-
 ricus , & deux Canons dans les Pro-
 log. de Cornel. à Lapidé sur les grands
 Prophètes. Après tous ces témoigna-
 ges , il n'est point étonnant que Dom
 Martianay , en parlant des Notes cri-
 tiques faites par le Scholiaste sur les
 Versions des 70. & de S. Jérôme , s'é-
 nonce en ces termes. » Le Scholiaste
 » savant dans l'Hébreu avertit par-
 » tout que tel & tel mot ne se trouve
 » point dans l'Original. Il n'efface
 » cependant point dans le Contexte
 » sacré les paroles Latines qui ont été

* A la page 172. de son Traité du choix des
 Etudes le même Auteur s'exprime en ces ter-
 mes : „ Cependant il est bien fâcheux de s'ar-
 „ rêter si long-tems les yeux sur les mêmes
 „ figures , assembler si souvent les mêmes
 „ Lettres , suppléer par la mémoire ce qui
 „ manque à l'écriture , comme il en manque
 „ en toutes sortes de Langue. “

„ ajoutées. *Pourquoi ?* Parce qu'il fa-
 „ voit qu'elles n'y avoient été mises
 „ que pour donner , dans la Version
 „ qu'il fait de l'Écriture , une idée
 „ juste du génie de sa Langue. Si ce
 „ que je dis vous paroît frivole , écou-
 „ tez le Scholiaste lui-même qui écrit
 „ dans ses Commentaires abrégés sur
 „ le Cantique de Débora : Lorsque le
 „ Traducteur met , *ô Amalech* , ce
 „ terme ne se lit point dans l'Hébreu ,
 „ mais l'Interprète Latin ne l'ajoute
 „ que pour donner un sens plus par-
 „ fait. Il avoit lû sans doute la Lettre
 „ que S. Jérôme adressa à Sunnia &
 „ à Frétela, dans laquelle ce saint Doc-
 „ teur s'exprime ainsi sur le Vers. 38.
 „ du Ps. LXXVII: *Et il leur pardon-*
 „ *nera leurs péchés , & il ne les ex-*
 „ *terminera point.* Vous dites que dans
 „ cet endroit on ne lit point le Pro-
 „ nom *eux* , ou *les* dans le Texte
 „ Grec. Cela est vrai ; mais , pour que
 „ la pensée ne fût point imparfaite ,
 „ nous avons complété le discours La-
 „ tin en le rendant selon le génie de
 „ cet idiome. Que pourroit-on en ef-
 „ fet entendre de plus obscur dans
 „ tous les Volumes sacrés des Livres

» Latins , que ces sortes de pensées sus-
 » pendues par le retranchement de
 » quelques Noms , de quelques Pro-
 » noms , ou du Verbe Substantif *je*
 » *suis* , *tu es* , *il est* ? Par exemple , le
 » Scholiaste fait remarquer qu'on ne
 » trouve point dans l'Hébreu la Par-
 » ticule *parceque* , ni le Verbe Subst-
 » tantif *je suis* , dans le Vers. 14. du
 » XIX^e Chap. du Lévitique. Ces pa-
 » roles cependant ajoutées dans le La-
 » tin donnent une idée parfaite du gé-
 » nie de cette Langue : Car on dit
 » très-bien : *Vous craindrez votre Dieu* ,
 » parce que je suis l'*Eternel*. Mais le
 » sens n'est pas si clair si nous lisons :
 » *Vous craindrez votre Dieu* , moi
 » l'*Eternel* ; parceque cette pensée
 » est en quelque façon incomplète ,
 » à cause de l'absence de la Particule
 » *parceque* , & du Verbe Substantif
 » *je suis*. Ainsi ces mots , qu'on dit
 » ne se trouver dans aucun endroit
 » des Originaux Hébreux , ne sont
 » point de trop dans la Version La-
 » tine ; parceque sans eux le discours
 » seroit obscur , & imparfait , comme
 » il paroîtra évident à un Lecteur
 » exact , lorsqu'averti par cette Note

des Réticences. 9

marginale : *Le Texte Hébreu ne*
» *porte point ce terme* , il donnera
» toute son attention à la suite du dis-
» cours. «

La découverte de cette branche du
stile poétique est donc très-importante.
Mais si les Réticences sont difficiles à
suppléer lorsqu'on les sent, elles sont
toujours impossibles lorsqu'on ne les
sent point, comme cela n'est arrivé
que trop souvent dans les Commen-
taires, & comme on le remarque af-
sez communément dans les Notes sur
les Versions. Il y a cependant des res-
sources pour ces supplémens. Elles sont
dans l'Écriture même, & le plus sou-
vent dans les pièces que l'on traduit.

Le premier moyen que l'on doit
employer, est de saisir le sens littéral
que l'Auteur inspiré avoit en vue,
lorsqu'il composoit la Poésie sacrée sur
laquelle on travaille; & c'est le point
ou d'ordinaire on réussit le moins.

La seconde route qu'il faut tenir, est
de chercher dans ce qui précède, ou
dans ce qui suit, s'il ne se trouveroit
point quelque terme propre à remplir
la Réticence qui laisse le sens impar-
fait. C'est assez souvent un Nom ou un

Verbe, un Pronom ou un Adverbe; quelquefois même une Préposition qu'il faut répéter pour remplir cette Réticence.

La troisième attention nécessaire est de suppléer à propos le Nom indiqué par le simple Pronom que l'Auteur sacré a trouvé bon d'employer.

Le quatrième moyen est de chercher si quelque autre pièce ou quelque autre Livre de l'Ecriture ne nous fourniroit pas de quoi suppléer ce qui est omis, ou selon l'usage de la Langue, ou selon le génie de la Poësie.

Le cinquième expédient que nous proposons pour suppléer les Réticences, est de consulter les anciennes Versions autorisées dans l'Eglise. Celles dont les fragmens nous restent dans les Exaples, & les autres anciens monumens où l'on peut découvrir des variantes, c'est-à-dire, les différentes manières dont un Texte a été lu.

La sixième ressource, c'est, après s'être assuré par le Contexte du sens littéral de la pièce entière, de suppléer relativement à ce que nous indique la situation historique de ceux dont il est question dans le Psaume ou dans la Pro-

phétie. C'est ici que l'on a besoin de justesse d'esprit est de sagacité.

Le premier principe que nous posons est d'une évidence si palpable que personne ne s'avisera de le contester. En effet, dès qu'on se méprend sur l'objet du Psaume, les termes que l'on supplée n'expriment point l'idée que l'Auteur de la Prophétie avoit en vuë. Nous supposons, par exemple, qu'un Traducteur regarde David comme l'objet du Psaume, *Miserere mei, Deus, &c.* dans lequel ce Prince déplore son adultère avec Betsabée; la première idée sera de donner à comprendre que l'*iniquité* & le *péché* que David reconnoît & qu'il a sans cesse devant les yeux, ne sont autres que son *adultère* & son *homicide*. Mais si quelqu'un, connoissant mieux le but où tendent tous les termes de cette pièce, la prend, comme Dom Calmet, après Théodoret, Théodore d'Héraclée & quelques autres, pour une Elégie sacrée que le Saint-Esprit met dans la bouche d'Israël captif à Babylone; alors il faudra suppléer d'une manière toute différente. Dans cette hypothèse, le *péché* & l'*iniquité* dont il est parlé dans ce Psaume,

seront *iniquitas idololatriæ, & peccatum Apostasie* ; l'Idolâtrie & l'*Apostasie*, dont une partie de ce Peuple avoit été coupable depuis Salomon. Alors on ne demandera plus quel péché avoit commis la mère de celui au nom duquel parle le Prophète Auteur du Psaume ; mais on apprendra par la lecture du XVI^e Chap. d'Ezéchiel, Vers. 3. quelle étoit cette mère coupable.

Votre mère étoit Céthéene,

Alors on se gardera bien d'ajouter au mot de *sanguinibus, du sang ou sanguinaires*, le terme d'*Uria, d'Urie* ; mais on sentira que de *sanguinibus* est un Substantif pour exprimer le sang des victimes offertes aux Idoles ; dont une grande partie d'Israël étoit souillée.

Nous serions trop longs, si nous voulions ainsi rapporter les principales Réticences des Psaumes, au sujet desquelles on se trompe infailliblement lorsqu'on ignore l'objet de chacune de ces divines Poësies.

II^o. Un des moyens les plus ordinaires pour remplir les Réticences, est de chercher dans ce qui précède ou dans ce qui suit, le Verbe ou le Nom

des Réticences. 13

qu'il faut suppléer. » Il est quelquefois
» indispensablement nécessaire, dit
» Mr Le Cène *, de suppléer quelques
» termes qui ont précédé, ou qui sui-
» vent un peu avant ou un peu après
» une sentence, pour y trouver un
» sens parfait . . . il faut même quel-
» quefois reprendre quelques termes
» d'assez loin. « On trouve un exemple
de cette dernière espèce de supplément
de Nom dans le Vers. 17. du Ps. LXXIX.

Incensa igne & suffossa.

Il faut d'abord suppléer de droit le
Verbe Substantif *est* elle *est*, après le
participe *effossa*, & recourir ensuite
au Vers. 15. dont on prend le Substan-
tif *vineam istam*, que l'on met au No-
minatif avant *incensa igne*; & l'on tra-
duit :

Votre vigne est réduite en cendre,
Elle est entièrement détruite.

Bellarmin reconnoît ce principe dans
son Commentaire sur cet endroit.

De tems en tems on anticipe les
mots pour les faire servir plus d'une

* Projet d'une nouvelle Version Franç. de la
Bible; Art. II. Chap. II.

fois. » Quelquefois, dit encore Mr Le Cène (a), il faut prendre quelque mot qui est dans la suite, & le rapporter a ce qui précède. « Dom Guarin présente aussi plusieurs exemples de Réticences de cette nature dans sa Grammaire Hébreo - Chaldaïque (b), & Glassius dans sa Philologie sacrée (c).

Nous avons dit que l'on suppléoit des Particules supprimées. Voici un exemple assez palpable pour convaincre de cette vérité. Nous le tirons du Ps. X. selon l'Hébreu, Vers. 1 & 2. Rapportons d'abord le passage tel qu'il est :

Quare stas remotus ?
Obnubis te temporibus tribulationis.
Per superbiam impius
Incendit oppressum:
Capietur in sceleribus suis.
 Pourquoi, Eternel, vous tenez-vous à l'écart ?
 Vous vous cachez
 Dans le tems de tribulation.
 L'impie par son insolence
 Désole l'opprimé ;

(a) Art. IV. de l'endroit cité.

(b) Art. XIII. Cap. L. Tract. de Fig. Gram. Lib. II. Synt. Fig. pag. 11. Vol. II.

(c) Philolog. sacr. Glassii, pag. 1224. nov. Editionis.

Il sera enveloppé
Dans les noirs complots qu'il enfante.

Ce Texte ainsi rendu est louche, & d'une langueur insupportable. Le voici tout autre, dès qu'il est animé par les Particules qu'il faut suppléer.

Pourquoi, Eternel, vous tenez-vous
à l'écart?

Pourquoi dans ces jours de détresse
Vous dérobez-vous à mes regards?

Tandis que les impies s'élèvent avec
orgueil,

L'opprimé se consume de douleur:

Il seront enveloppés

Dans les noirs complots qu'ils enfantent.

Gladius (a) & Flavius Illiricus (b) embrassent aussi ce sentiment.

Il en est de même des Conjonctions, des Prépositions, & des autres Particules, selon Mr de Launay (c); & rien en cela ne doit surprendre, puisque la langue Latine fait aussi usage de cette Figure, comme il est facile de s'en convaincre en lisant les pag. 44 & 45.

(a) Pag. 1224. Philolog. sacr. nov. Edit.

(b) Pag. 150. Clavis Script. sacræ. Part. II.

(c) Pag. 280, 457 & 523. de ses Remarques sur le Texte de la Bible.

du I. Livre de Vorstius, intitulé, de *Latinitate falso suspecta*.

III°. Les Ecrivains sacrés mettent quelquefois le Pronom en la place du Nom. Alors il est nécessaire, pour éviter toute Amphibologie, c'est-à-dire, toute équivoque, de supprimer le Pronom, & d'exprimer le Nom que le Prophète avoit en vuë. C'est ainsi qu'au Vers. 3. du Ps. XLIII. les mots Hébreux traduits en Latin de la manière suivante :

*Tu solus manu tuâ
Gentes hereditate ejecisti,
Ut statueres eos.
Afflixeras nationes
Ut dimitteres eos.*

Ne doivent point être rendus littéralement par :

C'est vous seul dont la main
A chassé les nations de leur héritage,
Pour les y établir :
Vous aviez affligé les Peuples,
Pour les remettre en liberté.

On sent bien que cette Version est tout-a-fait inintelligible. Pour la mettre donc dans le jour évident où le Prophète a voulu qu'on la vît, il faut supprimer les Pronoms *eos*, & suppléer en leur Place : Le nom *Israëlitas* ou *Patres nostros*.

C'est vous seul dont la main
 A chassé les nations de leur héritage,
 Pour y établir nos pères :
 Vous aviez affligé les Peuples
 Pour mettre les Israélites en liberté.

On sent, dans cette façon de traduire, l'opposition que le Psalmiste met dans la manière dont Dieu traite les Egyptiens, les Peuples de Canaan, & la Nation sainte. Plusieurs Traducteurs sur l'Hébreu n'ont point senti la Réticence cachée dans la seconde partie de ce 3^e Vers. lorsqu'ils ont traduit :

Affixisti populos,
Et expulsisti eos.
 Vous avez affligé les Peuples,
 Et vous les avez chassés.

Ils n'ont point pris garde que l'opposition du second & du troisième stique, entre les Cananéens & les Israélites, doit se trouver, dans le 4^e & 5^e stiques, entre les descendans de Jacob & les Egyptiens; & que le mot *nationes* nations, exprimant aussi bien que *populos* les peuples, des *nations étrangères*, le Pronom *eos* désigne les Israélites dans le 5^e stique de même que dans le 3^e. Demuis fait aussi ce supplément dans son Commentaire sur cet endroit.

Ces Traducteurs ont fait une seconde faute en donnant au Verbe *שָׁלַחְתָּם* *shâlâ^hkhethâh*, la signification d'*expulisti*, vous avez chassé. Ils n'ont pas pris garde que dans ce Texte le Verbe *shâlâ^hkh* ne veut pas dire, *mettre dehors*, mais établir, ou, si vous voulez, *pousser en dehors*, comme l'insinue le Verbe *צָמַחְתָּם* *chîrângném^e*, *plantaſti eos*, vous les avez plantés; terme qui se trouve à la fin du ſtique précédent. D'ailleurs le Verbe *shâlâ^hkh* au Verſ. 12. du Pſ. LXXIX. eſt employé dans la ſignification de *pouſſer*, puisqu'il eſt joint au mot de *קִצְרִים* *ketsîrîm^e*, *propagines*, rejettons.

IV°. Il eſt des Réticences qui peuvent ſe ſuppléer par des additions puisées dans d'autres pièces, & dans un autre Livre de l'Ecriture. On voit un exemple de cette autre eſpèce dans le Verſet 11. du Pſ. LI, où l'Hébreu porte :

*Gratias agam tibi in perpetuum,
Eò quod feceris.*

Je vous rendrai d'éternelles actions de
graces

De ce vous aurez fait.

Suppléez après le dernier Verbe *judicium nostrum*, un jugement en notre

des Réticences. 19

faveur, & traduisez le passé *נָשַׁבְתָּ*
nghâçîhâ, par *vous aurez porté*, ou
vous aurez rendu; alors vous aurez le
véritable point de vuë du Psalmiste.

Je vous rendrai
D'éternelles actions de grâces
De ce que vous aurez porté
Un jugement en notre faveur.

Car ce Psaume dans le premier sens
litéral convient entièrement au corps
des Israélites captifs à Babylone. Il
peint les malheurs auxquels ils y sont
exposés, leur espérance, leur prière
pour obtenir leur liberté, la ruine des
Chaldéens qui les tyrannisent, & le
soin qu'Israël prendra de témoigner sa
reconnoissance à l'Être suprême de ce
qu'il aura rendu un *jugement* en sa fa-
veur; *eo quod feceris iudicium no-*
strum.

Mais avant que de suppléer ces deux
mots, nous cherchons dans l'Écriture
un passage parallèle à celui que nous
venons de rapporter, c'est-à-dire, où
en parlant des maux d'une captivité
dans une terre étrangère, on emploie
le Verbe *facere* avec les termes qui lui
donnent un sens complet. Nous apper-
cevons aux Vers. 46, 47, 48 & 49. du

Chap. VIII. du III^e Livre des Rois un passage où Salomon, en parlant de la captivité dont les enfans d'Israël & de Juda éprouveront un jour les rigueurs, dit au Seigneur: Si dans cet état ils reviennent à vous de tout leur cœur, & s'ils vous prient en se tournant le visage du côté de leur pays, de leur ville & du Temple, alors vous exaucerez leurs prières, & *facies judicium eorum*, & vous rendrez un jugement en leur faveur. Vers. 50. » Et » vous leur ferez trouver grace auprès » de ceux qui les tiendront captifs, » afin qu'ils aient pitié d'eux. « Mais ce Texte du III^e Liv. des Rois n'est pas le seul où le Verbe *facio* se trouve avec le même supplément. Il se rencontre aussi dans le Vers. 5. du Ps. IX. suivi des termes *judicium meum*, & *jus meum*, qui, joints au Verbe *facies*, se traduisent ainsi :

Pour porter un jugement en ma faveur,

Et pour me rendre justice.

Il n'est pas difficile de s'appercevoir que cette Poësie sacrée regarde en entier la captivité de Babylone. Il contient une action de grâces prophétique

touchant la liberté future des Israélites désignés sous le nom de *pauvres*, de *peuple humilié*, d'*hommes dans la tribulation*, & dont le Très-haut *vengera le sang*. Les *Chaldéens*, dont la perte est annoncée dans ce Cantique, sont caractérisés par les termes d'*ennemis*, d'*impies*, & de *nations* à qui l'Eglise d'Israël prie le souverain Maître d'accorder un *Législateur*, c'est-à-dire, un *Conquérant*, qui leur apprendra qu'ils ne sont que de foibles hommes: & ce *Législateur* est *Cyrus*, qui subjuguera les Chaldéens, comme ces Peuples se sont rendus maîtres des Israélites; c'est lui qui fera tomber les nations de la Chaldée dans la fosse de l'esclavage, comme ces Peuples y ont précipité les Tribus de Juda & de Benjamin; & qui les prendra dans les filets de la captivité, comme les Chaldéens y ont enveloppé ces Tribus.

Qu'on ne croie point cependant que cette addition tirée du Ps. IX. & du VIII. Chap. du III. Liv. des Rois, ne serve qu'à remplir la Réticence du Vers. 11. du Ps. LI. Elle est très-utile pour tous les endroits où la même

Phrase se trouve ; & il convient alors d'en faire usage.

Quoique la Remarque suivante ait lieu dans la prose comme dans le stile poétique, nous osons nous flatter qu'on ne nous saura pas mauvais gré de ce que nous la plaçons ici.

V°. Il arrive souvent qu'un ou plusieurs termes à suppléer ne se trouvent ni dans la pièce que l'on lit, ni dans d'autres endroits du Texte Hébreu. Dans cette supposition, il faut avoir recours aux Versions, faites dès les premiers siècles de l'Eglise, ou dans des siècles antérieurs à la ponctuation fixée par les Rabbins. Ces anciens monumens & d'autres semblables nous ont conservé de vraies leçons, & plusieurs termes omis dans les exemplaires Hébreux d'aujourd'hui. Les Savans sont assez persuadés de cette vérité par la comparaison du Texte Samaritain avec le Texte Hébreu du Pentateuque. Mais un exemple tiré des Versets 19, 20, 21 & 22. du IX^e Chap. de Josué, confirmera ce que nous avançons, & la nécessité de recourir en certains cas aux anciennes Versions. Voici le Texte tel qu'il se lit dans l'Hébreu. *Et dixerunt*

omnes Principes ad omnem cœtum : Nos juravimus eis per Æternum Dominum Israël ; nunc igitur non possumus ledere illos. Hæc faciemus eis ut viventes sint ipsi , ut non sit super nos ira propter jusjurandum quod juravimus eis. Et dixerunt ad eos Principes ; vivant ut sint findentes ligna & haurientes aquas universo cœtui , sicut dixerunt eis principes. Tunc vocavit eos Josue. » Tous les Princes répondirent à l'assemblée : Nous leur en avons fait le serment par l'Eternel le Dieu d'Israël ; nous ne pouvons donc leur faire aucun mal. Nous les traiterons de façon qu'ils vivent , de peur que la colère ne tombe sur nous à cause du serment que nous leur avons fait. Alors les Princes leur dirent : Qu'ils vivent pour fendre du bois , & puiser de l'eau pour toute l'assemblée , comme le leur avoient dit les Princes. Alors Josué fit appeler , &c. «

On remarque aisément en lisant le Vers. 21. que le sens en est absolument interrompu. Que signifient en effet les paroles de ce Verset ? » *Alors les Princes dirent à l'assemblée : Ils vivront*

„ pour fendre du bois , & puiser de
 „ l'eau pour toute l'assemblée , comme
 „ leur avoient dit les Princes. “ A quoi
 sert cette addition : *Comme le leur
 avoient dit les Princes* ? Elle est entiè-
 rement inutile , & forme un sens tout-
 à-fait embarrassé. S. Jérôme l'a si bien
 senti , qu'au lieu de *sicut dixerunt eis
 Principes* , il a rendu ces mots Hé-
 breux par ceux-ci. *Quibus hac loquen-
 tibus*. Pendant que les Princes parloient
 ainsi ; aimant mieux rendre moins
 exactement les mots de l'Original que
 d'admettre un sens imparfait en les
 traduisant à la lettre. Il est donc né-
 cessaire , pour donner au Vers. 21. toute
 la clarté qu'il exige , de suppléer quel-
 que chose avant les mots : *Comme le
 leur avoient dit les Princes*. Nous sen-
 tons bien que ces derniers termes sont
 purement de l'Historien. Nous sentons
 encore qu'avant ces termes il y a quel-
 ques expressions d'omises , soit par Ré-
 ticences , soit par la faute des Copistes.
 Nous sentons enfin que pour réparer
 cette omission , ou pour remplir cette
 Réticence , il faudroit suppléer ces mots :
*Et les Gabaonites furent employés à
 fendre du bois , & à puiser de l'eau
 pour.*

pour le service d'Israël. Mais, comme nous devons craindre de nous tromper dans une addition aussi considérable, quoique nécessaire, nous consultons les anciennes Versions des Eglises Orientales, où nous trouvons dans les Textes Arabe & Syriaque le Verset 21. avec le supplément tel que nous le soupçonnions devoir être ajouté. Voici le Verset entier du Texte Syriaque. *Dixeruntque Magnates ad filios Israël: Vivant, & sint colligentes ligna, & haurientes aquas cœtui Æterni.* Factique sunt colligentes ligna, & haurientes aquas cœtui Æterni ad hanc usque diem, quemadmodum dixerunt eis *Magnates.* » Les Princes dirent aux enfans d'Israël: Que les Gabaonites vivent; qu'ils portent du bois, & qu'ils puissent de l'eau pour le service de l'assemblée de l'Eternel. « *Depuis ce tems-là jusqu'à ce jour les Gabaonites ont porté du bois, & puisé de l'eau pour le service de l'assemblée de l'Eternel, comme le leur avoient enjoint les Princes.* Voici maintenant le Texte Arabe, dont l'Original Hébreu ne li-soit point, à ce qu'il paroît, comme le Texte Hébreu d'aujourd'hui; puisqu'il

n'adresse point la parole au Peuple d'Israël, mais aux Gabaonites en ces termes : *Itaque dixerunt illis Principes : Vivi relinquimini , & eritis colligentes ligna , & haurientes aquam pro toto cœtu.* Factique sunt collectores lignorum , & haurientes aquam pro toto cœtu , ficut dixerant eis *Principes.* » C'est pourquoi » les Princes dirent aux Gabaonites : » On vous conservera la vie , à condition que vous porterez du bois , & » que vous puiserez de l'eau pour le » service de toute l'assemblée d'Israël.« *Depuis ce tems-là , les Gabaonites ont porté du bois & puisé de l'eau pour le service de toute l'assemblée , comme les Princes le leur avoient enjoint. Ce supplément ne jette-t-il pas sur ce passage tout le jour que l'on peut désirer ?*

Nous finissons cet Article , en observant que, dans tout ce passage de Josué, on a dû sentir la nécessité des autres supplémens qu'on doit insérer dans le Verset 20. Le premier, en ajoutant *sine-mus* après *& vivere*. Le second, en joignant le terme *Dei* après celui d'*ira*. Le 3^e en mettant *violatum* avant *jus-jurandum*. Le 4^e au Vers. 21. en changeant le Pronom *ad eos* dans les noms

ad cœtum Israël; & le 5^e en ajoutant *Gabaonite* après le Verbe *vivent*. Ce qui forme ce sens. » Tous les Princes » répondirent à toute l'assemblée : Nous » leur en avons fait le serment par l'E- » ternel le Dieu d'Israël. Nous ne pou- » vons donc leur faire aucun mal. » Nous les traiterons comme nous le » leur avons promis ; & nous les lais- » serons vivre , de peur que la colère » du Seigneur ne tombe sur nous, pour » nous punir de ce que nous aurions » violé le serment que nous leur avons » fait. Alors les Princes dirent à l'as- » semblée d'Israël : Que les Gabaoni- » tes vivent pour ramasser du bois , & » puiser de l'eau pour le service de » toute l'assemblée d'Israël. Depuis ce » tems-là jusqu'à ce jour , les Gabao- » nites ont porté du bois & puisé de » l'eau pour le service de l'assemblée » d'Israël , comme le leur avoient or- » donné les Princes. Alors Josué les fit » venir, &c. « Ce sont autant d'exem- » ples qui confirment les règles que nous » avons établies plus haut sur la nécessité » des supplémens.

VI^o. Il est des Psaumes & des Pro-
phéties où le supplément des Réticences

est très-difficile , parce qu'on ne peut les remplir par aucune des voies que nous venons de proposer. La justesse de ces supplémens dépend de la connoissance parfaite du sens littéral de la pièce, entendue dans l'esprit de l'ancien Israël. Un seul exemple suffira pour faire comprendre ce que nous voulons dire. Nous appercevons dans le Vers. 4. du Ps. V. une insigne Réticence à remplir après ces mots :

Sed tu , Æterne , usquequò ?

C'est-à-dire :

Jusqu'à quand donc , Éternel ?

Si nous croyions , avec le commun des Interprètes, que cette élégie regarde un particulier , tel que David accablé de maladie & d'infirmité prêtes à le faire descendre dans le tombeau , nous suppléerions comme Vatable : *Usquequò sines me tam difficili & saevo morbo conflictarì ?* C'est-à-dire : *Jusqu'à quand me laisserez-vous aux prises avec une maladie si difficile ?* Ou bien selon le même Auteur : *Usquequò differes auxilium tuum ?* C'est-à-dire : *Jusqu'à quand différerez-vous de me secourir ?*

Mais si ce Cantique ne regarde ni David, ni aucun autre particulier, soit malade, soit en danger de la vie, que devient alors un tel supplément ? Il sert seulement à prouver que le Commentateur ignoroit quel est le véritable objet de cette Prophétie. Il faut donc, avant de remplir la Réticence, connoître à fond la nature de cette pièce, & du stile prophétique des Hébreux.

1°. L'on a cru que ce Psaume regardoit un particulier, parceque la prière qu'il contient est conçue en termes exprimés par le nombre singulier. Mais ne fait-on pas que les Prophètes nous fournissent quantité d'exemples où Dieu parle au peuple d'Israël au singulier, comme s'il n'adressoit la parole qu'à une seule personne ? On peut jeter les yeux sur le XVI^e Chap. d'Ezéch. Qu'on ouvre encore les Lamentations de Jérémie. N'y voit-on pas le peuple d'Israël, emmené captif à Babylone, parler au singulier, comme si ce n'étoit qu'un simple particulier qui se plaignit de ses malheurs ? Ainsi les expressions de ce Psaume, employées au singulier, ne sont point du tout une preuve que cette Poésie n'ait pour objet

que la prière & les malheurs d'un particulier.

2°. Faute de connoître la valeur des termes figurés dont le Prophète se sert, on prend le change dans la signification qu'on leur donne. On croit que dans le Ps. VI. le terme d'*infirmus*, ou *languens*, doit s'entendre d'une infirmité ou d'une langueur corporelle. On soutient que le mot *ossa* signifie les os du corps humain, puisqu'il est question d'un malade qui se plaint d'avoir les os brisés. On ne doute plus, après des idées si naturelles, que le Substantif *mors* ne marque la mort qui sépare le corps d'avec l'ame, & que le *tombeau* ne doive être absolument le séjour où nos cadavres se réduisent en poussière. On hésite encore moins à croire que le *lit* & le *lit de douleur*, dont il est question dans le Vers. 6. de cette pièce, ne soient les lits qu'occupoit David lorsqu'il étoit malade. Enfin on est persuadé, lorsqu'on lit le reste du Psaume, que ce Prince malade au milieu de ses ennemis leur ordonne de se retirer, parceque Dieu l'a exaucé en le guérissant; & l'on apperçoit ensuite, sans oser rien dire, les souhaits que fait

David pour la perte de ses ennemis. Alors on trouve que Vatable remplit heureusement sa Réticence par ces termes : *Jusqu'à quand me laisserez-vous aux prises avec une maladie si difficile & si cruelle ?* Mais un homme versé dans la Poësie des Hébreux juge tout autrement de l'objet de cette Prophétie , & de la signification des termes qui la composent. Il connoît trop bien le caractère de David , pour jeter sur lui ces soupçons injurieux de haine & de vengeance à l'égard de ses ennemis. Ce Prince ne donne dans toute l'histoire de sa vie aucune preuve d'où l'on puisse inférer qu'il souhaite ni la mort , ni le moindre mal à ceux qui le persécutoient. La douceur avec laquelle il traite Saül & Sémeï , la rigueur qu'il exerce contre les meurtriers de son beau-père & d'Isboseth, en sont une preuve sans réplique. Ainsi, supposé que David soit l'Auteur de ce Cantique , ce n'est point sur ses ennemis personnels que tombe la malédiction , ou la Prophétie onéreuse qui termine cette pièce.

Nous avons observé plus haut que les termes employés au singulier ne sont

32 *Première Section des Réticences.*

pas une preuve qu'il ne s'agisse que d'un particulier toutes les fois qu'on s'en sert , puisque les Prophètes les mettent en usage lorsqu'ils font parler l'Eglise d'Israël, ou qu'ils parlent d'elle.

Ainsi lorsque, par l'examen de chaque terme figuré qui se trouve dans ce Psaume , comme nous l'avons fait voir à la pag. 90 & aux suivantes de notre III^e Volume , on s'aperçoit qu'il n'y est question ni de *lit* , ni de *maladie* , ni de *mort* , ni de *guérison* , proprement dites , & que tous ces termes sont purement énigmatiques , que devient le supplément de Vatable qui suppose que David a fait cette pièce dans une grande maladie ?

Ces expressions une fois expliquées, il est aisé de sentir quel objet l'Auteur de cette divine Poësie avoit en vuë. On reconnoît sans peine l'Eglise d'Israël qui parle au nom du corps de ses enfans captifs à Babylone ; & l'on remplit facilement , sans craindre de se méprendre, la Réticence du 4^e Vers. en y suppléant ces mots : *Différerez-vous de me délivrer de ma captivité ?*

PSAUME XXIV. Hébr. XXV.

*Ad te, Domine, levavi animam
meam, &c.*

T I T U L U S.

Davidis (Psalmus.)

T I T R E.

(Psaume) de David.

AVERTISSEMENT.

» **C**Eux qui prétendent, dit Mr Du-
 » guet, que les titres des Psaumes
 » en expliquent le sujet, ne peuvent
 » tirer aucun éclaircissement de celui-
 » ci, ni de tous ceux qui n'ont rien
 » de plus précis; & il est peu vraisem-
 » blable qu'ils fassent partie des Psau-
 » mes. « Une preuve d'ailleurs que le
 titre est postérieur, c'est que, selon le
 même Auteur, » dans tous les Psaumes
 » Alphabétiques, c'est le premier Ver-
 » set, & non le titre, qui commence
 » par *Aleph*. «

Mais cet ordre, cette harmonie Al-
 phabétique, n'est point exactement suivie

B v .

dans la distribution des Versets de ce Cantique ; car le *bêth* & l'*ouâou* ne se présentent point à leur place ; le *khâph* est omis ; le *rêsh* est répété deux fois, & le *phê*-, outre sa place naturelle, occupe encore la première du dernier Verset.

» Quant à ce qui a donné occasion
 » à ce Psaume, dit Dom Calmet, on
 » n'en peut rien dire de certain. Il est
 » presque égal de le rapporter à David
 » persécuté de la part de Saül & d'Ab-
 » salom, ou aux captifs de Babylone. . .
 » & on peut choisir parmi ces diffé-
 » rens systêmes ; car il n'y en a aucun
 » qu'on ne puisse soutenir. Nous sui-
 » vons cependant celui qui l'entend
 » des captifs de Babylone. « C'est aussi
 le sentiment que nous embrassons, parce
 qu'il nous paroît le seul qui remplisse
 tous les caractères de cette Poësie ; &
 qu'il nous est indiqué par Origènes &
 par S. Athanase, cités dans la Chaîne
 des PP. Grecs de Daniel Barbaro.*

* Par le dernier Verset de ce Psaume. On voit clairement que le Poëte sacré y demande la délivrance, non de ses malheurs particuliers, mais la liberté de toute sa nation qui gémit sous la tyrannie d'une multitude d'ennemis.

sur le Psaume 24. Hébr. 25. 35

Car, quoi qu'en dise le P. Calmet, les autres sentimens sont absolument insoutenables. En effet ceux qui prétendent que David composa cette pièce pour prier le Seigneur de le délivrer des persécutions qu'il essuyoit de la part de Saül, en punition des péchés de sa jeunesse, citent, en preuve de leur sentiment, le 7^e Vers. Mais on ne lit dans aucun endroit de l'histoire de ce Prince qu'il ait commis dans sa jeunesse des crimes qui méritassent des châtimens si sévères. Au contraire, en supposant que dans ce tems de persécution il eût adressé ses prières au Seigneur, il se seroit appuyé sur son innocence, & sur l'injustice de celui qui le poursuivoit; puisque l'Historien sacré décrivant sa jeunesse, loin de lui reprocher aucun crime, ne parle que des prodiges que Dieu opéroit en sa faveur ou par son ministère. Aussi est-il dit au Vers. 13. du XVI^e Chap. du I. Liv. des Rois, que l'esprit de Dieu repositoit sur lui. Ce n'étoit donc pas les péchés de sa jeunesse qui lui attiroient les mauvais traitemens de son beau-père. La persécution qu'il essuya

36 *Argument du Ps. 24. Hébr. 25.*
de sa part, ne peut donc pas être l'objet de cette Prophétie.

Ceux qui croient que le Psalmiste parle ici de la révolte d'Absalom, ne sont pas mieux fondés. Car, selon ces Auteurs, par le crime énorme dont il est question dans le Vers. 12. & qu'il a nommé plus haut *péché de sa jeunesse*, David désigne son *adultère* avec Bethsabée, & le *meurtre* d'Urie. Mais qui ne fait que le Roi Prophète avoit au moins 50. ans lorsqu'il devint adultère & homicide, & que la révolte de son fils n'arriva que 11 ou 12 ans après? Nous demandons maintenant s'il est vraisemblable qu'un homme de 61 ou 62 ans

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I. L'Eglise d'Israël captive à Babylone prédit que les Chaldéens qui la tyrannisent seront couverts de honte & de confusion.

II. Elle conjure l'Eternel d'enseigner à ses enfans les moyens qu'il doit employer pour leur délivrance, & de pardonner leurs iniquités.

III. Après avoir exalté la miséricorde infinie du Seigneur envers ceux qui retournent sincèrement à lui, & la félicité de ceux qui le révèrent; elle demande le pardon de leurs

Argument du Ps. 24. Hébr. 25. 37
puisse appeller *péché de sa jeunesse* un crime qu'il a commis à 50 ? La preuve que ces Auteurs veulent tirer du Verset 22. n'est pas plus péremptoire, parceque la Traduction qu'ils en donnent n'est point conforme au Texte Hébreu. La voici : *Les bons & les innocens se sont rangés de mon parti.* Ne voit-on pas que cette Traduction est tout-à-fait contradictoire à celle du Vers. 17. où le Prophète s'est énoncé en ces termes ?

Eternel, ayez pitié de moi ;
Car je suis abandonné,
Et je gémiss dans l'oppression.

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

I. *L'Épouse du Verbe incarné annonce que les Juifs & les Gentils qui tiennent ses enfans dans la détresse, seront dans l'ignominie.*

II. *Elle demande au souverain Maître qu'il lui donne la connoissance des moyens dont il fera usage pour perdre ses persécuteurs, & elle sollicite la rémission des crimes de ses enfans.*

III. *Elle peint les bontés infinies du Très-haut pour ceux qui reviennent à lui de tout leur cœur, & le bonheur dont jouissent ceux qui le craignent : elle le prie de remettre leurs ini-*

38 *Version Latine & Françoise*
crimes, & la délivrance des calamités dont on
les accable.

I.

1. **A**D te, Æterne, animam meam ex-
tollo.
2. Deus mî, in te confido:
Ne pudore æterno afficiar;
Ne triumphum agant amplius inimici
mei de me.
3. Profectò omnes expectantes te
Non erubescunt:
Confundentur
Vanos cultus perfidè sectantes.

II.

4. Vias tuas, Æterne, ostende mihi;
Semitas tuas edoce me.
5. Dirige gressus meos,
Pro veraci promisso tuo;
Et cognoscere me fac
Te solum esse Deum
Auctorem libertatis meæ:
Te quovis die expecto.
6. Memento, Æterne,
Viscerum tuarum,
Et misericordiarum tuarum
Quæ ab æterno
Constanter existunt.
7. Peccatorum ætatum mearum priorum,
Et defectionum mearum
Ne memineris:
Pro misericordiâ tuâ.

du Psaume 24. Hébr. 25. 39
quités, & de les affranchir des maux qui les
environnent.

I.

1. **E**Ternel, j'élève mon ame vers
vous.
2. Mon Dieu, je mets en vous ma con-
fiance :
Que ma honte ne soit pas éternelle ;
Que mes ennemis ne triomphent plus
de moi.
3. Certes quiconque met en vous son
attente
Ne sera point couvert de honte :
La confusion est réservée à ces perfides
Qui se prostituent à de vains cultes.

II.

4. Eternel, faites-moi connoître
Les voies que vous me préparez :
Enseignez-moi les routes
Par lesquelles vous me conduirez.
5. Daignez diriger mes pas
Selon votre promesse infallible ;
Et faites-moi connoître
Que vous êtes le Dieu,
Seul auteur de ma délivrance :
Je l'attens de vous chaque jour.
6. Souvenez-vous, Eternel,
De vos entrailles compatissantes,
Et de ces tendres bontés
Qui existent constamment
Dès les tems les plus reculés.
7. Ne conservez plus la mémoire
Des péchés de mes premiers âges,
Ni de mes révoltes :
N'écoutez que votre miséricorde.

40 *Versions Latine & Française*

8. Tu providus,
Recordare mihi,
Ad manifestandam misericordiam tuam,
Æterne.

III.

9. Optimus & rectus Æternus;
Ideò viam ostendet
Aberrantibus ab eâ.
10. Clementi judicio
Gressus oppressorum diriget:
Et illos viam suam edocebit.
11. Omnes semitæ Æterni
Misericordia & veritas,
Ergà servantes fœdus ejus
Et testimonia ejus.
12. Propter gloriam tuam, Æterne,
Adhuc ignosce sceleri meo,
Quantùmvis immane sit.
13. Quam felix ille vir
Qui reveretur Æternum!
Docebit eum viam quam eligat.
14. Pro animi voto,
In terrâ optimâ
Commorabitur:
Et illam hæreditabit
Semen ejus.
15. Arcanum Æterni
Revelabitur reverentibus eum:
Et finis fœderis ejus est
Ut manifestetur illis.
16. Oculi mei ad Æternum

8. Eternel, foyez-moi propice ;
Souvenez-vous de moi ,
Pour faire éclater votre miséricorde.

III.

9. L'Eternel est bon , il est équitable ;
C'est pourquoi il indiquera la voie
droite
Aux pécheurs qui s'en sont écartés.
10. Par un jugement plein de clémence
Il dirigera les pas des opprimés ;
Il leur enseignera la voie
Qu'il leur a préparée.
11. Tous les sentiers de l'Eternel
Sont tracés par sa miséricorde ,
Et par la fidélité de ses promesses,
En faveur de ceux qui gardent son al-
liance,
Et qui sont attentifs à ses oracles.
12. Eternel , pour la gloire de votre nom
Pardonnez encore mon crime ,
Quelqu'énorme qu'il soit.
13. Qu'il est heureux cet homme juste
Qui révère l'Eternel !
Dieu l'instruira de la voie qu'il doit
choisir.
14. Il fixera son séjour
Dans la terre excellente ,
Qui fait l'objet de ses desirs :
Et il la laissera en héritage
A sa postérité.
15. Le secret de l'Eternel sera révélé
A ceux qui le craignent ;
Et le but de son alliance
Est de leur en dévoiler le mystère.
16. Mes yeux sont sans cesse

42. *Versions Latine & Françoise*

- Jugiter intenti sunt :
Is enim expediet
De laqueo pedes meos.
17. Respice in me,
Et miserere mei ;
Derelictus enim,
Et oppressus sum.
18. Angustiæ cordis mei auferuntur :
Ab anxietatibus meis erue me.
19. Vide oppressionem meam & laborem
meum :
Et dimitte omnia peccata mea.
20. Vide quàm multi sint
Inimici mei ;
Et quàm acerbo odio
Oderint me.
21. Attentè serva animam meam,
Et eripe me :
Ne confundar,
Quoniam ad te confugio.
22. Innocentia & integritas
Custodiant me,
Dùm te expecto.
23. Redime, Deus, Israël
Ex omnibus angustiis ejus.
-

R E M A R Q U E S.

Vers. 1. ETERNEL, J'ÉLEVE MON AME VERS
VOUS.

Elever son ame vers quelque chose
est une expression propre aux Hébreux,
pour marquer l'empressement avec le-

- Fixés sur l'Eternel :
Ce sera lui qui dégagera mes pieds
Du filet qui les retient.
17. Tournez vers moi vos regards,
Et ayez pitié de moi ;
Car je suis abandonné,
Et je gémiss dans l'oppression.
18. Les détresses de mon cœur s'accroissent ;
Retirez moi des maux qui m'accablent.
19. Voyez mon oppression & ma peine ;
Et pardonnez-moi tous mes péchés.
20. Voyez combien est grande
La multitude de mes ennemis,
Et avec quelle fureur
Leur haine s'acharne contre moi.
21. Conservez soigneusement mon ame,
Et arrachez-moi de leur main :
Que je ne sois point couvert de confusion,
Puisque j'ai recours à vous.
22. Que l'innocence & l'équité
Veillent à ma garde,
Tandis que j'attens votre secours.
23. Mon Dieu, rachetez Israël
De tous les maux qui le pressent.
-

quel ils la desirent. Deut. XXIV, 15.
Moïse ordonne de rendre le même jour à l'ouvrier le salaire vers lequel il lève son ame ; c'est-à-dire, après lequel il soupire. Jér. XXII, 27. annonçant la captivité de Jéchonias & des grands de son Royaume, dit qu'ils

ne retourneront point dans la terre d'Israël, après laquelle ils lèveront leur âme, c'est-à-dire, dans laquelle ils auront un desir extrême de retourner. Quelquefois cette manière de parler se prend aussi pour élever son cœur, mettre son espérance, implorer le secours, adresser ses vœux ou ses prières ferventes au souverain Maître, comme on le voit dans ces paroles des Captifs. Lament. III, 41.

Elevons nos cœurs & nos mains
Vers l'Eternel qui réside dans les Cieux.

C'est dans le même sens que l'Eglise d'Israël profère ici ces paroles:

Eternel, j'élève mon ame vers vous.

Comme si elle disoit : » Seigneur, dans
» le triste état où je suis réduite, dé-
» nuée de tout secours, environnée
» d'ennemis puissans & redoutables,
» exposée aux plus grands dangers, je
» mets ma confiance en vous, & je
» vous invoque seul dans mes instantes
» prières. Ne permettez pas que je sois
» frustrée dans mon attente, & que l'hu-
» miliaton & l'opprobre que j'essuie
» dans une terre étrangère, soit éter-

sur le Psaume 24. Vers. 1. 45
nelle. « On voit cette prière répétée
dans les Vers. 31 & 39. du Ps. CXVIII.
rapportés aux pag. 333 & 335. de no-
tre IX^e.

Ibid. QUE MES ENNEMIS NE TRIOMPHENT
PLUS DE MOI.

Les Chaldéens enflés de leur prospérité, ne faisant point attention que l'esclavage d'Israël n'étoit que l'effet de la puissance divine qui punissoit un Peuple criminel, l'attribuoient uniquement à leurs armes victorieuses, contre lesquelles ils s'imaginoient que le Dieu de la Nation sainte n'avoit pu garantir le Peuple qu'il s'étoit consacré; & non contents de le tenir dans les fers, & de l'accabler par toutes sortes de traitemens injustes, ils triomphoient de son malheur, & lui insultoient par les raileries les plus outrageantes en lui demandant sans cesse : *Où est donc votre Dieu ? Où sont ses promesses ? Que ne vient-il à votre secours ? Rien n'étoit plus sensible aux vrais Israélites que de semblables reproches. C'est pourquoi on les entend si souvent conjurer le Tout-puissant dans les Psaumes, de leur pardonner leurs crimes,*

non en vertu de leurs mérites, mais pour sa propre gloire, & pour faire éclater sa puissance que ces impies blasphémoient si souvent, comme il est facile de s'en convaincre par le 12^e Vers. de ce Cantique.

Vers. III. QUICONQUE MET EN VOUS SA
CONFiance,
NE SERA POINT COUVERT DE HON-
TE, &c.

L'Eglise d'Israël, dans la certitude que ses vœux seront un jour exaucés, console d'avance ses enfans, en leur faisant connoître que celui qui persévèrera dans l'attente des promesses du Seigneur ne sera point frustré de son espérance, & ne demeurera point dans cet état de honte & d'opprobre; mais que cet homme, comme elle le déclare au Vers. 14. de ce Psaume,

Fixera son séjour
Dans la terre excellente
Qui fait l'objet de ses desirs;
Et qu'il la laissera en héritage
A sa postérité.

Tandis que l'Apostat & le Chaldéen livrés au culte des idoles, & qui abusent si insolamment de leur pouvoir, seront livrés à des ennemis redoutables

sur le Psaume 24. Vers. 4. 47
qui les couvriront de la plus grande
confusion en détruisant leur Empire, &
en leur faisant subir le joug d'un dur
& perpétuel esclavage.

Vers. IV. ETERNEL, FAITES-MOI CONNOÎ-
TRE

LES VOIES QUE VOUS ME PRÉPAREZ.

Eusébe & Théodore d'Héraclée en-
tendent par ces *voies* les *secrets* de la
providence du Seigneur. Dom Calmet
fait parler les captifs en ces termes
dans l'explication qu'il donne de ce
Verset. » Au milieu de nos peines, ô
» mon Dieu, nous serions consolés, si
» vous nous découvriez les secrets de
» votre providence, & vos desseins
» cachés sur les justes & sur les mé-
» chans; quand & comment vous châ-
» tierez ceux-ci, & vous récompense-
» rez ceux-là: car il n'est pas possible,
» ô Dieu de justice, que l'impie triom-
» phe toujours, ni que le juste soit
» opprimé jusqu'à la fin. « Le châti-
ment & la ruine entière des Chaldéens,
ainsi que la délivrance des captifs,
étoient des événemens très-certains;
puisqu'ils avoient été clairement pré-
dits par les Prophètes: mais la manière
& le tems où la divine miséricorde

devoit les opérer, étoient inconnus. C'étoit un mystère qui ne fut révélé à Daniel que deux ans avant qu'ils arrivaient. On peut lire le IX^e Chap. de ce Prophète. C'est la connoissance de ce double avantage qui fait l'objet des vœux du Poëte sacré, dans les Vers. 4 & 5. de ce Cantique, ainsi que dans les Vers. 15, 27 & 84. du Ps. CXVIII.

Vers. V. DAIGNEZ DIRIGER MES PAS,
SELON L'INFAILLIBILITÉ DE VOS PROMESSES.

C'est-à-dire, faites-moi éprouver les effets de vos promesses, en me délivrant de la captivité, selon les prédictions que vous en avez fait faire à vos Prophètes. Moïse, après avoir annoncé les plus grands malheurs aux enfans d'Israël, s'ils abandonnoient la loi de leur Dieu, Deut. XIX. leur déclare dans le Chapitre suivant, que quand tous ces maux seront tombés sur eux & que touchés de repentir parmi les nations où ils auront été dispersés, ils se convertiront sincèrement, & obéiront de tout leur cœur aux commandemens du Seigneur, alors le Très-haut les rassemblera, & les reconduira dans leur patrie; & qu'il marchera à leur tête, selon

sur le Psaume 24. Vers. 6. 49
 selon le Prophète Michée II, 13. Telles
 sont ces promesses infaillibles faites en
 faveur de tout Israël, dont le Psalmiste
 rappelle ici le souvenir au souverain
 Maître, & qu'il le conjure d'exécuter
 en considération de cette bonté & de
 cette miséricorde infinie, qui l'ont tant
 de fois engagé à secourir ceux qui l'im-
 ploroient. Dans tout ce Psaume il ne
 perd point de vue ces deux attributs
 de la Divinité, c'est-à-dire, la bonté
 & la miséricorde de l'Eternel. Elles
 sont par-tout le motif de ses demandes.

*Vers. VI. QUI ÉXISTENT CONSTAMMENT
 DES LES TEMS LES PLUS REULÉS.*

L'Auteur de la Version Arabe, en tra-
 duisant cet endroit par les paroles sui-
 vantes :

Quoniam constantes sunt ab aeterno,

exprime par l'Adjectif *constantes* le hê-
 énergique du Pronom *hèmmâh*.

*Vers. VII. NE CONSERVEZ PLUS LE SOUVENIR
 DES PÉCHÉS DE MES PREMIERS AGES.*

Comme la plupart des Interprètes
 ont cru que le Psalmiste parloit en son
 nom, ils n'ont fait aucune difficulté de
 traduire le mot pluriel Hébreu נְעוּרַי ne-
 ghôûrâï, *adolescentiarum mearum*, par

Tome XII.

C

le Singulier *adolescētia mea*, de ma jeunesse. Mais si le Poëte sacré avoit eu en vuë l'idée qu'on lui prête, pourquoi se seroit-il servi du Pluriel; puisque la Langue sainte ne manque pas de Singulier pour exprimer le *tems* de la jeunesse? Il est donc aisé de découvrir par la façon dont l'Original s'énonce, que ce n'est point là l'objet de ce Texte. Mais comme le Pluriel *adolescētiarum mearum*, „de mes jeunesesses,“ n'entre nullement dans le génie des langues Latine & Françoise, il faut le rendre de façon à ne rien lui laisser perdre de son énergie. Il nous paroît que nous en présentons toute la force en le traduisant par

Ætatum mearum priorum.
De mes premiers âges.

En effet, pour appercevoir le véritable sens de ce passage, nous ouvrons les Prophètes, & nous voyons qu'ils font usage de ce même terme Pluriel, pour désigner les premiers tems de la Nation sainte. Jér. III, 24 & 25. parle ainsi au nom des Israëlitites :

Depuis nos premiers âges,
מִנְעוּרֵינוּ *mine^hghouréinoù*,

sur le Psaume 24. Vers. 7. 51

Ab adolescentiis nostris,
L'Idolâtrie a consumé
Les fruits des travaux de nos Pères,
Leurs troupeaux, leurs fils & leurs filles

Nous sommes couverts de la honte
Que nous méritons ;
Parce que depuis nos premiers âges ,
Ab adolescentiis nostris, mîneughôuréinoû,
Jusqu'à ce jour, nous & nos Pères
Avons péché contre le Seigneur notre
Dieu.

Ezéchiel Chap. XVI , dépeint la naissance de la Nation d'Israël , son accroissement, l'alliance que l'Eternel a contractée avec elle , lorsqu'il la prit pour son épouse. Il lui reproche ensuite son ingratitude , ses révoltes & son Apostasie, en conséquence desquelles le Seigneur la menace de l'abandonner , & de faire tomber sur sa tête criminelle les châtimens que méritoient ses excès & ses abominations.

Parceque tu ne t'es pas souvenue
Des tems de ta jeunesse ,
Eò quòd non fueris recordata
Dierum adolescentiarum tuarum,
יְמֵי נְעוּרַיִךְ iemêy nenghoûràikhe :

C'est-à-dire , parce quelle avoit oublié les bienfaits dont Dieu l'avoit comblée dès les premiers tems. Il est

bien aisé de s'appercevoir que , par ce terme mis au Pluriel , les Ecrivains sacrés désignent la jeunesse métaphorique d'Israël , c'est-à-dire , les premiers âges de cette nation. Sa première jeunesse s'est passée en Egypte. Cet âge a été suivi de deux autres jeunesses bien remarquables par les désordres de ce Peuple. L'une se passa dans le désert , & l'autre a commencé après la mort de Josué , & des 70 Vieillards qui gouvernèrent après lui , Juges II. Ces écarts durèrent jusqu'à Samuël , & se renouvelèrent sous plusieurs Rois impies. Isaïe LIV, 4. console les Israélites captifs , & leur promet que l'abondance & la fécondité dont ils jouiront , leur feront oublier les maux qu'ils auront éprouvés dans leur esclavage, & la honte de leur jeunesse : *Adolescentia* , dit S. Thomas , *quando peccasti in deserto*. Cette jeunesse , dit encore Cornelius à Lapidé , est le tems qui s'est passé sous Moïse. *Judaorum adolescentia fuit tempore Mosis , sub quo cœpit & crevit Synagoga*.

*Vers. IX. IL INDIQUERA LA VOIE DROITE
AUX PÉCHEURS QUI S'EN SONT ÉCARTÉS.*

Cette voie droite que le Seigneur en-

sur le Psaume 24. Vers. 10. 33
seignera aux pécheurs, n'est autre chose
que les préceptes qu'il a donnés aux
hommes, & qu'il a fait connoître aux
Israélites par le ministère des Prophètes.

Vers. X. PAR UN JUGEMENT PLEIN DE CLÉ-
MENCE.

Nous avons déjà averti plusieurs fois
que par ce *jugement* il falloit entendre
l'*arrêt* par lequel le Tout-puissant de-
voit faire sortir son Peuple de l'Empire
de Babylone.

Ibid. IL DIRIGERA LES PAS DES OPPRIMÉS.

C'est-à-dire, des Israélites, en les
accompagnant pendant leur retour.

Ibid. LA VOIE QU'IL LEUR A PRÉPARÉE.

Cette voie est le chemin que les Is-
raélites devoient tenir pour retourner
dans leur patrie.

Vers. XI. TOUS LES SENTIERS DE L'ÉTERNEL

Ces sentiers désignent les différens
moyens que Dieu prend pour rendre la
liberté à son Peuple.

Vers. XII. PARDONNEZ ENCORE MON CRIME.

L'Hébreu porte וְשָׁלַח ouésalábke-
thâ. Le Chaldéen rend le *ouâou* qui
précède ce Verbe, par *etiam* : les autres
Versions ne l'ont point exprimé. Il est

clair, par l'examen de la phrase, que cette Particule n'est point Conjonction, mais Adverbe. Elle ne peut pas être Conjonction, parce qu'il n'y a point de Verbe qui la précède; il faut donc nécessairement qu'elle soit le Circonstantiel du Verbe *sálá^hkh*.

Ibid. QUELQU'ÉNORME QU'IL SOIT.

Le mot *immanis* nous paroît le plus propre pour rendre le terme רב *ráb*, *multus*. Les Latins emploient aussi cette expression pour une quantité numérale & mesurable. Cicéron a dit, *immane pecuniâ*; & Varron, *immanis annorum numerus*.

Vers. XIII. QU'IL EST HEUREUX.

Génébrard, en expliquant ce Verset, fait remarquer que la Particule מִי *mî*, que l'on rend communément par *quis*, ne doit point toujours être traduite par une interrogation, mais quelquefois par admiration; & qu'alors elle signifie *quantus est*, *quàm beatus*, *quantùm felix*; & dans un sens contraire *quàm parvus*, *quàm infelix*.

Vers. XIII. DIEU L'INSTRUIRA DE LA VOIE QU'IL DOIT TENIR.

Cette phrase présente deux sens. Le

sur le Psaume 24. Vers. 15. 55
 premier est que le juste sera instruit de la
 voie que le Seigneur choisira pour le
 délivrer des maux de la captivité : c'est
 le secret qu'il révélera à ceux qui le
 craignent Vers. 15, comme on le verra
 dans l'Article VI^e de la troisième Ob-
 servation sur le Ps. L. Le second est
 que Dieu l'instruira de la voie qu'il
 doit choisir pour obtenir sa liberté.
 Cette voie est celle qui conduit à la
 pratique de la loi, & dont le fidèle Is-
 raélite demande la connoissance, (Ps.
 CXVIII, 33. & suivans,) & à qui
 Dieu promet de la montrer dans le
 Vers. 8. du Ps. XXXI.

Vers. XV. ET LE BUT DE SON ALLIANCE.

Le Substantif בְּרִיתוֹ berîthô, se prend
 ici pour la partie de l'alliance, dont il
 est parlé dans le Chap. XXVIII, du
 Deutéronôme.

Vers. XVI. DES FILETS.

Nous avons fait remarquer aux pa-
 ge 197. & suivantes de notre II. Vol.
 que ce terme caractérisoit ou les pré-
 textes & les moyens que les Babylo-
 niens prenoient pour persécuter les Is-
 raélites pendant leur esclavage, ou les
 misères qui en étoient les suites, ou les

Provinces de cette Monarchie dans lesquelles les captifs étoient pris comme des oiseaux dans des filets.

Vers. XVII. CAR JE SUIS ABANDONNÉ.

Suppléez, dans le vaste Empire de Babylone.

PSALMUS LXVI. Hébr. LXVII.

Deus misereatur nostrî, &c.

T I T U L U S.

Posteritati. Super Neghînôth. Psalmus. Canticum.

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

L'Eglise d'Israël pour engager le Tout-puissant à verser sur son Peuple de nouveaux bienfaits, l'assure que ses enfans lui en rendront leurs actions de grâces. Elle annonce qu'il rendra la fertilité à sa patrie, & qu'il sera toujours attentif aux besoins de la nation qu'il s'est consacrée depuis long-tems.

I. **D**Eus in gratiam nos recipiet,
Et cumulabit nos bonis,
Lucere faciet super nos vultus suos.

du Psaume 66. Hébr. 67. 57

Verf. XXII. L'INNOCENCE ET L'ÉQUITÉ.

Le premier de ces termes peut se rapporter au fidèle Israélite ; & le second à Dieu qui lui a promis son secours, tant qu'il seroit fidèle.

PSAUME LXVI. Hébr. LXVII.

Deus misereatur nostri, &c.

T I T R E.

*A la postérité. Sur les Neghînôth.
Psaume. Cantique.*

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

L'Épouse du Verbe incarné le conjure de rendre ses faveurs à ses enfans ; afin que tout l'univers sache, à rien point douter, qu'il est leur unique libérateur ; & que pénétrés de reconnoissance ils lui en rendent leurs actions de grâces. Certaine d'être bientôt exaucée, cette tendre mère leur annonce la fin de leurs malheurs & les bienfaits qui en seront les suites.

1. **D**ieu nous rendra ses faveurs,
Il nous comblera de bienfaits,
Il fera briller sur nous ses regards.

C v

58 *Versions Latine & Françoise*

Pausa.

2. Ut innotescat in terrâ via tua,
Omnibus gentibus libertas tua.
3. Tribus gratias agent tibi, Deus:
Gratias agent tibi,
Tribus omnes ipsæ.
4. Lætabuntur nationes,
Et festivos edent cantus:
Eò quòd judicaveris
Tribus cum æquitate,
Et nationes in terram restitueris.

Pausa.

5. Tribus gratias agent tibi, Deus:
Gratias agent tibi
Tribus omnes ipsæ.
6. Terra dabit proventus suos.
Bonis cumulabit nos
Deus, Deus noster.
7. Bonis cumulabit nos Deus,
Et cum reverebuntur
Omnes terrâni terræ.

R E M A R Q U E S.

A LA POSTÉRITÉ.

Voyez ce que nous avons dit sur ce terme à la pag. 90. de notre VIII^e Vol.

Pause.

2. Afin que la terre
Soit instruite de vos démarches,
Et que toutes les nations connoissent
Que vous êtes l'auteur de notre liberté.
3. Les Tribus, ô mon Dieu,
Vous rendront des actions de grâces :
Toutes les Tribus réunies
Publieront vos bienfaits.
4. Les nations remplies d'allégresse
Chanteront des Cantiques de réjouissance,
Parce que vous aurez rendu
Un jugement équitable
En faveur des Tribus ;
Et que vous aurez rétabli les nations
Chacune dans leur terre.

Pause.

5. Les Tribus ô mon Dieu,
Vous rendront des actions de grâces :
Toutes les Tribus réunies
Publieront vos bienfaits.
6. La terre reproduira ses fruits ;
Le Dieu que nous adorons,
Nous comblera de biens.
7. Dieu répandra sur nous ses faveurs,
Et il sera révéré
Jusqu'aux extrémités de la terre.

SUR LES NEGHÎNÔTH.

Ce Substantif qu'on lisoit aussi autrefois au Pluriel dans le titre du Ps. LX. Hébr. LXI. comme on le voit par les

anciennes Versions, peut avoir trois significations différentes. Il veut dire, 1^o. une pièce qui se chante, comme dans le 14^e Vers. du III^e Chap. des Lamentations de Jérémie. 2^o. On peut le prendre pour des instrumens sur lesquels ces Cantiques se chantoient; voyez le Vers. 9. du XXX^e Chap. de Job selon le Texte Grec. 3^o. Il signifie le chœur des Musiciens qui touchoient ces sortes d'instrumens; on en trouvera la preuve dans le 14^e Vers. du V^e Ch. des Lamentations. Il nous paroît que c'est dans ce dernier sens qu'on doit ici entendre le terme *Neghînôth*. En voici la raison.

Nous trouvons dans le titre du Ps. VI. ce mot employé dans l'Hébreu de la manière suivante.

Lâmenâtsédâkh bîneghînôth n'ghâl hâshemînîth mîzemôr ledâoùid. Texte qu'Arias Montanus rend ainsi: *Victori in Neghînôth, super octavam, Psalmus Davidis*; & que la Paraphrase Chaldaique traduit: *Ad canendum super Neghînôth, ad citharam octo chordarum, Hymnus Davidis*: Pour chanter sur le Neghînôth, sur le luth à huit cordes. Psaume de David.

sur le Psaume 66. Vers. 1. 61

1°. Le terme *Neghinôth* ne sauroit être la pièce de Poësie composée par David, puisque cette pièce est ici indiquée sous le nom de *Psaume*.

2°. Ce même terme ne peut s'entendre de l'*instrument* sur lequel on chantoit cette poësie, puisque l'*instrument* est désigné par le nom de *luth à huit cordes*.

Que peut donc signifier ce mot, si ce n'est quelque *chant*, ou quelque *air* de musique; puisque, comme nous venons de le faire remarquer, l'Auteur de ce Titre se sert d'autres termes pour exprimer & l'*instrument* & la *pièce* de poësie?

Vers. I. SES REGARDS FAVORABLES.

C'est-à-dire, Dieu nous regardera avec des yeux bienfaisans pour nous rendre la liberté.

Vers. II. DE VOS DEMARCHES.

De la conduite que vous tiendrez soit envers nous, soit envers nos ennemis.

Ibid. LA TERRE.

Suppléez d'*Israël*.

Ibid. TOUTES LES NATIONS.

Les Peuples qui étoient captifs avec les descendans de Jacob dans la Chaldée, dans l'Égypte, &c.

Ibid. AFIN QUE.

C'est le *lâméd* qui précède le Verbe נָתַן dáⁿgháth, que nous rendons ainsi; parce que, selon l'Auteur de la Vulgate, cette lettre devant un Infinitif peut avoir cette signification. Vous en trouverez un exemple dans le Vers. 20. du XI^e Chap. de Josué.

Vers. III. RÉUNIS.

Il nous paroît que c'est par cet Adjectif qu'il faut rendre le Pronom אֲנִי *mêm*, joint au terme כָּל khól, *Tribus omnes consociata*. Or ces Tribus sont les Israélites. M. l'Abbé de *** a prouvé à la pag. 173. & aux suivantes du I. Vol. de ses Lettres à ses Elèves, que le Pluriel עַמִּים *ghámmîm*, étoit quelquefois employé pour caractériser les Tribus d'Israël.

Vers. IV. LES NATIONS.

Les Peuples qui auront part au bienfait de la liberté.

Vers. VI. LA TERRE.

Suppléez d'*Israël*.

sur le Psaume 66. Vers. 6. 63

Ibid. NOUS COMBLERA DE BIENS.

Soit en fertilisant nos terres, soit en multipliant nos enfans, après notre retour.

PSAUME LXXIX. Hébr. LXXX.

Qui regis Israël, intende, &c.

T I T U L U S.

Posteritati. Super shóshánîm. Testimonium Asaph. Psalmus.

T I T R E.

A la postérité. Sur les shóshánîm. Témoignage d'Asaph. Psaume.

A R G U M E N S.

Sens littéral de l'ancien Israël. | *Sens littéral du nouvel Israël.*

<p>Les anciens Interprètes & les modernes ont regardé ce Psaume comme une prière que le Prophète met dans la bouche des Israélites captifs à Babylone, dans laquelle il leur apprend comment ils doivent se rendre Dieu</p>	<p><i>L'Epouse du Verbe incarné expose au Seigneur l'état infortuné où sont réduits ses enfans par les Phariséens & par les Gentils; & elle le conjure de les enlever à ces injustes persécuteurs. Pour l'engager à leur accorder cette</i></p>
---	---

64 *Versions Latine & Françoise*

<p>favorable. Il implore en leur faveur sa tendresse & sa miséricorde ; & pour l'engager plus efficacement à se laisser fléchir , & à les délivrer de leurs maux, il rappelle les prodiges que sa bonté toute-puissante a opérés autrefois pour tirer leurs pères de la servitude d'Egypte. Il le prie de les renouveler en faveur de leurs descendans , esclaves dans la Chaldée. Il compare ensuite le peuple d'Israël fort de l'Egypte , & établi dans la terre promise , à une vigne plantée dans une terre grasse & cultivée avec soin , qui pousse des racines</p>	<p>grace , elle le fait souvenir des merveilles qu'il a fait éclater autrefois pour tirer son Peuple des mains de Pharaon : elle le prie d'en opérer de nouvelles en leur faveur. Ensuite, sous l'emblème d'une vigne, elle représente ses enfans établis dans la Judée où ils poussent de profondes racines , & portent des fruits en abondance , mais que les bêtes feroces s'efforcent maintenant de détruire. Elle demande au souverain Maître de les rétablir dans un état plus tranquille , & de leur faciliter les moyens d'exercer librement la Religion qu'ils ont embrassée. Elle termine, en</p>
--	---

1. **P**Astor Israëlis ,
Deducens sicut gregem Joseph ,
Aurem attentam præbe :
Insidens super Cherubim ,
Illucescere fac gloriam tuam.

2. In gratiam Ephraïm ,
Benjamin & Manasse ,
Expergiscere fac omnem potentiam tuam :
Advola , prorsus libera nos.

3. Deus , reduc nos :

du Psaume 79. Hébr. 80. 69

profondes, se multi-
plie & rapporte des
fruits en abondance.
Il représente au con-
traire la terre d'Israël,
pendant le règne de
Nabuchodonosor, sous

s'engageant au nom de
ses enfans, à ne jamais
s'écarter de sa loi, & à
publier par-tout sa puis-
sance par ses Cantiques
d'actions de graces.

le symbole d'une autre vigne qui est livrée en proie à des hommes qui la pillent, & qui la ravagent entièrement. Il prie le Tout-puissant de cultiver de nouveau cette vigne abandonnée ; & de la rendre aussi féconde qu'elle l'étoit autrefois ; c'est-à-dire, de faire retourner dans sa patrie ce Peuple dispersé parmi les nations ennemies de son culte : de l'y protéger, & de ne plus permettre que les bêtes féroces, c'est-à-dire, les Idolâtres, franchissent ses barrières pour venir troubler son repos & sa tranquillité. Il finit, en promettant au nom du Peuple fidèle, que, pour marque de sa parfaite reconnoissance, il observera scrupuleusement la loi de son Dieu, & qu'il ne cessera de célébrer sa puissance par ses Cantiques d'actions de graces.

1. **P**Asteur vigilant d'Israël,
Vous qui conduisez Joseph
Comme un troupeau chéri,
Prêtez une oreille attentive :
Vous à qui les Chérubins
Servent de thrône,
Faites éclater votre gloire.
2. En faveur d'Ephraïm,
De Benjamin & de Manassé,
Réveillez toute votre puissance,
Volez, brisez nos fers.
3. Dieu que nous adorons,

66 *Versions Latine & Françoise*

Fulgere fac vultum tuum ,
Et plenè liberabimur.

4. Æterne, Deus exercituum,
Usquequò fumus iræ tuæ
Fervidas populi tui preces
Obnubilabit ?
5. Usquequò pane fletûs
Cibabis eos ?
Illos poculo lacrymarum
Inexhausto potabis ?
6. Posuisti nos contradictionem
Vicinis nostris :
Perfidi inimici nostri
Ludibrio nos habent sibi.
7. Deus exercituum, reduc nos :
Fulgere fac vultum tuum,
Et plenè liberabimur.
8. Vitem de Ægypto extraxisti:
Eradicasti gentes ,
Ut plantares eam.
9. Excoluisti furculos ejus:
Altas emittere fecisti radices,
Et implevit terram.
10. Cooperti sunt montes umbrâ ejus,
Et pampinis ejus
Cedri altissimæ.
11. Extendisti palmites ejus
Ad mare ,
Et usque ad flumen ramos ejus.
12. Ut quid dirupisti muros ejus ?
Ut quid deprædati sunt eam
Omnes transeuntes per viam ?

du Psaume 79. Hébr. 80. 67

Hâtez notre retour :

Faites briller vos regards

Et notre délivrance sera consommée.

4. Eternel, Dieu des armées,
Jusqu'à quand la fumée de votre colère
Dérobera-t-elle à vos yeux
L'ardente prière de votre Peuple?
5. Jusqu'à quand le nourrirez-vous
D'un pain pétri de ses larmes?
Jusqu'à quand l'abreuverez-vous
D'un calice inépuisable de pleurs?
6. Vous nous avez mis en butte
Aux insultes de nos voisins :
Et nous sommes devenus le jouët
De nos perfides ennemis.
7. Dieu des armées, hâtez notre retour :
Faites briller vos regards,
Et notre délivrance sera consommée.
8. Vous avez tiré votre vigne
De la terre d'Egypte :
Vous avez extirpé les nations,
Pour la transplanter en leur place.
9. Vous avez cultivé
Ses jeunes plans avec soin :
Vous lui avez fait pousser
De profondes racines,
Et la terre en a été remplie.
10. Son ombre épaisse a couvert les mon-
tagnes :
Ses pampres ont surpassé la tête
Des cédres les plus élevés.
11. Vous avez étendu ses rejettons
Jusqu'aux rivages de la mer,
Et ses rameaux jusqu'au fleuve.
12. Comment avez vous pu
Détruire ses murailles?
Comment est-elle devenue la proie
De tous ceux qui l'ont traversée ?

68 *Versions Latine & Françoise*

13. Devastavit eam
Aper è sylvâ,
Et fera campi erofit eam.
14. Deus exercituum,
Convertere, quæſo:
Intuere de cœlo;
Confidera,
Et viſita vineam iſtam.
15. Et vitiarium
Quod plantaverat dextra tua:
Respice filium hominis
Quem corroboraveras ad gloriam tuam.
16. Igne incenſa eſt,
Et ſuccifa:
Fulminante vultu tuo,
Pereant vaſtatores ejus.
17. Sit manus tua
Super virum dexteræ tuæ;
Et ſuper filium hominis
Quem roborasti ad gloriam tuam.
18. Non ampliùs retrocedemus à te:
Vivifica nos;
Tunc potentiam tuam prædicabimus.
19. Æterne, Deus exercituum,
Reduc nos:
Fulgere fac vultum tuum,
Et plenè liberabimur.

R E M A R Q U E S.

Verſ. I. PASTEUR.

Le Pſalmiſte donne cette dénomination au Seigneur à cauſe du choix qu'il

13. Le sanglier sorti de la forêt
L'a entièrement ravagée,
Et la bête de la plaine
L'a rongée jusqu'à la racine.
14. Revenez donc, Dieu des armées,
Nous vous en conjurons :
Jetez un regard du haut des cieux,
Considérez & visitez
Cette vigne désolée.
15. Examinez cet enclos
Que votre droite avoit planté :
Fixez vos regards sur le fils de l'homme
Dont la force faisoit votre gloire.
16. Votre vigne est réduite en cendres,
Elle est entièrement détruite :
Que vos regards foudroyans
Anéantissent ceux qui l'ont ravagée.
17. Tendez une main secourable
A l'homme de votre droite,
Et relevez le fils de l'homme
Dont la force faisoit votre gloire.
18. Jamais nous ne nous écarterons de
vous :
Rappelez-nous à la vie,
Et nous célébrerons votre puissance.
19. Eternel, Dieu des armées,
Hâtez notre retour :
Faites briller vos regards,
Et notre délivrance sera consommée.
-

avoit fait de la Nation sainte pour lui être spécialement consacrée, & du soin particulier qu'il avoit toujours pris de la conduire dans toutes ses démarches. Dans le Vers. 52. du Ps. LXXVII. le

Prophète , après avoir rapporté les différentes plaies de l'Egypte, dit en parlant de la délivrance d'Israël :

Il emmena son Peuple comme des
brebis,
Il conduisit dans le désert
Les enfans d'Israël comme un troupeau.

Ezéchiël, après avoir menacé des plus grands malheurs , les mauvais Pasteurs qui , au lieu de faire paître , & de gouverner avec soin le troupeau qu'il leur avoit confié , ne pensoient qu'à s'engraïsser de sa substance , & à le dévorer , déclare dans le Chap. XXXIV. que, semblable à un bon Pasteur, l'Eternel cherchera son troupeau , qu'il le rassemblera de tous les lieux où il aura été dispersé dans les jours de nuages & d'obscurité; qu'il l'arrachera des mains de ces mauvais Pasteurs pour le conduire dans sa propre terre , & le faire paître sur les montagnes d'Israël , le *long des ruisseaux* , c'est-à-dire , dans les *paturages les plus fertiles & les plus gras* , & qu'il fera avec lui une alliance de paix.

Ibid. VIGILANT.

Nous ajoûtons ce terme à celui de

sur le Psaume 79. Vers. 1. 71
Pasteur ; parce que souvent pour le langage François, le Substantif Hébreu porte son Adjectif avec soi. C'est pour la même raison que nous donnons l'Epithète *chéri* au Substantif *troupeau*.

Ibid. D'ISRAEL.

Le Poëte sacré désigne tout le Peuple de Dieu sous le nom d'Israël qui étoit celui de Jacob, & ensuite sous celui de Joseph son fils ; parce qu'il avoit été comme le second Père & le nourricier de toute la Nation à son entrée dans l'Egypte. L'Auteur de cette pièce rappelle les noms d'Israël & de Joseph comme des personnes chéries de Dieu à cause de leurs éminentes vertus, afin de toucher plus efficacement la miséricorde divine, & d'obtenir l'effet de ses prières sur toute leur postérité. Voyez le Vers. 13. du XXXII^e Chap. de l'Exode, le 27. du IX^e Chap. du Deut. & le 35. du III^e Chap. de Daniel.

Ibid. LES CHÉRUBINS.

La plupart des Interprètes appliquent ce terme aux *Chérubins* qui couvroient l'Arche d'alliance ; mais il ne paroît pas que ce soit là son véritable objet.

Nous croyons que les *Chérubins* qui servent de thrône au Tout-puissant, sont les *mêmes Esprits célestes* qui forment le char de l'Eternel, Vers. 18. du Psaume LXVII. & au milieu desquels le souverain Maître repose, parce qu'ils sont le Sanctuaire du Dieu de Sinai. On peut voir la pag. 277. de notre VIII^e Vol. D'ailleurs l'Arche d'alliance n'étoit plus parmi les Israélites pendant le tems de leur captivité: elle avoit été cachée par le Prophète Jérémie; & il y a toute apparence qu'elle n'a jamais été retrouvée.

Ibid. FAITES ÉCLATER VOTRE GLOIRE.

L'Original porte simplement הִפְיָחֵם hôphîⁿghâh, *irradia, splendere fac, faites briller.* Mais comme il est aisé de sentir que les deux Verbes François demandent un Adjectif, & que d'ailleurs ce terme finit par un הê- énergique, nous ajoutons *votre gloire*, tant pour développer la pensée du Prophète, que pour donner au Verbe une signification plus claire. Or, c'est en faisant éclater sa gloire, que le Très-haut a tiré son Peuple de la captivité.

Vers.

sur le Psaume 79. Vers. 2. 73

Vers. II. EN FAVEUR.

C'est aussi de cette manière que Jean des Champs rend le mot *לִפְנֵי* *liphenê* dans la paraphrase sur ce Verset.

Ibid. D'EPHRAÏM, DE BENJAMIN ET DE MANASSÉ.

Comme le Psalmiste a parlé de toute la Nation sainte sous le nom de Joseph, il continue de la désigner sous ceux d'Ephraïm & de Manassé ses deux enfans, & sous celui de Benjamin son frère de père & de mère.

Ibid. RÉVEILLEZ TOUTE VOTRE PUISSANCE.

Voyez la Note sur le Vers. 66. du Ps. LXXVII. pag. 336. de notre XI^e Vol.

Vers. IV. ÉTERNEL, DIEU DES ARMÉES.

C'est la souveraine puissance de l'Être suprême que les captifs implorent, lorsqu'ils l'invoquent comme le Dieu des armées. Ils reconnoissent qu'elle seule est capable de les secourir & de les délivrer. Dans cette ferme confiance, ils lui adressent les plus ardentès prières.

Ibid. JUSQU'A QUAND LA FUMÉE DE VOTRE COLÈRE

DÉROBERA-T-ELLE A VOS YEUX

L'ARDENTE PRIÈRE DE VOTRE PEUPLE?

Tome XII.

D

Mot à mot :

*Usquequò fumabis
In orationem Populi tui ?*

La Vulgate & presque toutes les Versions ont rendu *usquequò irascêris* ou *indignaberis* ? Mais, comme on ne peut pas dire que Dieu *se fâche* ou *s'indigne* contre les ardentes prières de quelqu'un, nous avons conservé la signification naturelle du Verbe *שָׁחַח* *ngâ-shân^e*, qui veut dire *fumare* : cependant nous lui avons en même tems adapté la signification métaphorique d'un Dieu indigné, environné, pour ainsi dire, des flammes & de la fumée de sa colère dont les tourbillons empêchent les prières du Peuple d'Israël de pénétrer jusqu'à lui. C'est de quoi se plaignent les captifs dans le Vers. 44. du III^e Chap. des Lamentations de Jérémie, lorsqu'ils disent :

Vous mettez une nuée devant vous,
Afin que notre prière
Ne monte point à votre thrône.

Vers. V. JUSQU'A QUAND LE NOURRIREZ-VOUS

D'UN PAIN PÉTRI DE SES LARMES ?
JUSQU'A QUAND L'ABREUVEREZ-VOUS
D'UN CALICE INÉPUISABLE DE PLEURS ?

Ce pain pétri de larmes & ce calice

sur le Psaume 79. Vers. 5. 75
 de pleurs indiquent une nourriture
 qu'on prend dans le deuil & dans l'a-
 mertume d'une extrême douleur. *Lugentes enim, & mœrentes necessarium cibum sumimus*, dit Théodoret sur ce
 Texte. Le Psalmiste nous apprend ail-
 leurs que les larmes que répandoient
 les captifs d'Israël, n'étoient pas seule-
 ment l'effet des mauvais traitemens &
 des vexations qu'ils éprouvoient de la
 part des Babyloniens ; mais qu'elles
 avoient plutôt pour objet la gloire & la
 majesté de Dieu outragées par les re-
 proches insultans que ces impies fai-
 soient aux vrais fidèles en leur deman-
 dant sans cesse où étoit leur Dieu, se-
 lon ces paroles du Vers. 3. du Ps. XLI.

Mes larmes me tiennent lieu de nour-
 riture
 Le jour & la nuit ;
 Parce qu'on me demande sans cesse :
 Où est donc votre Dieu ?

De là ce Commentaire de Dom Cal-
 met sur le Vers. 8. du Ps. LXVIII.
 » Ma captivité & les maux que je souf-
 » fre, me touchent encore moins, ô
 » mon Dieu, que la gloire de votre
 » nom, l'honneur de votre Temple,
 » & l'attente de vos serviteurs. Votre

» nom auguste est outragé par vos en-
 » nemis qui m'ont demandé cent
 » fois où étoit mon Dieu & mon espé-
 » rance , comme si un Dieu invisible
 » étoit une chimère , ou si un Peuple
 » malheureux étoit une preuve de l'im-
 » puissance de son Dieu. « On peut
 voir encore le même Auteur sur le
 Vers. 11. du Ps. LXXIII.

Vers. VI. VOUS NOUS AVEZ MIS EN BUTTE
 AUX INSULTES DE NOS VOISINS :
 ET NOUS SOMMES DEVENUS LE JOUET
 DE NOS PERFIDES ENNEMIS.

Le Seigneur avoit souvent menacé
 son Peuple de le rendre la fable & le
 jouet des Peuples , s'il abandonnoit sa
 loi. » Vous serez dans la dernière mi-
 » sère , dit Moÿse , Deut. XXVIII, 37.
 » vous deviendrez le *jouet* & la *fable* de
 » tous les Peuples dans le pays desquels
 » l'Eternel vous aura conduit : « *Eris in*
desolationem , in proverbium , & in fa-
bulam omnibus populis , ad quos te in-
troduxerit Æternus.

Aux Vers. 6 & 7. du Chap. IX. du
 III^e Liv. des Rois , le souverain Maî-
 tre adresse lui-même ces paroles aux
 Israélites : » Si par un excès d'ingrati-
 » tude vous vous détournez de moi ,

Sur le Psaume 79. Vers. 6. 77

» vous & vos enfans: si vous quittez
» les préceptes & les ordonnances que
» je vous ai prescrits, pour aller servir
» les Dieux étrangers & vous prosterner
» devant eux pour les adorer ;
» j'exterminerai les Israélites de dessus
» la terre que je leur ai donnée, & je
» rejetterai loin de moi ce Temple que
» j'ai consacré à mon nom, & Israël
» deviendra la *fable* & le *jouet* de tous
» les Peuples. «

La même menace est répétée en ces termes, Jér. XXIV, 9.

Je les livrerai aux persécutions
Et aux calamités
Dans tous les Royaumes de la terre ;
Et ils deviendront l'opprobre,
La *fable*, le *jouet* & la malédiction
Des hommes, dans tous les lieux
Où je les aurai dispersés.

Et au 32^e Vers. du Ch. XXIII. d'Ezé-
chiel, en parlant aux habitans de Jérusalem :

Voici ce que déclare
Le souverain Maître, l'Eternel :
Vous boirez de la coupe de votre sœur,
De cette coupe large & profonde,
Et vous serez l'objet de la *raillerie*
Et de la *dérision* la plus grande,
Au point que vous en sécherez.

On peut voir à la pag. 13. & aux suivantes de notre III^e Vol. que les voisins dont il est question dans le Vers. 6. de ce Psaume, sont les *Ammonites*, les *Philistins*, les *Moabites* & les *Iduméens*, qui firent éclater leur joie lorsqu'ils virent Jérusalem renversée.

Nous ajoûtons l'épithète de *perfides* aux ennemis dont il est parlé dans le dernier stique de ce Verset pour rendre l'énergie du יִכְחֹלֶמֶ *ikhôlémé*, qui est joint au Pronom לָמֹה *lâmô*, *istis*.

Vers. VII. ET NOTRE DÉLIVRANCE SERA CONSOMMÉE.

C'est ainsi que nous croyons devoir rendre le mot וְנִשְׁעָה וְנִשְׁעָה *ouñioushêⁿghâh*, & *liberabimur*, eu égard au *hê-énergique* qui l'accompagne.

Vers. VIII. VOTRE VIGNE.

Cette vigne est la maison d'Israël, selon Isaïe V, 7.

Ibid. VOUS AVEZ EXTIRPÉ LES NATIONS.

Les Chananéens & les autres Peuples qui occupoient le pays appelé depuis la Terre-sainte.

Ibid. POUR LA TRANSPLANTER A LEUR PLACE.

Pour faire habiter le pays de Cha-

sur le Psaume 79. Vers. 9. 79
 naan par les descendans de Jacob. Ainsi
 l'Auteur de cette Prophétie représente
 l'accroissement du Peuple d'Israël sous
 la métaphore d'une *vigne* que le Tout-
 puissant a transplantée lui-même de l'E-
 gypte dans un pays abondant pour la
 faire fructifier. Il dispose la place ; il en
 arrache le mauvais plan, il en ôte les
 ronces, les pierres & les mauvaises
 herbes, c'est-à-dire, les Chananéens,
 pour y planter à leur place cette *vigne*
 choisie, ce *plan* fidèle, c'est-à-dire, les
 Israélites favorisés, instruits de la con-
 noissance du vrai Dieu, de son culte
 & de ses préceptes.

L'Ecriture emploie souvent cette
 métaphore, pour désigner la nation sain-
 te, ou plutôt l'Eglise, soit de l'ancien,
 soit du nouvel Israël. Ezéch. XVII, 6.
 Osée X, 1. Joël I, 7. Matth. XX, 2.
 XXI, 33. Marc. XII, 1.

Vers. IX. VOUS AVEZ CULTIVÉ SES JEUNES
 PLANS AVEC SOIN.

Les Versions traduisent différemment
 ce passage. La Vulgate le rend par *dux
 itineris fuisti in conspectu ejus* ; c'est-
 à-dire, selon Mr De Sacy, *vous lui avez
 servi de guide dans le chemin, en mar-*

chant devant elle. Cela peut très-bien se rapporter au soin particulier que Dieu a pris de son Peuple en se faisant lui-même son guide & son conducteur dans le désert ; mais nous prions d'observer que nous sommes ici dans la métaphore d'une vigne, commencée dès le Verset précédent , & qu'il ne paroît guères naturel qu'on fasse faire des marches à cette vigne. Les Versions Ethiopienne & Arabe traduisent *fecisti, parasti viam in conspectu ejus, ante eam.* » Vous avez tracé , vous avez préparé » le chemin devant elle , en sa présence. « Nous n'avons qu'une simple réflexion à faire sur ces Traductions. C'est que cette *vigne* est plantée dans le Verset précédent, & conséquemment il est contre la liaison & l'harmonie de remonter jusqu'au tems antérieur à sa plantation. La Version Syriaque présente ces mots : *Intuitus es illam :* » Vous » l'avez regardée. « Le Paraphraste Chaldéen ceux - ci : *Scopasti à conspectu ejus Chananaeos :* » Vous avez balayé devant elle les Chananéens. « Pour nous, nous pensons différemment. Nous regardons le *lâmed* qui est devant לפניה lephânéiâh , comme la marque ordi-

sur le Psaume 79. Vers. 9. & r
 naire de l'Accusatif; & quant au Verbe
 פָּנָה phânâh, il n'est pas douteux, &
 tous les Dictionnaires lui donnent, dans
 sa seconde Conjugaison, la signification
 de *purgare, parare, purger, nétoyer,*
préparer. Or *purger, nétoyer* la face
 d'une jeune vigne, n'est-ce pas en cul-
 tiver le plan avec soin?

On voit d'ailleurs une belle peinture
 des soins que Dieu s'est donné pour
 faire multiplier le Peuple d'Israël, dans
 ces paroles des Vers. 1, 2, 3 & 4. du
 V^e Chap. d'Isaïe.

Mon bien-aimé avoit une vigne
 Plantée sur les collines les plus fertiles.

Il l'avoit exactement enclose d'une
 haie;

Il en avoit ôté les pierres avec soin,
 Et il y avoit mis du plan excellent.

Il avoit élevé une tour au milieu,
 Et y avoit bâti un pressoir.

Il s'attendoit qu'elle produiroit de bons
 fruits;

Mais elle a porté des grappes sauva-
 ges.

Maintenant donc, habitans de Jéru-
 salem,

Et vous hommes de Juda,

Soyez aujourd'hui juges entre moi & ma
 vigne.

Que falloit-il faire de plus

Que ce que j'ai fait pour elle?

Pourquoi, au lieu de bons raisins

D. v.

Que j'attendois,
En a-t-elle produit de sauvages ?

Jérémie répète cette pensée en ces termes dans le Vers. 21. du second Chapitre de ses Prophéties.

Moi-même je vous avois planté
Comme une vigne choisie,
Où je n'avois mis que de bon plan :
Comment donc avez-vous dégénéré
A mon égard,
En poussant des rejettons
D'une vigne étrangère ?

» Ces plans rares & exquis , selon
» Dom Calmet , dont le Seigneur a
» rempli sa vigne , sont , dans le sens
» littéral , les Patriarches fondateurs de
» la Nation d'Israël. C'est Abraham ,
» Isaac , Jacob , Juda , Lévi , Moyse ,
» Aaron & les autres. «

Ibid. VOUS LUI AVEZ FAIT POUSSER
DE PROFONDES RACINES.

C'est-à-dire , vous l'avez solidement établi dans le pays de Chanaan. On peut se former une idée de la croissance de cette vigne sous la protection du Très-haut , en la comparant à celle où elle parvint par la faveur de Nabuchodonosor. Ezéchiel représente cette dernière en ces termes dans les Vers. 5 & 6. du XVII^e Chap.

sur le Psaume 79. Vers. 9. 83

Alors il prit de la graine de la terre ;
Il la mit dans un champ fertile ;
Il la planta le long des eaux ,
Sur un lieu élevé.

Elle poussa des bourgeons ,
Et devint une vigne
Qui donna beaucoup de bois ;
Mais elle étoit basse , & ses branches
Regardoient cet aigle ,
Et ses racines étoient sous lui.
Elle devint une vigne ,
Elle porta du bois & du fruit ,
Et elle produisit des rejettons.

Ibid. ET LA TERRE.

Suppléez de *Chanaan*.

Vers. X. SON OMBRE ÉPAISSE A COUVERT
LES MONTAGNES.

C'est toujours la suite de la même métaphore. Cette vigne ainsi plantée dans un excellent terrain , bien préparée & cultivée avec soin , & arrosée de la main du Seigneur jetta bientôt de profondes racines , surpassa les cèdres les plus élevés , & ses branches chargées de feuilles & de fruits couvrirent les plus hautes montagnes , c'est-à-dire , selon Théodoret , que la gloire & la puissance des Israélites fut si grande , qu'elle surpassa celle des Princes & des Royaumes voisins , désignés par les mots de *cèdres & de montagnes*. On lit en effet

dans Josué XII , 24. que les enfans d'Israël soumirent ou défirent 31 Rois ; & David subjuga les Syriens , les Iduméens , les Philistins , les Moabites , & les Ammonites , II. des Rois , VIII. & I. des Paralip. XVIII. C'est principalement sous son règne , & sous celui de Salomon , que cette *vigne* étendit ses rejettons jusqu'à la mer Méditerranée , & ses rameaux jusqu'au fleuve de l'Euphrate , selon que Moïse l'avoit prédit , en déclarant à tout le Peuple de la part de Dieu , que les limites de ses Etats s'étendroient depuis la mer Rouge jusqu'à celle des Philistins , & depuis le désert jusqu'à l'Euphrate , Exode XXIII , 31. Deut. XI , 24.

Vers. XII. COMMENT AVEZ-VOUS PU DÉTRUIRE SES MURAILLES ?

Le Psalmiste , après avoir représenté au souverain Maître toutes les marques de bonté qu'il avoit données à cette vigne autrefois si chérie , lui demande dans ce Texte comment il a pu arriver qu'il l'ait ainsi abandonnée , en permettant qu'on détruisît la muraille qui l'environnoit , & en la livrant en proie à tous ses ennemis. Isaïe nous apprend quelle fut la cause d'un châtement si

sur le Psaume 79. Vers. 12. 83
terrible. Après avoir exposé les crimes
des habitans de Jérusalem dans les qua-
tre premiers Chapitres, il annonce dans
le cinquième la punition que le Très-
haut devoit en tirer sous la même mé-
taphore d'une *vigne* abandonnée & dé-
truite. Voici les paroles des Vers. 5,
6 & 7. du même Chap. de ce Prophète.

Pour l'en punir,
Je vous ferai sentir dans ma colère
Avec quelle sévérité
J'en agirai à son égard.
J'en arracherai la haie,
Et elle sera livrée au pillage :
Je détruirai le mur qui l'environne,
Afin qu'elle soit foulée aux pieds.
Je la rendrai si inculte,
Qu'elle ne sera ni taillée, ni labourée :
Les ronces & les épines la couvriront ;
Et je défendrai aux nuées
De lui fournir les pluies ordinaires.
Or la maison d'Israël
Est la vigne du Dieu des armées ;
Et les habitans de Juda
En sont les plans délicieux.
Tandis qu'il attendoit
Qu'ils eussent de l'équité,
Ils ont produit l'iniquité ;
Qu'ils exerçassent la justice,
Ils ont fait pousser des cris perçans.

Telle est l'origine ou la source de la
sévérité avec laquelle Dieu en a agi
envers son Peuple.

Verf. XIII. LE SANGLIER SORTI DE LA
FORÊT

L'A ENTIÈREMENT RAVAGÉE , &c.

» Par ces paroles sont désignées, selon
 » Théodoret, les diverses irruptions des
 » Assyriens dans la Judée ; parceque
 » Salmanasar & Sennachérib avoient
 » ravagé les autres villes ; & Nabu-
 » chodonosor ayant assiégé & pris Jérusalem , mit dans un dur esclavage
 » ceux qui avoient évité la mort. Or,
 » comme il a donné le nom de *vigne*
 » à la maison d'Israël , c'est avec rai-
 » son qu'il appelle son *ennemi* un *sang-*
 » *lier* de la campagne , cet animal
 » étant celui de toutes les bêtes qui fait
 » plus de dégât dans une vigne. «

Nous croyons cependant que ce Ver-
 fet regarde principalement *Nabuchodonosor* qui est appelé à juste titre le
sanglier de la forêt , & la *bête* de la
 plaine pour faire allusion au pays d'où
 il est parti , & à l'endroit par lequel
 il a fondu sur le Royaume de Juda.
 Car il étoit sorti de Babylone située
 dans la plaine de Sennaar, Gen. X, 10.
 & il a fait son irruption dans Juda par
 le Septentrion , Jér. I, 15. c'est-à-dire,
 par le mont Liban, qui étoit semblable

sur le Psaume 79. Vers. 14. 87
à une forêt, par le grand nombre d'arbres dont il étoit couvert. Ce Prince a rongé le pays de Juda jusqu'à la racine, en prenant Jérusalem, en brûlant le Temple, en faisant conduire les habitans de tout le Royaume en captivité, & en enlevant tout ce qui avoit échappé à la fureur de ses soldats.

Vers. XIV. REVENEZ DONC, DIEU DES ARMÉES.

C'est pour la troisième fois que le Prophète nomme le Très-haut, le Dieu des armées. Et il veut faire connoître par là, que l'état de calamité où se trouvoit Israël étoit si grand, qu'il n'y avoit que le souverain Maître qui pût l'en délivrer.

Le Tout-puissant fait connoître à Moïse que les descendans de Jacob violeront l'alliance qu'il a faite avec eux, lorsqu'ils seront entrés dans la terre promise, & qu'ils se livreront au culte des fausses Divinités. » Alors, dit-il, » Deuter. XXXI, 17 & 18. ma fureur » s'allumera contre lui; je l'abandonnerai, & je détournerai de lui mes » regards. Il sera livré en proie. Les » maux extrêmes & toutes les afflictions tomberont sur lui, & le con-

» trairont de dire dans ce tems-là :
 » Certes , c'est à cause que Dieu n'est
 » point avec moi, que je suis tombé dans
 » ces malheurs. Car dans ce tems-là je me
 » cacheraï , & je couvrirai ma face en
 » punition de tous les crimes qu'il aura
 » commis en regardant les Dieux étran-
 » gers, &c. « Il répète la même me-
 nace au Vers. 20. du Chapitre suivant.
 Par où l'on voit que , quand Dieu dé-
 clare qu'il *cachera son visage* à quel-
 qu'un , il veut faire entendre qu'il se
mettra en colère , & qu'il le punira :
 au contraire, lorsqu'il dit qu'il lui *mon-*
trera son visage , ou qu'il *fera briller*
sa face sur lui , il veut dire qu'il le *re-*
gardera favorablement , & qu'il le *com-*
blera de bienfaits. Car on se détourne
 de ceux qu'on n'aime pas : on se cache
 pour ne pas voir un objet qui fait hor-
 reur.

Le Psalmiste conjure donc l'Eternel
 de se tourner vers ce Peuple dont il
 s'étoit éloigné dans sa colère ; de jet-
 ter un regard favorable sur cette vi-
 gne ; de considérer attentivement l'état
 déplorable où elle est réduite : & pour
 l'attendrir sur son sort infortuné , il lui
 adresse ces paroles :

sur le Psaume 79. Vers. 17. 89

Souvenez-vous, Seigneur,
Que c'est cette vigne
Que votre droite avoit plantée,
Et qu'elle étoit l'objet
De votre complaisance.

C'est-à-dire, souvenez-vous que votre toute-puissance l'avoit affermie. Ne souffrez point que l'ouvrage de vos mains soit plus long-tems détruit. Faites plutôt tomber les effets de votre colère sur ceux qui ont voulu l'anéantir, c'est-à-dire, sur les Chaldéens, sur ces Nations qui vous méconnoissent, & qui insultent à votre puissance. Il paroît que Jérémie fait allusion à cette vigne désolée, lorsque promettant le rétablissement des Israélites dans leur patrie, il fait ainsi parler l'Eternel au Vers. 41. du Chap. XXXI.

Je les planterai de nouveau dans la terre
D'une manière stable.

Plantabo eos in terrâ in veritate.

Vers. XVII. A L'HOMME DE VOTRE DROITE.

L'homme de la droite, & le fils de l'homme dont il est parlé au Vers. 15. de ce Psaume, désignent le Peuple d'Israël, qui est appelé le *fils* de Dieu, son *premier-né*, Exod. IV, 22. *Filius meus primogenitus Israël.* Il est aussi l'homme

de la droite du Tout-puissant, parcequ'il est cette plante du Verf. 15. que sa droite a plantée, & dont il a toujours eu soin. C'est donc comme si le Prophète disoit :

» Tendez de nouveau une main se-

» courable à ce Peuple en faveur du-

» quel vous avez tant de fois fait écla-

» ter la puissance de votre droite, &

» que vous avez établi pour faire bril-

» ler votre gloire. « C'est ce que signi-

fient ces paroles $\text{לְיָמֶיךָ} \text{ - } \text{יְמִינְךָ}$ - immátsethâ
 lekhâ, *roborasti tibi*, id est, *ad gloriam*
tuam. » C'est là le sens que des Inter-

» prètes prétendent être le sens propre

» & littéral de cet endroit, dit Mr De Sacy.

Verf. XVIII. JAMAIS NOUS NE NOUS ÉCAR-
TERONS DE VOUS.

» C'est la sainte résolution, selon

» l'Auteur que nous venons de citer, que

» formoient les Israélites de *ne plus*

» *s'éloigner de Dieu*, lorsqu'il les au-

» roit regardés favorablement, & com-

» me ressuscités de l'état de mort où ils

» étoient, & de *ne cesser jamais d'in-*

» *voquer son nom.* Ils considéroient

» avec très-grande raison comme la

» source de tout leur malheur, de ce

sur le Psaume 79. Vers. 18. 91

» qu'ils s'étoient retirés de Dieu ; &
» qu'en le quittant , ils s'étoient pri-
» vés de la source de la vie. Il étoit
» donc nécessaire qu'ils retournassent à
» Dieu après que Dieu se seroit lui-
» même tourné vers eux , afin qu'ils
» pussent être vivifiés de nouveau : &
» comme ils s'étoient éloignés de Dieu
» en cessant de le prier , ils se pro-
» posoient de ne plus cesser à l'avenir
» de l'*invoker* comme leur Dieu &
» comme la source de leur salut. C'é-
» toit , comme on l'a marqué , une
» sainte résolution que formoit ce Peu-
» ple. Mais pour être ferme & effica-
» ce , il falloit qu'elle fût l'ouvrage du
» *Seigneur* , du *Dieu des armées* : il
» falloit que lui-même *convertît* le
» cœur de ceux que leurs crimes
» avoient éloignés de lui : il falloit
» qu'il leur *montrât son visage* , en les
» éclairant par la lumière de son esprit
» & de sa grace ; & c'étoit alors qu'ils
» avoient lieu d'espérer qu'ils *seroient*
» *sauvés*. «

Si on vouloit faire une sérieuse at-
tention aux paroles que nous venons
de rapporter, on verroit qu'il s'en faut de
beaucoup que nous nous soyons écartés

de la vérité, lorsque nous avons si solidement établi la sainteté perpétuelle de l'Eglise. Car ce ne sont plus ici les promesses de ce Peuple inconstant & rebelle, qui revenoit, à la vérité, de ses égaremens, & recherchoit le Seigneur dans ses afflictions, comme son unique force & son Rédempteur, mais qui se rendoit plus criminel, dès qu'il étoit délivré, Ps. LXXVII, 35 & 36; mais ce sont celles d'un Peuple contrit & humilié, pénétré de la crainte de l'Être suprême à la vuë des crimes auxquels il s'est abandonné. On ne peut rien lire de plus touchant, & qui exprime mieux la sincère conversion des captifs, que l'humble prière contenue dans les III^{es} Chap. de Daniel & de Baruch. C'est dans l'Empire de Babylone, comme l'annonce le dernier de ces deux Prophètes, que les captifs d'Israël devoient rentrer en eux-mêmes, quitter cette dureté de cœur qui les rendoit inflexibles, & cette malignité de leurs œuvres perverses. Les autres Prophètes ont aussi souvent prédit que la Nation sainte se convertiroit, quand elle seroit accablée des maux dont elle avoit

sur le Psaume 79. Vers. 18. 93
été tant de fois menacée, Deuter. XXX,
6 & 8. Osée III, 5. V, 15. VI, 1, 2. &
les suivans, Jér. XXIV, 7. XXXII, 39.

SECTION SECONDE.

Enallages des Verbes.

Cette IV^e branche du stile poëtique des Hébreux est d'autant plus nécessaire à traiter, que les Grammairiens n'ont point encore donné de règles qui répandent assez de lumières sur les obscurités que produisent dans les Psaumes & dans les Prophètes les Enallages de Tems, de Modes, de Conjugaisons, de Nombre, de Genre, & de Personnes.

Ce manque de lumière sur les Enallages des Verbes rend le Texte extrêmement difficile à traduire pour quiconque n'a point de principe certain sur cette matière épineuse.

Enallages de tems & de modes.

LEs Grammairiens Hébreux ont établi pour règles, 1^o. Qu'un Futur se change en Prétérit, toutes les fois que ce Futur est précédé de la Conjonction *ouâou*

qui signifie & en Latin. 2^o. Qu'un Prétérit précédé de la même Conjonction se change en Futur. Cette règle qui n'est pas toujours vraie en Prose , est très-rarement en usage dans la Poësie. On cherche depuis long-tems une méthode qui fixe avec certitude , quand il faut changer le Prétérit en Futur, & le Futur en Prétérit. En vain consulte-t-on les Rabbins & leurs disciples pour trouver quelques principes certains sur les Enallages. Il est nécessaire de puiser dans les Livres prophétiques même des règles supérieures à celles que nous venons de présenter d'après les Juifs qui ont travaillé sur la Grammaire. Un seul principe jettera sur cet Article tout le jour dont on a besoin pour se conduire à cet égard , soit dans les Psaumes , soit dans les Prophètes.

Les Psaumes peuvent avoir trois objets ; c'est-à-dire , qu'ils regardent des événemens ou passés , ou présens , ou futurs.

S'il s'agit d'événemens futurs , on laisse les Futurs tels qu'ils sont , & les Prétérits se changent en Futurs.

Lorsqu'il est question d'événemens qui regardent l'Eglise d'Israël dans le

Enallages des Verbes. 95

remis de ses tribulations, & lorsqu'elle les expose au Seigneur dans ses prières, alors les Prétérits & les Futurs se mettent au Présent.

Quand les Prophètes n'énoncent que des événemens passés, alors on laisse les Prétérits, & on en substitue à la place des Futurs.

Examinons maintenant chacune de ces Enallages.

Prétérit pour des Futurs.

LA principale & la plus nécessaire à remarquer, est l'Enallage par laquelle l'Ecrivain sacré met un Prétérit pour un Futur.

La méprise en ce genre est cependant très-dangereuse & nuisible à l'intelligence du sens historique, soit des Psaumes, soit des Prophètes. En effet si les Traducteurs laissent certains Prétérits sans les changer en Futurs, dès lors on risque de méconnoître & souvent on méconnoît le plus glorieux caractère de la pièce; nous voulons dire la *Prophétie*, qui fait d'ordinaire l'ame du Psaume que l'on traduit. Alors en laissant aux Prétérits les Temps qui doi-

vent être changés en Futurs , la Prophétie la plus intéressante devient une histoire dont l'objet n'a rien de positif, & dont les traits sont obscurcis en ce que les Futurs qui suivent , ne peuvent se concilier avec les Prétérits qui précèdent.

On peut voir dans le Psaume IX. un exemple bien sensible du mauvais effet que produit une telle méprise ; c'est-à-dire , quand on rend par des Prétérits les Tems que le Prophète , suivant le génie de la Poësie des Hébreux , juge à propos de mettre aux Prétérits. En effet tant qu'on traduira par des Prétérits Latins les Prétérits Hébreux qui se trouvent depuis le Vers. 5. jusqu'au 7^e inclusivement , il est impossible de lier ces trois Vers. avec les 8 , 9 & 10. & les quatre premiers mots du Vers. 11. où l'on ne trouve que des Futurs. Si l'on rend ensuite par des Prétérits Latins les Prétérits Hébreux des Vers. 14, 16 & 17, (dont cependant nous exceptons *quam fecerunt* , & *quam absconderunt* ;) comment les Prétérits de ces trois derniers Versets s'accorderont-ils avec les Futurs des quatre précédens ? Comment encore les accorder avec les Futurs
des

des Vers. 18 & 19. suivans? Or pour donner une suite à cette pièce, & pour la mettre à portée d'être lue en la rendant intelligible, il faudroit opter de deux choses l'une; ou changer tous les Futurs en Prétérits, ou traduire tous les Prétérits par des Futurs. Si l'on prend le premier parti, voici tous les inconvéniens qui en résultent. 1°. Le Ps. IX. devient une histoire de prières relatives à certains événemens auxquels les Commentateurs ne comprennent rien. Connoît-on, par exemple, *Labben* prétendu Prince Philistin pour la mort duquel cette Poësie a été composée, si l'on en croit l'opinion de quelques Interprètes cités par Vatable, qui n'ose lui-même assigner aucun objet à cette Prophétie; tant il la trouve obscure?

2°. S'il s'agit ici d'une histoire passée, que deviennent les cinq Futurs du premier & du second Verset? *Je rendrai des actions de grâces; je raconterai ... je me réjouirai ... je tressaillirai d'allégresse ... & je chanterai des Psaumes.* Les changerons-nous en autant de Prétérits?

3°. Mais si nous laissons tous les Pré-

térites de ce Cantique , & si nous en augmentons le nombre en changeant les Futurs en autant de Passés : si cette Pièce , par le moyen de notre Version , devient une simple histoire dont le Prophète a été témoin , comment alors accorder cette histoire & tous les Prétérits du Psaume avec tous les Impératifs déprécatoires des Vers. 20 & 21 ? Ces Impératifs par lesquels on demande la punition de l'ennemi d'Israël , supposent qu'elle n'est point arrivée , & par conséquent qu'elle arrivera.

Or, si cette punition n'étoit point encore arrivée dans le tems que l'Auteur écrivoit cette Pièce , il faut inférer que celui qui se plaint dans cette Prophétie n'étoit pas encore délivré, puisqu'il demande sa liberté par la destruction de ses ennemis. D'où nous concluons que le Psalmiste rendant graces pour un événement qui n'est point encore arrivé, on ne doit point prendre le parti de changer en Prétérits tous les Futurs de cette Pièce.

Si nous prenons au contraire le parti de changer en Futurs tous les Prétérits de ce Psaume , hors les deux que nous avons exceptés plus haut , quelle gran-

deur, quel sublime, quelle majesté ne règne-t-il pas dans cette Prophétie?

Alors, frappés de tant de beautés, nous examinons quel pourroit être l'objet de ce Cantique, & nous voyons à la simple inspection des termes qui le composent, qu'il appartient à la captivité de Babylone: c'est le sentiment de Ferrand. Nous y découvrons une admirable Prophétie, où l'Auteur faisant parler l'Eglise d'Israël, déclare qu'elle rendra ses actions de grâces au Seigneur en reconnaissance des bienfaits dont il l'aura comblée. L'Ecrivain sacré parlant toujours en son nom, prédit depuis le Vers. 4 jusqu'au 8. que le Tout-puissant fera périr les nations, c'est-à-dire, les Chaldéens. Depuis le Vers. 9 jusqu'au 13. le Très-haut, en jugeant la terre, c'est-à-dire, l'Empire de Babylone avec sévérité, deviendra l'asyle des Israélites qui mettront en lui leur confiance. Le Prophète les invite à publier les œuvres de l'Etre suprême, qui aura vengé leur sang, & qui n'aura pas oublié le cri des opprimés, c'est-à-dire, des Israélites captifs à Babylone. Depuis le Vers. 14 jusqu'au 16. l'Auteur inspiré fait au nom de

l'Eglise une prière pour obtenir sa délivrance de la captivité, afin d'annoncer dans Sion les louanges de l'Eternel. L'Epouse du Verbe se réjouira de sa liberté, en voyant ses ennemis, c'est-à-dire, les Chaldéens pris dans le piège qu'ils lui avoient tendu, c'est-à-dire, devenus captifs des Perses, comme les enfans l'étoient des Babylo niens. Depuis le Vers. 17 jusqu'au 19. on prophétise la ruine des pécheurs, c'est-à-dire, des Chaldéens & des Apostats d'Israël ; & l'on ajoute que la patience des opprimés, c'est-à-dire, des Israélites captifs, ne sera point vaine. Enfin dans les Vers. 20 & 21. qui terminent ce Psaume, l'Eglise d'Israël prie le souverain Maître de se lever, de juger les Peuples de la Chaldée, de leur donner un Législateur, c'est-à-dire, un Souverain qui leur apprenne qu'ils ne sont que de foibles mortels. Or ce Législateur ne peut être que *Cyrus*.

Cette Pièce ainsi développée selon l'esprit des termes qui la composent, présente quantité d'images qui concourent à faire envisager comme son unique point de vuë la liberté d'Israël en conséquence de la ruine de la Monar-

chie de Babylone. Quelle suite ! Quel concert ! Quelle harmonie depuis le commencement jusqu'à la fin de cette divine Poësie ! Ces règles sur les Enallages ou changemens de Tems , par le moyen desquelles on parvient à montrer la suite & la liaison des discours prophétiques , ont été reconnues par les Interprètes, quoique très-négligées dans la pratique. Les Hébreux , dit Cornélius à Lape , * changent souvent les Tems, en sorte qu'ils mettent le Prétérit pour le Futur. *Hebraei sæpè commutant Tempora , ut Præteritum capiant pro Futuro.* ** C'est aussi un principe général établi par Thomas Du Four Benedictin. » Généralement parlant , mais » sur-tout dans la Poësie , le Prétérit &

* Proœm. in Proph. Maj. Can. XIII. p. 24.

** Cap. X. de Syntaxi Gram. Hebr. Scias quoque , dit Elias Levita , pag. 27. *Gram. Hebr. morem esse Scripturæ , ut loquatur in Præterito loco Futuri , id quod frequens est in Verbis propheticis.* On peut encore voir S. Aug. sur le Vers. 8. du Ps. XLIII. & dans le Ch. 18. du Liv. XVII. de *Civit. Dei.* More solito tamquam Præterita narrantur quæ Futura prophetabantur ; quoniam quæ ventura erant in prædestinatione & præscientiâ Dei, velut facta erant , quia certa erant. Le Rabbin Salomon

» le Futur sont pris l'un pour l'autre
 » dans les Sentences universelles , &
 » qui ne sont déterminées par aucun
 » Tems ; & c'est d'une phrase mal en-
 » tendue que dérive la grande diversité
 » qui se trouve , principalement dans
 » les Psaumes , entre le Texte & la
 » Vulgate. «

Il ne s'agit donc plus , pour rendre le véritable sens des Psaumes selon l'ancien Israël, de traduire Tems pour Tems d'une manière servile. Non , c'est la pensée du Prophète qu'il faut saisir, sans être les vils esclaves des Grammairiens Juifs qui ne connoissent plus le vrai génie de leur Poësie.

Prétérits employés pour des Présens.

IL est une autre Enallage pour le moins aussi négligée. C'est celle qui met des Prétérits pour des Présens, des

avoit déjà dit sur le Chap. XLIV. d'Isaïe :
 Omnis lingua prophetica loquitur de Futuro
 tamquam de Præterito ; & hoc ideò , quia
 dictum Dei habetur pro factò. Voyez encore
 Galat. Libr. VIII. de Arcan. cathol. verit.
 sub fine Cap. IV. juxta veterem Thalmudi-
 starum sententiam , notante eodem Galat.

Imparfais ou des Plusque-parfaits. Elle étoit cependant aisée à découvrir, puisqu'elle existe, même dans la Langue Latine, selon Vorstius.* Mais un exemple tiré des Cantiques inspirés prouvera sans réplique la nécessité de ne point traduire en certains cas les Prétérits de l'Hébreu par des Prétérits, soit Latins, soit François; parce qu'on renverseroit l'ordre des idées que le Poëte sacré veut présenter. Ainsi les Prétérits qui se trouvent depuis le Verset 10. du Ps. XXX. jusqu'au 16^e, ne doivent point se rendre par des Prétérits, mais par des Présens.

En voici la raison. Cette Pièce appartient incontestablement à la captivité de Babylone, comme nous l'avons fait voir à la pag. 25. du Vol. précédent. On le sent d'ailleurs à chaque pas. Chaque expression l'annonce, & ce sentiment est confirmé, selon le P. Cordier, ** par l'autorité de Théodore

* Pag. 59. de Latinitate falso suspectâ.

** Célèbre Jésuite Allemand, qui a donné dans son Commentaire l'explication des Psaumes par les PP. Grecs en trois Tomes in fol. Il mourut à Rome en 1560. Cet Ouvrage s'appelle *Catena Corderiana*.

d'Héraclée, & de S. Jean Chrysofôme * :
 L'objet du Prophète est de consoler les captifs, en mettant dans la bouche de l'Eglise d'Israël une prière dans laquelle elle expose la confiance qu'elle a dans le secours du souverain Maître, les malheurs dont elle est accablée dans la vaste Monarchie de Babylone, & la ferme espérance qu'elle a de n'être point confondue ; pendant que les *impies*, c'est-à-dire, les *Chaldéens*, seront couverts de honte & périront. Cette prière finit par une exhortation à ses enfans, par laquelle, en les avertissant que l'Eternel sera fidèle à ses promesses touchant leur délivrance & le châtement des superbes Babyloniens, elle les exhorte à ranimer leur courage.

Que l'on examine, après cet exposé, s'il est convenable de laisser au Prétérit les Verbes qui peignent les maux auxquels l'Eglise d'Israël est exposée dans le tems même qu'elle fait cette prière. Voici le Texte des Versets in-

* Voyez la Chaîne de Barbaro Patriarche d'Aquilée, mort en 1569. Il a fait un Recueil des sentimens des PP. Grecs sur 50. Psaumes. On appelle cet Ouvrage *Catena Barbari*, ou *Barbariana*.

diqués plus haut, avec les Prétérits tels qu'ils font dans l'Hébreu.

Ayez pitié de moi, Eternel ;
Parceque je suis dans la détresse.
Mes yeux, mon ame & mes entrailles
Ont été desséchés de douleur.

C'est - à - dire, dans la captivité qui étoit une suite de l'indignation du Seigneur.

Parceque le cours de ma vie
S'est consumé dans la douleur,
Et mes années dans les gémissemens :
Vos châtimens ont épuisé mes forces ;
Mes os même en ont été desséchés.
Tous ceux qui me tyrannisent,
M'ont accablé de reproches :
Mes voisins ont été
Les plus acharnés contre moi.
J'ai été un sujet de frayeur
Pour ceux qui me connoissent ;
Et ceux qui m'apperçoivent dans les
places,
Se sont écartés loin de moi.
Semblable aux morts,
J'ai été effacé du souvenir des hommes.
Leur cœur ne s'est plus intéressé pour
moi :
On m'a regardé comme un vase brisé.
Lorsque j'ai entendu les calomnies
Que la multitude répandoit contre moi,
La frayeur m'a saisi de toutes parts ;
Pendant que mes ennemis
Ont conspiré contre moi,
Pendant qu'ils ont médité,
Les moyens de me perdre.

Pour moi , Eternel ,
 J'ai mis ma confiance en vous :
 Je me suis écrié :
 Vous seul êtes mon Dieu.
 Enlevez-moi au pouvoir de mes enne-
 mis ,
 Au pouvoir de ceux qui me persécutent.

On voit du premier coup d'œil que tous les Prétérits de cette Traduction sont déplacés , puisqu'il y est question des malheurs actuels des enfans de l'Eglise d'Israël , dont elle demande qu'ils soient affranchis dans le Vers. 16. qui termine cette Prophétie. Quelques Traducteurs modernes* qui, dans leurs Versions des Psaumes sur l'Hébreu, ont senti l'inconvénient qu'il y auroit à traduire les Prétérits Hébreux par des Prétérits François, ont rendu presque tous ceux-ci par autant de Présens. Ils ont eu raison. Ils auroient dû traduire de même quantité d'autres endroits des Psaumes, & sur-tout dans le XXXIV^e depuis le Vers. 7. jusqu'au 17^e exclusivement ; puisque tout ce morceau n'est que l'exposition de l'état déplorable où se trouve actuellement l'E-

* Jean Thomas le Clerc, dans sa nouvelle Version des Psaumes, &c.

glise d'Israël captive, & dont elle prie le Tout-puissant de la délivrer, comme il est aisé de s'en appercevoir par la simple lecture de cette Poësie sacrée. Ils n'auroient fait en cela que suivre les règles posées par plusieurs Grammairiens. » Le Prétérit, dit David Kyber * est souvent pris pour le Présent, sur-tout dans les Proverbes, dans les Psaumes & dans Job. Car c'est l'usage de la Bible, selon Elias Lévit ** , de se servir du Prétérit & du Futur pour exprimer le Présent, l'Infinitif & l'Imperatif. « On peut encore consulter la pag. 75. de la Grammaire Hébraïque de Masclef. Tom. I.

Nous ne donnons point d'exemples de Prétérits changés en Imparfais ou en Plusque-parfaits, parcequ'un habile Traducteur sentira fort bien par lui-même ce que le sens du Texte exige dans ces occasions.

* Pag. 59. Gram. Hebr.

** Pag. 22. Gramm. Hebr. per Sebast. Munster. Vers.

*Enallage par laquelle on emploie la
seconde Personne Masculine du Prété-
rit pour la seconde Personne
Masculine de l'Impératif.*

Cette Enallage mérite d'autant plus d'attention, qu'elle n'a point été assez connue jusqu'ici par les Grammairiens, ni par la plûpart des Traducteurs. Il n'étoit cependant point impossible de la découvrir, si l'on eût apperçu quel est l'objet du Prophète dans la Pièce où cette Enallage se rencontre. Quelques exemples serviront à le faire entendre. On lit dans le Ps. XXIX. ces paroles du Vers. 3 & 4.

Eternel, Dieu, que j'adore
J'ai poussé vers vous des cris,
Afin que vous me guérissiez.
Eternel, vous avez retiré
Mon ame du tombeau ;
Vous m'avez rendu la vie,
Vous m'avez séparé
De ceux qui sont précipités dans la fosse.

Par les seuls termes de *fosse* & de *tombeau* dont il est question dans ce Texte, on reconnoît que ce Psaume appartient à la captivité. En effet il contient une prière par laquelle l'Eglise

d'Israël esclave à Babylone demande sa liberté. Or cette liberté n'étant pas encore obtenue lorsqu'on la demande, il n'y a point de vrai-semblance à lui faire dire qu'elle est déjà retirée du tombeau, &c. Il est donc plus conforme aux vuës de l'Ecrivain sacré de traduire ce Texte de la manière suivante :

Eternel, Dieu, que j'adore,
Je poussé vers vous des cris,
Afin que vous me guérissiez.
Eternel, retirez mon ame du tombeau ;
Rendez-moi la vie, séparez-moi
De ceux qui sont précipités dans la fosse.

Nous pourrions porter nos preuves plus loin, & fortifier la règle que nous venons d'établir par de nouveaux exemples, en examinant le reste du Psaume ; mais nous comptons que l'exemple suivant donnera tout le jour possible au principe que nous posons. Il est tiré du Ps. LXXXIV, qui, de l'aveu de tout le monde, regarde l'esclavage de Babylone, puisqu'on y trouve en terme formel le mot de *captivité*, qui ne se prend pas pour l'état d'esclave où se trouvoit l'Eglise d'Israël, mais pour le corps des Israélites captifs à Babylone. Voici les paroles de ce Cantique avec

les Prétérits des sept premiers Versets
de l'Original.

Vous avez mis votre complaisance
 Dans votre terre :
 Vous avez fait revenir
 Les captifs de Jacob.
 Vous avez remis l'iniquité
 De votre Peuple ;
 Vous avez caché son péché.
 Vous avez calmé toute votre fureur :
 Vous êtes revenu du feu de votre colère.
 Faites-nous retourner ,
 Dieu qui êtes notre Libérateur ;
 Detournez de nous votre colère.
 Serez-vous toujours irrité contre nous ?
 Ferez-vous durer votre indignation
 Jusqu'aux générations les plus reculées ?
 Ne nous rendrez-vous plus la vie
 Par un effet de votre bonté ;
 Afin que votre Peuple
 Se réjouisse de votre secours ?
 Eternel , faites briller en notre faveur
 Votre miséricorde ;
 Et rendez-nous la liberté
 Que vous avez promise.

Une seule réflexion suffit pour faire
 voir que les Prétérits Hébreux des Ver-
 sets 1, 2 & 3. ne doivent point être
 traduits par des Prétérits , soit Latins,
 soit François. En effet dans le 6^e Vers.
 on ne demanderoit pas au Seigneur
 s'il sera toujours en colère ; l'on ne le
 prieroit point dans le 7^e de rendre la

Enallages des Verbes. I I I

vie, c'est-à-dire, la *liberté*, à son Peuple, & au Vers. 8. de faire usage de sa miséricorde pour tirer Israël de captivité, s'il en étoit déjà délivré, comme le donneroient à entendre les trois premiers Versets, s'il falloit y laisser les Prétérits tels qu'ils sont. Il est donc nécessaire, pour éviter un contre-sens si palpable, de changer les Prétérits en Impératifs déprécatoires qui s'accordent nécessairement avec les Impératifs des Vers. 5 & 7. *Faites - nous retourner. . . Faites briller . . . Et rendez-nous . . .* Alors on est charmé de la liaison & de l'harmonie qui règne depuis le commencement jusqu'à la fin de cette divine Poësie.

Avant de finir cet Article, nous sommes obligés d'avertir que ce n'est point dans la Poësie seule que cette Enallage du Prétérit pour l'Impératif a lieu. On la trouve en usage au Pluriel dans le Vers. 13. du XLV^e Chap. de la Génès. où Joseph dit à ses frères, en parlant de leur père: *וּמְהֵרָתֶם וְהוֹרַדְתֶּם* oùmihárethém^e oùehôradethém^e, *Festinate & adduxistis*, Vous vous êtes empressés & vous avez amené, au lieu de *Festinate & adducite eum ad me*, Hâtez-

vous & amenez-le-moi , comme traduisent l'Auteur de la Vulgate, & tous ceux des anciennes Versions. Nous ne savons pas ce qu'on peut opposer à une preuve si évidente , appuyée sur des autorités si respectables.

Futur pour le Présent.

Cette Enallage n'est point difficile à reconnoître, dès qu'on est au fait de l'objet du Psaume que l'on travaille. Si, par exemple, l'Ecrivain sacré peignant l'Eglise d'Israël opprimée par les Chaldéens, lui fait dire :

Eternel, je pousserai des cris vers vous :

ne sent-on pas tout-d'un-coup que ce Futur est une pure Enallage, qui demande un Présent en sa place ; & que l'on doit traduire :

Eternel, je pousse des cris vers vous ?

Un exemple tiré du Ps. XXI. va mettre dans un plus grand jour ce que nous entreprenons ici de développer.

Cette Pièce est une espèce de lamentation en forme de prière où Jésus-Christ dépeint l'état dans lequel il se

Enallages des Verbes. 113

trouve sous les Pharisiens. Ainsi cette prière décrivant la situation actuelle du Verbe incarné dans le tems de sa Passion, exige que tous les Futurs employés dans la peinture de ses malheurs actuels soient rendus par autant de Présens. C'est ce qu'on sentira tout-d'un-coup par la traduction de quelques morceaux de cette Prophétie. Nous y laissons les Futurs & les Prétérits tels qu'ils sont dans l'Original. Mais on doit bien faire attention que c'est Jésus-Christ qui parle, & qui fait la triste description de l'état fâcheux où il étoit actuellement, lorsqu'il adreſſoit ses plaintes à son Père dans les Vers. 7, 15, 16 & 17.

Tous ceux qui me voient, m'insultent :

Ils me railleront par leurs discours ;

Ils secoueront la tête.

Ma force s'est desséchée

Comme l'argile dans le fourneau :

Ma langue est attachée à mon palais.

Et vous me précipiterez

Dans la poussière du tombeau.

Oui, les chiens m'ont environné :

Une troupe de méchans m'a assiégé :

Ils ont percé mes pieds & mes mains.

Je compterai tous mes os :

Ils me regarderont,

Ils me considéreront.

Cette Version faite mot pour mot sur l'Hébreu est quelque chose d'étonnant dans notre Langue , parcequ'on n'y trouve aucune suite. On garde alors le silence , & l'on croit devoir respecter cette Traduction , toute choquante & rebutante qu'elle est. Mais quand on fait que ce mélange de Prétérits & de Futurs est une pure Enallage poétique par laquelle ces Prétérits & ces Futurs sont employés pour des Présens , alors on cesse de s'étonner , & l'on traduit tous ces Verbes par le Présent , comme ont fait quelques-uns de nos Traducteurs François. On peut voir la vraie manière de rendre ces Textes aux pag. 267 & 269. de notre X^e Vol. Nous avons aussi désigné dans les Notes que nous avons mises à la suite de nos Versions Latine & Françoisse , ce que signifient les différens termes qui composent ces Versets. Mais nous avertissons que ces Enallages de Futurs en Présens ne sont pas fréquentes , & qu'il faut être sur ses gardes pour ne s'y pas tromper. Elles ont cependant été reconnues par les Grammairiens , par Sanctes Pagnin , par exemple , à la pag. 262. de ses Institutions Hébraïques,

Enallages des Verbes. 115
 & par Cinq - Arbres, pag. 44. de *re Gram. Hebræorum*, &c.

Futur pour le Subjonctif.

Nous passons sous silence l'Enallage ou le changement des Futurs en Impératifs. Cette Enallage est trop connue pour que nous nous y arrêtions : mais nous avertissons que souvent les Futurs se changent en Subjonctifs, lorsque ces Futurs sont précédés de la Conjonction Hébraïque *ouâou* mise pour signifier *afin que*. Entre plusieurs exemples nous choisissons le suivant tiré du Ps. XVII, 4.

אֶקְרָא יְהוָה -ékerá- ïehôâh,
 וּמִן אֹיְבֵי אֹשִׁיעַ oûmine -ôïebáie -ïouâ-
 shéáugh,
Invoco Æternum,
Ut ab inimicis meis liberer.
 J'invoque l'Eternel,
 Afin qu'il me délivre de mes ennemis.

Futur pour l'Optatif.

IL est des Futurs que l'on prend en Latin & en François pour un Optatif ou un Impératif. Il semble qu'on n'a pas assez examiné les cas où cette Enallage doit être employée, puisqu'il arrive quelquefois que l'on change en

Optatifs des Futurs qu'il faudroit laisser tels qu'ils sont. On pourroit , ce nous semble , établir à ce sujet une règle fort simple. La voici :

Quand le Psaume entier est fait en forme de prière , il paroît convenable de rendre par un Optatif le Futur qui est employé dans le reste de la Pièce. Ce principe cependant doit être appliqué avec beaucoup de ménagement : car s'il est question , dans la suite du Cantique , des malheurs qui doivent tomber sur les ennemis d'Israël, il semble qu'alors il soit nécessaire de laisser les Futurs tels qu'ils sont dans l'Original. Cette dernière remarque doit surtout avoir lieu , lorsque le Psaume est composé en forme de Prophétie. On laisse par ce moyen à la Prophétie toute sa force , toute son énergie , & son véritable caractère. Nous ne blâmons pas ceux qui pensent devoir en agir autrement ; mais si nous osons le croire , la méthode que nous proposons, seroit plus exacte. C'est dans ce goût que nous avons traduit les Versets 4, 5, 6. & les suivans du Ps. CXXVIII. On peut les lire aux pag. 432, 433 & 435. du VIII^e Vol. de cet Ouvrage.

Participes pour des Présens & pour des Futurs.

ON croit communément que les Hébreux n'ayant point de Présens font usage du Participe pour servir en sa place. La règle suivante nous paroît bien plus vraie. Le Participe est également employé pour le Présent & pour le Futur. Le sujet du Psaume une fois bien entendu guide sûrement le Traducteur. Car s'il s'agit d'une situation actuelle que l'Eglise d'Israël exposoit au Tout-puissant, il n'y a pas à douter qu'il ne faille rendre le Participe par le Présent. Mais si le Cantique, en tant que Prophétie, annonce des événemens Futurs, il est évident alors qu'on doit rendre le Participe par un Futur. Voici des exemples de chacun de ces deux Participes. On trouve le premier dans les Psaumes suivans: Ps. III, 3. *Multi dicentes*, רַבִּים אֹמְרִים *rabbîm^e -ómerîm^e*, au lieu de *multi dicunt*, plusieurs disent Ps. XIX, 2. הַשָּׁמַיִם מְסַפְּרִים *hâshshâmâi^{im} mesâphpherîm^e*, *cæli enarrantes* pour *cæli enarrant*, les cieux annoncent de toutes parts. On

rencontre le second Participe dans quantité de Psaumes, dont nous ne citons que deux endroits, Pf. III, 4. כְּבוֹדִי וּמְרִים רִאשִׁי khebôdî oumêrim^e r-ôshî, *gloria mea*, & *exaltans*, id est, *exaltabis caput meum*.

Vous êtes ma gloire,
Vous me ferez marcher la tête levée.

Pf. IX, 17. נֹקֵשׁ רֶשַׁע nôkêsh râshâ^{ng}h.

בַּפֶּעַל כַּפְּיוֹ bephông'hêl khâphâioû.

In opere manuum ejus,
Illaqueans, id est, *illaqueabit impium*.

Il prendra l'impie dans le filet
Dont ses mains auront formé le tissu.

Ces *impies* sont les *Chaldéens*, & le *filet* désigne la *captivité* dans laquelle seront détenus les *Babyloniens*, comme ces Peuples détenoient captifs les enfans d'Israël.

Quelquefois le Participe est mis pour le Passé, même dans les Langues d'Occident. On en trouve des exemples à la pag. 61. du Livre de Vossius, intitulé *de Latinitate falso suspectâ*.

Enallage de Conjugaisons.

ELle existe, lorsque l'Auteur inspiré met une Conjugaison pour une autre.

Enallages des Verbes. 119

Un exemple va faire comprendre ce que nous voulons dire. Au Vers. 19. du IX^e Chap. de Jérémie il est dit :

*Jam clamor lamentationis
Auditur è Sion dicentium :
Quàm immaniter vastamur !
Quanto pudore suffundimur !
Nam derelinquimus terram,*

*C'est - à - dire , cogimur derelinquere
terram.*

*Eò quòd subversa sint
Habitationes nostra.*

On entend déjà de Sion
La voix plaintive de ceux qui s'écrient :
Avec quelle fureur nous ravage-t-on !
On nous couvre
De la confusion la plus grande.
Oui , nous sommes contraints
D'abandonner notre pays ,
Parce qu'on a renversé nos maisons.

N'est-il pas visible que la Conjugaison Qál עָזַבְנִי "ghâzâbenoû , tient dans ce Texte la place de la Conjugaison Hiphil ? Cette preuve nous paroît trop frappante pour en chercher de nouvelles. C'est au reste la manière dont Piscator rend ce passage , selon l'Auteur de la Synopse des Critiques sur le Verset cité.

Enallages de Nombres.

LE Poëte sacré fait usage de cette figure , quand il met le Verbe au Pluriel , & le Nom au Singulier , ou lorsqu'il met le Nom au Pluriel & le Verbe au Singulier. Le Vers. 7. du XII^e Ch. de Job présente un exemple du Nom au Pluriel & du Verbe au singulier dans ces paroles :

שאל־נא בהמות ותִּרְדּוּ

She-ál n-â behémôth oûthórék, *Interroga, quæso, jumenta, & respondebit.*
Interrogez, je vous prie,
Les animaux, & ils vous répondront.

A moins qu'on ne veuille dire qu'avant *jumenta* il ne faille suppléer le mot *unumquodque*. Alors il faudroit traduire cet endroit de la manière suivante :

Interrogez chaque *animal* en particulier,
Et il vous répondra.

On trouve un exemple du Verbe au Pluriel & du Nom au singulier dans le Vers. 103. du Ps. CXVIII.

מִה־נִמְלֵצוּ לְחִבֵּי אִמְרֹתֶיךָ

Mâh-nímeletsoû lekhíkhî-ímerâthék. *Quàm dulcia sunt palato meo eloquium tuum !*

Que mon goût est flatté
Par toutes vos promesses !

Enallages

Enallages de Genres.

Cette figure a lieu, selon Dom Guarin, lorsque le Nominatif du Verbe & le Verbe lui-même sont d'un Genre différent ; & ce n'est point par l'abus que l'on fait alors de la Langue que cela arrive , mais par un usage inviolable qui lui est particulier. Pour la rendre intelligible , selon Khime^hkhi* , il est nécessaire de bien réfléchir sur cette Langue , & de la ramener , autant qu'il est possible , à la forme qu'elle doit avoir ; parce qu'elle ne s'énonce point par le Genre Féminin lorsqu'il est question d'exprimer le Masculin , ni par le Masculin lorsqu'elle veut rendre le Féminin. Or pour expliquer cette irrégularité , continue Dom Guarin, il faut sous-entendre quelque Nom, ou suppléer quelque Synonyme ; ou regarder le Substantif qui se rapporte au Verbe , comme du Genre commun, quoique les Dictionnaires lui en aient assigné un déterminé. Cet Auteur produit trop d'exemples de cette espèce d'Enallage, pour en ajouter

* In Michol. fol. 67. pag. 2.

de nouveaux. Ainsi nous nous conten-
tons de renvoyer le Lecteur à la p. 16.
du II. Vol. de la Grammaire Hébreu-
Chaldaïque.

Enallages de Personnes.

SE servir de la seconde Personne
pour la première, ou pour la troisième,
aut vice versâ, forme l'Enallage dont
nous voulons parler. Cette figure a été
reconnue par David Kyber à la p. 317.
de ses Méditations Grammaticales sur
les Lamentations de Jérémie. Plusieurs
Grammairiens en ont d'ailleurs posé le
principe ; ce qui nous engage à nous
borner à ce peu de mots, pour conti-
nuer nos Versions des Psaumes.

P S A U M E CIV. Hébr. CV.

*Confitemini Domino, & invocate
nomen ejus, &c.*

AVERTISSEMENT.

Comme les 15. premiers Versets de
ce Psaume se trouvent dans le
XVI^e Chap. du I. Livre des Paralip.

sur le Psaume 104. Hébr. 105. 123
depuis le Vers. 8. jusqu'au 22. inclu-
sivement, plusieurs Interprètes croient
qu'ils ont pour objet le transport de
l'Arche de la maison d'Obédédôm dans
le Tabernacle qui lui avoit été préparé
à Sion. Nous pensons différemment ;
car, après ces paroles des Paralip.

Nolite tangere Christos meos.
Gardez-vous de toucher
A ceux qui me sont consacrés.

on lit le Ps. XCV. Hébr. XCVI. pres-
qu'entier, qui est, comme nous l'avons
fait voir à la pag. 462. de notre VIII^e
Vol. une action de graces pour la dé-
livrance de la captivité de Babylone,
& ensuite les trois derniers Vers. du
Ps. CV. Hébr. CVI. dont le 47 & 48.
sont conçus en ces termes :

Rendez-nous la liberté,
Eternel Dieu que nous adorons :
Rassemblez-nous d'entre les nations ;
Afin que nous célébrions,
Par nos actions de graces,
Votre puissance infiniment redoutable ;
Et que nous mettions notre bonheur
A chanter vos louanges.

Que l'Eternel, le Dieu d'Israël
Soit sans cesse comblé de louanges
Dans les siècles & à jamais ;
Et que tout le Peuple réponde :

Ainsi soit-il :
Louez l'Être des êtres.

Nous disons donc que , si ce Cantique des Paralip. a été composé à l'occasion du transport de l'Arche , il n'en est point l'unique objet ; car alors les Israélites n'étoient point dispersés parmi les nations , ni opprimés par les étrangers. Depuis long-tems leur état n'avoit été ni plus florissant , ni plus tranquille. Comment donc le Prophète pouvoit-il dire alors :

Rassemblez-nous d'entre les nations, &c ?

A R G U M E N T.

Pour engager les Israélites esclaves à Babylone à mettre leur confiance dans le Tout-puissant , & à célébrer ses louanges , l'Auteur de ce Cantique rapporte les bienfaits dont il a comblé leurs pères. Il leur rappelle le souvenir de l'alliance qu'il a contractée avec Abraham , Isaac & Jacob , l'exil & la servitude de leur postérité dans l'Egypte , la manière dont Joseph y arriva , & ce qui se passa d'abord à son égard. Il passe ensuite à Moïse & à Aaron. Il parle du pouvoir que Dieu leur donna pour faire des prodiges dans

1. **G**ratias agite Æterno ,
Invocate potentiam ejus :
Manifestate populis
Egregia facta ejus.
2. Canite , psallite ei :

du Psaume 104. Hébr. 105. 125

Ce Psaume selon Théodoret , renferme les promesses que Dieu avoit faites aux Patriarches , & les faveurs qu'il a accordées à leurs descendans. Le suivant , outre les bienfaits que les Israélites ont reçus , nous instruit de leur ingratitude , & des châtimens qu'elle a attirés sur leurs têtes criminelles : & le CVI. prophétise leur délivrance de la captivité de Babylone que la miséricorde ineffable du Seigneur leur a procurée.

la terre de Cham. Il décrit les plaies dont Pharaon & son peuple furent frappés , la délivrance des maux auxquels ils étoient exposés dans ce pays , le séjour de leurs descendans dans le désert , & enfin leur entrée dans la terre promise.

Pouvoit-il y avoir un motif plus puissant que le récit de tant de bienfaits , pour porter les Israélites accablés de misères à Babylone à n'attendre du secours que de la puissance infinie du souverain Maître , & à lui rendre de continuelles actions de grâces ?

1. **R**endez grâces à l'Eternel ,
Invoquez sa puissance :
Faites connoître aux peuples
Ses œuvres éclatantes.
2. Célébrez-le par vos voix & sur vos
instrumens :

126 *Versionis Latine & Françoise*

- Enarrate omnia mirabilia ejus.
3. Unà prorumpite in laudes
Potentiæ formidandæ ejus.
Lætetur cor
Quærentium Æternum.
 4. Implorate Æternum,
Et fortitudinem ejus :
Exquisite semper
Benignos vultus ejus.
 5. Recordemini
Mirabilium ejus quæ fecit,
Prodigiorum ejus
Et judiciorum oris ejus,
 6. Semen Abrahæ servi ejus,
Filiis Jacob electi ejus.
 7. Ipse est Æternus Dominus noster :
In omni terrâ judicia ejus.
 8. Memor est in perpetuum fœderis sui,
Verbi quod ordinavit
In mille generationes :
 9. Fœderis quod percussit cum Abraham,
Jurisjurandi sui ad Isaac ;
 10. Quod confirmavit Jacobo
In decretum,
Israëli in fœdus æternum.
 11. Dicens : Tibi dabo
Terram Chanaan,
Mensuram hæreditatis tuæ.
 12. Cùm essent numero pauci ;
Quasi nihilum
Et peregrini in eâ.
 13. Errantes continuò de gente in gentem ;
De regno (in regnum),

du Psaume 104. Hébr. 105. 127

Faites le récit de toutes ses merveilles.

3. Unissez-vous pour publier les louanges
De sa puissance redoutable.
Vous qui cherchez l'Eternel,
Que votre cœur soit dans l'allégresse.
4. Implorez le secours de l'Eternel,
Recourez à sa puissance:
Faites sans cesse vos efforts
Pour attirer ses regards favorables.
5. Rappellez-vous la mémoire
Des merveilles qu'il a opérées,
Des prodiges qu'il a faits,
Et des jugemens émanés de sa bouche,
6. Postérité d'Abraham son serviteur,
Et vous enfans de Jacob son élu.
7. C'est l'Eternel qui est notre Dieu :
Ses jugemens éclatent par toute la terre.
8. Jamais il n'oublie son alliance ;
Il se souvient toujours de la promesse
Dont il a fixé l'accomplissement
Dans le cours de mille générations.
9. Il se rappelle l'alliance
Qu'il a contractée avec Abraham ;
Le serment qu'il a fait à Isaac ;
10. Qu'il a confirmé à Jacob
Pour être un décret inviolable ;
Qu'il a renouvelé à Israël
Pour être une alliance éternelle.
11. Je vous donnerai, a-t-il dit,
La terre de Chanaan :
Elle sera la mesure de votre héritage.
12. Quoiqu'ils ne fussent qu'en petit nombre
Dans une espèce de néant,
Et simples voyageurs dans cette terre.
13. Errans sans cesse
De nation en nation,

128 *Versions Latine & Françoise*
(De populo) ad populum alterum.

14. Non fivit quemquam
Vim inferre eis :
Imò redarguit propter eos reges,
15. Ne tangatis Christos meos :
Nec Prophetis meis
Inferatis malum.
16. Antequàm advocaret
Famem super terram,
Omnem culmum frumenti contereret,
17. Misit ante eos virum :
In servum venditus est Joseph.
18. Obstrinxerunt compede pedes ejus:
Ferro circumdatum est còrpus ejus,
19. Usque ad tempus
Quo pervenit (ad thronum) prædictio
ejus,
Quo verbum Æterni
Probavit eum.
20. Misit Rex,
Et solvi jussit eum.
Misit Dominator populòrum,
Et aperiri jussit ei carcerem.
21. Constituit eum dominum domûs suæ ;
Et dominatorem omnis possessionis suæ ;
22. Ut Principes ejus
Ad voluntatem suam astringeret,
Et Seniores ejus
Sapientiam edoceret.
23. Dein ingressus est Israël Ægyptum,

du Psaume 104. Hébr. 105. 129

De Royaume (en Royaume),
(Et de peuple) en peuple.

14. Il ne permit point que personne
Leur fit aucune violence :
Il reprit même sévèrement
Les Rois en leur faveur.
15. Gardez-vous, leur dit-il,
De toucher à ceux qui me sont consa-
crés :
Gardez-vous de faire aucun mal
Aux dépositaires de mes paroles.
16. Avant d'appeller
La famine sur la terre,
Et de briser tous les tuyaux des bleds,
17. Il envoya devant eux
Un homme rempli d'intelligence :
C'étoit Joseph, qui fut vendu
Pour être esclave.
18. Ses pieds furent resserrés
Dans des entraves :
Son corps fut chargé de chaînes,
19. Jusqu'au tems où ses prédictions
Pénétrèrent (jusqu'au trône,)
Où l'oracle de l'Eternel
Prouva son innocence.
20. Le Roi envoya ordre
Qu'on le tirât des fers :
Le Souverain des peuples
Le fit sortir de prison.
21. Il lui donna l'autorité sur sa maison :
Et un pouvoir absolu dans tous ses
Etats ;
22. Afin que les Princes de son Royaume
Fussent astreints à ses volontés,
Et qu'il communiquât la sagesse
Aux Anciens de son Conseil.
23. Israël entra ensuite en Egypte,

130 *Versions Latine & Françoise*

- Et Jacob advena
Mansit in terrâ Cham.
24. Ibi auxit (Deus) populum suum valdè ;
Et formidandum eum reddidit
Ipsum angustiâ prementibus.
25. Mutatum est cor eorum ,
Ita ut odio haberent populum ipsius ,
Ita ut pessimas artes
Adversus servos ejus machinarentur.
26. Misit Moysen servum suum ,
Aaronem quem elegerat.
27. Impresserunt in eis
Notas (iræ) ejus :
Ediderunt prodigia
In terrâ Cham.
28. Misit tenebras ,
Et densam caliginem obduxit ,
Ut non rebellarent verbo ejus.
29. Converterat aquas eorum in sanguinem
Et mortem intulerat piscibus eorum.
30. Abundè ediderat
Terra eorum ranas ,
Usque in penetralia
Principum eorum.
31. Dixerat : & exorta erant examina mus-
carum :
Exorti erant ciniphes
In omnibus finibus eorum.
32. Dederat pluvias eorum in grand-
nem ,

du Psaume 104. Hébr. 105. 131

Et Jacob demeura comme étranger
Dans la terre de Cham.

24. Dieu y multiplia extrêmement son
Peuple :
Il le rendit formidable
A ceux qui le tenoient dans la détresse.
25. Le cœur des Egyptiens se changea au
point,
Qu'ils conçurent de la haine contre son
Peuple,
Et mirent en œuvre contre ses serviteurs
Les plus détestables artifices.
26. Il envoya son serviteur Moïse,
Et Aaron dont il avoit fait choix.
27. Ils imprimèrent sur les Egyptiens
Les marques des effets (de sa colère :)
Ils firent éclater des prodiges
Dans la terre de Cham.
28. Il envoya des ténèbres,
Et fit régner
Une nuit impénétrable,
Afin que les Egyptiens cessassent
D'être rebelles à sa parole.
29. Il avoit changé leurs eaux en sang ;
Il avoit fait périr tous leurs poissons.
30. La terre avoit produit
Une si grande quantité de grenouilles,
Qu'elles avoient pénétré jusqu'au plus
secrét
Des appartemens de leurs Princes.
31. A sa voix
Des essaims de mouches & de mouches-
rons,
S'étoient répandus dans toutes leurs Pro-
vinces.
32. Il avoit changé leurs pluies en une
grêle
Mêlée de feu, d'éclairs & de foudre,

132 *Versions Latine & Françoise*

- Ignem & flammam in terrâ eorum.
33. Percussitque vineas eorum,
Et ficus eorum;
Et confregerat arbores regionis eorum.
34. Dixit: veneratque locusta,
Et bruchus etiam innumerabilis.
35. Illa depasta fuerat
Omnem herbam agrorum eorum:
Hic voraverat
Omnem fructum terræ eorum.
36. Dein morte percussit
Omnem primogenitum in terrâ eorum,
Præcipuum omnis roboris eorum.
37. Tandem eduxit eos
Cum argento & auro,
Et nullus ex Tribubus eorum
Inventus est infirmus.
38. Lætata est Ægyptus
Proficiscentibus eis:
Tantus eorum pavor
Ingruerat in eos.
39. Expandit nubem,
Ad cooperiendum (Israël);
Et ignem,
Ad illuminandum eum noctu.
40. Perenti adduxit coturnicem,
Et pane cœlesti
Satiavit eum.
41. Aperuit petram,
Inde fluentes aquæ
Decurrerunt per loca arida,
Factæ flumen.
42. Quoniam recordatus est
Verbi sancti sui
Ad Abraham servum suum.

du Psaume 104. Hébr. 105. 133

- Qu'il avoit fait tomber sur leurs terres.
33. Il avoit frappé leurs vignes & leurs
figuiers ;
Et il avoit brisé les arbres de leur
territoire.
34. A son ordre on avoit vu fondre
Des nuées de sauterelles ,
Et des armées d'insectes innombrables.
35. Les unes avoient ravagé
Toute l'herbe de leurs campagnes :
Les autres avoient dévoré
Toutes les productions de leurs terres.
36. Il frappa ensuite de mort
Tous les premiers-nés de leurs pays ,
Qui faisoient toute leur principale force.
37. Il emmena enfin les enfans d'Israël
Chargés d'argent & d'or ,
Sans que dans leurs Tribus
Il se trouvât un seul infirme.
38. Leur départ fut pour l'Egypte
Un sujet d'allégresse :
Tant étoit grande la frayeur
Que lui inspiroit Israël.
39. Il étendit une nuée ,
Pour les mettre à couvert pendant le
jour ,
Et pour l'éclairer pendant la nuit ,
Par l'éclat de sa lumière.
40. A sa demande il fit venir des cailles :
Il le rassasia ensuite
D'une nourriture céleste.
41. Il ouvrit le sein de la pierre ,
Et il en coula des eaux ,
Qui formant un fleuve ,
Se répandirent dans ces lieux arides.
42. Parcequ'il se souvint
De la parole sacrée ,
Donnée à Abraham son serviteur.

43. Ideò eduxit Populum suum cum gaudio ;
In festivis cantibus
Electos suos.
44. Et dedit eis terras gentium :
Et fructum laboris Populorum
In hæreditatem possederunt ,
45. Eâ lege ut observarent statuta ejus ,
Et leges ejus custodirent.
Laudate Eus entium.

R E M A R Q U E S.

Vers. I. RENDEZ GRACES A L'ETERNEL ,
INVOQUEZ SA PUISSANCE.

Isaïe paroît faire allusion au premier
Verset de cette divine Poësie, lorsqu'il
s'énonce ainsi au Vers. 4. du Ch. XII.

Rendez graces à l'Eternel ;
Invoquez sa puissance :
Faites connoître aux Peuples
Ses œuvres éclatantes.

Vers. II. CÉLÉBREZ-LE PAR VOS VOIX ET
SUR VOS INSTRUMENS.

Nous supprimons un Pronom *ei* dans
le Latin, parcequ'il y a certaines répé-
titions qu'il faut retrancher, lorsqu'elles
ne sont point analogues au génie de
la Langue du Traducteur. Il nous pa-
roît aussi que les Copistes ont introduit
un *iod* au lieu d'un *shoùrêk* dans le

sur le Psaume 104. Vers. 4. 135

43. Il emmena son Peuple plein de joie :
Et ceux qu'il s'étoit choisis,
Firent retentir des chants d'allégresse.
44. Il leur donna les terres des nations :
Ils jouirent en héritage
Du fruit des travaux des Peuples ,
45. A condition d'observer ses décrets
Et d'être fidèles à ses loix.
Louez l'Etre des êtres.
-

Verbe שירו shîrouû, & qu'il faudroit lire *shouïrouû*. Dans cette hypothèse il seroit aussi nécessaire de faire la même correction dans l'Impératif שירו çî^hkhouû : à moins qu'on ne veuille dire avec Robertson qu'il y a ici suppression du ה hê qui caractérise l'Hiphil. Enfin il nous semble qu'il n'y auroit aucun fondement à donner une signification plus forte au Phiel זמר zámmerouû, puisque ce Verbe dans le *kal* a une signification toute différente.

Vers. IV. IMPLOREZ LE SECOURS.

C'est ainsi que nous rendons l'Impératif דרשו dîreshouû ; parceque ce Verbe, selon Leigh, signifie *demandeur du secours ou conseil à quelqu'un. Significat petere auxilium, & consilium directionemque ab aliis.*

Verf. V. RAPPELLEZ-VOUS LA MÉMOIRE
DES PRODIGES QU'IL A FAITS.

L'Hébreu porte :

Rappelez-vous la mémoire
De ses prodiges qu'il a faits.

Mais nous croyons que l'Affixe ne doit point s'exprimer, quand il est suivi du Pronom relatif Ashér, *qui*, *qua*, *quod*.

Ibidem. DES JUGEMENS ÉMANÉS DE SA
BOUCHE.

L'un étoit de rigueur & de sévérité, l'autre de bonté & de miséricorde. Par le premier, l'Eternel livroit son Peuple à des ennemis qui l'accabloient de traitemens injustes : par le second, il l'arrachoit à leur pouvoir, & les punissoit de ce qu'ils le maltraitoient au-delà de la punition qu'il vouloit lui-même en tirer.

Verf. VII. C'EST L'ÉTERNEL QUI EST NOTRE DIEU.

Quoique cet Etre suprême soit le Dieu de toutes les nations, puisqu'elles sont toutes l'ouvrage de ses mains, & qu'il exerce un empire souverain sur tout l'Univers ; il étoit cependant le Dieu des Israélites d'une manière toute particulière, selon ces paroles de Moyse,

sur le Psaume 104. Vers. 7. 137

Deuter. X, 14 & 15. » Il est certain
» que les cieus, même les plus éle-
» vés, que la terre, & tout ce qu'elle
» contient, appartiennent à l'Eternel
» votre Dieu; cependant il a pris un
» plaisir singulier à aimer vos pères :
» en conséquence il a choisi leur pos-
» térité après eux, c'est-à-dire, vous
» mêmes, d'entre toutes les nations,
» comme il paroît visiblement en ce
» jour. Et au Vers. 2. du Chap. XIV.
» parceque vous êtes un Peuple spécia-
» lement consacré à l'Eternel votre
» Dieu & qu'il vous a choisi préféra-
» blement à toutes les nations qui ha-
» bitent la surface de la terre, afin que
» vous fussiez particulièrement son Peu-
» ple. « Après avoir parlé de la sortie
d'Égypte, il dit encore dans les Vers. 17
& 18. du XXVI. Chap. du même Li-
vre : » Vous avez promis aujourd'hui
» que l'Eternel seroit votre Dieu, que
» vous marcheriez dans ses voies, que
» vous garderiez ses oracles, ses pré-
» ceptes, ses jugemens, & que vous
» obéiriez à ses commandemens. L'E-
» ternel vous promet à son tour que
» vous serez son Peuple particulier, se-
» lon qu'il vous l'a déclaré, pourvu que

» vous accomplissiez tous les préceptes. « Enfin au Vers. 9. du XXXII. Chap. il est dit : » Car le partage de l'Eternel, c'est son Peuple ; Jacob est la mesure de son héritage. «

Verf. IX. IL SE SOUVIENT DE L'ALLIANCE.

Cette alliance contractée avec Abraham, Génès. XV, 18. renouvelée avec serment à Isaac, Ibid. XXVI, 3. confirmée à Jacob, Ibid. XXVIII, 13 & 14. ne peut être regardée comme éternelle, dit De Muis, si on la sépare des promesses spirituelles qui y étoient inviolablement attachées, *Æternum dici non potest illud fœdus, nisi quoad promissiones spirituales extenditur.* Sherlock est de même avis.* Cette remarque est d'autant plus vraie, qu'il est dit à la fin de ce Psaume, que le souverain Maître leur donnoit le pays des nations, afin qu'ils gardassent ses oracles, & qu'ils observassent les loix qu'il leur avoit données. Telles étoient les conditions de l'alliance de l'Eternel avec les Patriarches & leurs descendans, comme Moÿse nous l'apprend dans plusieurs endroits de ses écrits : alliance qui ne

* Pag. 56. du 1^r Tom. de la nouv. Edit. de l'usage & des fins de la Prophétie.

sur le Psaume 104. *Verf. 12.* 139
regardoit donc pas seulement l'établif-
sement temporel des descendans de Ja-
cob dans la terre promise, puisqu'il n'a
été que passager, mais bien plutôt celui
de l'Eglise qui sera éternel.

Verf. XII. QUOIQU'ILS NE FUSSENT QU'EN
PETIT NOMBRE.

Lorsque le Très-haut fit alliance avec
Abraham & ensuite avec les autres Pa-
triarches, Israël étoit alors en petit nom-
bre : *Viri in numero.* Moïse répète la
même chose dans plus d'un endroit ;
par exemple, lorsqu'il ordonne à ses
frères, Deuter. XXVI, 5. de recon-
noître devant l'Eternel en présentant
leurs prémices, que leurs pères étoient
venus de Syrie en Egypte avec peu de
personnes. Et Jacob ne dit-il pas lui-
même à ses enfans, après le meurtre des
Sichimites, Génès. XXXIV, 30. *Nos
pauci sumus ?* D'ailleurs la terre qui lui
étoit promise, & où ils vivoient comme
étrangers, étoit occupée par des Peu-
ples nombreux & puissans ; Nomb. r.
XIII, 32. Ces différens endroits prou-
vent, selon la pensée de Théodore, la
puissance de celui qui faisoit de telles
promesses. Nous ajoutons que c'est aussi
une preuve de la foi de ceux qui les

recevoient , & qui y mettoient toute leur confiance. » C'est par la foi , dit » S. Paul aux Hébr. XI , 12. qu'il est » sorti d'un seul homme , & qui étoit » déjà comme mort , une postérité aussi » nombreuse que les étoiles du ciel , » que le sable qui est sur le bord de la » mer , & qu'on ne peut compter. «

Verf. XIII. ERRANS DE NATION EN NATION.

Les Patriarches ayant toujours vécu en étrangers , ne se sont fixés en aucun lieu , & ont transporté leurs tentes , tantôt dans un endroit , & tantôt dans un autre. Le Seigneur ordonne à Abraham de quitter son pays , sa famille , & la maison de son père , pour aller dans une terre qu'il lui fera connoître , Génès. XII , 1. A peine y a-t-il demeuré quelque tems , qu'une famine l'oblige de passer en Egypte où il reste comme étranger. Id. ibid. 10. Il revient ensuite dans la terre de Chanaan , Id. XIII , 3. Isaac y séjourna sans avoir de demeure fixe. Ignore-t-on qu'il alla chez les Philistins , & qu'il y demeura aussi comme étranger , Id. XXVI , 3 ? Jacob héritier des promesses de ses pères se sauve en Mésopotamie

sur le Psaume 104. Vers. 14. 141
pour éviter la persécution de son frère
Esau, Id. XXVIII, 2. De là il retourne
dans le pays des Chananéens, Id.
XXXIII, 18. Puis il descend en E-
gypte, Id. XLVI, 26. il y meurt; mais
sa postérité, après avoir été affranchie
de la servitude qu'elle y éprouva, erre
pendant 40 ans dans le désert, Deu-
ter. VIII, 2. & parcourt différens pays
sans s'y fixer.

Ibid. DE ROYAUME EN ROYAUME.

Le Texte original porte seulement
DE ROYAUME CHEZ UN AUTRE PEUPLE,
Mais la répétition du terme *ghôïe* pa-
roit exiger la répétition des Substantifs
mâmelâkhâh & *ngâm* avec leurs Pré-
positions respectives.

Vers. XIV. IL NE PERMET POINT QUE PER-
SONNE
LEUR FÎT AUCUNE VIOLENCE, &c.

Le Très-haut protégea toujours d'une
manière particulière les saints Patriar-
ches à qui il avoit fait de si magni-
fiques promesses. Jamais il ne permit
qu'il leur arrivât aucun mal, soit de la
part des Chananéens, soit de la part des
Peuples des pays par où ils furent obli-
gés de passer. Il frappa même de très-

grandes plaies Pharaon & toute sa famille , parceque ce Prince avoit pris Sara femme d'Abraham , s'imaginant qu'elle étoit sa sœur , Génès. XII, 17 & 18. Abimélech Roi de Gérare est menacé d'être puni de mort , parcequ'il avoit aussi fait enlever cette épouse du Père des Croyans, Ibid. XX, 3. Isaac éprouva la même faveur, lorsqu'il se trouva dans un danger semblable dans le Royaume d'Abimélech. Ce Prince le pria de se retirer de ses Etats , parcequ'il le voyoit plus puissant que lui, Ibid. XXVI, 16. Jacob fut visiblement protégé du Tout-puissant , soit lorsque Laban son beau-père le poursuivit , Ibid. XXXI, 34 ; soit lorsqu'Esau marcha contre lui avec 400 hommes , Ibid. XXXII, 6 ; soit dans le danger qu'il courut , après que ses enfans eurent saccagé Sichem, Ibid. XXXIV. Au Vers. 5. du Chap. XXXV. du même Livre il est dit que l'Être suprême jetta la terreur dans toutes les villes des environs de Sichem, & que personne n'osa poursuivre dans leur retraite les descendans de Jacob.

Vers. XV. AUX DÉPOSITAIRES DE MES PAROLES.

sur le Psaume 104. Vers. 16. 143

En Hébreu לִנְבִיאִים *linebî-âi^e*, à mes Prophètes.

Abraham est expressément nommé Prophète dans le 7^e Vers. du XX^e Ch. de la Génèf. *Redde viro suo uxorem, quia Propheta est.* »Rendez donc maintenant cette femme à son mari, » parceque c'est un *Prophète.* « Isaac a aussi prophétisé en donnant sa bénédiction à Jacob, Ibid. XXVII, 28 & 29. Jacob a pareillement annoncé l'avenir, comme on le voit par les Prophéties qu'il fit quelque tems avant sa mort sur la destinée de ses enfans, Ib. XLIX, 3, &c. Les saints Patriarches étoient donc les dépositaires de la parole du souverain Maître.

Ils sont aussi appelés les Oints du Seigneur, ou des hommes qui lui étoient spécialement consacrés, soit à cause de l'étroite alliance qu'il avoit contractée avec eux, soit parcequ'ils lui avoient érigé des autels pour lui offrir des sacrifices en qualité de Prêtres. Voyez la pag. 337. de notre second Vol. & la pag. 481. de notre III^e.

Vers. XVI. AVANT D'APPELLER

LA FAMINE SUR LA TERRE.

Le Psalmiste parle dans cet endroit

de cette famine universelle qui dura sept ans , & que Joseph annonça à Pharaon, Génès. XLI & XLII.

Ibid. AVANT.

Ce terme exprime ici la Particule *ouâou*. Noldius dans sa Concordance , Art. 7. lui donne cette signification, Jug II. 21. Ezech. XLII. 14.

Ib. ET DE BRISER TOUS LES TUYAUX DES BLEDS.

Le Verbe Hébreu שָׁבַר *shâbâr* ne veut pas toujours dire *briser* ; mais quelquefois il signifie simplement , selon Leigh, *endommager une chose, en sorte qu'elle ne parvienne point à son état ordinaire* , parcequ'elle est en quelque façon blessée. *Non semper est ita frangere, ut partes dissiliant ; sed interdum lædere tantùm rem, ut non sit integra, & quasi vulnerare.* Ce qui nous fait présumer que la véritable signification de ce Verbe, dans ce Verset, pourroit être celle d'*avorter*.

Vers. XVII. IL ENVOYA DEVANT EUX UN
HOMME
REPLI D'INTELLIGENCE,

On ne connoît pas parfaitement les moyens que la divine Providence emploie pour exécuter ses desseins, & les effets

sur le Psaume 104. Vers. 18. 145
effets de la profonde sagesse qu'après leur exécution. Qui auroit pu croire, en voyant Joseph vendu par ses frères, acheté par Putiphar, jetté ensuite dans une noire prison, que tous ces événemens extraordinaires ne lui arrivoient que pour l'élever aux plus grandes dignités, & pour procurer à sa famille une ressource assurée dans le tems de la disette, qui devoit se faire sentir quelques années après? C'est ce que Joseph lui-même admire, lorsqu'après la mort de Jacob il dit à ses frères qui le conjuroient d'oublier les mauvais traitemens qu'ils lui avoient faits: » Ne crai-
» gnez point, parceque je suis soumis
» à Dieu. Votre intention étoit, à la
» vérité, de me faire du mal; mais le
» dessein de l'Eternel étoit de me faire
» du bien, pour exécuter ce que vous
» voyez aujourd'hui, afin de conserver
» la vie à un grand Peuple. Génès. L.
19 & 20.

*Vers. XVIII. SES PIEDS FURENT RESSERRÉS
DANS DES ENTRAVES,
SON CORPS FUT CHARGÉ DE CHÂÎNES.*

On lit dans le XXXIX^e Chap. de la Génès. que Putiphar trop crédule aux discours que sa femme lui tenoit contre

Joseph en fut extrêmement irrité, qu'il le fit mettre dans la prison où l'on gardoit ceux qui étoient arrêtés par ordre du Roi; mais que le Très-haut ne l'abandonna point, & qu'il lui fit trouver grace auprès du maître de la prison. » Nous ne lisons point, dit S. Augustin, qu'il ait été dans les fers; » mais il ne faut point douter que ce » fait ne soit véritable. Quelques cir- » constances de sa vie peuvent avoir » été omises dans l'Histoire sainte, qui » n'étoient point inconnues au Saint- » Esprit, qui nous les révèle dans les » Psaumes. «

On voit dans le 13^e Vers. du X^e Ch. de la Sagesse, que le juste Joseph ne fut point abandonné du Seigneur, lorsqu'il fut vendu; mais qu'il l'a préservé du péché, qu'il est descendu avec lui dans la fosse, c'est-à-dire, dans la prison; & qu'il ne l'a point quitté, tandis qu'il a été chargé de chaînes.

*Vers. XIX. JUSQU'AU TEMS OU SES PRÉ-
DICATIONS*

PÉNÉTRERENT (JUSQU'AU THRÔNE.)

C'est-à-dire, jusqu'à ce que la prédiction qu'il avoit faite au grand Echan-son du Roi fût accomplie, ou plû-

sur le Psaume 104. Vers. 19. 147
tôt fût venue à la connoissance de ce Prince ; car Joseph demeura encore deux ans en prison après le rétablissement de cet Officier dans sa Charge, quoiqu'il l'eût prié de se souvenir de lui, & de faire connoître son innocence à Pharaon, lorsque ce Prince lui auroit rendu ses bonnes graces. Mais au milieu de sa prospérité, le grand Echançon oublia Joseph qui lui avoit annoncé cette faveur, Génès. XL, 23. Ce ne fut que quand le Roi d'Egypte eut un songe qu'aucun Devin, ni Sage de ses Etats ne put expliquer, que le grand Echançon se rappella Joseph, & dit à Pharaon, en reconnoissant sa faute, ce qui lui étoit arrivé lorsqu'il étoit en prison avec le grand Pannetier, Génès. XLI, 14. Ce récit fit reconnoître Joseph pour vrai Prophète. Ce fut le commencement de sa liberté & de son élévation ; alors l'oracle de l'Eternel le fit paroître aussi pur que l'or éprouvé dans le creuset. Son innocence éclata, on le regarda comme un homme qui pénétoit dans l'avenir : aussi-tôt il fut tiré de prison par ordre du Roi ; il parut en sa présence pour lui donner l'explication de ce qu'il avoit vu pendant la nuit.

Vers. XXI. IL LUI DONNA L'AUTORITÉ SUR
SA MAISON.

Après que Joseph eut fait connoître à Pharaon la vision qu'il avoit eue pendant son sommeil, il lui conseilla de choisir un homme sage, habile & intelligent, & de lui confier le commandement sur toute l'Egypte. Il lui donna ensuite des avis salutaires pour une prudente administration pendant les sept années d'abondance, afin de se mettre en état de secourir son peuple pendant les sept années de stérilité qui devoient succéder aux premières. Ce conseil plut si fort au Roi & à toute sa Cour, que saisi d'étonnement il s'écria, *Génès. XLI, 38.* » Où pourrions-nous trouver un homme semblable à celui-ci, qui fût aussi rempli de l'Esprit de Dieu que lui? « Adressant ensuite la parole à Joseph, il lui dit : » Où pourrois-je trouver quelqu'un plus sage que vous, ou qui vous égalât? » Je vous établis donc sur ma maison: » tout le peuple sera docile à vos ordres; je n'aurai au dessus de vous que le thrône Royal . . . Je vous donne le commandement sur toute l'Egypte; « & pour marquer l'autorité ab-

sur le Psaume 104. Vers. 22. 149)
solue qu'il lui confioit, il ajoute : » Per-
» sonne ne remuera ni le pied, ni la
» main dans toute l'Egypte sans vos
» ordres. « C'est aussi ce que le Psal-
miste exprime dans le Verset suivant.

*Vers. XXII. ET QU'IL COMMUNIQUAT LA
SAGESSE
AUX ANCIENS DE SON CONSEIL.*

Le terme d'*Anciens* se prend pour les
Conseillers ou les Sénateurs de l'Egypte.
Pharaon voulut que par les conseils de
Joseph ils pourvussent aux besoins que
la famine prochaine devoit occasion-
ner.

*Vers. XXIV. DIEU Y MULTIPLIA EXTRÊ-
MEMENT SON PEUPLE.*

Comme c'étoit dans l'Egypte que
l'Eternel avoit résolu de se former un
peuple à qui il avoit promis la terre de
Chanaan, il le multiplia tellement, qu'au
lieu de 70. personnes dont il étoit com-
posé lorsqu'il entra dans la terre de
Cham, il se trouva au nombre de
600000. combattans lorsqu'il en sortit,
sans compter les enfans, les femmes &
les vieillards. Cette grande fécondité
que le Tout-puissant accordoit à la Na-
tion sainte, causa une jalousie extrême
aux Egyptiens. Leur affection pour les

descendans de Jacob se changea en haine ; ils commencèrent dès-lors à les opprimer par toutes sortes d'artifices. » Vous voyez , « dit un de leurs Rois qui méconnoissoit les services importants que Joseph avoit rendus à ses sujets , » vous voyez que le peuple des » enfans d'Israël est devenu très-nom- » breux , & qu'il est plus fort que nous. » Opprimons-le donc avec artifice, de » crainte qu'il ne se multiplie encore » davantage ; & que, si nous nous trou- » vons attaqués par nos ennemis, ils ne » se joignent à eux pour combattre » contre nous, pour sortir ensuite de ce » pays , Exod. I , 9 & 10. « On voit aussi dans ce Chapitre les moyens iniques que les Egyptiens prirent pour réussir dans ce premier dessein ; mais le Texte sacré ajoûte au Vers. 12. que plus on les opprimoit , plus ils se multiplioient. *Quantòque opprimebant eos, tantò magis multiplicabantur & crescebant.*

Vers. XXVI. IL ENVOYA SON SERVITEUR
MOYSE,
ET AARON DONT IL AVOIT FAIT
CHOIX.

Les enfans d'Israël pressés par les maux dont ils étoient accablés, pouf-

sur le Psaume 104. Vers. 27. 151
 soient leurs plaintes vers le Tout-puissant
 & lui adressoient leurs prières. Il se laissa
 fléchir par leurs larmes. » J'ai considéré,
 » dit-il à Moïse, Exod. III, 7, 10. l'af-
 » fliction de mon Peuple qui est en E-
 » gypte : J'ai entendu ses cris causés par
 » la dureté de ceux qui président aux tra-
 » vaux qu'on leur fait faire. Je vois
 » quelle est sa douleur, & de quelle ma-
 » nière il est opprimé. Mais je vais vous
 » envoyer vers Pharaon, afin que vous
 » fassiez sortir de l'Egypte les enfans
 » d'Israël qui forment mon peuple. «
 Moïse s'excuse sur son incapacité. L'E-
 tre suprême lui associe son frère Aaron
 qui s'énonçoit avec beaucoup plus de
 facilité, Ibid. Chap. IV.

Vers. XXVII. SUR LES EGYPTIENS.

L'Hébreu ne se sert ici que de l'Affixe ב *mêm*, précédé de la Préposition על *bêth*, *bâm* *in eis*, sur eux ; mais comme dans toutes les Langues, les Pronoms se mettent assez souvent pour les Noms Substantifs, nous avons cru devoir rétablir ce dernier dans notre Version Françoisé pour rendre le Texte plus intelligible.

Ibid. LES MARQUES DES EFFETS (DE SA COLERE.)

Mot à mot, *les paroles de ses signes.*

1°. Nous donnons au Pluriel אֲתוֹתַי - óthô-thâi^c la signification que lui assignent les meilleurs Dictionnaires. 2°. Comme le mot דִּבְרֵי dîberêi, *Verbum*, (parole,) n'a de sens déterminé que celui qui est relatif à ce qui précède & à ce qui suit, nous n'en avons point trouvé de plus convenable à cet endroit que celui que nous venons de présenter. Enfin un Substantif renfermant quelquefois un autre Substantif dans la Langue sainte, nous ajoutons le terme *colère*; parce que Dieu ne frappa les Egyptiens d'ulcères que quand les excès qu'ils commettoient contre son Peuple l'eurent irrité contr'eux: car nous sommes persuadés que ces marques des effets de la colère du souverain Arbitre de l'univers sont les ulcères enflammés, & les tumeurs qui se formèrent sur les hommes & sur les animaux, & qui sont la sixième plaie, Exod. IX, 10. Elles caufoient de si grandes douleurs, que les Magiciens ne purent se tenir devant Moïse.

Vers. XXVIII. IL ENVOYA DES TÉNÉBRES,
ET FIT REGNER UNE NUIT IMPÉNÉ-
TRABLE.

C'est ici la neuvième plaie dont le

sur le Psaume 104. Vers. 28. 153

Seigneur frappa les Egyptiens pendant trois jours. Ces ténèbres furent si épaisses, qu'elles étoient palpables, Exod. X, 22. aussi personne ne pouvoit-il sortir du lieu où il étoit, ni voir quoi que ce fût.

Ibid. AFIN QUE LES EGYPTIENS CESSASSENT D'ÊTRE REBELLES A SA PAROLE.

Les Interprètes sont fort partagés dans l'explication qu'ils donnent de ces deux stiques. Le Texte original porte וְלֹא מָרוּ אֶת דְּבָרַי בָּרֵיזִי ouéló- mârou-éth de-bâreiô. S. Aug. dit sur cet endroit, que presque tous les exemplaires portoient *exacerbaverunt sermones ejus*, & qu'à peine en a-t-il trouvé deux où l'on lût la Particule négative *non*. *Ubi autem addita est negativa Particula, vix duos codices potuimus reperire.* L'Auteur de la Version des Psaumes que l'on chante à l'Office, a traduit ce Texte de la manière suivante : *Non exacerbavit sermones suos.* » Ces paroles, dit Mr

» de Sacy, sont si obscures, qu'il sem-
» ble qu'on en devine plutôt le sens
» qu'on n'ose l'assurer. Les uns les rap-
» portent à Dieu même, en disant qu'il
» se tint ferme dans ses paroles, & ne
» se repentit point de ses promesses,
» nonobstant l'obstination des Egyp-

tiens : *Non immutavit, non irritos fecit sermones suos*, dit Générard.

Cependant le plus grand nombre des Commentateurs les a adaptées à Moÿse & à Aaron desquels il est parlé immédiatement auparavant, & disent que le Poëte sacré veut faire entendre que la dureté du Roi d'Egypte & de ses sujets ne rebuta point ces hommes choisis : mais il ne paroît point que ce soit là le sens de ce passage. Les prodiges que le souverain Maître avoit tant de fois opérés par le ministère de ces deux Envoyés, étoient une preuve certaine qu'ils n'étoient point rebelles à ses ordres, puisqu'ils exécutoient sans résistance ce qu'il leur commandoit. D'ailleurs la suite du discours fait connoître que le Psalmiste veut parler des Egyptiens. Toute la difficulté de cet endroit consiste dans les deux Particules *וְ* ou *lô-*. Rien cependant de plus naturel que de leur donner des significations analogues à ce que le Prophète veut faire entendre. Il suffisoit, pour y réussir, de rendre la Particule *ouâou* par *ut*, afin que, & *lô-* par *non*, qui est la signification la plus générale. Aussi-tôt le motif qui faisoit agir le Tout-puissant, se

sur le Psaume 104. Vers. 29. 155
découvre ; & l'on voit que c'étoit pour
obliger les Egyptiens à remettre son
Peuple en liberté, qu'il leur faisoit sen-
tir toute la force de son bras.

Afin que les Egyptiens cessassent
D'être rebelles à sa parole.

Vers. XXIX. IL AVOIT CHANGÉ LEURS
EAUX EN SANG,
ET AVOIT FAIT PÉRIR TOUS LEURS
POISSONS.

La mort des poissons est une preuve
sans réplique que les eaux d'Egypte fu-
rent réellement changées en sang. « Non
» seulement il changea la couleur des
» eaux, dit Théodore, mais même
» leur goût & leur qualité ; de sorte
» que tous les poissons périrent. «

Vers. XXXIV. D'INSECTES INNOMBRABLES.

Mot à mot, & *nullus numerus*. C'est
un tour de phrase Hébraïque que nous
rendons comme l'Auteur de la Version
Arabe, par *innumerabilis*.

Vers. XXXV. LES UNES AVOIENT RAVAGÉ,
LES AUTRES AVOIENT DÉVORÉ.

La Particule *ouâou* se traduit par le
Pronom *ille*, *illa*, *illud*. Voyez Nold.
Art. XXIII. Nous croyons que les
deux *ouâou* marquent dans ce Texte:

une opposition entre *locusta* & *bruchus* ; à peu près semblable à celle que l'Auteur que nous venons de citer , met entre ces deux lettres dans le Vers. 8. du XX^e Chap. du II. Liv. des Rois.

Vers. XXXVII. IL EMMENA ENSUITE LES
ENFANS D'ISRAEL
CHARGÉS D'ARGENT ET D'OR.

Après avoir fait le récit des plaies dont l'Eternel avoit accablé les Egyptiens pour les obliger à laisser aller son Peuple , le Psalmiste donne une idée des bienfaits dont il a comblé les descendans de Jacob , selon la promesse faite à Abraham , Génès. XV, 13 & 14.

» Apprenez ce qui doit arriver à votre
» postérité dans le tems à venir. Elle
» sera réduite en servitude, & opprimée
» pendant 400 ans. Ce tems écoulé,
» j'exercerai mes jugemens contre le
» Peuple auquel elle aura été assujettie.
» Elle sortira ensuite avec de grandes
» richesses. «

La même promesse est encore réitérée dans le III^e Chap. de l'Exode 21 & 22. En effet aussi-tôt que le Très-haut eut frappé de mort tous les premiers-nés d'Egypte , Pharaon fit venir Moyse & Aaron pour leur ordonner de

sur le Psaume 104. Vers. 37. 157
sortir promptement de ses Etats avec les
enfans d'Israël. Ce fut alors qu'ils de-
manderent aux descendans de Cham,
par ordre du Seigneur, des vases d'or
& d'argent; & la crainte dont ce der-
nier châtiment avoit pénétré ces per-
secuteurs, fit qu'ils donnèrent tout ce
que les Israélites leur demandèrent.
*Æternus dedit gratiam populo (Is-
raël) coram Ægyptiis, & postulata de-
derunt eis, Exod. XII, 36.* Ce Texte
ainsi rendu fait disparoître toutes les
difficultés que les Théologiens renou-
vellent sans cesse sur le prétendu em-
prunt que les Hébreux ont fait aux E-
gyptiens. Le souverain Arbitre de l'uni-
vers, par un effet de sa toute-puissance
dont il venoit de frapper les premiers-
nés d'Egypte, ordonne à son Peuple
d'emporter une partie des richesses de
ses cruels tyrans, pour le récompenser
des travaux pénibles dont ils l'avoient
accablé. C'est ce que nous apprend
l'Auteur du Livre de la Sagesse, X, 17.
lorsqu'il dit que le Seigneur rendit aux
justes la récompense de leurs travaux.
» Parce que les Egyptiens, dit Théo-
» doret, ne permettoient point aux Is-
» raélites de prendre ce qui leur ap-

» partenoit , ils prirent , outre leurs
 » propres biens , les richesses des E-
 » gyptiens & enlevèrent leur or & leur
 » argent, comme une récompense de la
 » dure servitude où on les avoit réduits.
 » En leur faisant ce commandement ,
 » Dieu ne commit point d'injustice, il
 » châtia seulement les auteurs de l'in-
 » justice , & consola ceux qui l'avoient
 » soufferte. «

Ibid. SANS QUE DANS LEURS TRIBUS
 IL SE TROUVAT UN SEUL INFIRME.

C'est une circonstance dont Moÿse ne parle point , mais que le Psalmiste rapporte dans ce passage , comme une preuve du pouvoir suprême du souverain Maître , & de la distinction singulière qu'il mit entre les Egyptiens & son Peuple , en ne permettant point que dans une si grande multitude des enfans d'Israël il s'en soit trouvé un seul , que l'âge , la maladie , la foiblesse ou le sexe ait empêché de participer au bienfait de la délivrance.

Verf. XXXVIII. TANT ÉTOIT GRANDE LA
 FRAYEUR
 QUE LUI INSPIROIT ISRAEL.

On lit dans le *Verf. 6.* du *XI^e Chap.* de l'Exode , que la mort des premiers-

sur le Psaume 104. Vers. 39. 159
nés fit jeter un si grand cri dans toute
l'Egypte, qu'il ne s'y en étoit point en-
tendu, & qu'il ne devoit jamais s'y en en-
tendre de semblable, & que les Egyp-
tiens pressèrent les Israélites de sortir au
plûtôt de leur pays; tant la crainte qu'ils
avoient de mourir tous les avoit saisis.
Omnes moriemur, Exod. XII, 33.

Vers. XXXIX. IL ÉTENDIT UNE NUÉE, &c.

L'Eternel marchoit devant les Hé-
breux, paroissant durant le jour dans une
colonne de nuée, & pendant la nuit
dans une colonne de feu pour les éclai-
rer: ainsi il leur servit de guide le jour
& la nuit, Exod. XIII, 21.

*Vers. XL. A SA DEMANDE IL FIT VENIR
DES CAILLES, &c.*

Par la suite du discours on peut pré-
sumer que le Psalmiste parle dans ce
Texte de la première nourriture de cette
espèce, que le Tout-puissant accorda
aux Israélites, lorsqu'ils étoient cam-
pés à Sin, Exod. XVI, 13.

Nous croyons qu'il y a dans ce Ver-
set une Réticence des deux Subjectifs
ou Nominatifs des deux Verbes.

*Petiit Israël,
Et adduxit Deus coturnicem.*

Le Substantif לֶחֶם lé^hkhém^e, quoiqu'il soit sans Préposition, est le circonstantiel du Futur יִשְׁבִיעֶם iáçebîⁿghém^e. Le Syrien, le Chaldéen & l'Auteur de la Vulgate dans la partie des Psaumes l'ont rendu par l'Ablatif.

Verf. XLI. IL OUVRIT LE SEIN DE LA PIERRE,
AUSI-TÔT IL EN COULA DES EAUX,
QUI FORMANT UN FLEUVE,
SE RÉPANDIRENT DANS CES LIEUX
ARIDES.

Ces termes מֵיִם הֵלְכוּ נָחַר mâiim^e hâlekhoû nâhâr^e, renferment un Hébraïsme fort élégant dans le Grec & dans le Latin, *aqua decurrerunt flumen*. Quand on ne le remarque point, on est obligé de supposer des Enallages de Nombres, qui ne sont nullement nécessaires.

Verf. XLII. PARCEQU'IL SE SOUVINT
DE LA PAROLE SACRÉE,
DONNÉE A ABRAHAM SON SERVITEUR.

Quand Moÿse & ensuite les Prophètes parlent des bienfaits dont le Très-haut combla son Peuple, soit dans l'Égypte, soit dans le désert, soit dans la Terre promise, ils font toujours remarquer que c'a été pour accomplir les promesses & l'alliance faite avec Abraham. Cette parole ou cette alliance est ap-

Sur le Psaume 104. Vers. 44. 161
 pellée sainte dans ce Vers. du Ps. CIV.
 tant parce que son Auteur est la sainteté
 par essence, que parce que le sujet pour
 lequel il l'a donnée étoit saint ; le fon-
 dement de l'alliance que le Seigneur
 contracta avec Abraham étant, selon
 qu'il le déclare lui-même, afin qu'il
 fût son Dieu, & le Dieu de toute sa race.
Ut sim Deus tuus, & seminis tui post
te, Génès. XVII, 7.

Vers. XLIV. DES PEUPLES.

Il y a une finesse dans le terme *עַמִּים*
 le-úmmîm^e, qu'il est difficile d'expri-
 mer. Il signifie des *peuples* sortis de la
 même origine, *propriè ex eâdem gente*
prognatus. Les Ecrivains sacrés s'en ser-
 vent pour désigner les Tribus d'Israël.
 Il est aussi appliqué aux habitans du
 pays dont Dieu mit les Israélites en
 possession ; parcequ'ils tiroient tous leur
 origine de Chanaan, comme le peuple
 de Dieu la tiroit de Jacob.

Vers. XLV. A CONDITION D'OBSERVER SES
DÉCRETS,
ET D'ÊTRE FIDÈLES A SES LOIX.

Nous croyons que le terme *בְּעֵבוֹר*
 báⁿghàboûr^e, est le développement de
 l'énigme de ce Psaume. L'Auteur inf-

piré, après avoir fait le récit de toutes les merveilles que Dieu a opérées pour mettre son Peuple en possession de la Terre promise, leur fait remarquer que c'étoit à condition qu'ils observeroient ses loix : d'où il leur donne à conclure que ce sont leurs prévarications qui ont attiré sur eux tous les malheurs dont Dieu les a châtiés. Mais voyons comment Mr De Sacy développe ce dernier Verset. » Telle est la fin, dit-il, » pour laquelle Dieu délivra Israël, & » le fit sortir d'Egypte, & lui donna » dans la suite les *pays* des Chana- » néens & de plusieurs autres nations, » en le *mettant en possession* du fruit » des *travaux* de tous les *peuples*; une » fin digne véritablement du Peuple de » Dieu, pour lequel il avoit fait tant » de prodiges. Ce n'étoit pas seulement » pour le combler d'une *joie* tempo- » relle & passagère, telle que fut celle » qu'il ressentit en se voyant délivré de » la servitude des Egyptiens; car ce » n'étoit là que le partage des Juifs » grossiers & charnels, qui envisa- » geoient seulement le bonheur de la » vie présente. Mais la vraie postérité » d'Abraham, & les dignes héritiers

sur le Psaume 104. Vers. 45. 163

» de sa foi, ceux qui étoient propre-
» ment, dit S. Augustin, les *serviteurs*
» du Seigneur comme lui, & les en-
» fans *choisis* de la promesse, ne re-
» gardoient cette liberté que le Sei-
» gneur leur procuroit, que comme un
» moyen avantageux pour se consacrer
» entièrement à son service, fans en
» être détournés par la violence de
» leurs ennemis. Ils se propofoient alors
» de lui témoigner leur reconnoissance,
» non en abusant de leur liberté, comme
» dit saint Paul, pour s'abandonner à
» une vie relâchée, non en l'oubliant
» dans la *possession* de tous les grands
» biens dont il dépouilla les nations en
» leur faveur, mais en s'attachant avec
» plus de paix d'esprit, & une plus
» grande fidélité à observer ses ordon-
» nances également *justes & justifián-*
» *tes*, & à *rechercher* dans sa loi ce
» qui pouvoit les *purifier* de plus en
» plus, & les rendre *dignes* d'acque-
» rir le souverain bien, en comparai-
» son duquel tous les autres biens ne
» sont qu'un néant. C'est aussi ce que
S. Augustin développe très bien sur ce
Texte.

PSAUME CV. Hébr. CVI.

*Confitemini Domino . . . quis lo-
quetur , &c.*

A R G U M E N T .

Dans le Psaume précédent le Prophète a invité les Israélites captifs à Babylone à rendre leurs actions de graces au Seigneur en considération des bienfaits dont il a comblé leurs pères jusqu'à leur entrée dans la terre promise ; il nous les représente dans celui-ci gémissans dans un dur esclavage, & prians

1. **L**audate Ens entium :
Gratias agite Æterno,
Quoniam optimus est ;
Quoniam immensa est misericordia ejus.
2. Quis recensere possit
Effectus potentiae Æternæ
Quis annuntiabit
Omnem laudem ejus ?
3. Beatissimi æquum servantes ,
Colendo justitiam omni tempore.
4. Recordare meî , Æterne ,
Juxta beneplacitum
Erga populum tuum :
Consolare me per libertatem tuam ;
5. Ut fruam bono
Electorum tuorum ;
Ut delecter

l'Eternel de les en délivrer, nonobstant toute l'ingratitude dont ils sont coupables envers sa bonté ; & pour l'engager plus efficacement à les exaucer, il rapporte encore les faveurs que Dieu leur a accordées, & le prie de les faire revivre. Les captifs font eux-mêmes le parallèle de leurs prévarications avec celles que commirent leurs pères dans le désert. Ils lui rapellent qu'il leur a pardonné toutes les fois qu'ils sont retournés à lui de tout leur cœur. Dans la ferme espérance d'obtenir la même grace, ils font l'aveu sincère de leurs fautes, & le conjurent de ne pas permettre qu'ils soient plus long-tems dispersés parmi les nations, mais de les rassembler dans leur patrie, où ils lui rendront leurs actions de graces de ce bienfait si désiré.

1. **L**ouez l'Etre des êtres :
Rendez graces à l'Eternel,
De ce qu'il est plein de bonté :
De ce que sa miséricorde est sans bornes.
2. Qui pourra raconter les effets
De la puissance de l'Eternel ?
Qui pourra publier
Toutes les louanges qui lui sont dues ?
3. Heureux mille & mille fois
Ceux qui gardent l'équité
Et qui pratiquent en tout tems la justice.
4. Eternel, rappelez-vous en ma faveur
Les bontés dont vous avez comblé votre
Peuple :
Consolez-moi,
Soyez mon Libérateur ;
5. Afin que je jouisse des biens
Promis à vos élus,
Que je participe à l'allégresse

166 *Versions Latine & Française*

- Lætitia gentis tuæ,
In laudes prorumpam
Cum hæreditate tuâ.
6. Peccavimus,
Sicut patres nostri:
Iniqua egimus:
Perpetravimus impia.
7. Patres nostros in Ægypto
Non erudierunt mirabilia tua:
Memores non fuerunt
Innumerarum misericordiarum tuarum.
8. Sed rebelles fuerunt
Juxta mare,
Ingressuri mare Rubrum.
9. Attamen liberavit eos
Propter nomen suum,
Ad manifestandam potentiam suam.
10. Tunc comminatus est mari Rubro,
Et exsiccatum est:
Et incedere fecit eos per abyffos
Velut per aridam planitiem.
11. Sic liberavit eos
De manu odio habentis:
Sic redemit eos
De potentiâ inimici.
12. Dùm oppressores eorum
Cooperuerunt aquæ;
Ne ullus quidem ex eis
Superstes extitit.
13. Tunc promissis ejus
Fidem habuerunt,
Et cecinerunt laudes ejus.
14. Citi obliti sunt
Operum ejus:
Non perseveranter expectârunt

du Psaume 105. Hébr. 106. 167

De la nation qui vous est chère,
Et que je me répande en louanges
De concert avec votre héritage.

6. Nous avons imité
Les crimes de nos pères :
Nous avons commis l'injustice ;
Nous nous sommes livrés à l'impiété.
7. Les merveilles que vous fîtes en E-
gypte,
N'instruisirent point nos pères :
Ils ne se ressouvinrent point
De vos miséricordes innombrables.
8. Mais ils se révoltèrent
Sur les bords de la mer,
Prêts à entrer dans le sein de la mer
Rouge.
9. Dieu cependant les délivra
Pour la gloire de son nom ;
Pour manifester sa puissance.
10. A sa voix menaçante,
La mer Rouge se dessécha :
Et il leur en fit traverser les abysses
Comme une plaine aride.
11. Ce fut ainsi qu'il les délivra des mains
Du Prince qui les haïssoit :
Ce fut ainsi qu'il les arracha
Au pouvoir de l'ennemi.
12. Tandis que leurs oppresseurs
Furent submergés par les eaux
Sans qu'aucun d'eux pût échapper.
13. A la vue de ce prodige
Ils ajoutèrent foi à ses promesses,
Et chantèrent un Cantique à sa louange.
14. Ils eurent bientôt oublié
Ses œuvres éclatantes :
Ils n'attendirent point
Avec persévérance

168 *Versions Latine & Française*

Consilium ejus.

15. Sed effrenâ cupidine ardentés ,
Concupierunt in deserto ;
Et tentaverunt Omnipotentem
In solitudine.

16. Tamen concessit illis
Petitionem eorum :
Nec mora ; misit
Quo explerent appetitum suum.

17. Deinde inter castrametandum
Invidiâ commoti sunt in Moysen ,
Et in Aaronem sanctum Æterni.

18. Aperta est terra ,
Et absorpsit Dathan :
Et contexit
Factionem Abyronis.

19. Dùm accensus est ignis
In turbam eorum ,
Flammâ combussit impios.

20. Fecerant vitulum propè Horeb ;
Et fusile opus
Prostrati adoraverant.

21. Sic immutaverant gloriam suam
In effigiem bovis
Comedentis fœnum.

22. Obliti erant Omnipotentis
Liberatoris sui ,
Qui modò fecerat
Grandia in Ægypto ,
Mirabilia in terrâ Cham ,
Terribilia super mari Rubro.

L'exécution

du Psaume 105. Hébr. 106. 169

L'exécution de ses desseins.

15. Mais pendant leur séjour dans le désert
Ils se livrèrent avec fureur
A leurs desirs déréglés :
Au milieu de ces affreuses solitudes
Ils tentèrent le Tout puissant.
16. Cependant il leur accorda
Ce qu'ils lui demandoient ;
Et il leur envoya sur le champ
De quoi satisfaire leur intempérance.
17. Ensuite dans un de leurs campemens
Leur jalousie éclata contre Moïse,
Et contre Aarôn
Que l'Eternel s'étoit consacré.
18. La terre s'entrouvrit,
Et engloutit Dathan :
Elle ensevelit dans son sein
La faction d'Abyron.
19. Tandis qu'un feu vengeur s'alluma
Contre une autre troupe de ces séditieux,
Les impies furent consumés par les flammes.
20. Ils s'étoient fabriqué un veau d'or
Au pied du mont Horeb,
Et s'étoient prosternés pour adorer
Un ouvrage de fonte.
21. C'est ainsi qu'ils avoient changé
Le Dieu qui faisoit leur gloire,
Pour la figure d'un bœuf
Dont l'herbe fait la nourriture.
22. Ils avoient oublié
Le Tout-puissant leur Libérateur,
Qui venoit d'opérer
De grands événemens en Egypte,
Des merveilles dans la terre de Cham,
Des prodiges effrayants sur la mer Rouge.

270 *Versions Latine & Françoise*

23. Tunc minatus erat se disperditurum
eos,
Nisi electus ejus Moyſes
Stetiſſet coram vultibus ejus,
Ad iram ejus infringendam,
Ad avertendum furorem ejus,
Ne excinderet eos.
24. Nihilominus nihili fecerant
Terram deſiderabilem:
Promiſſis ejus non habuerant fidem.
25. Sed murmuraverant
In tentoriis ſuis,
Nec obtemperaverant
Voci Æterni.
26. Quapropter levavit
Manum ſuam in eos,
Ad inferendam eis necem in deſerto.
27. Ad proſternendos poſteros eorum
Sub gentibus,
Ad diſpergendos illos in terras.
28. Nihilominus initiati ſunt
Cultui idoli Phenghor:
Et comederunt victimas
Mortuis immolatas.
29. Iracundiâ dignos ſe fecerunt
Sceleribus ſuis;
Et erupit in eos plaga.
30. Tunc aſtitit Phinees,
Et celerem vindictam exercuit;
Subitò cohibita eſt plaga.
31. Et reputatum eſt ei ad juſtitiam
In generationem & generationem,
Uſque in ſempiternum.
32. Jam efferbuerant
Ad aquas contradictionis;

du Psaume 105. Hébr. 106. 171

23. Il avoit dès-lors menacé de les détruire,
Si Moyse son élu
Ne se fût présenté
Pour appaiser sa colère,
Pour détourner les effets de sa fureur,
Et pour prévenir leur perte.
24. Cependant ils n'avoient eu que du mé-
pris
Pour cette terre si digne de leurs désirs :
Ils n'avoient point ajoûté foi à ses pro-
messes.
25. Au contraire dans leurs tentes
Ils s'étoient abandonnés aux murmures ;
Et n'avoient point obéi
A la voix de l'Eternel.
26. Il jura pour-lors à ces ingrats
Qu'il les feroit périr dans le désert.
27. Qu'il feroit tomber leurs descendans
Sous le pouvoir des nations :
Qu'il les disperferoit dans différens pays.
28. Néanmoins ils s'associèrent
Au culte de l'idole de Phégor :
Ils mangèrent des victimes
Immolées aux morts.
29. Ils devinrent des objets d'indignation
Par leurs œuvres impies :
Pour les en punir,
Une plaie mortelle fondit sur eux.
30. Alors Phinéès se présenta ;
Il en tira une prompte vengeance :
Aussi-tôt la plaie cessa.
31. Cette action lui fut imputée à justice
D'âge en âge , à perpétuité.
32. Ils avoient déjà fait éclater leur fureur
Aux eaux de contradiction ;

172 *Versions Latine & Françoise*

- Et malum evenit Moyſi culpâ eorum.
33. Quia exacerbaverant mentem ejus,
Et in labiis ſuis
Diffidentiam manifeſtaverat.
34. Non diſperdiderunt populos,
Quos præceperat Æternus eis.
35. Sed commiſcuerunt ſe cum gentibus,
Et didicerunt cultus eorum.
36. Et ſervierunt idolis eorum,
Quæ fuerunt eis in laqueum.
37. Quin & immolaverunt filios ſuos
Et filias ſuas dæmoniis.
38. Sic effuderunt ſanguinem innocentem,
Sanguinem filiorum ſuorum,
Et filiarum ſuarum,
Quos crudeliter mactârunt
Idolis Chanaan;
Et ſanguineis rivis
Contaminata eſt terra.
39. Pollutique ſunt
Per cultus impios eorum:
Et fornicati ſunt
Per ritus ſacrilegos eorum.
40. Tunc exarſit ira Æterni
Adverſus populum ſuum:
Et abominatus eſt hæreditatem ſuam.
41. Tradiditque eos in manus gentium,
Et dominati ſunt illis oſores eorum.
42. Et oppreſſerunt eos inimici eorum,
Subactis illis ſub poteſtate ſuâ.
43. Vicibus multis eripuit eos;
Ipi autem indurati,
In mente rebelli perfeveraverunt:
Tandem peſſumdati ſunt,
Ob iniquitatem ſuam.
44. Attamen intuebitur

du Psaume 105. Hébr. 106. 173

Et Moÿse porta la peine de leur faute.

33. Parce qu'ayant aigri son esprit,
Il avoit fait paroître
De la défiance dans ses paroles.
34. Ils ne détruisirent point les peuples
Que l'Eternel
Leur avoit prescrit d'exterminer.
35. Mais ils se mêlèrent avec les nations,
Ils apprirent leurs cultes impies.
36. Ils servirent leurs idoles,
Et elles furent la cause de leur chute.
37. Ils immolèrent même aux démons
Leurs fils & leurs filles.
38. Ils versèrent ainsi un sang innocent,
Le sang de leurs fils & de leurs filles,
Qu'ils immolèrent sans pitié
Aux idoles de Chanaan;
Et la terre (d'Israël) fut profanée
Par des ruisseaux de sang.

39. Ils se souillèrent
En imitant leurs cultes impies :
Ils se prostituèrent
A leurs rits sacrilèges.
40. Alors la fureur de l'Eternel
S'alluma contre son Peuple,
Et il eut son héritage en horreur.
41. Il le livra au pouvoir des nations ;
Et ceux qui le haïssoient,
Devinrent ses maîtres.
42. Ses ennemis l'opprimèrent,
Après l'avoir soumis à leur puissance.
43. Plusieurs fois il le tira de l'esclavage ;
Mais ces hommes endurcis
Persévérèrent dans l'esprit de révolte :
Leur iniquité les a enfin plongés
Dans les derniers malheurs.
44. Cependant il jettera les yeux.

174

Remarques

In angustiam quâ premuntur,
Audiendo cantus tristes eorum.

45. Et recordabitur, in gratiam eorum,
Fœderis sui;
Placabilisque fiet,
Pro immensâ misericordiâ suâ.
46. Et dabit eos in miserationes
Coram omnibus
Captivos detinentibus eos.

47. Libertatem nobis præsta,
Æterne, Deus noster;
Et congrega nos ex gentibus,
Ut gratiarum actionibus celebremus
Potentiam tuam formidandam,
Ut unicè gloriemur
In laude tuâ.

48. Perpetuis laudibus
Cumuletur Æternus Deus Israël,
A seculo & in seculum;
Et respondeat omnis populus:
Amen.
Laudate Ens entium.

R E M A R Q U E S.

Vers. II. QUI POURRA.

Ce Verbe est ici employé pour rendre la force de la III^e Conjugaison; c'est la Version Arabe qui nous l'a fourni.

Ibid. LES EFFETS DE LA PUISSANCE DE L'ÉTERNEL.

C'est-à-dire, tous les différens pro-

Sur le Psaume 105. Vers. 4. 175

Sur la détresse qui les accable,
En écoutant les tristes accens de leurs
voix.

45. Il se souviendra, en leur faveur,
De l'alliance qu'il a contractée :
Sa clémence sans bornes
Ne lui permettra pas d'être inflexible.
46. Il fera éclater sur eux
Ses miséricordes infinies,
A la vuë de tous ceux
Qui les retiennent captifs.
47. Rendez-nous la liberté,
Eternel, Dieu que nous adorons :
Rassemblez-nous d'entre les nations,
Afin que nous célébrions
Par nos actions de graces
Votre puissance redoutable,
Et que nous mettions tout notre bonheur
A chanter vos louanges.
48. Que l'Eternel, le Dieu d'Israël
Soit sans cesse comblé de louanges :
Dans les siècles & à jamais :
Et que tout le peuple réponde,
Ainsi soit-il.
Louez l'Etre des êtres.

diges qu'il a opérés en faveur de son
Peuple depuis l'alliance contractée avec
Abraham. Ces merveilles sont si mul-
tipliées, que personne ne peut en faire
le dénombrement, ni publier digne-
ment les louanges que méritent tant
de bienfaits.

Vers. IV. ETERNEL, RAPPELLEZ-VOUS EN
MA FAVEUR.

Ce sont les captifs qui font cette prière, selon Mr De Sacy.

Verf. VI. NOUS AVONS IMITÉ
LES CRIMES DE NOS PERES.

» Le Prophète, continue l'Auteur que
» nous venons de citer, favoit que le
» vrai moyen d'obtenir de Dieu cette
» visite salutaire que les captifs lui de-
» mandoient, étoit de s'humilier profon-
» dément en sa présence. C'est pour-
» quoi il met dans leur bouche ces pa-
» roles dont le sentiment devoit être
» encore plus vivement imprimé au
» fond de leur cœur : *Nous avons pé-*
» *ché avec nos pères . . .* parceque nous
» avons pris part nous mêmes à leur
» *injustice*, nous étant aussi rendus cou-
» pables d'*iniquité*, c'est-à-dire, de
» l'Idolâtrie. « Les captifs font le même
aveu au Verf. 5. du Ch. IX. de Daniel.

Verf. VIII. MAIS ILS SE RÉVOLTERENT
SUR LES BORDS DE LA MER.

L'Auteur inspiré, après avoir dit en général que les Israélites captifs avoient commis les mêmes crimes que leurs pères, entre dans le détail des révoltes, des murmures, & des impiétés auxquelles ces derniers s'étoient abandon-

sur le Psaume 105. Vers. 8. 177

nés dès leur sortie d'Egypte. Il leur reproche que , malgré tant de merveilles & de prodiges opérés par l'Être suprême pour les tirer de l'esclavage, ils n'avoient point compris tous les bienfaits que sa miséricorde avoit fait éclater en leur faveur ; qu'ils étoient devenus ingrats en oubliant les effets de sa puissance , dès qu'ils avoient cru appercevoir quelque danger. Cette première révolte dont parle ici le Psalmiste, est décrite dans les Vers. 11 & 12. du XIV. Ch. de l'Exode. Ils allèrent jusqu'à vouloir lapider Moïse, dit Joseph, Liv. VI. des Antiq. Jud.

Ibid. PRÊTS A ENTRER DANS LE SEIN DE LA MER ROUGE.

Aucune Version n'a rendu clairement la différente idée que présente le Psalmiste par les mots *עָלַי* *ghál-îâm*, & *בִּי* *beiâm*. Nous l'exprimons par le simple changement de la Préposition en Verbe. En admettant cette Enallage, la seconde Préposition renchérit sur la première. L'Ecrivain sacré leur reproche qu'après avoir été témoins des merveilles que le souverain Maître avoit fait briller en leur faveur, ils les oublièrent si promptement qu'ils se révoltè-

H v.

rent sur les bords de la mer Rouge ; dans le tems que le Tout-puissant étoit sur le point de leur ouvrir un passage au travers de ses flots.

Vers. IX. DIEU CEPENDANT LES DÉLIVRA
POUR LA GLOIRE DE SON NOM.

Le Seigneur déclare à Moyse, Exod. XIV, 17. qu'il tirera sa gloire de la défaite de Pharaon & de toute son armée, & qu'alors les Egyptiens reconnoîtront qu'il est le Tout-puissant. Isaïe parlant de cette délivrance, LXIII, 12 & 14. dit que le Très-haut les délivra pour se faire un nom éternel ; qu'il les conduisit au travers des abyssmes comme on mène un cheval dans le désert sans qu'il fasse un faux pas ; qu'il se rendit leur guide pour signaler à jamais sa gloire, & sa puissance. Les Versets suivans sont rapportés dans le X. Chap. de l'Exode cité plus haut.

Vers. XIII. A LA VUE DE CE PRODIGE
ILS AJOUTERENT FOI A SES PROMESSES,
ILS CHANTERENT UN CANTIQUE A SA LOUANGE.

L'Auteur du Livre de la Sagesse ; Chap. X. après avoir rapporté le passage miraculeux de la mer Rouge , & la

sur le Psaume 105. Vers. 14. 179
submersion des Egyptiens, dit en parlant des enfans d'Israël, qu'ils ont célébré par leur Cantique la puissance redoutable du Seigneur, & qu'ils ont tous loué de concert sa main victorieuse, que la Sagesse à ouvert la bouche des muets, & qu'elle a rendu éloquente la langue des petits enfans; c'est-à-dire, selon Dom Calmet, » que les Israëli-
» tes auparavant timides, osant à peine
» ouvrir la bouche, accablés de tra-
» vaux & de tristesse, grossiers d'ail-
» leurs & sans éloquence, commen-
» cèrent alors à parler, & à chanter
» vos louanges, ô mon Dieu. «

*Vers. XIV. ILS EURENT BIENTÔT OUBLIÉ
SES OEUVRES ÉCLATANTES.*

Ces louanges dictées par la reconnaissance ne furent point de longue durée; puisqu'après trois jours de marche dans le désert de Sin, ne trouvant que des eaux amères, les enfans d'Israël retombèrent dans de nouveaux murmures, en demandant à Moïse: *Que boirons-nous?* Exod. XV, 23 & 24. Le Très-haut néanmoins exauça les prières que son Prophète lui adressa en leur faveur. Il lui ordonna de jeter dans ces

eaux un morceau de bois, qui leur fit perdre leur amertume. Le Conducteur de la Nation sainte ajoute que le Seigneur commença dans cet endroit à lui donner des préceptes ; mais il paroît qu'Israël ne fut point docile à la voix du Tout-puissant, puisque le Psalmiste assure, qu'ils

N'attendirent point avec persévérance
L'exécution de ses desseins.

Vers. XV. ILS SE LIVRERENT AVEC FUREUR
A LEUR DÉSIRS DÉRÉGLÉS.

Ce Verset & le suivant nous retracent ce qui est arrivé dans le désert de Sin, Exod. XVI, ou plutôt dans celui de Pharan, Nomb. XI. lorsque dégoûtés de la Manne, les Israélites demandèrent qui leur donneroit de la chair à manger. Pour satisfaire leur gourmandise, le souverain Maître fit tomber une multitude de cailles dans leur camp.

Il est difficile de faire sentir toute la force de ce passage. Le Substantif תַּחַת־וֹאֵהֶם thâà-ouâh, est par lui-même très-énergique, & nous le rendons ordinairement par *cupido*. Il est de plus joint au Futur תַּחַת־וֹאֵהֶם יִתְּחַאֵהֶם iitheâ-ouôû qui est dans la

Sur le Psaume 105. Vers. 16. 181
Conjugaison Hitphael, dont nous exprimons la force par *effranâ cupidine ardentes.*

Vers. XVI. LEUR INTEMPÉRANCE.

Le mot רָזוֹן *râzôn* a plusieurs significations. Le Syr. l'Arab. le Grec & la Vulg. le traduisent par *saturitatem.* Nous avons prouvé à la pag. 79. de notre I. Vol. que le Substantif *nêphêsh* ne signifioit pas simplement l'*ame*, mais encore qu'il désignoit quelquefois les affections de cet être spirituel. L'Hébreu porte à la Lettre

*Et misit saturitatem
In animam eorum.*

Nous avons rendu la Conjonction *ouâou* par *nec mora*, parcequ'elle est construite avec le Verbe יִשְׁלַח *ieshâl-lâkh*, qui est au Phiel. Voyez d'ailleurs la Version de S. Jérôme sur le Vers. 8. du IX^e Chap. du Lévit. Tout le tour de cette phrase est en construction Hébraïque, qui n'est pas susceptible d'être rendue mot à mot dans les autres Langues; c'est pourquoi nous avons tourné le Substantif *râzôn* par le Verbe *explere.*

Verf. XVII. LEUR JALOUSIE ÉCLATA CONTRE MOYSE.

Tout le corps des Israélites ne tomba point dans cet excès d'ingratitude envers Moïse, mais seulement quelques-uns de ses principaux membres, comme on le voit dans le XVI^e Chap. des Nombres. On fait quel a été le châtement de ces séditeux; mais quelque éclatant qu'il fut, loin de contenir la multitude, il occasionna des murmures & une nouvelle révolte contre Moïse. Ils l'accusèrent d'avoir été cause de la mort des enfans du Peuple de Dieu. Quatorze mille sept cent périrent dans cette circonstance. Dathan & ses complices furent engloutis dans la terre. Koré & ceux qui osèrent offrir de l'encens avec lui, furent consumés par les flammes. C'est pourquoi nous avons ajouté ces mots *contre une autre troupe*, qui sont suffisamment indiqués par la différence des châtimens.

Verf. XX. ILS S'ÉTOIENT FABRIQUÉ UN VEAU D'OR
APRÈS DU MONT HOREB.

La montagne d'Horeb fait partie de la montagne de Sinai. Elle est située

Sur le Psaume 105. Vers. 21. 183
 dans le désert de Madian entre Raphi-
 dim & les Sépulchres de concupiscence.
 On l'appelle aussi montagne de Dieu ;
 1°. parce que Moÿse y vit le Seigneur
 dans un buisson ardent , lorsqu'ayant
 mené paître au fond du désert les trou-
 peaux de Jéthro son beau-père, il s'ap-
 procha de cette montagne , Exod. III,
 1, 2, &c. 2°. Parce que d'une roche
 de cette montagne, Dieu fit sortir de
 l'eau pour désalterer son Peuple, Ibid.
 XVII, 6. 3°. Parce que Dieu y fit al-
 liance avec la Nation sainte, Deut. V, 2.
 4°. Parce que Moÿse y éleva le Taber-
 nacle , & y mit l'Arche du Seigneur ,
 III. Liv. des Rois VIII, 9.

*Vers. XXI. C'EST AINSI QU'ILS AVOIENT
 CHANGÉ
 LE DIEU QUI FAISOIT LEUR GLOIRE.*

C'est à ce passage que l'Apôtre pa-
 roît faire allusion dans le 23. Vers. du
 Chap. I. de son Epître aux Romains.

*Vers. XXVI. IL JURA POUR LORS A CES
 INGRATS.*

Nous rendons ainsi la phrase Hé-
 braïque *וַיִּשָּׁבַע יְהוָה בְּיָדוֹ לְהָמָה* ouâiicâ- iâdô lâ-
 hême. *Et levavit manum suam contra*
eos. » Et il leva sa main contr'eux. «

Abraham revenant de vaincre les Rois Chananéens , & de leur enlever les dépouilles & le butin qu'ils avoient fait sur la ville de Sodome , le Roi de cette ville vint à sa rencontre , & lui dit , Génès. XIV , 21 & 22. » Rendez-moi » seulement les captifs , & gardez le » reste pour vous. J'en lève la main » vers le Dieu du ciel & de la terre, ré- » pondit Abraham, *levo manum meam » ad Dominum* , si j'accepte un brin » de fil de vous. Je ne veux point que » vous disiez : J'ai enrichi Abraham.

On peut encore voir le Vers. 40. du Chap. XXXII. du Deuter.

Vers. XXVIII. ILS S'ASSOCIÈRENT ENSUITE
AU CULTE DE L'IDOLE DE PHÉGOR.

C'est - à - dire , au culte de l'idole qu'on adoroit sur la montagne de Phégor , Nomb. XXIII , 29. Voyez le Chaldéen. Cette montagne étoit dans le pays des Moabites , selon Selden de *Diis Syris. Cap. V. Syntagm.* 1°. Cet Auteur est persuadé qu'il y avoit dans cet endroit un Temple élevé en l'honneur de Baal, dans lequel on offroit des sacrifices. Mais de quelle espèce étoient-ils ? Ceux qui veulent s'en instruire , peuvent jeter les yeux sur l'endroit in-

sur le Psaume 105. Vers. 28. 185
diqué de Selden, sur la Dissertation que
Dom Calmet a faite sur Béal-phégor,
Tom. II. pag. 420. & sur le VII. Ch.
du II. Liv. de l'origine de l'Idolâtrie
donné par Vossius. Le Prophète Osée
Chap. IX. Versets 10 & 11. parle en
ces termes de l'ingratitude de sa na-
tion.

J'ai été au devant d'Israël
Comme au devant de quelques grappes,
Que l'on trouve dans un désert.
Vos pères plurent autant à mes yeux
Que les fruits produits par le figuier
Dès la première saison.
Mais ils m'ont oublié
Pour suivre l'idole de Phégor :
Ils se sont dévoués
A des cultes ignominieux,
Ils sont devenus aussi abominables
Que les objets qu'ils chérissent.

Remarquez que nous traduisons le
mot זִבְחֵי זִבְחֵי zibe^hkhêi, par *viçtimas*, les
viçtimes ; parcequ'on ne dit point.
Comedere sacrificium, manger le sa-
crifice ; & que d'ailleurs le Substantif
zibe^hkhêi signifie *viçtima*, viçtime, au
Vers. 7. du Ps. XL. selon l'Hébreu. Il
veut dire aussi *oblatio*, oblation. Car
ces deux termes désignent les deux prin-
cipales parties du sacrifice ; puisque

tout sacrifice étoit composé de la victime & de l'offrande.

Vers. XXIX. UNE PLAIE MORTELLE FONDIT SUR EUX.

Dans la vengeance que le Tout-puissant fit éclater contre ces coupables, 24000. périrent, Nomb. XXV, 9. & la plaie ne cessa qu'après que Phinées petit-fils d'Aaron, animé d'un zèle ardent pour la gloire du Seigneur, eut percé l'Israélite qui commettoit publiquement le crime avec une Madianite. Cette action fut agréable à Dieu. Elle fut pour lui, selon le Paraphraste Chaldéen, une source de mérite, *reputatum est ei ad meritum*. Aussi l'Eternel l'en recompensa-t-il en lui accordant pour toujours, ainsi qu'à sa postérité, la dignité de souverain Pontife. Id. ibid. 13.

Vers. XXXII. ILS AVOIENT DÉJÀ FAIT ÉCLATER LEUR FUREUR,
ET MOYSE PORTA LA PEINE DE LEUR FAUTE.

Parce que le Conducteur d'Israël avoit crainct que la promesse du souverain Maître ne fût pas suivie de l'effet. Incertain du succès, il frappe le rocher une première fois, & l'eau ne jaillit point; il redouble, & l'eau paroît:

sur le Psaume 105. Vers. 34. 187
mais le Seigneur irrité de cette foi chancelante se plaignit que Moÿse ne l'avoit point glorifié en présence des enfans d'Israël ; & pour le punir de sa défiance, il le condamna, ainsi qu'Aaron, à ne jamais entrer dans la terre promise. L'Ecriture leur reproche cette prévarication dans plusieurs endroits, comme Deuter. XXXIII, 31.

*Vers. XXXIV. ILS NE DÉTRUISIRENT POINT
LES PEUPLES.*

C'est-à-dire, les Chananéens, selon cet ordre que le Seigneur leur avoit donné, Nombr. XXXIII, 51 & 52.
» Dès qu'après le passage du Jourdain
» vous serez entrés dans la terre de
» Chanaan, exterminerez-en tous les ha-
» bitans. « Or, voici l'occasion de ce précepte. Les Israélites ayant vu dans l'Egypte beaucoup d'exemples d'un culte superstitieux, prirent du goût pour l'Idolâtrie. Pour les en détourner, Dieu leur défend, non seulement de faire alliance avec les Chananéens, mais il leur commande de les exterminer tous, pour qu'ils ne leur soient point un sujet de chute, Exod. XXIII, 32 & 33. Nombr. XXXIII. Deuter. VII, 3.

XX, 18. Mais nous voyons dans le I. Chap. des Juges, que la plûpart des Tribus épargnèrent une partie de ces Peuples, qu'elles firent même alliance avec eux. En conséquence elles abandonnèrent bientôt le Dieu qui les avoit tirées de l'Egypte, & se familiarisèrent avec les crimes de ces nations : elles apprirent leurs cultes impies, & elles adorèrent leurs idoles, Jug. II, 12 & 13. Pour les en punir, le Tout-puissant les livra en proie à leurs ennemis qui les dépouillèrent de leurs biens, & qui les vendirent aux peuples voisins. C'est de ce châtement qu'il est parlé dans les Versets suivans.

Verf. XXXVII. ILS IMMOLERENT MÊME
AUX DÉMONS
LEURS FILS ET LEURS FILLES.

La coûtume de sacrifier des enfans aux idoles étoit bien ancienne, puisqu'au Verf. 21. du XVIII. Ch. du Lév. & aux Verf. 2, 3 & 4. du XX^e Chap. du même Livre, Dieu défend, sous peine de mort, aux Israélites d'immoler leurs enfans à l'idole de Moloch. Il y a même beaucoup d'apparence que plusieurs d'entre les Hébreux avoient embrassé le culte de cette fausse divinité dès

sur le Psaume 105. Vers. 40. 189
 avant la sortie d'Égypte. Car le Prophète Amos V, 26. & après lui Saint Etienne Act. VII, 43. leur reproche d'avoir porté dans le désert le tabernacle de leur Dieu Moloch. L'Histoire de Jofué & des Juges, les Prophètes même nous font connoître combien le Peuple d'Israël avoit d'attachement à ce culte idolâtre. Jér. XIX, 5. reproche aux habitans de Juda & de Jérusalem d'avoir bâti un Temple pour y brûler leurs enfans en l'honneur de Moloch, d'avoir mis des idoles dans le Temple qui lui étoit consacré, Ibid. XXXII, 34. & d'avoir élevé des Autels pour faire passer par le feu leurs fils & leurs filles. Voyez encore les Chap. XVI & XX. du Prophète Ezéch. Salomon eut la complaisance impie de bâtir un Temple à Baal sur une montagne voisine de Jérusalem; & Manassé imita les sacrilèges de ce Prince. » Il » érigea, dit l'Écriture, des Autels à » Baal, lui consacra des bois, & fit » passer son fils par le feu, « IV. Liv. des Rois XXI, 6.

Vers. XL. SON HÉRITAGE.

Ce mot se prend plus souvent dans

les Psaumes pour le Peuple , que pour la terre d'Israël.

Verf. XLI. IL LES LIVRA AU POUVOIR DES NATIONS.

C'est-à-dire, de Chusan Rasathaim Roi de Mésopotamie , d'Eglon Roi de Moab , Jug. Chap. III. de Jabin Roi de Chanaan , Ibid. Ch. IV. des Madianites; des Amalécites, & des autres peuples d'Orient , Ibid. Ch. VI. des Philistins & des Ammonites. Le souverain Maître se servit de ces différens peuples pour punir les iniquités des enfans d'Israël. Ces Princes les opprimèrent impitoyablement , ils les chargèrent de tributs , ils les tinrent en servitude , & les accablèrent de travaux. Par-tout où ils portoient leurs pas , la main du Seigneur s'appesantissoit sur eux ; & ils éprouvoient d'une manière terrible l'accomplissement des menaces que l'Eternel leur avoit faites.

Verf. XLIII. IL LES TIRA PLUSIEURS FOIS DE L'ESCLAVAGE , &c.

L'Histoire des Juges ne nous représente qu'une alternative d'assujettissement des Israélites à leurs ennemis en punition de leurs crimes , & de dé-

sur le Psaume 105. Vers. 43. 191
livrance à cause de leur sincère retour
à Dieu. Mais on doit observer

1°. Que nous avons exprimé le hê-
énergique du Pronom *hémâmâh* par le
Participe *indurati*, ces hommes endurcis.
2°. Que nous avons fait sentir la force de
la Conjugaison *Hiphil* du Verbe יָמְרוּ
îâmerou par l'addition du Verbe *perse-*
verare, persévérer ; parce que nous som-
mes persuadés que cette V^e Conjugaison
des Hébreux ne doit point toujours se
rendre par le Verbe Latin *facere*, faire,
mais par un Verbe auxiliaire indiqué
par le sens. 3°. Que nous avons rendu
le terme מַחְשָׁבֹת *ghâtsâth*, par celui de
mens, esprit ; parce qu'il paroît très-bien
répondre à l'idée que présente ici le
Substantif Hébreu. 4°. Enfin que nous ne
nous servons point de l'Aoriste dans le 4^e
stique ; parce que cette Poësie paroît
avoir été composée pendant la capti-
vité, comme quelques Versets semblent
l'indiquer. Nous croyons même que ce
Psaume renferme en certains endroits
une double Prophétie pour Israël,
dont la première a rapport à son re-
tour de captivité désignée dans ce Ver-
set par les termes *dans les derniers*

malheurs, & à leur retour futur dans le sein de l'Eglise.

Vers. XLIV. SUR LA DÉTRESSE QUI LES ACCABLE.

L'Hébreu porte simplement *in angustia eis*; mais nous avons changé en Verbe la Préposition *lamed* qui précède le Pronom *hem*.

Ibid. EN ÉCOUTANT.

Mot à mot, *in audiendo eum*. Nous croyons que le *kholem* qui suit le Verbe *shamangh*, doit être négligé dans cet endroit. Nold. in *Beth*, nota p. 139. colum. *primâ*, & les Versions anciennes.

Ibid. LES TRISTES ACCENS.

Le terme Hébreu nous paroît répondre à l'élegie des Latins, & signifie *hilaris*, ou *tristis cantus*, selon ces Vers d'Horace.

*Versibus impariter junctis quarimonia
primùm,
Post etiam inclusa est voti sententia compos.*

Vers. XLV. SA CLÉMENCE SANS BORNES.

Peut-être la Traduction de ce Verset ne paroîtra t-elle point littéraire au premier coup d'œil; cependant tout y est rendu avec exactitude. Le Substantif *clémence*
qui

sur le Psaume 104. Vers. 46. 193
 qui est au circonstantiel dans le Texte Hébreu & dans la Traduction Latine, est transporté au Subjectif dans le François, la Préposition *béïch*, est changée en Verbe, & la Proposition affirmative est tournée en négative. L'usage de ces Enallages est très-fréquent dans toutes les Traductions.

Vers. XLVI. IL FERA ÉCLATER.
SES MISÉRICORDES INFINIES.

Le Texte porte *וַיַּתֵּן אֹתָם לְרַחֲמִים* ouâiiththênc -ôthâm^c lerá^hkhâmîm^c, & *dabit eos ad misericordias*, il les donnera aux miséricordes. C'est un Hébraïsme assez fréquent dans les Livres saints. Les enfans de Juda, est-il dit dans le Vers. 8. du I. Chap. des Juges, assiégeant Jérusalem, la prirent, en passèrent les habitans au fil de l'épée, & *אֶת הָעִיר שָׂלוּחַ בָּאֵשׁ* -êth há^ghîr shíle^hkhôû bâ-êsh, & *civitatem miserunt in ignem*, & mirent la ville au feu, pour dire, & mirent le feu à la ville. Lorsque la Reine Jézabel apprit que Jéhu devoit faire son entrée dans Jezraël, *וַתִּשֶׂם בַּפִּיךָ עֵינֶיהָ* ouâtháshém^c báphoûkhe^ghêinéïah, *posuit in fuco oculos suos*, elle mit ses yeux dans le fard. IV^e Liv.

Tome XII.

I

des Rois Ch. IX. Vers. 30. pour dire,
elle mit du fard à ses sourcils. C'est
 une inversion de mots assez commune.

Vers. XLVII. RENDEZ-NOUS LA LIBERTÉ.

» Les captifs, dit Monsieur De Sa-
 » cy, n'ont jusqu'ici représenté les in-
 » fidélités de leurs pères & les miséri-
 » cordes du Seigneur, qu'afin de
 » s'anéantir dans la vuë de leurs pro-
 » pres crimes & de ceux de leurs an-
 » cêtres, & de toucher Dieu par le
 » souvenir de ses anciennes miséricor-
 » des. Ils le prioient donc que, comme
 » il s'étoit toujours laissé fléchir à la
 » prière de ces anciens Israélites lors-
 » qu'ils avoient imploré son assis-
 » tance, il voulût de même avoir pitié
 » d'eux, & les *sauver* de cette grande
 » extrémité où ils se trouvoient, en les
 » rassemblant du milieu des nations où
 » ils étoient dispersés, & en les réu-
 » nissant tous ensemble dans leur pa-
 » trie. Et le dessein qu'ils se propo-
 » soient, étoit de rendre de continuel-
 » les *actions de grâces à son saint nom,*
 » *& de mettre leur propre gloire à le*
 » *louer* comme leur *libérateur* & leur
 » *sauveur.* «

sur le Psaume 104. Vers. 47. 195

Ibid. AFIN QUE NOUS CÉLÉBRIONS, &c.

Le terme *célébrer* est un de ces Verbes que l'on est obligé de suppléer dans la Langue Françoisé, comme un Verbe auxiliaire pour lier les membres de la phrase ; parce qu'on ne peut pas dire, dans notre Langue, *rendre des actions de graces au nom ou à la puissance du Seigneur.*

PSAUME LXXX. Hébr. LXXXI.

Exultate Deo adjutori nostro, &c.

T I T U L U S.

*Posteritati. Super Hâghghithîth.
Ad Asâph.*

T I T R E.

*A la postérité. Sur le Hâghghithîth.
A Asâph.*

AVERTISSEMENT.

LEs sentimens sont fort partagés sur l'objet de ce Psaume. Les uns le rapportent à la fête des Tabernacles : d'autres aux Juifs délivrés de la captivité de Babylone : d'autres au transf-

port de l'Arche à Jérusalem du tems de David. Pour nous, nous pensons qu'il a été fait au sujet de la Pâque célébrée sous le saint Roi Josias, après l'enlèvement des dix Tribus & la destruction du Royaume d'Israël par Salmanasar.

A R G U M E N T.

I. Le Prophète invite le Peuple à célébrer la Pâque, & à solemniser avec joie & avec reconnoissance cette fête instituée lors de leur sortie d'Egypte.

II. Le Peuple répond qu'alors il entendit des paroles qui lui étoient inconnues.

III. Le Seigneur prend la parole, & le fait

I.

Propheta.

1. **F**estivos edite Cantus
In honorem Dei fortitudinis nostræ :
Clangite Deo Jacob.

2. Inchoate concentum :
Tympanum quatite :
Dulces cytharæ modos
Nablio jungite.

3. Clangite buccinâ ,
In plenilunio ,
Tempore statuto ad celebrandam diem
Festivitatis nostræ.

4. Decretum enim est Israëli datum ,

du Psaume 80. Hébr. 81. 197

ressouvenir des maux qu'il a soufferts en Egypte, de la liberté qu'il lui a procurée, & de l'épreuve à laquelle il l'a mis dans le désert.

IV. Il lui rappelle l'ordre qu'il leur avoit donné de n'adorer jamais que lui seul, & déclare que c'est en punition de leur Idolâtrie qu'il a abandonné les enfans d'Israël.

V. Pour empêcher le reste de son Peuple de se précipiter dans les mêmes malheurs, il lui expose les biens dont il auroit comblé les Israélites, s'ils lui eussent toujours été fidèles. Loin d'être captifs, comme ils le sont, leurs ennemis auroient été humiliés, & la nation au milieu de l'abondance eût joui d'une prospérité inaltérable.

I.

Le Prophète.

1. **F**AITES retentir vos chants d'allé-
gresse.
En l'honneur du Dieu qui fait notre
force :
Que le son de vos trompettes
Célèbre le Dieu de Jacob.
2. Formez un concert harmonieux :
Frappez sur vos tambours :
Joignez au son de la musette
Les doux accords de la harpe.
3. Faites retentir la trompette sacrée
Au retour de la pleine lune,
Dans ce tems prescrit pour célébrer
Le jour de notre fête solennelle.
4. Car c'est un décret immuable pour
Israël :

198 *Versions Latine & Française*

Jussum à Deo Jacob.

5. Testimonium in Joseph
Posuit illud,
Cum is exiret de terrâ Ægypti.

II.

Populus.

6. Linguam mihi ignotam
(Tunc) audivi.

III.

Deus.

7. Subduxi ab onere
Humerum ejus:
Manus ejus
A cophino liberatæ sunt.

8. In angustiâ clamaſti;
Statim erui te:
Fulminibus latitans
Locutus sum tibi:
Tuû periculum feci
Ad aquas rebellionis.

IV.

Pausa.

9. Audi, Popule mi,
Nunc te ipsum contestor:
Israël, nonne audisti à me?
10. Non erit apud te Deus alienus;
Nec profanum Numen

du Psaume 80. Hébr. 81. 199
C'est un ordre émané du Dieu de Jacob.

5. C'est un monument éternel
Qu'il a établi dans la maison de Joseph,
Lorsqu'elle sortit de la terre d'Égypte.

II.

Le Peuple d'Israël.

6. J'entendis (pour lors) des paroles
Qui m'étoient inconnues.

III.

Dieu parle.

7. Leurs épaules plioient sous le fardeau ;
Je les en ai déchargées.
Leurs mains étoient employées
A des travaux pénibles ;
Elles ont été dégagées.
8. Au fort de votre détresse,
Vous avez poussé des cris ;
Aussi-tôt je vous ai arraché à vos maux :
Enveloppé de mes foudres,
Je vous ai fait entendre ma voix :
Je vous ai mis à l'épreuve
Aux eaux de Méribba.

IV.

Pause.

9. Ecoutez-moi, mon Peuple,
C'est vous-même que je prens à témoin :
Israël, n'avez-vous point entendu
La défense que je vous ai faite ?
10. Il n'y aura parmi vous
Aucun Dieu étranger :

200 *Versions Latine & Française*
Prostratus adorabis.

11. Ego solus Æternus Deus tuus;
Ego extraxi te de terrâ Ægypti :
Os tuum expandat vota,
Et illa adimplebo.

12. At non obtemperavit Populus meus
voci meæ :
Israël non acquievit mihi.

13. Ergò dimisi eos
Pertinaciæ cordis eorum :
Pravas excogitationes suas secuti sunt.

V.

14. Utinam populus meus audisset me !
(Utinam) in viis meis,
Israël fidelis ambulasset !

15. Brevi inimicos ejus humiliassem ;
Et super tyrannos ejus
Convertissem manum meam.

16. Ofores Æterni
Inaniter enixi fuissent in eum ;
Et tempus ejus
Fuisset prosperum in seculum.

17. Ex opimo cibassem eum frumento,
Et melle de petrâ fluente
Satiavissem eum.

R E M A R Q U E S.

Vers. I. FAITES RETENTIR LE SON DE LA
TROMPETTE

Vous ne vous prosternerez point pour adorer

Aucune Idole profane.

11. C'est moi seul qui suis l'Eternel votre Dieu ;

C'est moi qui vous ai tiré

De la terre d'Egypte :

Ne mettez point de bornes à vos demandes,

Je comblerai tous vos desirs.

12. Mais mon Peuple n'a point écouté ma voix :

Israël s'est révolté contre moi.

13. Je les ai donc abandonnés

A la dureté de leur cœur :

Ils n'ont suivi que leurs idées perverses.

V.

14. Que mon Peuple ne m'a-t-il écouté !
Qu'Israël n'a-t-il marché constamment
Dans les voies que je lui avois prescrites !

15. J'aurois humilié
Ses ennemis dans l'instant :
J'aurois appesanti ma main sur les tyrans.

16. Ceux qui haïssent l'Eternel,
Auroient fait contre lui de vains efforts,
Et sa prospérité
Eût été inaltérable.

17. Je l'eusse nourri du froment le plus pur,
Et rassasié du miel
Qui coule des cavités du rocher.

EN L'HONNEUR DU DIEU QUI FAIT NOTRE FORCE, &c.

C'est-à-dire, célébrez sur vos inf-

trumens , par vos chants d'allégresse ,
& par vos Cantiques d'actions de gra-
ces le Dieu de Jacob votre protecteur
& votre défenseur.

Vers. II. FORMEZ UN CONCERT HARMO-
NIEUX , &c.

» Les Israélites , dit Théodoré , se
» fervoient de divers instrumens pour
» célébrer les louanges de l'Être su-
» prême , comme en avertit le Livre
» des Paralip. Le Prophète exhorte
» donc ces chœurs de Musique à se
» répondre mutuellement par les sons
» agréables de ces instrumens , & à
» exalter le Seigneur , les uns avec les
» lyres , les autres avec les tambours,
» & avec la harpe. «

Vers. III. FAITES RETENTIR LA TROMPETTE
SACRÉE
AU RETOUR DE LA PLEINE LUNE.

Le terme *בַּכְּחֶשֶׁה* *bákhkhêséh*, que nous traduisons par ceux de *dans la pleine lune*, signifie mot à mot *in cooperturâ*, c'est-à-dire , dans le tems que la lune est entièrement couverte par la lumière du soleil; ce qui forme la pleine lune, comme tout le monde le fait. Par le terme de *fête solennelle* qui est dans le

sur le Psaume 80. Vers. 5. 203
stique suivant, on voit qu'il y est question
de la fête de Pâque qui se célébroit le
quatorzième jour du premier mois.

Vers. V. C'EST UN MONUMENT ÉTERNEL.

Les fêtes prescrites par la Loi étoient
des monumens établis pour conserver
la mémoire des choses passées, ou pour
être la figure & la prophétie de celles
qui devoient arriver. Dans cette der-
nière supposition on rend le terme עֲדוּת
nghêdouth, par *oracles*. Ces fêtes furent
ordonnées à la sortie d'Egypte dans
Joseph, c'est-à-dire, pour tous les en-
fans d'Israël, lorsque sur le mont Sinai
le Seigneur leur eut fait entendre des pa-
roles, c'est-à-dire, une Loi & des vé-
rités qui ne leur avoient pas encore
été révélées. » Le Peuple ayant reçu
» la Loi dans le désert, dit Théodo-
» ret, il entendit la voix de Dieu qu'il
» n'avoit jamais ouïe. «

Vers. VI. J'ENTENDIS ALORS DES PAROLES
QUI M'ÉTOIENT INCONNUES.

Ce sont ces mêmes décrets, ce même
ordre émané du Dieu de Jacob, qui sont
ces paroles inconnues jusqu'alors au
Peuple d'Israël. En effet, il n'avoit ja-
mais eu une forme de culte fixe & ré-

glé, comme celui que Dieu lui donna dans le désert par le ministère de Moïse. La Vulgate & la plus grande partie des Versions & des Interprètes ont traduit :

Linguam, quàm non noverat, audivit.

Il entendit un langage

Qu'il ne connoissoit pas.

Elles ont mis la troisième personne pour la première, & en ont attribué le sens au Peuple dans le désert, lorsque le Seigneur lui fit entendre sa voix de dessus le mont Sinai. Nous suivrions avec plaisir ce sentiment, s'il étoit conforme au Texte original : mais accoutumés à le rendre exactement, & à ne le point corriger sans une nécessité indispensable, nous laissons la première personne telle que les deux Verbes la présentent ; & en admettant le même objet dans les paroles, nous faisons dire au peuple ce qui ne peut nullement convenir, ni au Prophète qui l'exhorte à célébrer des fêtes, ni à l'Eternel qui prend ensuite la parole pour lui faire en même tems les reproches les plus tendres & les promesses les plus consolantes.

- Quant au Futur *עֲשֵׂה* -éshemâ^{ng}h

sur le Psaume 80. Vers. 7. 205
audiam, j'entendrai, que nous tradui-
 fons par l'Aoriste du Prétérit, j'entendis,
audivi; c'est une Enallage de Tems très-
 commune dans les Livres saints; &
 sans aller plus loin, ce même Psaume
 nous en fournit plusieurs exemples. Car
 dans les Vers. 7. & 8. les termes, *elles*
ont été dégagées.... je vous ai arraché
à vos maux... je vous ai fait enten-
dre ma voix; je vous ai mis à l'é-
preuve... sont tous au Futur. L'Au-
 teur cependant de la Version dont l'E-
 glise fait usage dans ses Offices, &
 presque tous les Interprètes les ont ren-
 dus par des Prétérits.

Vers. VII. LEURS ÉPAULES PLIOIENT SOUS
LE FARDEAU;
JE LES EN AI DÉCHARGÉES.

Il est remarqué dans le premier Ch.
 de l'Exode, qu'après que Joseph & ses
 frères furent morts, un nouveau Roi
 qui méconnoissoit les services que le
 fils de Jacob avoit rendus à l'Egypte,
 traita leurs descendans avec inhumanité,
 en leur faisant subir le joug d'un dur
 esclavage, & en les accablant par des
 fardeaux qu'ils ne pouvoient porter.

Vers. VIII. ENVELOPPÉ DE MES FOUDRES,
JE VOUS AI FAIT ENTENDRE MA VOIX.

Le Tout-puissant fit entendre sa voix sur la montagne de Sinaï au milieu des foudres & des éclairs qui frappèrent les Israélites d'une si grande terreur, qu'ils prièrent Moïse d'obtenir de Dieu qu'il voulût bien ne leur plus parler par lui-même, Exod. XIX, 17. Deuter. V, 24 & 27.

Ibid. JE VOUS AI MIS A L'ÉPREUVE
AUX EAUX DE MÉRIBBA.

Quand le Très-haut dit qu'il éprouve, ou qu'il tente quelqu'un, ce n'est point pour découvrir quelque chose qu'il ignoroit auparavant, mais pour faire éclater aux yeux des hommes la fidélité ou l'inconstance & l'ingratitude de celui qui est éprouvé. C'est ainsi qu'après avoir donné tant de preuves éclatantes de sa tendresse & de sa puissance aux descendans de Jacob en les délivrant de la servitude d'Égypte, il voulut faire paroître leur foi, leur gratitude & leur confiance, en permettant qu'ils manquassent d'eau dans le désert de Raphidim : mais ils donnèrent des preuves de ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, rebelles & ingrats, Exod. XVII, 3. Cependant le

sur le Psaume 80. Vers. 9. 207
Seigneur leur accorda de l'eau pour transmettre à la postérité la connoissance de leur peu de foi & de leurs murmures. Ces eaux furent appelées dans la suite les eaux de Méribba ; c'est-à-dire , de contradiction. Moïse , dans le Verset 7. du Chap. de l'Exode que nous venons de citer , dit que ce lieu fut appelé מַסָּאָה mæssâh , à cause des plaintes & des murmures des enfans d'Israël. C'est ainsi que les Hébreux avoient coûtume de donner des noms significatifs aux endroits où il s'étoit passé quelque événement singulier , pour en conserver la mémoire.

Vers. IX. ECOUTEZ-MOI, MON PEUPLE,
C'EST VOUS-MÊME QUE JE PRENS A TÉ-
MOIN.

Peu de jours après que le Peuple d'Israël eut été éprouvé aux eaux de contradiction , il vint camper auprès de la montagne de Sinai. Alors l'Eternel prit à témoin la Nation sainte des prodiges qu'il avoit opérés dans l'Egypte en sa faveur. *Vos ipsi vidistis quæ fecerim Ægyptiis* , Exod. XIX, 4. Il lui fait dire par Moïse , qu'il est prêt de faire avec elle une alliance solennelle, de la prendre pour son Peuple & pour

son héritage particulier , de faire de tous les Israélites une nation choisie , consacrée , destinée à son service. Moïse descend de la montagne , & vient faire ces propositions de la part de Dieu au Peuple assemblé , qui répondit unanimement qu'il accompliroit ce que le Très-haut lui ordonneroit , Vers. 8. En conséquence le Seigneur dit à Moïse de préparer ses frères à recevoir sa loi.

Vers. X. IL N'Y AURA PARMi VOUS
AUCUN DIEU ÉTRANGER.

Tel est le premier commandement rapporté dans les Versets 2 & 3. du XX^e Chap. de l'Exode. » Je suis le » Seigneur votre Dieu qui vous ai tiré » de la servitude d'Égypte. Vous ne » me préférerez point les Dieux étran- » gers. «

Vers. XI. NE METTEZ POINT DE BORNES A
VOS DEMANDES ,
JE COMBLERAI TOUS VOS DESIRS.

C'est-à-dire , si vous êtes fidèle observateur de ma Loi , si vous n'adorez & n'invoquez que moi seul dans vos besoins , j'exaucerai vos vœux , je vous accorderai tout ce que vous me demanderez.

sur le Psaume 80. Vers. 12. 209

L'Hébreu porte seulement *aperi* ou *pande os tuum*, ouvrez votre bouche; & *implebo illud*, & je la remplirai. Mais la cause est ici mise pour l'effet; la *bouche* pour les *souhairs* qu'elle profère lorsque le cœur les a formés.

Vers. XII. MAIS MON PEUPLE N'A POINT ÉCOUTÉ MA VOIX :

ISRAËL S'EST RÉVOLTÉ CONTRE MOI :

Israël ne s'est plus retiré de l'Idolâtrie depuis l'instant que Jéroboam, par une politique abominable, fit élever deux veaux d'or, l'un à Bethel, & l'autre à Dan, pour être désormais l'objet du culte des dix Tribus.

Ibid. JE LES AI DONC ABANDONNÉS
À LA DURETÉ DE LEUR COEUR.

Le Seigneur voyant toujours Israël rébelle & désobéissant, malgré tous les soins qu'il prenoit pour le faire revenir de ses égaremens, le priva de sa protection, & le laissa suivre son penchant pervers, de même qu'un père irrité abandonne à lui-même un fils rébelle & incorrigible. » Chacun de nous, » dit le Prophète Baruch Ch. I. Vers. 22. » a suivi son sens corrompu, & la malignité de son cœur pour servir des » Dieux étrangers, & pour commettre

» publiquement le mal. « Id. Vers. 12.
du Chap. II.

Vers. XIV. QUE MON PEUPLE NE M'A-T-IL
ÉCOUTÉ.

Le bonheur & la prospérité d'Israël étoit attaché à sa fidélité à observer la Loi du Seigneur, Deuter. XXVIII, 1. Les ennemis & les tyrans dont il est question dans le Vers. suivant, sont ceux qui ont détruit le Royaume d'Israël & emmené les dix Tribus en captivité.

Vers. XVI. SA PROSPÉRITÉ EÛT ÉTÉ INAL-
TÉRABLE.

Le Texte original porte :

Et tempus eorum in secula.

Et leur tems n'eût point eu de fin.

Ce tems, selon Dom Calmet, peut également marquer le bonheur & le malheur, la prospérité & l'adversité. Il se prend en effet en l'une & l'autre manière dans l'Écriture : il n'y a que la suite du discours qui en détermine & en fixe la signification. Nous pensons qu'il regarde ici le bonheur durable dont auroit joui le Peuple de Dieu, s'il eût toujours été fidèle à sa loi.

Vers. XVII. JE L'EUSSE NOURRI DU FRO-
MENT LE PLUS PUR.

sur le Psaume 80. Vers. 17. 211

Le Prophète désigne ici le tout par une partie, dit Théodoret sur ce Texte, en montrant par le *froment* le don de tous les autres fruits. *A parte totum significavit, & per frumentum, aliorum fructuum largitionem designavit.*

Ibid. ET RASSASSIÉ DU MIEL

QUI COULE DES CAVITÉS DU ROCHER.

Ce miel sorti de la pierre marque le meilleur que les abeilles renferment dans les cavités des montagnes dont la Judée étoit remplie. Par ces expressions le Psalmiste veut faire entendre que, si les enfans d'Israël captifs eussent observé fidèlement l'alliance que le Seigneur avoit contractée avec eux, non seulement il eût humilié leurs ennemis, mais il n'auroit jamais cessé de les combler des plus grands biens dans la terre où il les avoit établis; & que ce n'a été que pour les punir de leur ingratitude & de leurs révoltes, que sa main autrefois si bienfaisante à leur égard, s'est appesantie sur eux, & les a privé de tous ses bienfaits en les soumettant à leurs ennemis.



PSAUME LI. Hébr. LII.

Quid gloriaris in malitiâ , &c.

T I T U L U S.

Posteritati. Maçekil Davidis.

*Cùm venit Doëg Idumæus, & nuntiavit
Saül, & dixit ei : Intravit David
in domum Achimelech.*

T I T R E.

A la postérité. Maçekil de David.

*Lorsque Doëg Iduméen vint & an-
nonça à Saül, & lui dit : David est
entré dans la maison d'Achi-
mélech.*

AVERTISSEMENT.

TOut concourt à faire voir que ce
Titre a été mis après coup par les
Rabbins à la tête de cette Prophétie,
car

1°. Il est faux que Doëg ait été an-
noncer à Saül que David étoit entré
dans la maison d'Achimélech, puisque
cet Officier n'en a fait le rapport à son
Prince que lorsqu'il s'est plaint du peu

sur le Psaume 50. Hébr. 51. 213
d'affection que ses sujets avoient pour
lui, I. des Rois XXII, 9.

2°. Celui dont il est question dans
ce Cantique, en abusant de sa puis-
sance, se faisoit ouvertement une gloire
de sa méchanceté, & étoit l'objet per-
pétuel de la haine du Tout-puissant,
Vers. 1. Sa langue formoit de noirs
complots, & elle étoit un rasoir tran-
chant qui blessait, lorsqu'on y pensoit
le moins Vers. 2. Il préféroit le mal
au bien, & il aimoit mieux être l'or-
gane du mensonge que de la vérité,
Vers. 3. Il ne cherchoit dans ses dis-
cours que les moyens de nuire, & sa
langue étoit pleine d'artifice, Vers. 4.
Il devoit être détruit par le souverain
Maître, frappé, arraché de sa demeure,
& extirpé de la terre des vivans, Vers. 5.
Témoins de ce châtement, les Justes
devoient lui adresser ces paroles, Vers. 6.

Le voilà cet homme puissant,
Qui ne regardoit point Dieu
Comme l'auteur de sa force;
Mais qui mettant sa confiance
Dans la grandeur de ses richesses,
S'est endurci dans son iniquité, Vers. 7.

Enfin la punition de cet impie de-
voit être l'œuvre de l'Eternel & une

source de joie pour le juste. Or presqu'aucun de ces traits ne peut convenir à Doëg, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant les Chap. XXI, & XXII. du I. Livre des Rois.

Il n'en fera pas de même, si nous appliquons cette divine Poësie aux Apostats d'Israël. Tous les caractères qu'elle

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I. L'Épouse du Verbe peint l'audace avec laquelle les Apostats s'élèvent contre elle, & elle prophétise leur ruine totale.

II. Elle déclare que de retour dans la maison du Seigneur elle ne cessera de lui témoigner sa reconnaissance de la liberté qu'il lui aura rendue.

I.

1. **Q**Uare malitiâ
Gloriaris apertè, vir potens,
Horror Omnipotentis
Unoquoque die?

2. Prava excogitat lingua tua,
Sicut novacula acuta,
Agens dolum.

3. Malum præfers bono,
Mendacium proferre mavis
Quàm veritatem.

du *Psautre 51. Hébr. 52. 215*
renferme, seront parfaitement remplis ;
& il n'y aura pas un seul terme qui n'ait
un rapport sensible avec ces ennemis de
la Nation sainte. On va en juger par l'Ar-
gument qui suit , & par les courtes Re-
marques qui sont après nos Versions
Latine & Françoisé.

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

I. L'Eglise Chrétienne décrit la hardiesse avec laquelle ceux qui l'ont abandonnée, attaquent ses enfans ; & elle prédit leur perte entière.

II. Elle promet de rendre au Très-haut ses actions de grâces, lorsqu'il l'aura affranchie du joug de ses persécuteurs.

I.

1. **P**ourquoi abusant de votre puis-
sance,
Vous faites-vous ouvertement
Une gloire de la méchanceté,
Objet perpétuel
De la haine du Tout-puissant ?
2. Votre langue forme de noirs com-
plots :
C'est un rasoir tranchant
Qui blesse sans qu'on s'en apperçoive.
3. Vous préférez le mal au bien :
Vous aimez mieux être l'organe
Du mensonge que de la vérité.

216 *Versions Latine & Françoise*

Pausa.

4. Diligis omnia verba noxia,
Lingua colis referta.
5. Vicissim Omnipotens
Destruet te in sempiternum :
Percutiet te ,
Et evellet te de habitaculo ,
Et eradicabit te de terrâ viventium.

Pausa.

6. Hoc videbunt justi ,
Et obstupescunt :
Sic eum irridebunt.
7. „ Ecce vir ille potens ,
„ Qui non posuit Deum
„ Fortitudinem suam ;
„ Sed confidens in copiâ
„ Divitiarum suarum ,
„ Obfirmatus est in iniquitate suâ.

II.

8. Ego verò
Sicut oliva florens
In domo Dei ,
Confidam in misericordiâ ejus
Perpetuâ & æternâ.
9. Gratias agam tibi
In perpetuum ,
Eò quod feceris
(Judicium nostrum ;)
Expecto enim potentiam tuam ;
Quàm benigna apparebit
Ergà pios tuos !

Pause.

Pause.

4. Vous ne cherchez dans tous vos discours
Que les moyens de nuire ,
Langue remplie d'artifice.
5. Mais aussi le Tout-puissant
Vous détruira pour toujours :
Il vous frappera ;
Il vous arrachera de votre demeure,
Il vous extirpera de la terre des vivans.

Pause.

6. Les justes en seront témoins ;
Ils en seront saisis d'étonnement ,
Et se riront ainsi de l'impie.
7. „Le voilà cet homme puissant ,
„ Qui ne regardoit point Dieu
„ Comme l'auteur de sa force ;
„ Mais qui mettant sa confiance
„ Dans la grandeur de ses richesses ,
„ S'est endurci dans son iniquité.

II.

8. Mais moi , semblable
A un olivier florissant
Dans la maison de Dieu ,
Je mettrai ma confiance
Dans la miséricorde perpétuelle
Et éternelle du Seigneur.
9. Je vous rendrai à jamais
Des actions de graces ,
De ce que vous aurez porté
(Un jugement en notre faveur ;)
Car j'attens les effets de votre puissance,
Que de bontés elle fera éclater
En faveur des objets
De votre miséricorde !

 R E M A R Q U E S.

Verf. I. ABUSANT DE VOTRE PUISSANCE.

Nous traduisons ainsi le terme **הגבור** hághghíbôr ; parce que les Apostats ne faisoient du mal à leurs frères , qu'autant qu'ils faisoient un mauvais usage de la puissance que leur infidélité envers le Seigneur leur avoit procurée.

Ibid. OBJET CONTINUEL

DE LA HAINE DU TOUT-PUISSANT.

Le Poëte sacré ne leur donne cette qualification , qu'autant qu'ils persévéroient dans leur éloignement pour le Seigneur.

Verf. II. VOTRE LANGUE FORME DE NOIRS COMLOTS.

Ce n'est point ici le seul endroit où on trouve ce reproche contre les Israélites infidèles. Voyez le *Verf. 18.* du *Pf. XXX.* à la pag. 31. du Vol. précédent.

Ibid. QUI BLESSE SANS QU'ON S'EN APPERÇOIVE.

L'Hébreu porte *agens dolum* , c'est-à-dire , *vulnus inferens dolosè* , blessant lorsqu'on y pense le moins.

sur le Psaume 51. Vers. 3. 219

Vers. III. DE LA VÉRITÉ.

Mot à mot, *la justice* : mais le mot פְּדָיָה tsédék, *justitia*, se trouvant en opposition avec le Substantif שְׁקֵרָה shékér, *mendacium*, mensonge, doit se rendre par *veritas*, vérité.

Vers. IV. LANGUE REMPLIE D'ARTIFICE.

Cette plainte est si souvent formée contre les Chaldéens & contre les Apostats d'Israël dans les Livres inspirés, que nous nous croyons dispensés d'en apporter des preuves. On peut au reste avoir recours à la pag. 177. de notre I. Vol.

Vers. V. LE TOUT-PUISSANT VOUS DÉTRUI-
RA POUR TOUJOURS.

Nous avons prouvé ailleurs que le châtiment des Apostats d'Israël devoit toujours durer, s'ils ne revenoient sincèrement au Seigneur.

Ibid. IL VOUS ARRACHERA DE VOTRE DE-
MEURE.

C'est-à-dire, de l'état que vous vous êtes procuré par vos infidélités dans l'Empire de Babylone.

Ibid. IL VOUS EXTIRPERA DE LA TERRE DES
VIVANS.

220 *Section troisieme ;*

En vous empêchant d'y retourner,
selon cette Prophétie d'Ezéchiel XX,
Vers. 38.

Je choisirai d'entre vous,
Ceux qui se sont élevés
Et révoltés contre moi :
Je les ferai sortir
Du pays où ils demeurent :
Cependant ils ne rentreront point
Dans la terre d'Israël.
Vous comprendrez à ce trait
Que je suis seul l'Eternel.

Vers. VII. DANS SON INIQUITÉ.

Dans son Apostasie.

Vers. IX. UN JUGEMENT EN NOTRE FAVEUR.

C'est-à-dire , il fera un Edit pour
nous annoncer notre liberté.

SECTION TROISIEME.

Des autres Hébraïsmes.

Nous entendons, par ce terme, une
façon de parler propre & parti-
culière à la Langue sainte. Elle est for-
mée, selon le P. Giraudeau, * par les
Noms ou par les Verbes, par les

* Pag. 54 & 55. Gram. Hebr.

Des autres Hébraïsmes. 221

Prépositions ou par les Adverbes. Notre intention n'est point de mettre ici sous les yeux du Lecteur toutes celles qui se trouvent dans les Psaumes, parce que nous ne ferions que répéter ce qui a déjà été présenté plusieurs fois par différens Auteurs, & sur-tout par Robert Etienne dans son Livre intitulé, *Phrases Hebraïca*. On en a vû d'ailleurs trop d'exemples dans nos Versions, pour nous arrêter maintenant à en chercher de nouveaux. Ainsi nous allons nous borner à faire remarquer les suivans.

1^o. Les Hébreux transposent quelquefois l'*Antécédent*, comme dans le second stique du 2^e Vers. du Ps. CXXXII. où le Poëte sacré dit mot à mot que l'union des frères rétablis dans la même demeure

Est semblable à ce parfum exquis
Versé sur la tête,
Qui découlant des deux côtés
De la barbe d'*Aaron*,
Se répandit sur le bord de ses vêtemens.

N'est-il pas évident que, pour rendre ce passage intelligible, ou du moins supportable en François, il faut rétablir l'*Antécédent* dans sa place natu-

222 *Section troisième,*
relle, & traduire de la manière sui-
vante :

Elle est semblable à ce parfum exquis
Versé sur la tête d'*Aaron*,
Qui découlant des deux côtés de sa barbe,
Se répandit sur le bord de ses vêtements.

II. Ailleurs ils se servent du *Relatif*,
quoiqu'il n'y ait point d'*Antécédent* qui
le précède ou qui le suive. Maldonat
en trouve un exemple dans le dernier
stique du 1. Vers. du III. Ch. des La-
ment. de Jér. qui fait ainsi parler les
captifs :

Je suis l'homme qui éprouve l'affliction
Sous la verge de sa fureur.

C'est-à-dire, comme a fort bien tra-
duit Mr le Gros,

Sous la verge de l'indignation du Sei-
gneur.

III. Souvent ils semblent exprimer
moins qu'ils ne veulent faire entendre.
Au Vers. 38. du Ps. CVI. le Texte ori-
ginal porte,

Il les comblera de biens,
Il les multipliera à l'infini ;
Et leurs troupeaux ne diminueront point.

C'est-à-dire,

Leurs troupeaux même seront innom-
brables.

On voit ce principe établi à la p. 470. des Remarques sur la Bible par M. de Launay.

IV. De tems en tems ils se servent d'un *Substantif* pluriel pour un *Superlatif*, & par cette manière de s'énoncer, ils veulent donner plus de force à la phrase, selon Glassius. Pour appuyer son sentiment, cet Auteur cite le Vers. 10. du Ps. V. où on lit :

Intimum eorum חַוִּיתָּי hâouôth *pravitates,*

Pour

Intimum pravum est maximè.

Ils forment dans leur sein

Les plus noirs complots.

V. Le *Substantif* se présente à la place de l'*Adjectif* dans ce stique du Vers. 22. du Ps. CXXXVIII.

Perfectione odii, תְּכַלִּית שׂוֹנְאוֹ תְּכַלִּית thákhe-
lîth çîne-âh, *illos prosequor.*

C'est - à - dire, *perfecto seu capitali odio.*

Je les hais d'une haine implacable.

VI. Assez fréquemment le second *Substantif* tient lieu de l'*Adjectif*. Dans le Vers. 3. du Ps. XXX. L'Eglise d'Israël forme ces vœux :

Eſto mihi in petram מַעוֹן *mânghône, for-*
titudinis ,

In domum מְצוּדוֹת *metsoûdôth , muni-*
tionum.

C'est-à-dire ,

In arcem fortem ,

In domum munitissimam.

Tenez-moi lieu d'une place forte ,

Soyez pour moi un asyle assuré.

VII. Le *Génitif* qui suit un *Parti-*
cipe construit , demande d'être rendu
relativement au sens de la phrase où il
se trouve. *Innocens manuum* , c'est-à-
dire , *manibus.* » Celui dont les mains
» sont innocentes, Ps. XXII, 4. *Im-*
» *maculati viæ* , c'est-à-dire , *in viâ.*
» Ceux dont la conduite est irrépro-
» chable. « Ps. CXVIII, 1. תְּמִימֵי דֶרֶךְ
themîmêï dérékhe.

VIII. Les Hébreux n'ayant point
dans leur Langue de terminaison fixe
pour former le *Superlatif* , ils l'expri-
ment par des façons de parler qui leur
sont particulières , par exemple , en ré-
pétant ou l'*Adjectif* , ou le *Substantif*.
Comme nous n'avons rien à ajouter à
ce qu'a dit Dom Guarin sur cette par-
tie de la Langue Hébraïque , nous
croyons qu'il suffit de renvoyer le Lec-

Des autres Hébraïsmes. 225
teur à la pag. 469. du I. Vol. de sa
Gram. Hébr. Chald.

IX. Il n'est point rare de les voir
exprimer la *puissance* de faire quelque
chose par le Verbe qui en indique l'*ac-*
tion ou l'effet. Vers. 18. du Ps. XXI.
Jésus-Christ dit :

Dinumerabo omnia ossa mea ;

C'est-à-dire ,

Dinumerare possem omnia ossa mea.
Je pourrois compter tous mes os.

X. Lorsque deux Verbes se suivent
au même Temps , le premier se rend
communément par un *Adverbe* ou par
un *Adjectif*. Ps. CV , 13.

Festinaverunt , obliti sunt opera ejus.

Pour

Citò vel citi obliti sunt operum ejus.
Ils eurent *bientôt* oublié
Ses œuvres éclatantes.

XI. Un Hébraïsme très-souvent né-
gligé , quoique d'une très-grande im-
portance , est celui qui est formé par
les Pronoms. Ils ne sont jamais oisifs
chez les Hébreux , comme nous en avons
déjà averti plusieurs fois. Aussi Villal-
pandus a-t-il soin d'exprimer assez

souvent leur énergie, lorsqu'il les rencontre dans Ezéchiel. En voici deux exemples. Dans le Vers. 7. du VI^e Ch. de ce Prophète, Dieu parle en ces termes :

Ceux que l'on percera,
Périront au milieu de vous.
Vous comprendrez à ce trait,
Que je suis l'Eternel.

C'est-à-dire, selon l'Auteur cité plus haut, *scietis quòd solus sim Dominus & Deus verus.*

Que je suis *seul* l'Eternel & le *vrai* Dieu.

Dans le Verset 15. du XII^e Chap. du même Auteur inspiré, on lit ces paroles :

Lorsque je les aurai dispersés
Parmi les nations,
Ils comprendront que je suis l'Eternel.

C'est-à-dire, selon Villalpandus, *aquissimus judex*, *fidelissimus præmii redditor*, & *justissimus pœna exactor*: Le juge le plus équitable. C'est le Pronom -*anzi* que cet Interprète rend ici par le Superlatif *aquissimus*. Il reconnoissoit donc qu'il n'est point inutilement employé dans le Texte original. Il en présente un nouvel exemple sur

le Vers. 22. du Chap. suivant. Breitinger reconnoît aussi cette vérité à la pag. 51. de ses *Idiotismes de la Langue Hébraïque*.

XII. Ils joignent quelquefois un *Pluriel* avec un *Singulier*, c'est-à-dire, qu'ils mettent les paroles de tout un Peuple dans la bouche d'un Particulier, comme dans le Vers. 9. du 1^{er} Cantique de Moÿse, où Mr de Pompiignan fait tenir le discours suivant à un sujet de Pharaon :

Notre ennemi disoit : Je poursuivrai
ma proie. . . .

Il le disoit ; & leurs blasphêmes
Sont étouffés au fond des flots.
Dieu fait retomber sur eux-mêmes
L'audace de leurs vains complots.

» C'est un Egyptien qui parle au nom
» de toute la nation, dit l'Auteur que
» nous venons de citer. * Le discours
» a plus de force dans la bouche d'un
» seul. L'image au contraire est plus
» forte, quand elle représente un Peuple
» entier. L'Interlocuteur menace
» les Israélites de la part des Egyptiens ;

* Pag. 29 & 30. de *les Poësies sacrées*,
Edit. de 1744.

228 *Section troisième, &c.*

» & ceux-ci sont engloutis. On prend
» le nombre collectif pour peindre cet
» événement terrible :

Il le disoit; & leurs blasphèmes
Sont étouffés au fond des flots.

» La Poësie y gagne, & la Grammaire
» n'y perd rien On remarque
» dans le Texte sacré des assemblages
» plus bizarres & plus choquans en ap-
»arence du Singulier avec le Plu-
»riel. «

Dans d'autres circonstances ils met-
tent le Pluriel pour le Singulier, se-
lon L'Herminier. *In Scripturis numerus
Pluralis ponitur pro Singulari, ut fusè
probat sanctus Aug. in Enrichid. Cap.
XLIV. ex nonnullis exemplis quæ sup-
peditant Sacra scriptura.* Nous croyons
ce peu d'exemples suffisant pour faire
sentir l'attention qu'on doit apporter
à bien rendre les différens Hébraïsmes
que l'on rencontre dans les Psaumes
& dans les Prophètes. Ceux que l'on
trouvera dans nos Versions, en seront
de nouvelles preuves.



PSAUME X. Hébr. XI.

In Domino confido, &c.

TITULUS.

Posteritati. Davidis (Psalmus.)

TITRE.

A la postérité. (Psaume) de David.

AVERTISSEMENT.

ON attribue assez communément cette Prophétie à David persécuté par Saül. Mais comme ce sentiment ne peut point se soutenir vis-à-vis les pensées & les paroles, qui le composent, nous croyons devoir l'envisager sous un point de vuë qui leur est plus analogue, en l'attribuant au tems de la captivité de Babylone. L'Israélite demandoit alors, comme nous l'avons vu plusieurs fois, quand finiroient les maux auxquels il étoit exposé. Tout se soutient dans cette hypothèse ; & une harmonie parfaite régné dans toutes les parties de ce Cantique, comme il sera aisé de s'en convaincre par la lecture des Remarques qui sont après nos Versions Latine & Françoisé.

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

L'Israélite captif à Babylone peint les maux que ses ennemis se disposent à faire tomber sur lui ; mais il se console à la vuë du secours que l'Eternel doit lui accorder. Sous différentes emblèmes il prédit la perte entière de ses persécuteurs.

1. **A**D Æternum confugio.
Quando dicetis animæ meæ :
Aufuge ad montem tuum , passer?
2. Jam enim impii
Secretò tendunt arcum ,
Adaptant nervo sagittam suam ,
Ad jaculandum
In densâ caligine rectos corde.
3. Cùm fundamenta
Penitus subvertentur ,
Justus quid faciet ?
4. Æternus est in Templo
Sancto suo ;
Æternus sedet
In cœlo , throno suo :
Oculi ejus inspiciunt ;
Palpebræ ejus
Probant filios hominum.
5. Æternus justum probat ;
At impium & diligentem violentiam
Odio habet ex animo.
6. Pluere faciet
Super impios turbines.
Ignis , sulphur , ventus , procellæ ,

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

Le Chrétien se console à la vuë du secours que le Seigneur doit lui accorder contre les entreprises des Juifs & des Payens ; & il assure que les maux dont il est menacé, retomberont sur ceux qui les lui préparent.

1. **L'**Eternel est mon refuge.
Quand direz-vous à mon ame :
Passereau, prenez l'essor
Vers la montagne qui est votre asyle ?
2. Car déjà les impies
Bandent en secret leur arc,
Ils y appliquent leurs flèches,
Pour percer les cœurs droits
Dans l'épaisseur des ténèbres.
3. Lorsque les fondemens les plus solides
Seront entièrement renversés ;
Quelle ressource restera-t-il au juste ?
4. L'Eternel est dans son Temple
Qu'il sanctifie par sa présence ;
L'Eternel est dans les cieus
Qui lui servent de thrône :
Ses yeux découvrent tout ;
Ses regards pénétrans
Sondent le cœur des enfans de l'homme.
5. L'Eternel éprouve le juste ;
Mais il hait souverainement l'impie
Et celui qui aime la violence.
6. Il fera tomber sur ces impies
Les tourbillons de sa fureur.
Le feu , le soufre , les vents , & les
tempêtes

- Pars calicis eorum.
 7. Justus enim est Æternus;
 Opera justitiæ diligit:
 Rectum corde inspicient
 Benigni vultus ejus.

R E M A R Q U E S.

Vers. I. QUAND.

Nous rendons ainsi la Particule *וְכֵן* -êikhe : c'est la signification qui peut mieux concourir à l'harmonie de ce Cantique.

Ibid. PASSEREAU.

A la pag. 77. du Vol. précédent nous avons apporté les raisons qui ont engagé les Prophètes à donner cette dénomination au Peuple d'Israël.

Ibid. VERS LA MONTAGNE QUI EST VOTRE ASYLE.

Vers Jérusalem qui étoit inexpugnable , tandis que ses habitans étoient fidèles à la loi du Seigneur , & dans laquelle les Israélites devoient être rétablis.

*Vers. II. CAR DÉJÀ LES IMPIES
 BANDENT EN SECRET LEUR ARC , &c.*

Si le Substantif *flèches* lancées dans l'obscurité désigne les calomnies se-

sur le Psaume 10. Vers. 3. 233

Sont la coupe qu'il leur prépare.

7. Car l'Eternel est équitable ;
Il se plaît à exercer
Les œuvres de sa justice :
Il jettera ses regards favorables
Sur celui dont le cœur est droit.
-

crettes, comme nous l'avons démontré à la pag. 210. de notre II. Vol. il s'ensuit nécessairement que celui d'*arc* indique la langue qui est l'*instrument* qu'on emploie pour les débiter. Tel doit être par conséquent le sens de ce Verset. » Car déjà les Babyloniens » & les Apostats disposent secrètement » leurs langues pour percer par leurs » calomnies les Israélites, lorsqu'ils y » penseront le moins. «

Vers. III. LORSQUE LES FONDEMENS LES PLUS SOLIDES SERONT ENTIÈREMENT RENVERSÉS.

C'est-à-dire, lorsque les plus considérables d'Israël, soit par leur naissance, soit par leur sainteté, auront péri, que deviendra le simple fidèle enfant de l'Eglise ? On a pu remarquer à la p. 390. du III^e Vol. de ces Principes, que de tems en tems les *fondemens* caractérisent les *grands* d'une nation.

Verf. IV. L'ÉTERNEL EST DANS SON TEM-
PLE.

C'est-à-dire , dans le lieu où il étoit bâti. Voyez les pag. 371 & 372. du Vol. que nous venons de citer.

Ibid. SONDE LE COEUR DES ENFANS DE
L'HOMME.

Du Chaldéen , pour le punir ; & de l'Israélite attaché à son Dieu , pour le récompenser.

Verf. VI. LES TOURBILLONS DE SA FUREUR.

Nous nous servons du mot de *tourbillons* préférablement à celui de *filets*, pour mieux lier l'idée avec les expressions qui suivent. Ces *filets* en termes énigmatiques désignent les *armées* des Mèdes & des Perses qui arrivent dans la Chaldée pour en envelopper les Peuples. Au reste , en traduisant ainsi le terme פִּתְיִם *phá^hkhîm^e*, nous le ramenons à sa racine : car פִּתָּה *phouá^hkh*, signifie *flare*, souffler, & dans la Conjugaison Hiphil *flatu accendere*, *inflammare*, allumer, enflammer en soufflant.

Ibid. LE FEU, LE SOUFRE, &c.

C'est aussi sous cette emblême qu'Isaïe peint le renversement de l'Empire de

sur le Psaume 10. Verſ. 6. 235
Babylone , Ch. XXX, Verſ. 30, 31,
32 & 33.

Par le terme de *feu* Iſaïe désigne dans cet endroit les troupes de Cyrus qui devoient porter le fer & le feu dans tout l'Empire de Babylone : il y ajoute celui de *soufre*, pour donner à entendre la facilité avec laquelle elles le réduiront en cendres.

Ibid. LES VENTS ET LES TEMPÊTES.

Jérémie LI, 1 & 2. le Seigneur parle en ces termes des Perses & des Mèdes , qu'il caractérise par le nom de *vent*.

Je vais exciter un vent destructeur
Contre Babylone & contre ses habi-
tans,
Qui ont élevé le cœur contre moi.

Ibid. SONT LA COUPE QU'IL LEUR PRÉPARE.

C'est-à-dire, les châtimens qu'il doit en tirer.



PSAUME XXVI. Hébr. XXVII.

Dominus illuminatio mea , &c.

T I T U L U S.

Davidis (Psalmus.)

T I T R E.

(Psaume) de David.

AVERTISSEMENT.

ON a jusqu'ici proposé plusieurs systèmes sur l'objet de ce Cantique;

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I. L'Épouse du Verbe déclare que, quoiqu'elle soit environnée de périls dans l'Empire de Babylone, elle y est dans la plus grande sécurité; parce que le Tout puissant viendra pour la délivrer.

II. La seule grace qu'elle lui demande, c'est d'accélérer l'heureux moment où elle doit jouir de sa présence, & lui offrir des sacrifices d'actions de grâces.

III. Elle le conjure de la faire retourner dans sa patrie, où elle est certaine de posséder les biens promis à ceux qui auront ce bonheur. Elle exhorte ensuite ses enfans à les attendre avec patience.

du Psaume 26. Hébr. 27. 237

mais comme la plupart n'ont aucun rapport aux différens traits qui y sont répandus , nous nous attachons au sentiment de ceux qui l'appliquent à la captivité de Babylone , parce que cet événement seul est parfaitement analogue à tous les caractères qu'il renferme.

ARGUMENT.

Sens littéral du nouvel Israël.

I. L'Eglise Chrétienne , pressée de toutes parts par ses ennemis , assure qu'elle ne les craint nullement ; parce que l'Éternel est son protecteur , & qu'il la secourra puissamment.

II. Tout ce qu'elle souhaite avec le plus d'ardeur , c'est qu'il fasse arriver au plutôt le tems où elle doit goûter les charmes de sa présence dans ses Temples , & lui offrir publiquement le sacrifice de nos autels.

III. Elle lui demande qu'il la rétablisse dans l'état de tranquillité nécessaire pour sentir la douceur des biens qui lui sont promis. Elle anime ses enfans à les attendre avec courage.

I.

1. **Æ**ternus lux mea,
Et liberator meus ;
Quem timeam ?
Æternus protector dierum meorum ;
A quo paveam ?
2. Dum perversi
Procedunt adversum me
Ad devorandam carnem meam,
Angustiatores mei
Et inimici mei
Ipsi impingent & corruent.
3. Etsi castrametatae sint
Circa me acies,
Non timet cor meum :
Etsi insurgat circa me bellum,
Interea ego confido.

II.

4. Unum peto
A favore Æterni :
Hoc requiram indefinenter ,
Ut habitem in domo Æterni
Omnibus diebus vitæ meæ ,
5. Ad contemplandum
Cum jucunditate Æternum ,
Ad sacrificandum diluculo
In Templo ejus.
6. Ibi abscondet me
Sub tentorio suo à die malâ :
Occultabit me
In abscondito tabernaculi sui.

I.

1. **L'**Eternel est ma lumière,
Et mon libérateur ;
Qui pourrois-je craindre ?
L'Eternel est le protecteur de mes jours ;
Qui pourroit m'inspirer de la frayeur ?
2. Tandis que des hommes pervers
S'avancent contre moi
Pour dévorer ma chair,
Mes tyrans & mes ennemis
Seront eux-mêmes ébranlés & renversés.
3. Quoiqu'une armée formidable
M'enveloppe de toutes parts,
Mon cœur est exempt de crainte :
Quoiqu'une guerre cruelle
S'élève autour de moi,
Au milieu de ces dangers
Je suis plein de confiance.

II.

4. Je ne demande qu'une grace,
Des bontés de l'Eternel ;
Je la lui demanderai sans cesse,
C'est de fixer mon séjour
Dans la maison du Seigneur
Pendant tout le cours de ma vie,
5. Pour y jouir avec délices
De la présence de l'Eternel,
Pour offrir dès le matin
Des sacrifices dans son Temple.
6. Oui, il me mettra sous son pavillon
A l'abri des jours malheureux :
Il me donnera une retraite
Dans le secret de son tabernacle.

240 *Version Latine & Françoise*

7. Super petram me extoller :
Tunc quoque elevabit caput meum
Super inimicos meos me circumstantes.
8. Tunc memor immolabo jugiter,
In tabernaculo ejus,
Victimas, clangentibus tubis :
Cantus suaves
Et canoros concentus edam
In honorem Æterni.
9. Audi, Æterne, vocem meam ;
Clamo :
Miserere meî,
Et exaudi me.
10. Alloquitur te cor meum :
Avidè exquirunt facies meæ :
Vultus tuos, Æterne,
Ardenter exquiro.
11. Ne ampliùs subducas vultus tuos à
me :
Ne te subducas iratus
Servo tuo.
12. Auxilium meum fuisti :
Ne deferas me,
Neque derelinquas me,
Deus liberator mi.
13. Etsi pater meus & mater mea
Dereliquerint me,
Attamen Æternus colliget me.

III.

14. Indica mihi, Æterne,
Viam tuam ;
Et deduc me per semitam rectam,
Malgré

7. Il me placera sur la cime d'un rocher :
Alors il élèvera ma tête
Au dessus des ennemis qui m'entourent.
8. Alors plein de reconnaissance
J'immolerai sans cesse dans son Tabernacle
Des victimes au son des trompettes :
Je ferai retentir l'air,
En l'honneur de l'Eternel,
Des Cantiques les plus touchans,
Et des concerts les plus harmonieux.
9. Eternel, écoutez ma voix,
Je pousse des cris :
Ayez donc pitié de moi,
Et daignez m'exaucer.
10. Mon cœur vous adresse ses prières,
Mes yeux vous cherchent avec empressement :
Eternel, je recherche avec ardeur
Vos regards favorables.
11. Cessez de me dérober votre présence ;
Cessez dans votre colère
De vous détourner de votre serviteur.
12. Vous m'avez toujours secouru :
Ne m'abandonnez point,
Et ne me délaissez point,
Mon Dieu, mon libérateur.
13. Quoique mon père & ma mère
M'aient abandonné,
Cependant l'Eternel me rassemblera.

III.

14. Eternel, faites-moi connoître
La voie que vous me préparez :
Conduisez-moi par une route aplanièe,
Tome XII. L

Invitis insidiatoribus meis.

15. Ne permittas me arbitrio
 Angustiatorum meorum;
 Quoniam testes mendaces
 Et violentiam spirantes
 Insurgunt in me.
16. Nonne ego pro certo habeo,
 Fruiturum me beneficio Æterni,
 In terrâ viventium?
17. Expectationem in Æterno
 Fidenter habe:
 Sume animos,
 Et confortetur cor tuum:
 Expectationem in Æterno
 Fidenter habe.

REMARQUES.

Vers. I. MA LUMIERE.

C'est-à-dire, auteur de ma délivrance. Il est aisé de s'en convaincre en lisant la pag. 178. de notre I. Vol.

Ibid. QUI POURROIS-JE CRAINDRE?

Pendant qu'Israël étoit esclave à Babylone, il n'avoit du côté des hommes aucune espérance de liberté. Tout ce qui l'envirnoit, n'étoit capable que de l'intimider. Mais au milieu de tant de sujets de crainte, l'Eglise d'Israël demeure inébranlable, & rassure ses enfans, en leur déclarant que Dieu lui-

sur le Psaume 26. Vers. 1. 243
Malgré ceux qui me dressent des em-
bûches.

15. Ne m'abandonnez pas
Au caprice de mes tyrans ;
Car des témoins fauteurs du mensonge
Et qui ne respirent que la violence,
S'élèvent contre moi.
16. Ne suis-je donc pas certain
Que je jouirai des bienfaits de l'Eternel,
Dans la terre des vivans ?
17. Mettez avec confiance
Votre attente dans l'Eternel :
Soyez rempli de force,
Et que votre cœur s'arme de courage :
Mettez avec confiance
Votre attente dans l'Eternel.
-

même sera leur libérateur. Isaïe XLIII,
2, 5. Le Seigneur les assure qu'il les
conservera à Babylone, quoiqu'ils y
soient exposés aux maux les plus ex-
trêmes; qu'il les délivrera, quoiqu'ils
y soient au milieu des eaux & des flam-
mes, parce qu'il est leur Créateur,
leur Dieu, leur Libérateur; qu'ils les
enleva au pouvoir de leurs ennemis,
parce qu'ils sont l'ouvrage de sa bonté,
de sa puissance, & les serviteurs qu'il
s'est attachés pour toujours. Après des
assurances si claires & si réitérées, le sou-
verain Maître leur défend de rien
craindre. Il se charge de rappeler ses

enfans des quatre parties du monde ;
& de leur servir de Conducteur pen-
dant leur retour.

Verf. II. DES HOMMES PERVERS.

Ces hommes pervers sont les Apof-
tats, les Chaldéens & leurs Alliés que
le Psalmiste nous dépeint dans le Verf. I.
du Ps. XIII. sous les noms d'*insensés*
& d'hommes qui *s'abandonnent à la*
corruption.

Ibid. POUR DÉVORER MA CHAIR.

C'est-à-dire, mes enfans.

Verf. III. QUOIQ'UNE ARMÉE FORMIDABLE
M'ENVELOPPE DE TOUTES PARTS.

Cette armée indique les troupes des
Chaldéens qui empêchoient les captifs
d'Israël de sortir de leur Empire.

Ibid. AU MILIEU DE CES DANGERS
JE SUIS PLEIN DE CONFIANCE.

Cette confiance que l'Eglise d'Israël
fait éclater au milieu des plus grands
périls, est fondée sur ce qu'elle a dit
plus haut que l'Eternel étoit son Libé-
rateur & le Protecteur de ses jours.

Verf. IV. DES BONTÉS DE L'ÉTERNEL.

Littéralement *de ab Æterno*. Le mot
תָּמִיד *mê-êth*, est composé de deux Pré-

sur le Psaume 26. Vers. 5. 249
positions, dont la première se rend relativement au sujet de la phrase ; & la seconde par un Substantif, ou un équivalent.

Ibid. DANS LA MAISON DU SEIGNEUR.

Cette maison du Seigneur doit se prendre ici pour toute la terre d'Israël. Le terme *הֵיכָלוֹ* *hêïkhâlô*, *Templum ejus*, *son Temple*, qui est dans le dernier stique du Verset suivant, en est la preuve.

Vers. V. POUR OFFRIR DÈS LE MATIN DES SACRIFICES.

Remarquez que le mot *בָּקָר* *bâkâr*, signifie *bos*, & celui de *בֹּקֵר* *bókér*, *manè*, le matin. Ces deux termes ont pour racine le Verbe *בִּקַּח* *bíkkhêr*, qui veut dire, *rechercher* le plutôt qu'il est possible. De ces trois significations nous croyons qu'on peut traduire le mot *לְבַקֵּר* *lebákkêr*, par *sacrifier dès le matin*. 1°. Parce que *bíkkêr* ne peut pas signifier ici *visiter*. 2°. Parce que cette idée trop foible ne peut pas répondre à la précédente, qui doit être suivie d'une idée plus forte.

Vers. VII. IL M'É PLACERA SUR LA CIME D'UN ROCHER.

Expression métaphorique, qui marque le soin particulier que prendra l'Être suprême de protéger son Peuple. Les Prophètes donnent souvent au Seigneur la dénomination de *rocher d'Israël*, pour marquer qu'il est la forteresse & l'asyle de ceux qui espèrent en lui.

Ibid. IL ÉLEVERA MA TÊTE
AU DESSUS DES ENNEMIS QUI M'ENVIRONNENT.

C'est-à-dire, il me fera triompher d'eux.

Vers. VIII. ALORS PLEIN DE RECONNOISSANCE
J'IMMOLERAI SANS CESSÉ DES VICTIMES, &c.

Tout le monde sait que l'Eglise d'Israël ne pouvoit chanter les louanges du Tout-puissant dans une terre étrangère, ni lui offrir des victimes au milieu d'un Peuple ennemi de son culte; c'est pourquoi elle demande avec tant d'ardeur de retourner dans sa patrie, pour fixer son séjour dans le lieu saint, afin de lui offrir les sacrifices auxquels elle s'est engagée pendant son esclavage, Ps. LIII, 6: & afin que ces sacrifices lui soient agréables, elle dé-

sur le Psaume 26. Vers. 12. 247
claire au Ps. XXV. qu'elle se purifie
par les eaux amères de la tribulation,
pour être sans tache lorsqu'elle envi-
ronnera son autel, pour lui rendre ses
actions de graces & raconter ses mer-
veilles.

*Vers. XII. VOUS M'AVEZ TOUJOURS SE-
COURU.*

L'expérience d'une constante pro-
tection que le souverain Maître avoit
accordée aux enfans d'Israël, depuis
qu'il les avoit choisis pour être son Peu-
ple particulier, étoit pour les captifs un
puissant motif de confiance & de con-
solation dans leurs maux. Le souvenir
du passé leur prouvoit sa puissance ab-
solue & sa bonté, Isaïe LI, 2 & 3,
& leur faisoit espérer qu'il opéreroit
en leur faveur de nouveaux prodiges
plus éclatans que les anciens, Jér.
XXIII, 7 & 8.

*Vers. XIII. QUOIQUE MON PERE ET MA
MERE
M'AYENT ABANDONNÉ.*

Ces paroles, selon Dom Calmet,
doivent être prises dans le même sens
que celles-ci d'Isaïe LXIII, 16.

Vous êtes notre père, ô mon Dieu :
Abraham ne nous connoît plus,

Et Israël ne fait qui nous sommes ;
 Vous seul, Eternel, êtes notre père ;
 Vous serez seul notre libérateur.

Verf. XIV. LA VOIE QUE VOUS ME PRÉ-
 PAREZ.

Suppléez, pour retourner dans ma
 patrie.

Verf. XV. AU CAPRICE.

C'est ainsi qu'on doit quelquefois
 traduire le terme *néphesh*, comme
 nous en avons averti à la pag. 79. de
 notre I. Vol.

Ibid. CAR DES TÉMOINS FAUTEURS DU MEN-
 SONGE.

» Les Chaldéens calomnioient les
 » Hébreux, dit Dom Calmet, & les
 » chargeoient de différens crimes,
 » pour colorer leur injuste véxation
 » contr'eux. « On verra la même plainte
 réitérée dans le *Verf. 13.* du *Ps. XXXIV.*

Verf. XVI. NE SUIS-JE DONC PAS CERTAIN
 QUE JE JOURAI DES BIENFAITS DE L'E-
 TERNEL,
 DANS LA TERRE DES VIVANS ?

L'Eglise d'Israël pouvoit - elle en
 douter après les assurances que l'Auteur
 du Livre de Job lui en avoit données
 dans les *Verf. 18 & 19.* du *XI^e Chap.*

sur le Psaume 26. Vers. 16. 249

Soyez certain que votre espérance est
fondée :

Vous serez protégé ,

Vous reposerez en sûreté.

Vous demeurerez tranquille ,

Sans qu'on vous épouvante ,

Et vous serez respecté de plusieurs (peu-
ples.)

PSAUME XXIX. Hébr. XXX.

Exaltabo te , Domine , &c.

T I T U L U S.

*Psalms. Canticum dedicationis
domûs David.*

T I T R E.

*Psaume. Cantique de la dédicace de
la maison de David.*

AVERTISSEMENT.

ON découvre facilement , en lisant
cette divine Poësie , que le titre
qui y a été mis par les Rabbins , n'a
aucun rapport avec les divers caractères
qu'elle présente. Il n'y est rien dit du
Temple qui n'étoit pas encore bâti du
tems de David. Il n'y est point non
plus parlé du Palais de ce Prince , puis-

qu'il n'y est par-tout question que d'un homme qui se plaint de l'état infortuné où il se trouve. Or cet homme est l'Eglise d'Israël qui gémit, au nom

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I. L'Epouse du Verbe intimement convaincue qu'il la fera retourner triomphante dans sa patrie, lui rend des actions de graces anticipées.

II. Elle le conjure d'accélérer le moment où elle doit jouir de ce bienfait signalé.

III. Elle anime ses enfans à lui témoigner leur reconnoissance de ce qu'il tarira un jour la source de leurs larmes.

IV. Elle fait connoître qu'elle n'est déçue de sa prospérité, que parce que le Très-haut a cessé de jeter sur elle ses regards favorables.

V. Elle le prie de changer ses jours de deuil en des jours de réjouissance, afin que ses enfans puissent le célébrer dans leurs concerts.

I.

1. **L** Audibus effero te, Æterne;
 Quoniam erecturus es me,
 Nec ultra lætari fines
 Inimicos meos de me.

II.

1. **Æterne, Deus mî,**

du Psaume 29. Hébr. 30. 251
de ses enfans, dans la captivité de Ba-
bylone, comme on le verra dans l'ana-
lyse suivante.

ARGUMENT.

Sens littéral du nouvel Israël.

I. L'Eglise Chrétienne, certaine qu'un jour le Tout-puissant l'affranchira du joug des Phari- siens & des Gentils, lui en témoigne d'avance sa plus vive reconnoissance.

II. Elle le prie de lui accorder au plutôt cette faveur.

III. Elle exhorte ses enfans à lui rendre leurs actions de grâces, de ce qu'il empêchera leurs pleurs de couler.

IV. Elle expose la cause de la chute de ses enfans.

V. Elle conjure l'Eternel de les rétablir dans un état plus tranquille, afin qu'ils fassent retentir ses louanges dans leurs assemblées.

I.

1. **E**Ternel, j'exalte votre puissance ;
Parce que vous me releverez,
Et que vous ne permettrez plus
Que mes ennemis,
Se réjouissent de ma chute.

II.

2. Eternel, Dieu que j'adore,
L.vj

252 *Versions Latine & Française*

Vociferor ad te,
Ut sanes me.

3. *Æterne*, educ de inferno animam
meam :
Redivivum me extrahe
A foveâ in quâ lapsus sum.

III.

4. *Pfallite Æterno*, pii ejus :
Gratias agite
In memoriam sanctitatis ejus.

5. *Quoniam perditio*
In irâ ejus,
Et vita
In beneplacito ejus.

6. *Vesperè commoratur fletus ;*
Sed ad matutinum festivi cantus.

IV.

7. *Ego dicebam in quiete meâ :*
Non movebor in æternum.

8. *Æterne*, per benevolentiam tuam ;
Inexpugnabile indideras
Monti meo robur :
Abcondisti vultus tuos,
Fui conturbatus.

V.

9. *Ad te, Æterne*, clamo :

du Psaume 29. Hébr. 30. 253

Je pousse vers vous des cris ;
Afin que vous me guérissiez.

3. Eternel, faites sortir mon ame de l'enfer ;
Rendez-moi la vie ;
Retirez - moi de la fosse où je suis tombé.

III.

4. Objets de la tendresse de l'Eternel,
Célébrez-le dans vos concerts :
Par vos actions de graces,
Perpétuez la mémoire
De sa sainteté redoutable.
5. Parce que les malheurs qu'on éprouve,
Sont l'effet de sa colère ;
Mais le retour à la vie
Est celui de sa bienveillance.
6. Nos larmes coulent pendant la nuit ;
Mais au lever de l'aurore
Nous ferons éclater nos chants d'allé-
gresse.

IV.

7. Au milieu de mon repos
Je me disois à moi-même :
Je ne serai jamais ébranlé.
8. Eternel, par un effet de votre bonté ;
Vous aviez donné à ma montagne
Une force inébranlable :
Vous avez détourné vos regards,
Je suis tombé dans le trouble.

V.

9. C'est vous, Eternel, que j'implore :
Telle est l'humble prière

254 *Versions Latine & Françoise*

Sic Æternum supplex deprecor.

10. Quis quæstus in sanguine meo,
In lapsu meo in foveam?
An gratias aget tibi pulvis?
An annuntiabit veritatem tuam?

11. Exaudi me, Æterne,
Et miserere mei:

Æterne, esto adjutor mihi.

12. Converte planctum meum

In choreas mihi:

Conscinde saccum meum,

Et circumcinge me lætitiâ;

13. Ut psallat tibi gloria,

Nec amplius fileat:

Æterne, Deus mi,

In æternum gratias agam tibi.

R E M A R Q U E S.

Vers. I. PARCE QUE VOUS ME RELEVEREZ.

En me retirant de la misère & de l'humiliation où je suis dans la Chaldée.

Ibid. SE RÉJOUISSENT DE MA CHUTE.

De ce que je suis tombé en captivité. Nous l'avons prouvé à la p. 419. du Volume précédent.

Vers. II. AFIN QUE VOUS ME GUÉRISSEZ.

- Que j'adresse au Seigneur.
10. De quelle utilité peut être
L'effusion de mon sang,
Et mon séjour dans la fosse ?
La poussière vous rendra-t-elle
Des actions de grâces ?
Pourra-t-elle annoncer
L'accomplissement de vos promesses ?
11. Eternel, exaucez ma prière ;
Ayez pitié de moi :
Seigneur, venez à mon secours.
12. Changez mes jours de deuil
En des jours de réjouissance :
Déchirez le sac qui me couvre,
Revêtez-moi d'habits de fêtes ;
13. Afin que ceux qui font ma gloire,
Ne gardent plus le silence ;
Mais qu'ils vous célèbrent dans leurs
concerts :
Eternel, Dieu que j'adore,
Je vous rendrai à jamais
Des actions de grâces.
-

Afin que vous me fassiez sortir de captivité. voyez ce que nous avons dit à la pag. 106. de notre IX^e Vol.

Vers. III. DE L'ENFER.

De l'Empire de Babylone. On en a lû les preuves aux pag. 361. & suivantes de notre III^e Vol.

Ibid. RENDEZ-MOI LA VIE.

C'est-à-dire, la liberté. On peut voir la pag. 101. de notre I. Vol.

Ibid. RETIREZ-MOI DE LA FOSSE OÙ JE SUIS
TOMBÉ.

C'est-à-dire de l'esclavage où je suis
réduit. Nous l'avons fait voir à la
pag. 132. & aux suivantes de notre
II. Vol.

Vers. IV. OBJETS DE LA TENDRESSE DE
L'ÉTERNEL.

C'est-à-dire, Israélites qui lui êtes
inviolablement attachés.

Ibid. DE SA SAINTETÉ REDOUTABLE.

De la puissance par laquelle ce Dieu,
qui est la sainteté même, nous enle-
vera au pouvoir des Babyloniens & des
Apostats.

Vers. V. PARCE QUE LES MALHEURS
QU'ON ÉPROUVE, SONT L'EFFET DE SA
COLÈRE.

Ainsi doit-on traduire ce Verset, si
on veut faire sentir l'antithèse qui est
entre le mot רָגַח réghá'gh, & celui de
כָּחַם khá'ímé. S. Jean-Chrysofôme
donne la même signification au pre-
mier de ces termes. Dom Guarin la
reconnoît aussi dans son Dictionnaire.

Vers. VI. PENDANT LA NUIT.

Pendant la captivité. Voyez les pa-
ges 139. & suivantes de notre III^e Vol.

sur le Psaume 29. Vers. 7. 257

Ibid. MAIS AU LEVER DE L'AURORE.

C'est-à-dire, aux premiers signes de la liberté.

Vers. VII. AU MILIEU DE MON REPOS.

Tandis que je jouissois de la plus grande prospérité.

Ibid. JE NE SERAI JAMAIS ÉBRANLÉ.

Jamais on ne pourra m'enlever de mon pays. Jérémie présente à peu près la même image, V, 12 & 13.

Vers. VIII. VOUS AVIEZ DONNÉ A MA MONTAGNE
UNE FORCE INÉBRANLABLE.

C'est-à-dire, vous aviez rendu Jérusalem imprenable.

Ibid. JE SUIS TOMBÉ DANS LE TROUBLE.

Lorsque Nabuchodonosor est venu l'attaquer à la tête de ses troupes.

Vers. X. L'EFFUSION DE MON SANG.

C'est-à-dire, la destruction de mes enfans que les Chaldéens font mourir inhumainement.

Ibid. LA POUSSIÈRE VOUS RENDRA-T-ELLE
DES ACTIONS DE GRACES ?

L'Israélite réduit à rester dans la poussière pendant sa servitude.

258 *Avertissement.*

Verf. XII. CHANGEZ MES JOURS DE DEUIL
EN DES JOURS DE RÉJOUISSANCES.

C'est-à-dire , les jours de captivité
en des jours de liberté.

Ibid. DÉCHIREZ LE SAC QUI ME COUVRE.

PSAUME XLIII. Hébr. XLIV.

Deus , auribus nostris audivimus , &c.

T I T U L U S.

Posteritati. Filiis Qore. Máçekhîl.

T I T R E.

*A la postérité. Aux enfans de Qoré.
Máçekhîl.*

AVERTISSEMENT.

LEs Pères & les anciens Interprètes
conviennent que ce Psaume ne
peut avoir David pour objet. S. Basile,
S. Jean - Chrysostôme , Théodoret,
Théodore d'Antioche, Eutyme, le vé-
nérable Bède, Lyra & Mr Bossuet pré-
tendent que le Prophète y annonce la

sur le Psaume 43. Hébr. 44. 259

Le *sac* étoit l'habillement propre aux captifs. Aussi Isaïe menaçant les Israélites de l'esclavage, leur annonçait-il que le *sac* leur tiendra lieu d'écharpe, Chap. III, 24.

cruelle persécution qui devoit arriver du tems des Machabées sous Antiochus Epiphanès; mais les Versets 9, 10, 11 & 12. paroissent détruire ce sentiment. S. Ambroise, S. Jérôme & S. Augustin fondés sans doute sur l'autorité de S. Paul, qui cite le Vers. 22. l'expliquent des persécutions suscitées par les Empereurs Romains contre les premiers Chrétiens. Quoique ce sens soit le véritable pour la nouvelle alliance, il n'empêche pas qu'on ne cherche dans l'ancienne un sujet historique qui ait eu un premier accomplissement; & appuyés de l'autorité d'Origène, de S. Cyrille, de Demuis, de Ferrand, de Dom Calmet & de plusieurs autres Commentateurs, nous croyons le trouver dans la captivité de Babylone.

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I. Les captifs d'Israël, après avoir exalté la miséricorde avec laquelle l'Être suprême a fait sortir leurs pères de la terre d'Égypte pour les mettre en possession de celle qui leur étoit promise, espèrent que par le secours de cette même bonté ils seront aussi affranchis de l'esclavage où ils languissent à Babylone.

II. Ils protestent que les maux qui les accablent, & dont ils font une triste peinture, ne pourront jamais les porter à abandonner le culte qu'ils doivent au souverain Maître.

III. En considération de cet attachement inviolable, ils le conjurent de ne plus être indifférent sur leur triste sort, mais de leur en procurer au plutôt un plus tranquille.

I.

1. **D**Eus, auribus nostris
Audivimus,
Patres nostri annuntiaverunt nobis
Opus quod operatus es,
In diebus eorum,
In diebus antiquis.
2. Tu solus manu tuâ
Gentes hæreditate ejecisti,
Ut statueres eos:
Affixeras nationes,
Ut dimitteres eos.
3. Profectò non gladio suo
Possederunt terram,
Nec brachium eorum

ARGUMENT.

Sens littéral du nouvel Israël.

I. Les premiers Chrétiens , après avoir célébré les bontés du Seigneur à leur égard , déclarent que par un effet de cette même miséricorde ils seront enlevés au pouvoir des Pharisiens & des Gentils.

II. Ils assurent que les cruelles persécutions qu'ils essuient de leur part , ne seront jamais capables de les détourner du culte dû à l'Éternel.

III. Pour prix de cette inaliénable fidélité , ils le prient de les délivrer des maux qui les accablent.

I.

1. **G**rand Dieu , nous avons entendu
De nos propres oreilles ;
Nos pères nous ont raconté avec soin
Les œuvres éclatantes
Que vous avez opérées de leur tems ,
Dans les siècles les plus reculés.
2. C'est vous seul dont la main
A chassé les nations de leur héritage ,
Pour y établir nos pères :
Vous aviez affligé les peuples
Pour mettre les Israélites en liberté.
3. Non , ce n'est point par leur épée
Qu'ils se sont mis en possession de leur
terre ;

262 *Versions Latine & Françoise*

Libertatem præstiterat incrimibus;
Sed dextera tua & brachium tuum,
Et lux vultuum tuorum,
Quoniam complacuit tibi in eis.

4. Tu solus Rex meus es, Deus;
Impera

Plenam libertatem Jacob.

5. Per te tyrannos nostros

Cornu petemus:

Ope potentiae tuae

Conculcabitur

Insurgentes in nos.

6. Non enim

In arcu meo confido;

Nec gladius meus

Liberum me faciet.

7. Sed tu nos liberabis

Ab iis qui nos angustiis urgent;

Et olores nostros,

Pudore afficies.

8. Deum quovis die

Laudabimus;

Et potentiae tuae

Gratias in perpetuum agemus.

Pausa.

II.

9. Nunc autem rejecisti,
Et ignominiam affecisti nos;
Et non egressus es
Cum exercitibus nostris.

du Psaume 43. Hébr. 44. 263

Ce n'étoit point non plus leur bras
Qui avoit procuré la délivrance
A ces hommes sans défense :
Mais c'a été votre droite & votre bras ,
Et l'éclat de vos regards ;
Parce que vous avez mis en eux
Votre complaisance.

5. Grand Dieu, vous seul êtes mon Roi ;
Daignez ordonner que Jacob
Jouisse d'une entière liberté.

6. Ce sera vous qui nous donnerez a
force

Pour renverser nos tyrans :
Par l'effet de votre puissance ,
Nous foulerons aux pieds
Ceux qui s'élèvent contre nous.

6. Car ce n'est point dans mon arc
Que je mets ma confiance :
Ce ne sera point mon épée
Qui me rendra la liberté.

7. Mais ce sera vous qui nous délivrerez
De ceux qui nous tiennent dans la dé-
tresse :

Ce sera vous qui couvrirez de honte
Ceux qui nous haïssent.

8. Nous chanterons chaque jour
Les louanges du Seigneur ;
Et nous rendrons à votre puissance
De perpétuelles actions de graces.

Pause.

II.

9. Maintenant vous nous avez rejetés
Vous nous avez couverts d'ignominie :
Vous avez cessé de marcher
A la tête de nos armées.

264 *Versions Latine & Françoise*

10. Verti fecisti nos retrorsum
Ab hoste opprimente ;
Et ofores nostri
Spoliis nostris se se ditârunt.
11. Tradidisti nos
Sicut oves vorandas ;
Et inter gentes
Prorsus dispersisti nos.
12. Vendidisti populum tuum
Absque pretio,
Nedùm de eo auctiõnem adhiberes.
13. Posuisti nos opprobrium
Iis apud quos habitamus :
Ludibrium & derisum
Iis qui sunt in circuitibus nostris.
14. Posuisti nos
Fabulam in gentibus,
Commotionem capitis
In populis.
15. Totâ die coram me est
Ignominia mea,
Et confusio vultuum meorum
Cooperit me,
16. Ad vocem
Opprobrio afficientis
Et convicia ingerentis,
Ad aspectum inimici
Exercentis odium
Et crudelem vindictam.
17. Hæc omnia
Licet evenerint nobis,
Non obliviscimur tuî,
Nec fallimus fœdus tuum.
18. Non retrocedit cor nostrum :

du Psaume 43. Hébr. 44. 265

10. Vous nous avez fait reculer en arrière
Devant le tyran qui nous opprime ;
Et ceux qui nous haïssent
Se sont enrichis de nos dépouilles.
11. Vous nous avez livrés comme des
brebis
Destinées à être dévorées :
Vous nous avez entièrement dispersés
Parmi les nations.
12. Vous avez vendu votre Peuple ,
Sans en exiger aucun prix :
Vous ne l'avez pas même mis à l'en-
chère.
13. Vous nous avez rendus l'opprobre
De ceux parmi lesquels nous habitons :
Vous nous avez mis en butte
A l'insulte & à la risée
Des peuples qui nous environnent.
14. Vous nous avez rendus
La fable des nations :
Les peuples nous insultent
Par des mouvemens de tête.
15. Mon ignominie
Est toujours présente à mes yeux ,
Et mon front est sans cesse
Couvert de confusion ,
16. A la voix de celui
Qui me charge d'opprobre ,
Et qui m'accable d'injures :
A la vue d'un ennemi
Qui exerce contre moi sa haine
Et la plus cruelle vengeance.
17. Malgré tous les malheurs
Qui sont venus fondre sur nous ,
Nous ne vous oublions point ,
Et nous n'enfreignons point votre al-
liance.
18. Notre cœur ne s'écarte point de vous :

266 *Versions Latine & Française*

Nec divertit pes noster
Ab ullâ semitâ tuâ.

19. Quoniam prorsus conteris nos
In loco draconum,
Et cooperuisti nos
Umbrâ mortis.

20. Si oblivisceremur
Potentiam Dei nostri,
Et expanderemus manus nostras
Ad Deum alienum,

21. Nonne Deus pervestigaret ista,
Cum is noverit abscondita cordis?

III.

22. Sanè tuî causâ quovis die
Morte plectimur:
Reputamur
Sicut oves mactandæ.

23. Jamjam evigila:
Quamdiù Dominator
Somno immergêris?
Expergiscere tandem,
Et ne rejicias nos in perpetuum.

24. Quamdiù vultus tuos abscondes?
Quamdiù obliviscêris
Oppressionis & afflictionis nostræ?

25. Quoniam anima nostra
In pulvere humiliata est,
Adhæret humo venter noster.

26. Jamjam surge,
Potens auxilium nobis;
Et redime nos
Pro misericordiâ tuâ.

Nos pieds ne se détournent plus
D'aucun de vos sentiers.

19. Car vous nous châtiez avec sévérité
Dans ces lieux habités par de cruels
dragons,
Et vous nous avez couverts
Des ombres de la mort.
20. Si nous perdions la mémoire
De la puissance de notre Dieu :
Si nous étendions les mains
Vers un Dieu étranger,
21. Dieu ne le découvreroit-il pas,
Lui qui connoît les secrets des cœurs ?

III.

22. Vous voyez qu'à cause de vous
Nous sommes en proie à la mort :
On nous regarde comme des brebis
Destinées à la boucherie.
23. Eveillez-vous, ne différez plus :
Jusqu'à quand, souverain Maître,
Resterez-vous plongé dans le sommeil ?
Sortez enfin de votre assoupissement
Et ne nous rejetez pas pour toujours.
24. Jusqu'à quand nous déroberiez-vous
vos regards ?
Jusqu'à quand oublierez-vous
Notre oppression & notre affliction ?
25. Considérez que notre ame
Est humiliée dans la poussière,
Et que notre sein rampe sur la terre.
26. Levez-vous sans différer :
Ne nous refusez plus votre puissant se-
cours,
Et rachetez-nous
Par un effet de votre miséricorde.

 R E M A R Q U E S .

Verf. I. NOUS AVONS ENTENDU DE NOS PROPRES OREILLES.

» Pourquoi, demande S. Jean-Chry-
 » sostôme, le Prophète ne dit-il pas
 » simplement: *Nous avons entendu*, sans
 » ajouter, *de nos propres oreilles*?
 » Quel autre organe peut faire cette
 » fonction? Ces dernières paroles ne
 » sont-elles pas superflues? Point du
 » tout, répond ce saint Docteur. Car
 » la coûtume ordinaire des hommes
 » est, quand ils racontent un événe-
 » ment surprenant & extraordinaire à
 » des gens qui n'en sont point si pléi-
 » nement convaincus qu'eux-mêmes,
 » d'ajouter toujours *de mes propres*
 » *oreilles*. . . C'est ainsi que les Apô-
 » tres disoient: *Nous vous annonçons*
 » *ce que nous avons vu de nos propres*
 » *yeux, ce que nous avons touché de*
 » *nos propres mains, &c.* «

Ibid. NOS PERES NOUS ONT RACONTÉ AVEC SOIN.

» Les enfans d'Israël trouvoient un
 » double avantage dans ce récit, con-
 » tinue le Père que nous venons de

sur le Psaume 43. Vers. 2. 269

» citer. Car en conservant le souvenir
» des bienfaits qu'ils avoient reçus, ils
» en devenoient plus gens de biens,
» & ils donnoient par le moyen de ces
» histoires à leurs descendans une gran-
» de connoissance de Dieu, & leur
» inspiroient du zèle pour la vertu.
» La bouche de leurs pères leur servoit
» de Livre . . . car ceux . . . qui avoient
» vu opérer ces merveilles, les racon-
» toient à ceux qui n'en avoient pas
» été témoins; & l'ouïe servoit au-
» tant à la foi que la vuë. Ceux qui ne
» les avoient pas vues, ne les croioient
» pas moins que ceux qui en avoient
» été témoins oculaires. «

Ibid. LES OEUVRES ÉCLATANTES.

La sortie de l'Égypte, Exod. XIII
& l'entrée dans la terre promise, Jos. I
& tout ce qui a été relatif à ces deux
événemens.

Vers. II. C'EST VOUS SEUL DONT LA MAIN
A CHASSÉ LES NATIONS DE LEUR HÉ-
RITAGE.

1°. Le mot *seul* rend la force du
hê-énergique qui est joint au Pronom
áththâh.

2°. Le Verbe וַיִּאֲרָשׁ *ïarásh* signifie ha-
M ij

reditare, & par antiphrase *hereditate expellere*, chasser de l'héritage.

3°. Les nations ; c'est-à-dire , les Héthéens , les Gergéséens , les Amorrhéens , les Chananéens , les Phérézéens , les Hévéens & les Jébuzéens , qui occupoient la terre promise à la postérité d'Abraham , Génès. XII , 7. XIII , 17. XV , 19.

Ibid. POUR Y ÉTABLIR NOS PERES.

Le Verbe *statuere* nous paroît préférable à celui de *plantare*. Il s'unit mieux au Substantif *ghôim^e nations* , & conserve l'idée métaphorique de l'Original. Car *statuere* signifie en Latin *planter à demeure*. *Et qui te seruit , & qui te posuit , & qui te statuit* , dit Horace.

Ibid. VOUS AVIEZ AFFLIGÉ LES PEUPLES
POUR METTRE LES ISRAÉLITES EN LIBERTÉ.

Moyse raconte comment cette merveille s'est opérée , dans le XIII^e Ch. de l'Exode. Voyez l'explication de ce passage aux pag. 16 & 17. de ce Vol.

Vers. III. NON , CE N'EST POINT PAR LEUR
ÉPÉE

sur le Psaume 43. Vers. 3. 271
QU'ILS SE SONT MIS EN POSSESSION
DE LEUR TERRE.

Dieu les en avoit avertis lui-même,
Josué XXIV, 12.

Mais il est à propos de faire attention que le Chaldéen a traduit ainsi cet endroit : *Non per robur gladiatorum suorum hereditaverunt terram, & fortitudo brachii sui non salvavit eos.* Preuve que les Auteurs des anciennes Versions ont reconnu la nécessité du supplément des Substantifs génériques.

Ibid. ET L'ÉCLAT DE VOS REGARDS.

C'est un Hébraïsme qui désigne les secours ou la faveur que Dieu accorda à son Peuple pour le mettre en possession de la terre promise.

Vers. IV. VOUS SEUL ÊTES MON ROI.

Ce n'est point sans raison que l'Eglise d'Israël dit ici que Dieu est seul son Roi ; parce que , pendant que les enfans étoient à Babylone , ils n'en avoient point d'autres , non plus que leurs pères, quand ils sont sortis de l'Égypte. Aussi S. Jean-Chrysofôme les fait-il parler en ces termes sur ce Verset : » Puisque nous n'invoquons point » d'autre Dieu que celui qu'ils ont

» invoqué, & que nous vous recon-
 » noissons seul pour notre Roi, pour-
 » quoi nous laissez-vous aujourd'hui
 » dans l'oppression?

Ibid. DAIGNEZ ORDONNER.

Par ces paroles la Nation sainte re-
 présente au Seigneur sa souveraine puis-
 sance, & la grande facilité avec laquelle
 il peut la délivrer des mains des Chal-
 déens. » Elle fait mention de Jacob,
 » dit encore S. Jean-Chrysoftôme ;
 » afin de se rendre le Seigneur favo-
 » rable par son mérite & par sa ver-
 » tu. «

Le Verbe *impera*, ordonnez, rend
 exactement la signification de l'Impé-
 ratif 𐤇𐤍𐤃 tsáouêh. Cicéron dit, *impe-
 rare frumentum, naves, pecuniam.* » Or-
 » donner de fournir du bled, des vaif-
 » seaux, de l'argent. «

Vers. IX. MAINTENANT VOUS NOUS AVEZ
 REJETTÉS,
 VOUS NOUS AVEZ COUVERTS D'IGNO-
 MINIE.

En permettant que les Chaldéens
 prissent Jérusalem, & qu'ils nous em-
 menassent en captivité. On voit à peu
 près les mêmes plaintes dans le 32^e Vers.
 du III^e Chap. de Daniel.

Jur le Psaume 43. Vers. 10. 273

**Vers. X. SE SONT ENRICHIS DE NOS DÉ-
POUILLES.**

Le Texte porte *לְמוֹתָם לָמוֹתָם* shâsoû lâmô , *deprædati sunt nos sibi ipsis , ad suum lucrum* , ils nous ont dépouillés pour eux , à leur profit. Notre Traduction rend exactement cette idée.

**Vers. XII. VOUS AVEZ VENDU VOTRE PEUPLE,
SANS EN EXIGER AUCUN PRIX.**

Tant on en faisoit peu de cas. Car , selon S. Jean-Chrysofôme , si vendre à un prix bas & modique , marque le peu d'estime que l'on fait de ce que l'on vend , à plus forte raison lorsqu'on n'en reçoit aucun. Au reste Moÿse avoit annoncé cet événement, Deut. XXVIII, 68. en assurant qu'il ne se trouveroit pas même *des gens pour acheter les Israélites* , lorsqu'on voudroit les vendre. La comparaison est tirée des esclaves que l'on vendoit.

**Vers. XIII. VOUS NOUS AVEZ RENDUS L'OP-
PROBRE
DE CEUX PARMIS LESQUELS NOUS HA-
BITONS.**

C'est-à-dire , des Chaldéens. On en a vu plusieurs exemples.

Ibid. DES PEUPLES QUI NOUS ENVIRON-
NENT.

C'est-à-dire , des autres nations captives.

Verf. XIV. LES PEUPLES NOUS INSULTENT
PAR DES MOUVEMENS DE TÊTE.

Comme si les captifs disoient : » L'état où vous nous avez réduits , est un
» sujet de joie pour nos tyrans. Ils applaudissent à nos malheurs en frappant des mains , & ils nous insultent par des mouvemens de tête. « Lament. de Jér. II , 15.

Verf. XVIII. NOS PIEDS NE SE DÉTOURNENT PLUS.

C'est la Particule № 7 *lô-*, que nous répétons dans le second membre de ce Verset. Plusieurs Rabbins & la plupart des Interprètes anciens & modernes ont reconnu la nécessité de cette répétition. Ils citent pour exemples le *Verf. 19.* du *Pf. IX.* le 2. du *Chap. LIII.* d'Isaïe , & le 33^e du *III^e Chap.* des *Lamentations de Jérémie.*

Ibid. AUCUN.

C'est ainsi que nous exprimons l'iod énergique qui termine le mot *minni*.

Le Psalmiste paroît présenter dans ce Texte les sentimens de ceux qui étoient dans l'égarement avant qu'ils

sur le Psaume 43. Vers. 19. 275
fussent humiliés par l'adversité ; mais
qui ont tiré des maux qu'ils éprouvè-
rent à Babylone , l'avantage d'être inf-
truits de la loi & de l'observer invio-
lablement. On trouvera la même idée
dans les Vers. 59 & 63. du Ps. CXVIII.
Isaïe annonce aussi cet heureux chan-
gement Chap. XXVI, 16.

*Vers. XIX. DANS CES LIEUX HABITÉS PAR
DE CRUELS DRAGONS.*

C'est-à-dire , dans la Chaldée dont
les habitans sont désignés par les ter-
mes de *serpens* & de *dragons* dans le
Vers. 1. du XXVII^e Chap. d'Isaïe, sans
doute à cause de leur cruauté, & parce
qu'ils adoroient ce dernier animal.
Daniel XIV, 29. Voyez pag. 147. de
l'Histoire sainte du P. Gauruche.

*Vers. XXII. A CAUSE DE VOUS , NOUS
SOMMES EN PROIE A LA MORT.*

A cause de notre attachement à vo-
tre culte. Telles étoient la constance &
la foi que les vrais Israélites firent éclat-
ter dans les plus grandes calamités. Ils
ne se laissèrent ni séduire par les flat-
teries & les promesses , ni abbattre par
les menaces & les mauvais traitemens ;
& loin d'invoquer les Dieux des Chal-

déens leurs vainqueurs , ils n'eurent que du mépris & de l'horreur pour ces fausses Divinités , & ne perdirent jamais le souvenir de la puissance du Dieu d'Israël. S. Paul dans le Vers. 36. Chap. VIII. de l'Épître aux Romains cite ce Verset pour faire connoître que, malgré les persécutions que les Chrétiens essuyoient de son tems, ils persévéroient constamment dans la croyance du Messie.

Vers. XXIII. ÉVEILLEZ-VOUS.

Comme le sommeil est le symbole de l'inaction, les Prophètes se servent de cette métaphore pour caractériser la patience avec laquelle le Seigneur tolère les méchans & les maux qu'ils font souffrir aux justes; & sous l'emblème du réveil ils désignent la punition des uns, & le secours qu'il accorde aux autres.

Vers. XXV. CONSIDÉREZ QUE NOTRE ÂME EST HUMILIÉE DANS LA POUSSIÈRE.

Le terme de *poussière* marque l'abaissement, l'humiliation & le deuil où étoient réduits les captifs sous la domination des Babyloniens. C'est aussi par cette expression qu'Isaïe désigne

sur le Psaume 43. Vers. 26. 277
les captifs d'Israël Ch. XXVI, 19. &
Babylone, lorsqu'elle a été soumise aux
Perfes & aux Mèdes XLVII, 1. Mais
il faut faire attention que l'ame ordi-
naire ne pouvant être dans la pouf-
fière, il est nécessaire de prendre ici
ce terme énigmatiquement, & l'enten-
dre des *Israélites fidèles*, tandis qu'ils
étoient sous le pouvoir des Chaldéens;
& alors le *corps* se prendra pour le
peuple soumis à la même puissance.

Vers. XXVI. NE NOUS REFUSEZ PLUS VO-
TRE PUISSANT SECOURS.

Nous avons conservé dans la Ver-
sion Latine le tour de phrase Hébraïque
qui a passé de la Langue Grecque dans
celle des Romains, dont l'énergie con-
siste dans la suppression du Verbe; &
nous avons ajouté le mot *puissant* à
celui de *secours*; parce que, selon Don
Guarin *, la double terminaison femi-
nine que ce mot a dans l'Hébreu, lui
donne plus de force. *Qua forma aux-
sim importat.*

* Dans son Dictionnaire au mot עֲזָרָה
nghézerâh.

PSAUME XLV. Hébr. XLVI.

Deus noster refugium & virtus, &c.

TITULUS.

Posteritati. Filiis Qoré. Super ⁿghâlâmôth. Canticum.*

TITRE.

*A la postérité. Aux enfans de Qoré.
Sur les ⁿghâlâmôth. Cantique.*

AVERTISSEMENT.

ON a proposé plusieurs objets de ce Psaume. Sans nous arrêter ici à

ARGUMENT.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I. Les fidèles Israélites, au milieu des maux de leur captivité, reconnoissent le Tout-puissant pour leur unique asyle. Pleins de confiance dans son secours, ils déclarent qu'ils ne craindront point, lorsque l'Empire de *Babylone* désigné sous les noms de *terre & de montagnes*, sera renversé & détruit par les Perses & par les Mèdes.

II. Sous le nom de *canaux* qui couleront du fleuve, le Psalmiste annonce le retour triomphant des captifs à Jérusalem, où le

* Ce terme peut très-bien renfermer l'objet de ce Psaume, pourvu qu'on lui donne

sur le Psaume 45. Hebr. 46. 279
en faire le détail, nous osons croire qu'il
annonce le renversement de l'Empire
de Babylone & la délivrance du Peu-
ple d'Israël; parce qu'il n'y a que ce
double point de vuë qui ait un rapport
sensible avec les paroles & les pensées
qu'il renferme. De tous les sentimens
que les Interprètes ont eus sur ce Psaume
le Père Calmet a plus approché de son
objet que tout autre. Il le regarde
comme un des Psaumes qui furent com-
posés par les enfans de Qoré pour le
retour de la captivité, ou le tems qui
la suivit.

• A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

I. Les Chrétiens déclarent qu'ils seront dans la plus grande sécurité, lorsque les Juifs & les Gentils caractérisés par les termes de terre & de montagnes, seront dans la plus violente agitation, parce que Dieu leur servira de refuge & de rempart.

II. Les enfans de l'Eglise la combleront de joie, lorsqu'ils sortiront du milieu des impies pour se joindre à elle.

pour signification. *Prophétie énigmatique de la délivrance de la captivité de Babylone.*

280 *Versions Latine & Françoise*

Seigneur fixera sa demeure, pour la secourir
& la protéger, & pour exterminer ceux qui
l'auront détruite.

III. Les captifs reprennent la parole pour
assurer que Dieu étant sans cesse avec eux,
ils ne doivent rien craindre.

IV. Le Prophète invite tous les autres Peu-
ples captifs à considérer les merveilles que le
Très-haut va opérer pour leur procurer la
paix par la perte de leurs cruels ennemis.

V. Le souverain Maître les exhorte à cal-
mer leurs allarmes, & à le reconnoître pour
le vrai Dieu, qui sera exalté par toute la terre.

VI. Les Israélites terminent cette pièce en
assurant que l'Eternel seul est leur rempart
inexpugnable.

I.

Israélita.

1. **D**Eus est nobis refugium & robur :
Auxilium in angustiis
Maximum invenitur.

2. Ideò non timebimus,
Cum immutabitur terra,
Et cum movebuntur montes
In sinu marium.

3. Mugient,
Turbabuntur aquæ ejus :
Concutientur montes
Ob superbiam suam.

Pausa.

II.

Propheta.

4. Rivi ex fluvio manantes

III. Les Chrétiens déclarent que Dieu est sans cesse avec eux pour leur servir d'asyle.

IV. Le Psalmiste exhorte les Profélytes à faire attention à la faveur dont il comble ses fidèles serviteurs, & aux bienfaits qu'il leur accorde.

V. Dieu leur dit de ne rien craindre, s'ils veulent le reconnoître pour le seul vrai Dieu, qui sera glorifié par toute la terre.

VI. Les Chrétiens reprennent la parole pour assurer que Dieu étant sans cesse avec eux, ils n'ont aucun sujet de crainte.

I.

Les Israélites.

1. **D**ieu est notre refuge & notre force :
Au milieu de la détresse
On trouve son puissant secours.
2. C'est pourquoi nous serons exempts
de crainte,
Lorsque la terre changera de face,
Lorsque les montagnes seront ébranlées
Dans le sein de la mer.
3. Ses ondes mugissantes
Seront dans le trouble :
Les montagnes s'écrouleront
En punition de leur orgueil.

Pause.

II.

Le Prophète.

4. Les canaux qui coulent du fleuve,

282 *Versions Latine & Françoise*

Exhilarabunt civitatem Dei ,
Sancta habitacula Altissimi.

5. Deus in medio ejus (habitabit :)
Non subvertetur amplius :
Auxiliabitur ei Deus
Aspiciendo quamprimum.

6. Ululabunt gentes ,
Movebuntur regna :
Dabit fragorem suum ,
Liquescet terra.

III.

Israëlitæ.

7. Æternus Deus exercituum nobiscum :
Asylum nobis est Deus Jacob.

Pausa.

IV.

Propheta.

8. Venite , contemplamini
Mira opera Æterni ,
Qui ponet terram
In vastitates.
9. Sedaris bellis
Usque ad extrema terræ ,
Arcum confringet ,
Et conquassabit lanceam ;
Currus comburet igne.

V.

Deus.

10. Absistite (timere) :

du Psaume 45. Hébr. 46. 283

- Porteront l'allégresse
Dans la ville du Seigneur,
Dans les saintes demeures du Très-haut.
5. Dieu résidera au milieu d'elle :
Elle ne sera plus renversée,
Le Seigneur la secourra,
Bientôt il jettera sur elle
Un regard favorable.
6. Les nations pousseront des hurlemens,
Les Royaumes seront ébranlés :
Il fera gronder son tonnerre ;
La terre fondra (comme la cire.)

III.

Les Israélites.

7. Le Dieu des armées est avec nous :
Le Dieu de Jacob nous sert d'asyle.

Pause.

IV.

Le Prophète.

8. Venez & contemplez
Les œuvres éclatantes de l'Eternel :
Il va réduire la terre
Dans une affreuse solitude.
9. Il fera cesser les horreurs de la guerre
Jusqu'aux extrémités de la terre :
Il brisera les arcs ;
Il rompra les lances en éclats,
Il réduira les chariots en cendre.

V.

Le Seigneur.

10. Calmez vos allarmes :

Agnoscite tandem
 Me esse Deum :
 Exaltabor in gentibus,
 Exaltabor in terrâ.

VI.

Israëlita.

II. Deus exercituum nobiscum :
 Asylum nobis est Deus Jacob.

Pausa.

REMARQUES.

Vers. I. ON TROUVE SON PUISSANT SECOURS.

Nous avons rendu l'Adverbe **יָבִיחַ** me-ôd, *nimis*, *valdè*, beaucoup, par l'Adjectif *maximum*, très-grand. S. Jérôme dans sa Version l'a traduit par *validum*, ce qui revient au même sens.

Vers. II. LORSQUE LA TERRE CHANGERA DE FACE.

L'Original porte **בְּהִמְיָם** behâmîr^e Infinitif Hiphil du Verbe **מָוַם** moûr^e. La Version Syriacque l'a rendu par *cùm mota fuerit*, lorsqu'elle sera dans l'agitation. L'Arabe & la Version faite sur le Grec par *dum turbabitur*, lorsqu'elle sera dans le trouble. Le Paraphraste

sur le Psaume 45. Vers. 2. 285

Reconnoissez enfin

Qu'il n'est point d'autre Dieu que moi :

Je serai exalté au milieu des nations ,

Je serai exalté sur la terre.

VI.

Les Israélites.

II. Le Dieu des armées est avec nous :

Le Dieu de Jacob nous sert d'asyle.

Pause.

Chaldéen n'en a point découvert le véritable sens ; mais il a bien senti que le changement dont vouloit parler le Psalmiste , ne regardoit point le *globe terrestre* , mais les *hommes* qui l'habitent. En conséquence il a traduit, *cùm immutati fuerint patres nostri de terrâ* , quand *nos pères occuperont une autre terre*. S. Jérôme a saisi le vrai point de vuë de cet endroit , en traduisant , *cùm translata fuerit terra* , lorsque la terre aura passé à d'autres maîtres. Car le terme général de *terre* dans ce passage désigne *l'Empire de Babylone* , qui devoit changer de face , c'est-à-dire , passer des Chaldéens aux Mèdes & aux Perses. En effet, dit S. Jean-Chrysostôme , par les termes de *terre* , de

montagnes, & de sein de la mer, le Prophète ne prétend point parler ici des élémens. *Terram autem hîc, & montes & cor maris, non dicit elementa.*

Ibid. LORSQUE LES MONTAGNES SERONT
ÉBRANLÉES
DANS LE SEIN DE LA MER.

Ces montagnes sont les *villes* & les différens *Royaumes* de la vaste monarchie de Babylone, désignée par le terme de *mer*. Ces *montagnes* s'écrouleront ; c'est-à-dire, qu'elles ne feront plus partie de ce formidable Empire. On peut voir sur cet endroit notre I. Vol. depuis la pag. 398 jusqu'à la pag. 427.

Vers. III. SES ONDES MUGISSANTES
SERONT DANS LE TROUBLE.

Ces ondes qui mugissent, sont les troupes & les habitans de la Chaldée, qui seront dans le trouble & dans la consternation à l'approche de Cyrus, qui cause une tempête, qui agite toute la monarchie de Babylone. L'Auteur du Commentaire sur les Psaumes attribué à S. Jérôme, dit positivement que ces *eaux* désignent les *peuples*, *aqua, populi*. Aussi S. Cyrille d'Alexandrie remarque-t-il sur le premier Chapitre

sur le Psaume 45. Vers. 3. 287
de Nahum, qu'il est ordinaire aux di-
vines Ecritures de comparer toujours
les *peuples nombreux* aux *fleuves*, à la
mer, & aux *grandes eaux*. Nous en
avons apporté d'autres preuves à la
pag. 444. de notre II. Vol. & à la
pag. 396. du VII^e. » Ces eaux mar-
» quent les guerres, les soulèvemens
» des peuples, les grandes armées,
» dit Dom Calmet. *Les montagnes*
» *ébranlées & renversées par la puis-*
» *sance du Seigneur* sont les Monar-
» ques mis à mort, & les monarchies
» détruites & renversées. Nous avons
» vu toute l'Asie en guerre & en feu.
» Les Perses ont renversé les Royau-
» mes de l'Asie mineure, & détruit
» l'Empire de Babylone. Cyrus est ve-
» nu comme un torrent, qui a inondé
» toutes les Provinces d'Orient.« Nous
l'avons vu sans frayeur entrer à Baby-
lone. . . Il avoit déjà dit sur le second
Verset de ce Psaume : » Sous le nom
» de *tremblemens de terre* il désigne
» les mouvemens, les troubles des Pro-
» vinces, les guerres, les séditions,
» les renversemens des Empires. Nous
» avons vu la chute de l'Empire d'As-
» syrie, l'établissement de celui des

» Perses , le feu de la guerre allumé
 » dans toutes les Provinces : mais rien
 » de tout cela ne nous a troublés, fa-
 » chant que le Tout-puissant étoit no-
 » tre défenseur ; & nous avons expé-
 » rimenté que tous ces changemens
 » n'ont servi qu'à notre bonheur. Il
 est encore aisé de consulter la pag. 375
 & les suivantes de notre III^e Vol.

Vers. IV. LES CANAUX QUI COULENT DU
 FLEUVE.

Ces *canaux*, selon le Paraphraste Chaldéen, caractérisent les *peuples* qui devoient retourner à Jérusalem pour adorer le Seigneur dans son Temple. *Populi tanquam flumina, & rivi eorum venient & letificabunt civitatem Dei, & orabunt in domo sanctuarii.* Preuve que les mots נַחַר פְּלִגְיָי nâhâr phelâghâïoû, doivent être pris ici énigmatiquement. *Fluvius*, le *fleuve* désigne le *peuple* d'Israël ; *rivi*, les *ruisseaux* marquent les *Tribus* qui le composent, ou les *différentes divisions* des captifs qui retournèrent dans leur patrie sous Zorobabel & sous Néhémie.

Vers. V. ELLE NE SERA PLUS RENVERSÉE.

L'évènement a prouvé que cette pré-
 diction

sur le Psaume 45. Vers. 6. 289
diction n'étoit point absolue ; autrement les Juifs habiteroient encore Jérusalem. Le Prophète ne lui promet donc la protection du Seigneur , qu'autant que ses habitans lui demeureront inviolablement attachés. Or comme ils ont substitué les traditions humaines aux commandemens de la loi, & leur orgueil à la modestie qu'elle prescrivoit ; qu'ils ont refusé de reconnoître le Sauveur que Dieu leur envoyoit dans sa très-grande miséricorde , il les a rejettés, il a fait renverser leur ville de fond en comble, & en a tiré un châtement qui dure depuis plus de 17 siècles. Ainsi la Prophétie , si on l'envisage de ce côté-là , ne doit durer qu'un tems ; mais elle aura toujours lieu , si on la considère du côté de l'Eglise : car l'Eglise d'Israël étant devenue épouse du Verbe incarné , elle subsistera pendant toute l'éternité , sans que les portes de l'enfer puissent jamais prévaloir contre cette nouvelle Jérusalem.

Vers. VI. LES NATIONS POUSSERONT DES
HURLEMENS ,
LES ROYAUMES SERONT ÉBRANLÉS.

Le Prophète commence ici à lever
le voile des termes énigmatiques des
Tome XII. N

Verfets précédens. Par la répétition du Verbe **הָמָהּ** hâmah , il fait sentir que les *eaux* du Verf. 3. font des *nations* ; & que les *montagnes* font des *Royaumes*. En mariant ce Verbe avec les mots **גוֹיִם** ghôïm^e , & **מַמְלָכוֹת** mâmelâkhôth , *Nations* & *Royaumes* , il fait voir qu'il est ici question d'*êtres animés* , & même *raisonnables*. C'est ce que reconnoît Mr De Sacy , lorsqu'il dit : » Ces *Nations* qui ont été rem-
 » plies de trouble , & ces *Royaumes*
 » qui ont été ébranlés , nous avoient
 » déjà été figurés par le trouble de la
 » terre & l'ébranlement des monta-
 » gnes. Ainsi c'est la même chose qu'il
 » exprime en différentes manières. «

Icid. IL FERA GRONDER SON TONNERRE.

Hébr. **נָתַן בְּקוֹלוֹ** nâthân^e bekólô , *dabit in voce* ou *de tonitru suo*. Nous avons des expressions Françoises où la Préposition *de* est employée de la même manière. On dit : *donner du cor* ; en terme de musique *donner de la voix* , pour *donner de grands éclats de voix* , *pousser des sons forts & éclatans*.

On a vu à la pag. 392. de notre VII^e Vol. que le terme de *kol* signi-

sur le Psaume 45. Vers. 8. 291
floit le tonnerre , & que ce tonnerre
désignoit en plusieurs endroits de l'Écri-
ture Cyrus à la tête des Perses , que le
Seigneur destinoit pour se venger des
Chaldéens , & qu'il dirigeoit dans sa
marche contre Babylone.

Ibid. LA TERRE FONDRA (COMME LA CIRE.)

C'est-à-dire , que les peuples de la
Chaldée seront sans courage & sans
force , tels que les dépeint Isaïe Cha-
pitre XIII , Vers. 7.

On verra encore la même image dans
les Vers. 43. Ch. L, & 30. du LI^e de
Jérémie.

Vers. VIII. IL VA RÉDUIRE LA TERRE
DANS UNE AFFREUSE SOLITUDE.

Cette terre est la Chaldée ravagée
par les Mèdes & par les Perses, comme
nous l'avons fait remarquer plusieurs
fois.

Vers. IX. IL BRISERA LES ARCS.

Le Seigneur déclare que Cyrus est
le marteau avec lequel il va détruire
les Nations & les Royaumes , briser
les traits & les armes , renverser les
chevaux , les cavaliers , les chariots &
ceux qui combattent dessus , Jér. L ,

292 *Remarques sur le Ps. 45. Vers. 10. 20 & 21.* Ce même Prophète voyant en esprit l'exécution de ces menaces s'écrie Vers. 56. du Chap. LI.

Oui, celui qui doit détruire Baby-
lone,
S'avance contr'elle :
Ses vaillans hommes seront pris
Et leur arc sera brisé.

C'est ainsi que le Très-haut anéantit la puissance tyrannique des Babylo- niens, & qu'il fit cesser les horreurs de la guerre jusqu'aux extrémités de la terre.

Vers. X. CALMEZ VOS ALARMES.

Le Pluriel Hébreu *הִרְפוּ* hárephou, a une signification si étendue, qu'elle devient presqu'arbitraire. Il exige un supplément que le sens seul peut indi- quer. Le Chaldéen l'a traduit par *dis- cedit à bello*, le Grec par *vacate*, & S. Jérôme par *cessate*.



PSAUME L. Hébr. LI.

Miserere mei, Deus, secundum, &c.

AVERTISSEMENT.

Est-il une prière plus digne de notre attention que ce Psaume, qui dans l'Eglise de l'ancien & du nouvel Israël, a toujours été regardé comme l'Interprète le plus exact des sentimens que l'Esprit-Saint imprime dans un cœur, lorsqu'il le rappelle des ténèbres à la lumière? Cette prière est la voix de l'Eglise qui se fait entendre par la bouche de tous ses enfans, & qu'elle porte avec confiance jusqu'aux pieds du thrône où l'on trouve grace. Est-il dans l'Ecriture un Psaume plus souvent prescrit aux Fidèles & plus souvent récité? Quel intérêt, par conséquent, n'avons-nous pas de faire connoître au Public les mesures que nous avons prises pour en faire une Traduction exacte sur l'Original Hébreu? Nous employons sans doute les mêmes précautions pour interpréter fidèlement tous les autres Textes de l'Ecriture; mais comme ce Psaume, plus connu que tous les autres,

devient par cette raison le plus intéressant, nous espérons qu'on voudra bien nous pardonner le détail raisonné des principes sur lesquels notre Version est appuyée. Nous avouons que le commun des Fidèles ne s'intéresse pas à de pareilles discussions; mais il prend plus de confiance dans un Ouvrage que l'on met à portée d'être jugé par des personnes intelligentes.

C'est donc principalement pour les personnes éclairées que nous osons entrer dans un certain détail de preuves; afin qu'elles connoissent par elles mêmes la méthode que nous suivons dans notre travail. Elle ne sera pas d'un médiocre secours pour les jeunes gens qui veulent apprendre solidement la Langue sainte. Ils verront alors qu'une année d'étude en ce genre ne suffit pas à beaucoup près pour se croire d'humbles Docteurs en Hébreu. Dira-t-on toujours que six mois fussent pour l'apprendre?

Il est tems d'entrer en matière.

Nous avons montré plus d'une fois que l'Eglise d'Israël parle au nom de ses enfans dans les Psaumes & sur-tout

sur le Psaume 50. Hébr. 51. 295
dans ceux qui regardent la captivité
de Babylone.

Or pour comprendre plus aisément
le langage de cette Mère, soit dans sa
douleur, soit dans ses transports de joie,
il faut faire attention à ce qui suit.

Le Verbe éternel , Créateur & sou-
verain Maître des hommes , s'étant
choisi dans Abraham un fidèle servi-
teur , il adopta sa race pour en former
un Peuple qui lui appartint en propre ,
& qu'il chérît préféablement à toutes
les autres Nations ; mais il exigea de
ce Peuple un retour d'amour & de
fidélité qui le rendît inébranlable dans
son service. Il lui défendit d'une ma-
nière très-expresse de se laisser séduire
par les cultes idolâtres répandus par
tout l'univers , & lui enjoignit de ne
s'attacher qu'à lui seul. Pour lui facilit-
ter la pratique de ce commandement ,
il le plaça dans une terre que la mer
& de hautes montagnes séparoient des
autres Nations : il lui ordonna de n'a-
voir aucun commerce de Religion avec
elles. Il lui promit en récompense de
sa fidélité d'exterminer tous les Peuples
de la terre de Chanaan qu'il lui don-
noit en héritage , à condition qu'il ne

se laisseroit point entraîner à la séduction que feroient naître dans son ame l'appareil & la pompe des cultes étrangers.

Le Verbe fit de ce Peuple une Nation sainte qu'il prit pour son Epouse, comme on le voit dans Osée & dans Ezéchiél.

Israël accepta ces promesses, & jura, sans balancer, un amour à toute épreuve pour le vrai Dieu. Ce serment solennel fut bientôt violé par la plus nombreuse partie de ce Peuple, malgré les remontrances de l'Epouse du Verbe. Elle lui en faisoit des reproches par la bouche de ses Prophètes; & en qualité d'Epouse & d'Eglise du vrai Dieu, elle pleuroit l'Apostasie de ses enfans.

Le Verbe châtia la révolte de ces ingrats par six différentes servitudes, d'autant plus honteuses, qu'elles les rendirent esclaves des Adorateurs des Démons.

Ce Peuple délivré six fois par la miséricorde de son Dieu, retomboit dans la suite, & lassoit la patience du Seigneur par des alternatives continuelles de soumission & de révoltes. A peine s'étoit-il écarté de son Dieu, que le

sur le Psaume 50. Hébr. 51. 297
Verbe qui se déclaroit son Père, (Jérem. III, 4. Mal. I, 6.) envoyoit au plutôt ses Prophètes pour les avertir de rentrer dans leur devoir. Israël insensible à tant de bontés s'endurcit de plus en plus, & s'attira toute l'indignation du Verbe qui résolut de le châtier sévèrement, sans oublier néanmoins qu'il étoit son Père. Les dix Tribus d'Israël tombées dans l'Apostasie depuis plus de 230 années, furent punies par une captivité de plus de 200 ans. Juda & Benjamin, à qui le Seigneur avoit juré depuis 70 ans de ne point pardonner les impiétés exécrables où Manassés avoit précipité ces deux Tribus, furent captives pendant soixante & dix ans.

Il restoit cependant alors, comme il y avoit toujours eu, de fidèles Israélites, de véritables enfans d'Abraham, soit dans les dix Tribus, soit dans celles de Juda & de Benjamin, & parmi les Lévités. Nous l'avons prouvé évidemment par les faits dans notre V^e Volume. C'est cette société dirigée par l'Esprit saint, & dont le Verbe étoit l'Epoux, que nous appellons l'Eglise d'Israël, pour la distinguer du corps

nombreux des désertheurs de la foi de leurs pères. Ce n'est pas que l'Eglise ne consistât pour lors que dans cette petite portion de justes. Quiconque avoit conservé la foi, participoit certainement au titre auguste d'enfant de l'Eglise, à proportion qu'il étoit plus ou moins animé de l'esprit qui avoit fait agir Moÿse, les Prophètes, & les personnages les plus éminens en sainteté. L'Apostasie seule excluoit de cette société divine, à laquelle appartenoient encore, en vertu de l'alliance, tous les Israélites qui naissoient. Mais, comme nous considérons ici l'Eglise dans sa partie la plus noble, c'est spécialement sur les justes, qui étoient le tendre objet des complaisances de l'Eternel, que nous portons nos regards.

L'Eglise d'Israël fut inconsolable pendant l'espace de 200 années d'esclavage qu'essuyèrent les dix Tribus, & dont Juda partagea les calamités les plus cruelles. Cette Mère affligée dans la personne de ceux de ses enfans que leur fidélité pour le vrai Dieu rendoit inébranlables au milieu des plus affreuses épreuves, partit néanmoins pour Babylone & les Provinces de la Chal-

sur le Psaume 50. Hébr. 51. 299
dée. C'étoit en elle qu'étoit la ressource
de la Nation sainte : & Dieu qui avoit
sur tout son Peuple des vues de misé-
ricorde , ne voulut pas en séparer cette
partie choisie , à laquelle devoient se
réunir dans la suite tous ceux qui , tou-
chés de repentir, reviendroient sincère-
ment à lui. Elle fut donc aussi emme-
née captive , non pour y être punie de
ses crimes , puisqu'en qualité d'Eglise
& d'Epouse elle étoit sans tache aux
yeux de son Dieu , mais pour y expier
par sa patience , sa résignation , & son
amour , la révolte de ceux qui l'avoient
abandonné , & les ramener par son
exemple , ses exhortations & ses lar-
mes. L'autre partie de la Nation infi-
niment plus nombreuse , obligée de la
suivre , étoit composée d'Apostats de
deux espèces. Les uns avoient entière-
ment abandonné le culte du vrai Dieu :
les autres faisoient un mélange monf-
trueux de ce culte avec celui des Dieux
étrangers. On peut croire que plusieurs
autres n'avoient pas renoncé à la vraie
Religion ; mais leur indifférence pour
elle & leurs mœurs corrompues ex-
citoient sans cesse en leur faveur la
compassion de l'Eglise leur mère.

Elle connoissoit toute la tendresse du Verbe son Epoux pour ses enfans : elle sçavoit que , s'il les envoyoit en captivité , c'étoit dans le dessein de les convertir. Il ne veut pas , disoit-elle , faire périr l'impie , mais il désire qu'il se convertisse & qu'il vive, Ezéch. XXXIII, 11.

Elle ne se trompoit pas. Le Verbe qui , Jérem. XXXI , 9. prend encore le titre de Père d'Israël , fut touché de compassion. Il amollit les cœurs endurcis d'une grande partie de ces enfans rebelles. Ils revinrent au Seigneur dans les sentimens d'une sincère pénitence. Ils employèrent , pour obtenir le pardon de leur Apostasie , la médiation de l'Eglise d'Israël. Cette Mère fut attendrie par les nouvelles bontés de son Epoux. L'Esprit saint qui la dirigeoit , chargea ses Prophètes de composer les Psaumes où sont renfermés les gémissemens & les accens qu'elle faisoit monter jusqu'au thrône de l'Eternel. Tantôt , dans la personne de ses élus , elle prie , elle verse des larmes pour ses enfans , dont les cœurs s'attendrissent : tantôt à la tête de ses nouveaux prosélytes formés par la grace du Libérateur , & prosternée devant le Dieu de

sur le Psaume 50. Hébr. 51. 301
miséricorde, elle se charge de leurs iniquités : elle en demande pardon, comme si elle en étoit coupable : elle les pleure comme les siennes propres. Telle est la raison qui l'engage à se servir du Pronom *je & moi*, & de parler si souvent au Singulier, comme on le voit dans quantité de Psaumes, & sur-tout dans celui que nous allons expliquer. Que cette manière de s'exprimer est admirable ; puisque chaque fidèle en priant unit sa voix à celle de l'Eglise ; & que, sans qu'il s'en apperçoive, sa prière est celle de l'Eglise même, qui prend part à ses maux, qui intercède pour lui !

Or en faisant passer par la bouche de l'Eglise d'Israël les paroles qui composent ces humbles & ferventes prières, il ne faut pas croire que cette Mère sans tache, entant qu'Epouse du Verbe, soit coupable des crimes dont elle s'accuse, & dont elle espère obtenir le pardon : elle parle au nom de ses enfans. Alors il faut entendre les Pronoms personnels, *je, moi, me*, comme si elle disoit *de mes enfans, à mes enfans, ou mes enfans* ; & les possessifs, *mon, ma, mes*, doivent se prendre dans le même sens. Ainsi lorsque l'Eglise Israël dit :

Etre que j'adore, ayez pitié de moi, &c.
 Effacez mon iniquité,
 Lavez - moi de plus en plus de mon
 péché,

ces termes signifient exactement ,

Ayez pitié de mes enfans , &c.
 Effacez leurs iniquités,
 Lavez-les de plus en plus de leur péché.

Quelle consolation pour un fidèle vraiment repentant de ses crimes, & qui se regarde comme indigne de prier, lorsqu'il fait qu'en lisant attentivement ce Psaume , il s'unit à l'Eglise qui s'exprime pour lui par autant de bouches qu'elle renferme de justes dans son sein !

Quelle confiance le pécheur le plus criminel ne puise-t-il pas dans une idée aussi magnifique , & en même tems la plus intéressante pour son cœur !

Cependant l'Eglise d'Israël ne parle pas toujours au nom des pécheurs convertis. Elle ne passe pas sous silence le mérite des justes qui l'animent. C'est en leur nom qu'elle dit :

J'enseignerai vos voies aux prévaricateurs. *Vers. 13.*

C'est dans ce sens qu'elle parle ail-

sur le Psaume 50. Hébr. 51. 303
leurs de sa justice , de son innocence de
la pureté de ses mains , de sa droiture.
Quel bonheur pour un juste , lorsqu'il
apprend que les bonnes œuvres qu'il
fait avec le secours de la grace , de-
viennent une partie des richesses & de
la gloire de l'Eglise !

Ce double point de vuë rendra sans
doute plus intéressante la lecture du
Psaume , *Miserere meî , Deus , secun-*
dum magnam misericordiam tuam , &c.

EXAMEN DU TITRE

Mis par les Rabbins à la tête du Ps. L.

Quando venit ad eum Nathan Prophe-
ta , postquam ingressus est ad Bet-
sabee.

Lorsque le Prophète Nathan vint trou-
ver ce Prince après son péché avec
Betsabée.

Rien ne marque plus combien les
Juifs ont peu connu le sujet & le stile
des Psaumes , que l'objet qu'ils donnent
à celui-ci. Ils ont cru , ils ont même
persuadé la plûpart des Commentateurs
que cette touchante prière regardoit

le double crime de David , c'est-à-dire , son adultère avec Betsabée , & le meurtre d'Urie , comme on peut le voir par le titre que nous venons de rapporter. Or pour sentir combien cette application est fautive , on peut faire avec nous quelques remarques fondées sur les expressions du Psaume.

I. Ce titre fabriqué par les Juifs s'accorde-t-il avec ces mots du Verset 4 ?

C'est contre vous ,

C'est contre vous seul que j'ai péché.

puisque , selon Théodoret , ce Prince avoit outragé Betsabée en commettant l'adultère avec elle , Urie en le faisant exposer à une mort certaine. Nous ajoutons que David avoit péché contre lui-même , en se rendant coupable de ce double crime. Il avoit de plus péché contre son peuple , dit Dom Calmet , par le scandale qu'il lui avoit donné. Enfin il avoit fait blasphémer les ennemis du Seigneur , comme l'assure le Prophète Nathan , II des Rois Ch. XII , 14. Comment donc David , si ce Psaume le regarde , peut-il dire au Seigneur :

J'ai péché contre vous seul ?

II. Quel rapport ont avec le Prophète
Roi ces termes du même Verset 4 ?

Ainsi vos décrets sont équitables,
Et vos jugemens sont irrépréhensibles.

Le crime de David avoit-il quelque liaison avec les décrets du Très-haut ? Avoit-il quelque relation avec des jugemens qui eussent déjà été prononcés contre ce Prince ?

III. Si ces expressions du Vers. 5.

Oui, j'ai été conçu dans l'iniquité,
Et j'étois pécheur dès le sein de ma
mère,

regardent directement la tache originelle; pourquoi le Prophète n'en fait-il aucune mention dans ce qui précède, ni dans ce qui suit ? L'on croit communément, il est vrai, que le Psalmiste n'a d'autre vuë dans ce passage que celle d'enseigner le dogme du péché que nous avons contracté dans Adam. On ne peut même nier que le sens naturel de ce Verset pris séparément ne présente cette doctrine. Elle étoit reconnue par les Israélites, comme les Chrétiens la professent. La croyance d'un Messie futur qui devoit racheter le genre humain, suppose incon-

testablement ce principe. En effet l'Histoire sainte apprenoit suffisamment au Peuple de Dieu la chute du premier des hommes, & son expérience journalière sur sa facilité à tomber dans le péché, devoit le convaincre que cette inclination pour le mal étoit une suite de ce premier crime.

Mais pour trouver la suite & l'harmonie du discours dans le *Miserere*, suffit-il de s'arrêter uniquement à cette vérité incontestable ? Non, sans doute : car s'il n'étoit question dans le Vers. 5. que du péché originel, il n'y auroit plus de liaison dans le Contexte du Psaume, ce seroit une réflexion dogmatique isolée du reste de la pièce, & qui ne feroit qu'en déranger l'économie.

Un peu d'attention suffit au Lecteur intelligent pour sentir, en lisant trois ou quatre Versets de suite, qu'il n'y a aucune liaison dans les pensées, dès qu'on les applique au Roi Prophète. Nous nous bornons donc à remarquer que, si David déteste ici son adultère & le meurtre d'Urie, il ne devoit point les perdre de vuë. N'est-ce pas lui prêter un défaut de raisonnement bien

du Psaume 50. Hébr. 51. 307

sensible , que de lui faire oublier la douleur qu'il conçoit de deux crimes qui lui seroient propres , pour ne s'attacher qu'au péché qui regarde tous les hommes en général , & qui naturellement n'étoit pas son objet dans le cas où on le suppose. Nous convenons que ce péché qui tire son origine d'Adam , est renfermé dans ce Verset , quant au sens dogmatique ; mais nous soutenons , & c'est la suite du Contexte qui le prouve , que ce premier péché originel est employé paraboliquement par le Psalmiste , pour en indiquer un second qui appartenoit en propre au Peuple d'Israël , c'est-à-dire, l'Idolâtrie dont l'origine est marquée dans le XVI^e Chap. d'Ezéchiel. Or ce crime ne regarde point David.

IV. Que veulent dire ces paroles du Verset 8.

Et les os que vous aurez brisés ,
Tressailliront d'allégresse ?

1^o. Les os ne sont point susceptibles d'allégresse. 2^o. De quels os est-il ici question ? Ce n'est certainement pas de ceux du Roi d'Israël , puisque le Pronommes ne se trouve ni dans l'Origi-

nal, ni dans les anciennes Versions. Des Docteurs Juifs qui auroient connu le stile énigmatique des saints Livres, nous auroient donné des lumières sur ce Texte. D'ailleurs si ces *os* ne sont point ceux du Roi Prophète, comme on le verra dans la suite, à qui doit-on donc rapporter les termes d'*oreilles*, de *chants de joie*, & d'*allégresse*, qui sont dans le stique précédent ?

V. Si ce Psaume regarde David pécheur, comment peut-il dire Vers. 11.

Et ne retirez pas de moi votre Esprit saint ?

puisque le propre & le premier effet du crime est de bannir le Saint-Esprit de l'ame pécheresse.

VI. Les mots du Verset 14. que l'on rend ordinairement par

Délivrez-moi du sang, ô Dieu,
Qui êtes le Dieu de mon salut,

ont donné lieu de croire que David demande en cet endroit d'échapper aux peines dues à son homicide; mais on n'a point fait attention que le Saint-Esprit, auteur de cette Poësie, n'inspire point une demande, qu'il fait bien que Dieu, suivant ses décrets, n'accor-

dera point. Il est certain que le double crime du Roi d'Israël ayant été puni de la manière la plus sévère, ses vœux n'ont point été exaucés en cette partie. Mais le *sang* dont il est ici question, n'est point *celui* d'un seul particulier tel qu'Urie, puisque dans l'Original & dans la Vulgate le nom de *sang* est au Pluriel. D'ailleurs on a pris le terme de *salut* pour le *salut éternel*, pour la *félicité* promise à ceux qui meurent en état de grace. Ce sens est excellent pour le spirituel, également relatif à l'une & à l'autre alliance : mais il s'agit dans ce Texte du sens littéral de l'Eglise d'Israël ; il s'agit d'un objet qui n'étoit que la figure du *salut éternel*. Ainsi les peines de l'homicide commis par le Roi Prophète (s'il en étoit ici question,) ne regarderoient point les châtimens éternels, mais seulement la délivrance d'une peine passagère, que méritoit celui qui fait le sujet de cette élégie.

Une chose nous étonne. Pourquoi David, s'il est ici question de l'homicide qu'il a commis, garde-t-il dans toute cette pièce un profond silence sur son adultère avec Betsabée ? Pourquoi

n'y apperçoit - on pas le moindre mot qui en fasse naître l'idée , ou même le plus léger soupçon ? Car enfin les mots de *péché* , de *prévarication* & de *crime* sont si généraux , qu'ils peuvent s'appliquer aussi bien à toutes les espèces d'iniquités & à toutes les actions criminelles qu'à l'adultère. Nous le répétons encore , pourquoi donc ce silence , si David dans ce Psaume pleure son crime avec Betsabée ?

VII. Nous demandons comment on peut imaginer que du tems de David les sacrifices aient cessé , comme si le Très-haut eût jetté un interdit sur son culte , en conséquence du crime de ce Prince ? On dira que les sacrifices dont il est ici question , ne sont pas ceux que l'Eglise d'Israël avoit coutume d'offrir chaque jour , mais les victimes que David souhaitoit d'immoler. Cette réponse ne peut être admise , puisqu'il n'y a aucune connexion entre le crime de ce Prince , & le tems où il promet d'offrir des sacrifices.

VIII. Une preuve convaincante que ces sacrifices ne regardent point David , c'est que l'Auteur de ce Psaume promet que l'on offrira des victimes,

du Psaume 50. Hébr. 51. 312

lorsque Sion sera comblée de biens, & lorsque le Tout-puissant aura fait rétablir les murs de Jérusalem. Or tout le monde sait que du tems de ce Prince, Sion étoit dans l'état le plus florissant, & que les murs de Jérusalem étoient construits d'une manière assez solide pour résister aux attaques de ses ennemis.

IX. Enfin pour démontrer que cette Poësie regarde le double crime de David, il faudroit être sûr que ce Prophète l'eût composée. Nous n'en avons aucune certitude ; puisque l'opinion commune qui le lui attribue, n'a de fondement que dans le titre. Or la plupart des titres des Psaumes, qui se trouvent dans l'Original Hébreu, n'ont aucune connexion avec les pièces à la tête desquelles on les a mis : ils n'exigent donc aucune croyance, ni du côté de la foi, ni du côté de la raison. Rien ne nous prouve que ce Cantique soit de la composition de ce Prince, ni par conséquent qu'il renferme ce que le titre annonce, c'est-à-dire, son adultère avec Betsabée, dont cette Poësie, comme nous l'avons déjà fait remarquer, n'insinue pas la moindre idée.

Il est vrai que S. Paul cite ce Psaume au Verset 4. du III^e Chap. de son Epître aux Romains ; mais il le fait sans en nommer l'Auteur. Il se contente de dire, *sicut scriptum est*, „comme il est écrit.“ Quelle preuve tirer de ce passage pour se persuader que ce Cantique regarde l'adultère de Betsabée avec son Souverain ? Cette citation nous met-elle en droit de conclure que cette prière est de David ?

Il faut donc renoncer au préjugé commun, & au titre que les Juifs ont fabriqué. Il faut l'abandonner, parce qu'il ne peut se soutenir à la lumière de cette Poésie. Il peut encore moins s'allier avec certains termes énigmatiques qui n'ont point du tout été approfondis, & qui bien développés, feront sentir combien ce que nous venons de dire est fondé sur la saine critique.

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I. L'Eglise, quoique sans tache en qualité d'Epouse du Verbe avant son incarnation, s'approprie les iniquités des Israélites ses enfans, qui revenus de leur Apostasie, expient leurs crimes en souffrant en esprit de pénitence les calamités sans nombre de leur captivité.
Elle

Elle conjure le Seigneur d'avoir pitié d'eux. Elle avoue que les châtimens qu'elle esluye dans ses membres , prouvent la vérité des Prophéties qui les avoient annoncés & la justice des jugemens du Très-haut.

II. Cette tendre Mère reconnoît que ses enfans , au nom desquels elle parle , ont pris par leur idolâtrie une naissance tout opposée à celle qu'ils avoient reçue par leur alliance contractée avec le Seigneur sur le mont Sinai ; & que , malgré cette infidélité , l'Eternel veut bien tenir sa parole , en lui révélant les secrets les plus cachés de sa sagesse. Elle espère qu'il daignera les laver & les purifier de leurs iniquités , qu'il lui apprendra une nouvelle qui la comblera de joie & qui fera tressaillir d'allégresse ses os brisés , c'est-à-dire , les Israélites accablés par les misères de leur esclavage.

III. Touchée de cette bonté du souverain Maître , elle le conjure de détourner ses regards des péchés de ses enfans. Elle le prie de leur donner un cœur nouveau , de ne leur plus retirer son Esprit.

IV. L'Eglise d'Israël demande au Verbe son Epoux la liberté de ses enfans , & de les fortifier par un esprit supérieur ; afin que pénétrée de reconnaissance elle instruisse les prévaricateurs des voies qu'ils doivent suivre , pour tourner leurs pas vers le vrai Dieu. Elle conjure l'Eternel de les soustraire aux peines que méritent leurs sacrifices , où le sang des victimes couloit en l'honneur des faux Dieux. Elle promet qu'en reconnaissance elle célébrera la justice que le Seigneur lui aura accordée. Elle attend qu'il lui ouvre les lèvres , c'est-à-dire , qu'il l'ait délivrée , pour annoncer ses louanges.

V. Elle reconnoît que ses sacrifices ne lui étant point agréables pendant qu'elle est captive, elle lui en offrira dans Jérusalem, lorsque ses murs seront rebâties. En attendant ce bonheur, elle le supplie d'agréer pour victime un cœur contrit & un esprit abbatu.

Sens littéral du nouvel Israël.

La Sageſſe éternelle, incarnée pour délivrer le genre humain de la tyrannie du péché, de celle du Judaïsme & du Paganisme, ſe choiſit un nombre d'élus dans la Synagogue & dans la Gentilité pour les unir à ceux qui, avant ſon incarnation, attendoient la rédemption d'Israël. Le Verbe les aſſocie à ſes ſouffrances comme autant de coopérateurs à la conversion de l'univers. Mais il les rendra victorieux des Juifs & des Gentils qui les auront tenus pendant près de trois ſiècles dans une captivité plus cruelle que l'eſclavage où gémiſſoit Israël dans l'Empire de Babylone. C'eſt ſous ce point de vue qu'il faut enviſager l'Egliſe du nouvel Israël, lorsqu'on veut lui appliquer le Pſaume dont il eſt queſtion, où elle prie pour obtenir la délivrance de ſes enfans qui gémièrent d'abord ſous la perſécution de

du Psaume 50. Hébr. 51. 315
la Synagogue , & tomberent ensuite
sous la tyrannie des Empereurs Payens.

I. A mesure que les Juifs & les Idolâtres
sortoient de leurs ténèbres pour entrer dans la
lumière admirable de l'Évangile , l'Église leur
Mère prioit le Verbe incarné de leur remettre
l'iniquité , le crime & les révoltes dont ils s'é-
toient rendus coupables dans le Judaïsme ou
dans le Paganisme qu'ils venoient d'abjurer.
Pour intéresser plus vivement le Dieu des mi-
séricordes , elle se charge de leurs péchés , &
elle en fait l'aveu en son nom. Elle déclare
ensuite que les persécutions qu'ils endurent, sont
une justice due à l'aveuglement qui a précédé
leur conversion & qu'elles sont la preuve de la
vérité des prédictions de Jésus-Christ. Tradent
enim vos , &c. Matth. X , 17.

II. L'Église , parlant au nom de ses Fidèles
persécutés , avoue que non seulement ils ont été
conçus dans le péché d'Adam ; mais que leur
origine soit Judaique , soit Idolâtre , les rend indi-
gnes des précieuses faveurs auxquelles ils aspi-
rent. Elle déclare que Dieu , sans avoir égard à
ces taches originelles , leur révélera les mystères
les plus profonds de sa sagesse , dont un des prin-
cipaux est que la croix regardée par les Juifs
comme un scandale , & par les Gentils comme
un objet de risée triompheroit un jour de l'uni-
vers entier , & leur donneroit la liberté de pro-
fesser hautement la vraie Religion. Elle recon-
noît que toutes les persécutions , les tourmens
& la mort même de ses enfans , sont l'hyssope
avec laquelle Jésus-Christ l'asperse pour la rendre
elle-même plus blanche que la neige , & que ces
terribles épreuves lui mériteront le bonheur d'ap-
prendre la nouvelle de son triomphe par les

316 Versions Latine & Françoise

victoires de Constantin : triomphe qui comblera d'allégresse ses enfans , victimes jusqu'alors des persécuteurs du nom Chrétien.

III. En attendant cet événement heureux , l'Eglise demande pour chacun de ses profélytes la rémission de leurs péchés : elle sait qu'un grand nombre de ses enfans sera exposé à retomber dans l'Apostasie : elle prie donc l'auteur de tout bien de créer en chacun d'eux un cœur pur , & de donner de nouvelles forces à leur ame pour les rendre inébranlables. Elle conjure le Seigneur de ne les pas rejeter pour toujours , & de ne point retirer d'eux pour jamais l'Esprit qui est la source de toute sainteté.

IV. L'Eglise jette ensuite les yeux sur les justes , & demande que Dieu les délivre des persécutions des Juifs & des Payens , qu'il donne à ses saints un esprit de force & de fermeté ; afin que par leur bouche elle enseigne aux prévaricateurs les voies qui les conduiront au vrai Dieu. Ces prévaricateurs sont principalement les Idolâtres qui devenus ses enfans l'intéressent à de-

I.

1. **M**iserere meî , Deus ,
Pro tuâ misericordiâ :
Pro summâ miseratione tuâ ,
Dele rebelliones meas.

2. Magis ac magis ablue me
Ab iniquitate meâ ,

(a) Miséricorde & tendres bontés. Nous osons soupçonner que ce premier terme en Hébreu **חֶסֶד** hkhéséd , désigne la bonté d'un père & que le second , c'est-à-dire , **חַמּוּד**

mander pour eux la rémission des crimes commis dans l'effusion du sang des victimes offertes aux Idoles. Cette grace obtenue, sa langue célébrera la justice qu'il leur aura donnée; & dès que ses lèvres, c'est-à-dire, celles de ses justes, seront ouvertes par la paix que Constantin établira dans l'univers, elle célébrera ses louanges.

V. L'Eglise Chrétienne obligée de cacher à ses persécuteurs le culte qu'elle rend au vrai Dieu, reconnoît l'impuissance où elle est de lui offrir des sacrifices solennels; & forcée dans beaucoup d'occasions, de ne lui en point offrir en secret, par la perte de ses Ministres immolés à la fureur des tyrans, elle se contente de lui présenter le cœur contrit, & l'ame brisée de douleur qu'elle apperçoit dans ses fidèles. Assurée que la nouvelle Jérusalem sera bientôt environnée de la protection de Jésus-Christ, comme d'un mur qui la défendra contre ses ennemis, elle déclare qu'alors on offrira solennellement la plus excellente de toutes les victimes; c'est-à-dire, le corps & le sang du Verbe incarné.

I.

1. **A**yez, pitié de moi, grand Dieu,
Selon votre miséricorde: (a)
Effacez (b) le crime de mes révoltes
Selon toute l'étenduë
De vos tendres bontés.
2. Lavez-moi de plus en plus
De mon (c) iniquité,

rá^hkhâmîm^e, dénote la tendresse d'une mère.

(b) Révoltes. Voyez la III^e Observation, Art. I.

(c) Iniquité. Voyez la III^e Observ. Art. II.

318 *Versions Latine & Françoise*

- Et à peccato meo munda me.
3. Quoniam rebelliones meas
Gemens agnosco,
Et peccatum meum mihi assiduè obver-
satur.
4. In te, in te solum peccavi,
Et scelus ob oculos tuos admisi:
Ideò justus agnosceris in decretis tuis,
Et irreprehensibilis in judiciis tuis.

II.

5. Sanè in iniquitate conceptus sum,
Et in peccato fovit me mater mea.
6. Nonne qui fide in promissis delectaris,
Profunda & arcanum sapientiæ tuæ
Nota facies mihi?
7. Abstergis me hyssopo,
Ut munder: abluis me,
Ut nive fiam candidior.

(d) *Je reconnois.* Voyez la Ve Obs. Art. I.
(e) *J'en gemis.* Voyez la VIII^e Obs.
(f) *Mon péché.* Voyez la III^e Obs. Art. III.
(g) *En votre présence,* c'est-à-dire, je me
suis livré aux Idolâtres, pendant que vous
résidiez dans votre Temple, où vous don-
niez des marques de votre présence. Voyez la
I. Obs. IV. Art. IV.

Et purifiez-moi de mon péché.

3. Oui, (d) je reconnois mes révoltes :
J'en gémiss (e), & mon péché (f)
Est sans cesse présent à mes yeux ,

4. J'ai péché contre vous ,
C'est vous seul que mon crime outrage :
Je l'ai commis en votre présence (g) :
Ainsi vos décrets (h) sont pleins de jus-
tice ,
Et vos jugemens sont irrépréhensibles.

II.

5. Oui, (i) j'ai été conçu dans l'iniquité,
J'étois pécheur dès le sein de ma mère.

6. Néanmoins vous qui mettez vos délices
A remplir vos promesses ,
Ne me découvrirez-vous pas
Les mystères (k) les plus profonds
Et le secret le plus caché
Que votre sagesse tient en réserve ?

7. Vous employez l'hyssope (l)
Pour me nétoyer de mes taches ;
Afin que je devienne pur :
Vous me lavez , afin que ma blancheur
Surpasse celle de la neige. (m)

(h) Vos décrets & vos jugemens. Voyez la
I. Obs. Art. II.

(i) Oui, j'ai été conçu. Voyez la III^e Obs.
Art. XIV.

(k) Les mystères, le secret. Voyez la III^e Obs.
Art. V. & VI. Voyez aussi la V^e nombre 2.

(l) L'hyssope. Voyez la III^e Obs. Art. VII.

(m) La neige. Voyez la III^e Obs. Art. VIII.

320 *Versions Latine & Françoise*

8. Audire me fac
Nuntium gaudii & lætitiæ :
[Tunc] exultabunt ossa
Quæ jugiter conteris.

III.

9. Amove à conspectu tuo peccata mea,
Et omnes iniquitates meas dele.
10. Cor mundum crea in me, Deus ;
Et spiritum firmum,
Innova in visceribus meis.
11. Ne projicias me,
Ità ut non ampliùs,
Fruar conspectu tuo ;
Et Spiritum sanctitatis tuæ.
Ne deinceps auferas à me.

IV.

12. Perpetuam restitue mihi
Læticiam libertate tuâ,
Et Spiritu præstanti confirma me.
13. Edocebo prævaricatores vias tuas,
Ut peccatores ad te convertantur.
14. Libera me de sanguinibus
Deus, Deus, liberator mî :
Festivis canticis celebrabit

(n) *Une nouvelle.* Voyez la IV^e Obs. Art. 1.
nomb. 4.

(o) *Les os.* Voyez la III^e Obs. Art. ix.

du Psaume 50. Hébr. 51. 321

8. Faites que j'entende une nouvelle (n),
Qui me comble de plaisir & de joie :
Alors les os (o) que vous ne cessez de
briser,
Tressailliront d'allégresse.

III.

9. Détournez vos yeux de mes crimes,
Effacez toutes mes iniquités.
10. Créez en moi un cœur pur, ô mon
Dieu ;
Renouvelez le fond de mon ame,
Et rendez-la inébranlable.
11. Ne me rejetez pas sans espoir
De jouir encore de votre présence :
Ne me retirez point pour jamais
Votre Esprit, source de toute sainteté.

IV.

12. Rendez-moi pour toujours
La liberté que j'attends de vous,
Elle me comblera de joie :
Donnez-moi votre Esprit
Dont la force m'affermira.
13. Alors j'enseignerai vos voies (p)
Aux prévaricateurs ;
Afin que les pécheurs se convertissent.
14. O mon Dieu, Dieu libérateur,
Daignez me soustraire aux peines
Que mérite (q) le sang que j'ai répandu :

(p) Vos voies. Voyez la III^e Obs. Art. x.

(q) Que mérite le sang. Voyez la III^e Obs.

Art. II.

322 *Versions Latine & Française*

Lingua mea justitiam tuam.

15. Dominator, labia mea aperi:
Statim annuntiabit os meum
Laudem tuam.

V.

16. Sacrificiis non delectatus es:
An offerrem nunc?
Victimas nondum acceptas habes.

17. Sacrificium præstantissimum
Est mens fracta:
Cor confractum & contritum,
Deus, non despicias.

18. Bonis cumula
Pro benevolentia tuâ Sionem:
Reædifica muros Jerusalem.

(r) *Ma langue.* Voyez la III^e Obs. Art. XII.

(s) *Mes lèvres . . . ma bouche.* Voyez la III^e Obs. Art. XIII.

(t) *Vous plaire.* Pour vous convaincre que ces Versets 16 & 17. regardent la captivité, comparez-les avec le Texte suivant de Daniel, Chap. III.

Vers. 38. Il n'est plus dans ce tems-ci ni Prince, ni Chef, ni Prophète. On n'y offre plus d'holocauste, de sacrifice, d'oblation, ni d'encens. Les prémices ne peuvent plus vous être présentées pour attirer sur nous votre miséricorde.

Vers. 39. Mais nous vous prions d'avoir égard à notre cœur brisé de douleur, & à

du Psaume 50. Hébr. 51. 323
Ma langue (r) par ses chants d'allégresse
Célébrera votre justice.

15. Souverain Maître, ouvrez mes (f)
lèvres:
Aussitôt ma bouche annoncera
La louange qui vous est due.

V.

16. Non les sacrifices [depuis long-tems]
Ne pouvoient pas vous plaire (r):
En offrirois-je maintenant?
Vous n'avez point encore
Les victimes pour agréables:
17. Le plus excellent sacrifice
Est une ame brisée de douleur.
Vous ne rejetez pas, ô mon Dieu
Un cœur contrit, un cœur brisé.
18. Par un effet de votre bienveillance
Comblez Sion de vos bontés:
Rétablissez (u), Seigneur,
Les murs de Jérusalem.

notre esprit abbatu pour nous recevoir en
grace.

Verf. 40. Qu'ils nous tiennent lieu des holocaustes que nous offrions en immolant des béliers, des taureaux, & des milliers d'agneaux les plus gras.

(u) Faites attention qu'il n'est parlé dans aucun endroit de l'écriture du rétablissement entier des murs de Jérusalem, si ce n'est dans le Chap. IV. du II. Liv. d'Esdras, où l'on peint l'ardeur avec laquelle les Israélites revenus de captivité travailloient à les reconstruire. Si l'on objecte que Salomon III. Rois XII. a rebâti les murs de Jérusalem, nous

19. Tunc accepta tibi erunt
 Sacrificia justitiæ,
 Oblationes & holocausta :
 Tunc evehent super altare tuum vitulos.

AVERTISSEMENT.

LEs Traducteurs des Psaumes sont en possession de donner leurs Versions sans aucune preuve des raisons qui les ont déterminés à rendre les Tems des Verbes différemment de ce qu'on les lit dans l'Hébreu. Ils ont laissé dans toute leur étendue les termes généraux, sans les restreindre par aucune note. Ils n'ont pas cru devoir lever, par la même voie, l'obscurité des termes énigmatiques : ils ont même négligé de rendre la valeur de chacune

demandons, s'il est possible que David, depuis la rémission de son double crime, n'ait offert aucune victime sur l'autel du Seigneur jusqu'à sa mort qui a précédé de 12 ans la reconstruction des murs de Jérusalem par Salomon.

[x] *Vous agréerez, &c.* C'est ce qu'Isaïe confirme Chap. LVI, 7. „ Je les amenerai „ sur ma sainte montagne, je les comblerai „ de joie dans la maison où j'exaucerai „ leurs prières, & j'aurai pour agréables les „ victimes & les sacrifices qu'ils offriront sur „ mon autel. “

Sur le Psaume 50. Hébr. 51. 32.

19. Alors vous agréerez [x]
Les sacrifices [y] de justice,
Les oblations & les holocaustes [z].
Alors on offrira
Des victimes sur votre autel.
-

des deux Particules réunies ensemble devant un Nom Substantif. Pour nous, loin d'user d'une telle liberté, nous nous croyons obligés d'être tout prêts de rendre un compte exact de notre manière de traduire tous les Psaumes, comme nous le rendons aujourd'hui sur le Ps. L, Hébr. LI.

En effet, dès que nous donnons à un grand nombre de Psaumes un objet tout différent de celui qu'on a cru y appercevoir jusqu'à présent, il étoit nécessaire de faire les change-

[y] *Sacrifices de justice.* C'est-à-dire, en reconnaissance de la justice que vous m'aurez rendue en détruisant l'Empire des Chaldéens.

[z] *Les holocaustes.* Ce mot tiré du Grec veut dire une victime entièrement consumée par le feu; c'est ce que signifie le mot Hébreu *חֵלֶל* *khâlîl*, selon tous les Dictionnaires. Ainsi il seroit plus exact de rendre toujours le mot *עֹלָה* *aghôlâh* par *victime*, & celui de *חֵלֶל* par *holocauste*.

mens exigés par le point de vuë que nous pensons être le véritable quant à l'ancien Israël.

Or dès que nous regardons la plupart des Psaumes comme autant de Prophéties, soit de la captivité, soit de la délivrance d'Israël, ou comme les gémissemens d'un Peuple repentant de ses infidélités à l'égard de son Dieu, ou comme des actions de grâces composées pour être adressées au Libérateur des captifs d'Israël; alors il étoit nécessaire de recourir au changement de Tems exigés par ces prédictions. Il a fallu fixer relativement au sens du Prophète la valeur des Particules sur lesquelles on trouve peu de secours dans les Dictionnaires dont se sont servis les Auteurs des Versions précédentes. Ce détail de Grammaire seroit ennuyeux & même dégoûtant dans nos Notes sur tous les Psaumes, où nous ne traitons les difficultés grammaticales que dans les circonstances absolument nécessaires. Néanmoins nous avons cru qu'il étoit indispensable de présenter encore un Psaume, qui donnât une idée de notre travail sur les autres Poësies de cette espèce, & qui fit comprendre quelles

sur le Psaume 50. Hébr. 51. 327
mesures nous prenons pour nous assurer par nous-mêmes de la justesse de nos Versions.

A cet effet nous avons choisi le Ps. L. *Miserere*, si connu de tout le monde, & dont cependant le véritable objet n'a été saisi que par un petit nombre d'Interprètes. Nous prions donc le Lecteur intelligent de ne se point rebuter de la longueur de nos Remarques; puisqu'il fait le motif essentiel qui nous détermine à ce travail si sec pour les uns, & si fastidieux pour les autres.

PREMIERE OBSERVATION.

*Termes généraux du Psaume L.
Hébr. LI.*

LA généralité des termes rend le stile prophétique d'autant plus énigmatique, qu'on ne soupçonne point qu'il puisse y avoir le moindre mystère sous des Noms ou des Verbes que tout le monde croit entendre. Ainsi le *pécheur* & le *juste* du Ps. XXXVI. sont pris pour le *juste* & le *pécheur* tant de la nouvelle que de l'ancienne Loi. Les Commentateurs trouvent cette pièce si

facile, qu'ils se contentent d'en tirer une morale édifiante. Pourquoi donc n'en ont-ils pas saisi l'objet littéral, si ce n'est par la seule raison que les termes en sont si généraux, & par conséquent si clairs, selon eux, qu'il n'y faut rien chercher davantage?

C'est ainsi que le Ps. CXVI. Hébr. CXVII. *Laudate Dominum, omnes gentes*, paroît si facile à comprendre, qu'on ne s'est jamais avisé d'examiner ce que signifient les termes qui le composent. Nous voulons dire: *Laudate, populi, gentes, misericordia, & veritas*: Louez, peuples, nations, miséricorde, & vérité.

ART. I. Lorsque nous demandons ce que veulent dire dans le Psaume *Miserere meî, Deus, &c.* les termes de *révoltes, de péché, de prévarication, de mal, de prévaricateurs, de pécheurs*, on a coûtume de répondre que les noms de *péchés, de mal, de prévarication* désignent l'*adultère & l'homicide* de David, en un mot toutes les espèces de péchés dont ce Prince se sentoit coupable. On ajoute que les *prévaricateurs & les pécheurs* sont ceux que les Psaumes du Prophète Roi convertiront. Mais si dans

du Psaume 50. Hébr. 51. 329

cette pièce, il n'est point question du Souverain d'Israël, on ne voit plus à quoi ces termes se rapportent; & jusqu'à ce qu'on l'ait découvert, ils sont une véritable énigme. Or pour appercevoir des rapports dans ce Psaume, il ne faut que jeter les yeux sur ces mots du Vers. 4.

C'est vous, c'est vous seul que j'ai offensé.

Alors on sent qu'il s'agit dans cet endroit de l'*Idolâtrie* qui s'attaque à Dieu seul, & l'on conçoit que les termes de *prévarication*, de *mal*, de *péché* doivent s'entendre du penchant à l'*Idolâtrie* & de l'*Idolâtrie même*. Alors on fait que les *prévaricateurs* & les *pécheurs* qui seront un jour instruits par l'Épouse du Verbe, sont d'un côté les Apostats Israélites, qui ont renoncé au culte du vrai Dieu, & d'un autre les Israélites, qui, sans changer de culte, se sont livrés à toute la corruption de leur cœur. Nous y ajoutons encore les prosélytes qui, renonçant à l'*Idolâtrie*, devoient s'attacher à la Religion de la Nation sainte. La troisième Observation fournira les preuves du sens que

nous donnons à chacun de ces termes.

ART. II. Il est encore vrai que les termes de *paroles* & de *jugemens* sont employés si généralement au Vers. 4. que l'on est obligé de les traduire d'une manière vague, & d'avouer qu'on ne pourra jamais les expliquer, tant qu'on entendra ce Psaume du crime de David avec Betsabée. Mais dès qu'on jettera les yeux sur l'Israélite coupable de l'Idolâtrie, on verra bientôt que, le Seigneur ayant publié par la bouche de Moïse un décret qui menace Israël d'être conduit dans une terre étrangère, s'il tomboit dans ce crime, ce décret ayant été confirmé par les Prophètes, les termes *dans vos paroles* signifient les *décrets* du Très-haut publiés par Moïse & par les Prophètes; décrets exécutés avec justice, comme le reconnoît l'Eglise d'Israël, lorsqu'elle dit :

Ainsi *vos paroles* sont véritables : c'est-à-dire, *vos décrets* sont équitables.

Alors le terme de *jugemens* se conçoit tout-d'un-coup; parce qu'on se trouve obligé de l'entendre des malheurs de la captivité, qui sont les es-

du Psaume 50. Hébr. 51. 331

fets de la condamnation que le Tout-puissant a portée contre son Peuple pour **le** punir de son Idolâtrie.

Il faut donc encore restreindre ce terme trop général, puisque les paroles adressées par l'Eternel à Moïse, depuis le Vers. 16. du XXXI. Chap. du Deut. jusqu'au 21, portent en substance qu'après la mort de ce Législateur, » Israël s'abandonnera à l'Idolâtrie, que le Seigneur irrité l'accablera de maux, après s'être retiré de lui; parce qu'il connoît ses penchans, & ce qu'il doit faire. « Le Seigneur sçavoit donc que les descendans d'Abraham devoient tomber dans l'Idolâtrie. C'est pourquoi l'Eglise d'Israël a raison de dire ces paroles déjà citées,

C'est vous, c'est vous seul que j'ai
offensé,

J'ai fait le mal en votre présence.

Ainsi vos décrets sont équitables,

Et vos jugemens irrépréhensibles.

On comprend qu'il s'agit dans cet endroit des malheurs inséparables de la captivité. Voyez ces terribles jugemens prononcés par Moïse, Deut. XXVIII. Depuis le Verset 50 jusqu'au 68. ces

termes si généraux, c'est-à-dire, *paroles & jugemens*, laissent l'esprit dans une profonde obscurité, quand on ne fait sur quoi ils tombent, ni sur quoi porter les regards pour découvrir ce que le Prophète veut dire. S. Thomas a aussi eu grand soin de donner le même sens à ces deux termes. Il menace d'abord, dit ce S. Docteur, *primò comminatur*, ensuite il punit, *deinde infert pœnam*. Les menaces sont renfermées dans les mots *ces paroles* par lesquelles vous menacez du châtement, *in sermonibus quibus pœnam comminatis*. On voit par ce peu d'exemples combien il est essentiel de restreindre les termes généraux aux idées particulières exigées par le sujet du Psaume.

ART. III. Les termes, *votre justice, votre louange, & les sacrifices de justice*, sont trop généraux pour n'être pas restreints aux idées que le Prophète avoit en vuë.

Verf. 14. *Votre justice*, c'est-à-dire, la *justice* que vous exercerez contre les Chaldéens en qualité de Libérateur d'Israël; car, pour me soustraire aux peines que mérite l'effusion du sang des victimes que j'ai autrefois offertes aux idoles,

du Psaume 50. Hébr. 51. 333

vous exercerez vos vengeances contre Babylone, vous détruirez son Empire, & pour-lors ma *langue annoncera votre justice*. Ce terme est pris dans le même sens, Pf. XLIX, 6. XCVI, 6. dans le suivant Vers. 2. & dans beaucoup d'autres,

Vers. 15. *Votre louange*, c'est-à-dire, *la louange qui vous sera due à raison de notre délivrance & des autres merveilles qui en feront la suite.*

Vers. 19. *Les sacrifices de justice*. Ce terme peut être mis ou pour les *sacrifices* rendus en actions de grâces de la justice que Dieu aura conférée à son Peuple après les épreuves de la captivité, ou pour les *viâctimes* que l'on immolera pour remercier le Seigneur de la justice qu'il aura rendue à Israël contre les Chaldéens. Rien n'empêche qu'on ne réunisse ces deux points de vuë dans la prière que nous offre le *Miserere*.



SECONDE OBSERVATION.

Termes particuliers du Psaume L. dont il faut étendre la signification.

LE préjugé le plus difficile à vaincre, & qui s'oppose le plus constamment à la découverte des sujets traités dans les Psaumes, est, comme nous le dirons toujours, l'opinion reçue parmi le Peuple, que ces Poésies sacrées regardent la personne de David dans le premier sens littéral.

Cette opinion qui rend David l'objet de presque tous les Psaumes, a fait prendre le change au plus grand nombre des Commentateurs. Ils croient que les Pronoms singuliers ne doivent s'entendre que de ce Prince, & que lui seul est chargé de toutes les espèces de crimes dont on croit qu'il s'accuse.

C'est ainsi qu'à l'ombre d'un faux titre mis par les Rabbins à la tête du Psaume dont il s'agit ici, on a regardé David comme un coupable que tous les termes de cette Poésie mettent à découvert. Nous avons prouvé dans l'examen de ce titre combien cette

du Psaume 50. Hébr. 51. 335

idée est étrangère au véritable objet du Psaume ; & nous continuons de dire que les expressions qu'il renferme, regardent le Peuple d'Israël en captivité. Nous ajoutons que l'Auteur de cette Poësie s'exprime par des Singuliers, uniquement parce qu'il la met dans la bouche de l'Eglise Mère de ce Peuple. Elle s'accuse, elle se repent, elle prie, elle espère au nom des Israélites ses enfans. C'est à eux tous par conséquent qu'il faut étendre ces termes qui marquent par le Singulier la douleur, les gémissemens & les autres sentimens d'un Peuple captif pendant 200 ans, tant en Assyrie, qu'en Chaldée.

Il faut donc dans le Psaume L. étendre à toute la Nation, & regarder comme généraux ces termes Singuliers qu'on prétend restreindre aux intérêts d'un seul particulier.

I°. *L'iniquité, le péché, le mal ou les révoltes* devant s'entendre des différentes espèces d'Idolâtrie auxquelles les Israélites se sont livrés depuis Moïse jusqu'à la captivité de Babylone ; ces expressions doivent sortir de l'idée particulière dans laquelle on les a resserrées,

& s'étendre sur tous les Israélites coupables de ces crimes.

II°. Les premières Personnes Singulières de tous les Tems des Verbes sont censées équivalentes aux premières Personnes Plurielles.

III°. Le Pronom *moi* représente le Pronom *nous* dans quelque cas qu'on le trouve , & les Pronoms Possessifs *mon* & *ma* sont réputés être mis pour le Pronom *nos* , selon l'esprit indiqué par le sens du Psaume.

Ce n'est pas sans raison que nous osons établir ce principe. En effet, comme l'Eglise d'Israël étoit un corps spirituel , elle n'avoit d'autre *bouche* que celle de ses Ministres & de ses Fidèles pour implorer en faveur de ses membres les miséricordes du Seigneur. Réunis ensemble ils formoient ces accents qu'on appelle la *voix* & la *prière* de l'Eglise. Leurs cœurs animés par une indivisible charité , se transportoient tous aux pieds du trône de l'Eternel, pour y représenter en commun leurs besoins & ceux de leurs frères. Telle étoit cette assemblée sainte dont les prières prononcées par tous les Fidèles qui s'y trouvoient , se réunissoient afin
de

du Psaume 50. Hébr. 51. 337

de forcer, pour ainsi dire, le Ciel à ne pas refuser ses graces au nombre des justes qui s'intéressoient les uns pour les autres, & qui se regardant devant Dieu comme pécheurs, prioient pour tous leurs frères & même pour ceux que leurs crimes rendoient ennemis de Dieu. C'est ainsi que, dans tous les Offices publics de l'Eglise Chrétienne, les membres de la même société s'intéressent les uns pour les autres, & regardent les besoins de leurs frères & les larmes des Pénitens comme les leurs même. Alors la prière devient générale, & les termes qui la composent cessent d'être des termes particuliers, parce qu'elle est appliquée à tous les fidèles réunis en un seul corps.

Il est un très-grand nombre de personnes, qui, persuadées que David a composé les Psaumes pour l'intérêt unique de son ame, s'imaginent imiter le saint Prophète en ne s'occupant que d'eux seuls dans la prière, & ne pensent que très-superficiellement à la société dont elles sont les membres, sans faire attention que les vœux qu'elles forment ne sont exaucés qu'autant qu'ils sont unis à ceux de leurs frères,

& par conséquent à l'Eglise qui prie avec eux & pour eux. Un père de famille & les chefs de société doivent associer à toutes leurs prières les ames dont Dieu les a chargés. D'ailleurs comment un pécheur ose-t-il croire qu'un Dieu irrité contre lui l'exaucera, s'il ne joint pas ses expressions & ses larmes à celle des saints Pénitens & des Justes qui s'intéressent pour lui?

Les Auteurs des Psaumes n'ont donc point prétendu composer des Cantiques de joie ou des Elégies sacrées pour un seul homme; ils avoient en vuë tous les fidèles de l'Eglise. Elle sert, à la vérité, d'organe à ses enfans, lorsqu'elle s'énonce comme si une seule personne s'adressoit à Dieu; mais ce n'est pas pour insinuer à chaque fidèle qu'il ne doit prier que pour lui seul. Son unique dessein est de lui faire comprendre que les intérêts de ses enfans étant inséparables, nul fidèle, quand il prie, ne doit regarder ses frères comme étrangers au moindre vœu qu'il forme pour lui-même. Que deviendrait un tel homme, si l'Eglise le laissoit prier tout seul, sans associer sa prière à toutes celles des Saints? Sans leur union, les

gémissemens qu'on ne pousse que pour soi seul, n'ont devant Dieu que le plus foible mérite.

Or, si l'intention de l'Eglise a été dans tous les siècles que les prières fussent communes entre tous ses enfans, il en faut conclure que nous devons étendre sur tous nos frères toutes les expressions des Psaumes rendues, soit par des nombres Singuliers, soit par des nombres Pluriels, c'est-à-dire, non seulement les prières où l'Eglise seule prend la parole, telles que le Psaume L, & beaucoup d'autres, mais bien plus encore celles où les Israélites réunissent leurs voix pour s'exprimer en commun. On voit des exemples de ce dernier genre de prières dans le Ps. XLV, dans le XLVI, & dans plusieurs autres.

Il est encore nécessaire de remarquer que dans certains Psaumes où l'Eglise s'énonce par des Singuliers, on trouve quelques Versets où ses enfans s'énoncent par des Pluriels. Tel est, par exemple, le Ps. XI. où le Prophète, après avoir fait parler l'Eglise au Singulier dans le premier Verset, *Salvum me fac, Deus*, met dans la bouche des Israë-

340 *Termes particuliers*
lites ces paroles du Vers. 8. *Et custodias nos à generatione hâc in æternum.*
On observera aussi que l'Auteur du Ps. XLIII, fait parler les Israélites dans tout ce Cantique, excepté dans le Verset 16. où l'Eglise d'Israël s'exprime ainsi: *Totâ die verecundia mea contra me est, &c.*

De ce mélange de Versets, dont les uns s'énoncent par des Singuliers & les autres par des Pluriels, il résulte que les fidèles Israélites sont l'objet des prières publiques. Les Psaumes les regardent tous: & lorsque nous unissons notre voix à celle de l'Eglise en parlant au Singulier, nous prions, à la vérité, pour nous, mais non pas pour nous seuls.

Or pendant que la bouche récite les Versets du *Miserere*, dans les termes que l'on a mis au Singulier, quel inconvénient trouveroit-on à les faire dire à son cœur de la manière suivante?

Laissez-vous fléchir en notre faveur,
Selon votre miséricorde, ô mon Dieu;
Effacez nos révoltes,
Selon l'étendue de vos tendres bontés,
Lavez-nous de plus en plus
De notre iniquité,

du Psaume 50. Hébr. 51. 341
Et purifiez-nous de notre péché.
Nous reconnoissons nos révoltes, &c.

C'est alors que le cœur éprouve combien le principe que nous venons de poser est consolant, & combien il est étendu, puisqu'il convient au plus grand nombre des Psaumes. Mais rien n'empêche d'appercevoir la solidité de ces deux premières observations, lorsqu'elles établissent que, s'il est dans les Psaumes des termes généraux qu'il faut restreindre, il est aussi des expressions particulières que l'on doit étendre & rendre générales à certains égards.

Outre cette espèce de termes particuliers, communs à quantité de Psaumes, il se trouve dans celui-ci trois expressions dont le sens est plus étendu qu'il ne paroît d'abord. Les voici.

Verf. 7. *Hyssopo*, l'hyssope. Verf. 8. *Latitiam & gaudium*, que nous rendons par *nuntium latitiae & gaudii*, nouvelle qui me comble de plaisir & de joie. Verf. 18. *Sion*.

1°. Sous le terme d'*hyssope*, symbole de la tribulation, on doit comprendre toutes les espèces d'amertumes que la captivité la plus dure entraîne après elle.

342 *Termes particuliers*

2°. Par la *nouvelle qui me comble de plaisir & de joie*, on doit entendre, non seulement la nouvelle de la délivrance de captivité, mais aussi le retour d'Israël dans sa Patrie, selon ces paroles du Ps. CXXI, 1. *Latatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus*. Il faut ajouter à ces motifs de *plaisir & de joie* le rétablissement des murs de Jérusalem, la reconstruction du Temple. Enfin il faut étendre *ce plaisir & cette joie* à toutes les autres suites heureuses de cette délivrance.

3°. Le terme de *Sion* est le nom d'une *montagne* où étoit la citadelle de Jérusalem. Ce terme particulier doit être pris dans une plus grande étendue, & signifie *tout le pays* sur lequel Sion avoit dominé, c'est-à-dire, sur les *douze Tribus d'Israël*, pour lesquelles on réclame ici les faveurs de l'Eternel.

Ces sortes de termes dont on est obligé d'étendre la signification, peuvent être rangés dans la classe de ceux qu'on appelle la *partie* pour le *tout*.

Celui de la *maison de Dieu* employé dans le Ps. CXXI, est un terme parti-

du Psaume 50. Hébr. 51. 343
culier qu'il faut étendre , & que le Prophète a mis pour la terre d'Israël où les captifs brûloient du desir de revenir , pour aller ensuite à Jérusalem.

TROISIEME OBSERVATION.

Expressions énigmatiques du Psaume L.

Nous entendons par les termes énigmatiques toute expression qui met en défaut un Lecteur qui n'est point au fait de l'objet que les Prophètes avoient en vuë. Sans l'intelligence de ces termes on ne comprend ni l'harmonie , ni la beauté , ni le sens d'un Psaume selon la lettre de l'ancien Israël. Ils sont en assez grand nombre dans la Poësie que nous expliquons : & nous allons les indiquer dans les propres termes de la Vulgate Verset par Verset.

ART. I. *Iniquitatem meam* , mon iniquité , Hébr. *יְשׁוּבָה* pheshâⁿghâi^e , *rebelliones meas.*

Ce terme qui dans la Langue originale se lit au Pluriel , signifie proprement *mes révoltes.* L'Idolâtrie d'IS-

344 *Expressions énigmatiques*

raël ne sauroit être mieux caractérisée que par cette expression. Quitter le vrai Dieu pour s'attacher à de fausses divinités est la plus odieuse de toutes les *révoltes*, & c'est ce que nous appelons proprement *Apostasie*. C'est dans ce sens que nous la présente l'Auteur du Ps. XVIII. Lorsqu'il fait cette prière Verset 14.

Je vous demande encore
Que vous épargniez à votre serviteur
[Le malheur] d'être dominé par les superbes ;
Alors je serai sans tache ,
Et je serai délivré
Du châtement d'un *grand crime*.

miphphésháⁿgh râb, mot à mot, de *ma grande révolte*, c'est-à-dire, de l'*Idolâtrie* que j'ai portée au plus haut degré.

Dans le premier Verset du Ps. XXXV. ce Substantif sert à caractériser ceux qui s'abandonnent à ces cultes odieux.

Les blasphêmes que la révolte
Suggère à l'impie ,
Me pénètrent jusqu'au fond du cœur.

Quel est cet *impie* ? C'est le peuple de Babylone, selon Dom Calmet. Au Verset 1. du Ps. XXXI. & au 23. du

du Psaume 50. Hébr. 51. 345
Ps. LXXXVIII. où vous trouverez en-
core ce terme, prenez-le dans le même
sens.

Mais comment faut-il rendre cette
expression, lorsqu'elle est au Pluriel ?
Nous en avons indiqué la manière,
lorsque nous avons prouvé que les Hé-
breux se servoient de ce nombre pour
donner plus de force à leurs discours.
Ainsi le Pluriel *pheshâⁿghîm^e* désigne
une *Apostasie entière* ou *multipliée*.
C'est sous ce point de vuë qu'on doit
l'envisager au Vers. 7. du Ps. XXIV.
où l'Eglise d'Israël adresse ces paroles
au Très-haut :

Ne vous rappelez point
Les péchés de ma jeunesse,
Ni mes révoltes multipliées. [*pheshâ-
nghâie.*]

1°. Si vous n'êtes pas convaincu du
sens que nous donnons à ce Texte,
écoutez S. Athanase : il s'énonce ainsi
sur cet endroit. » L'Auteur inspiré ap-
» pelle la jeunesse *folie*. Or le tems
» où ils la firent plus paroître, fut ce-
» lui de leur *Idolâtrie*. Reconnoissez
» donc par les péchés de la jeunesse,
» ceux que les Israëlités ont commis
» dans l'Egypte ; parce qu'ils s'y sont.

346 *Expressions énigmatiques*

» attachés au culte *des Idoles*.« Voyez aussi le Vers. 11. du Ps. V. le 5. du Ps. XXXI. & le 4. du Ps. LXIV. On doit dans ces Cantiques l'appliquer au même objet ; mais au Verset 9. du Ps. XXXVIII. on doit l'entendre des peines que mérite l'*Apostasie*. Tel est aussi le sens que lui donne le P. Calmet en cet endroit.

2°. N'est-il pas maintenant visible que dans les Psaumes le mot *phésháⁿgh*, désigne presque par-tout l'*Idolâtrie*, qui est la plus criminelle de toutes les *révoltes* ? Si l'on veut rendre la force qui est dans ce mot Hébreu, dit le Père Lorin, il faut le traduire par *rébellion, révolte*.

3°. Il se trouve pris dans le même sens par les Prophètes. Daniel prédisant les impiétés que les Rois de Syrie devoient commettre contre le Sanctuaire, s'exprime ainsi dans le Verset 12. du Chapitre VIII.

La puissance lui sera donnée
Contre le sacrifice perpétuel,
En punition de l'*Idolâtrie*. [*phésháⁿgh*.]

4°. L'Eternel veut-il reprocher ce crime à son Peuple ? Il se sert du mot

du Psaume 50. Hébr. 51. 347
pheshâⁿgh, pour le caractériser au Ver-
set 1. du Chap. LVIII. d'Isaïe. Nous
nous dispensons de citer ici ce passage,
aussi bien que le Vers. 20. du Ch. LIX.
du même Prophète; parce qu'on peut
les voir aux pages 281 & 293. du I. Vo-
lume des Lettres de Mr l'Abbé de ***
à ses Elèves.

5°. Le même Prophète XLIII, 24 &
25. employe encore cinq fois ce terme
au Pluriel, pour désigner une *Apostasie*
pleine, entière & réitérée. Voici les pa-
roles du Seigneur à son Peuple:

C'est moi, oui, c'est moi-même,
Qui pour remplir ma promesse,
Efface vos révoltes, [*pheshâⁿghéⁱkhâh.*]
C'est-à-dire, toutes vos différentes
espèces d'Apostasie.

Et qui ne me rappelle pas vos péchés.

Le Très-haut lui dit au Vers. 22. du
Chap. XLIV.

Je ferai disparaître vos révoltes [*phe-
shâⁿghéⁱkhâh*]
Comme un nuage,
Et vos péchés comme un brouillard épais.

On lit ces paroles dans le premier Ver-
set du Chap. L.

Voici ce que demande l'Eternel:
Pourquoi ai-je fait un écrit de divorce

348 Expressions énigmatiques

Pour répudier votre mère ?

Pourquoi vous ai-je vendu à mon créancier ?

Ecoutez :

C'est en punition de vos iniquités

Que je vous ai vendu :

Ce sont vos révoltes , [bephíshenghéhékhéme]

Qui m'ont fait répudier votre mère.

6°. Nous ajoûterions ici le Vers. 12. du Chap. LIX. de ce Prophète , si on ne le trouvoit pas à la page 290. du I. Volume des Lettres de Mr l'Abbé de *** à ses Elèves.

On voit par ces différens passages que ce terme est employé presque partout pour caractériser l'*Apostasie*. Néanmoins comme le Substantif *révolte* se trouveroit étrangement placé vis-à-vis du Verbe *laver* , nous le changeons en celui de *prévarication*.

ART. II. Vers. 2. *Ab iniquitate mea*, de mon iniquité. Hébr. מַעֲוֵי (méngghâônî.]

1°. Par cette expression on ne doit point entendre toute *injustice* en général , mais le *penchant originel* des Israélites pour l'*Idolâtrie* : penchant dont l'Epouse du Verbe demande que ses enfans soient purifiés , puisqu'il est la cause de leur captivité.

du Psaume 50. Hébr. 51. 349

2°. On trouve le même terme au Vers. 5. où il a la même signification. Mais, comme ce *penchant originel* les entraînoit à différentes espèces d'*Idolâtrie*, il n'est pas étonnant qu'au Verset 9. il caractérise *les inclinations perverses*. Nous croyons qu'on pourroit rendre ce mot par *perversi affectus*. Quelquefois il indique les *peines dues à l'Idolâtrie*, & souvent les *mauvais traitemens* dont on accabloit les Israëlités dans leur esclavage. Ce terme a beaucoup d'autres significations: il désigne le *fratricide*: il caractérise les *injures & le larcin*: au 18. Verset du Chap. XIV. des Nombres il indique les *murmures des Israëlités* dans le désert, &c. Nous aurons dans la suite occasion d'entrer dans le détail des preuves de ces différentes significations.

ART. III. *A peccato meo*, מִחַטָּאתַי
mé^hkhâttâthî, de mon péché.

Le terme חַטָּאת *h^hkhête*, *peccatum*, est employé au Pluriel dans le Vers. 9. Son Singulier Féminin חַטָּאת *h^hkhâttâ-âh*, se trouve dans les Versets 2 & 3. Ce nom signifie par antonomase *le plus grand de tous les péchés* qui consiste à *s'éloigner de Dieu pour s'approcher*.

350 *Expressions énigmatiques*
des créatures ; parce que le Verbe *ḥkhatâ*-
tâ- veut dire *s'écarter du but* , selon
 Buxtorf , *aberrare à scopo* ; ou , selon
 Cornélius à lapide sur le Vers. 4. du
 I. Chap. d'Isaïe , *aberrare à lege Dei*.
 L'*Idolâtrie* peut-elle être mieux dé-
 peinte que par cette expression ? Or le
 mot *ḥkhatâ*- caractérise ce crime dans
 la plûpart des Psaumes , où l'Eglise
 d'Israël en fait usage , sur-tout lorf-
 qu'elle forme des vœux pour conjurer
 l'Être suprême de la délivrer de la cap-
 tivité de Babylone ; car elle le supplie
 alors de pardonner à ses enfans le cri-
 me qui a été la cause de leur transport
 dans la Chaldée ; or personne n'ignore
 que c'est en punition de leur *Idolâtrie*
 qu'ils y ont essuyé tant de mauvais
 traitemens. On en voit une preuve dans
 ces paroles des deux premiers Versets
 du Chap. XIII. du Prophète Osée.

Quand l'Apostat d'Ephraïm
 Fit publier son Edit ;
 Il jeta la terreur dans Israël ;
 Ce peuple cependant
 Est devenu coupable
 En adorant les faux Dieux.
 C'est pour un crime si grand
 Qu'il sera conduit à la mort.
 Maintenant il persévère,
 Il ajoute péché sur péché ;

Chacun emploie son argent
A faire fondre, selon son caprice,
L'Idole qu'il veut adorer :
Tout leur être cependant
N'est que l'ouvrage des artistes.
Ce Peuple leur chante des hymnes :
Des Prêtres d'une vile extraction
Leur rendent des cultes impies.

» Ils ajoutent *péchés* sur *péchés*, dit
» Cornélius à lapide ; comme si le
» Prophète disoit : Ils adorent différen-
» tes idoles. « Tel est aussi le sens que
S. Jérôme donne à ces paroles.

ART. IV. *Malum* מַלְאכָה *malum*, le mal.

Ce terme du Vers. 4. est trop indéterminé dans toutes les Langues pour n'être pas restreint par les idées précédentes. Mais comme de deux pensées la seconde peint l'objet avec plus de force, nous rendons le terme *malum*, le mal, par celui de *scelus*, & nous traduisons, *scelus admisi*, j'ai commis le plus grand crime. Le mot *malum*, Féminin *malum*, signifie tout ce qui est opposé à l'ordre, & par conséquent ce qui est opposé à l'ame ou au corps. Mais lorsqu'il s'agit de la Religion, ce Substantif indique le violement, la transgression de la loi divine, dont le premier & le principal point consiste

352 *Expressions énigmatiques*
à rendre les hommages à l'Être su-
prême. On ne sera donc point surpris
que la transgression du premier pré-
cepte, qui se fait principalement par
l'*Idolâtrie*, soit appelée *mal*, tant dans
les Prophètes que dans les Psaumes. Le
Tout-puissant fait ce reproche à son
Peuple, Jérémie II, 18 & 19.

Quel fruit retirerez-vous
De votre alliance avec l'Égypte ?
Ce sera de boire des * eaux troubles.
Que vous reviendra-t-il
De votre alliance avec l'Assyrie ?
Ce sera de boire des * eaux du fleuve.
Que le remors de vos crimes vous
instruise,
Que celui de vos infidélités
Vous fasse des reproches
Apprenez dès maintenant,
Et reconnoissez
Combien il est *malheureux*,
Et combien il est amer pour vous,
D'avoir abandonné le Seigneur votre
Dieu,
Et de n'avoir point

* *Les eaux troubles & les eaux du fleuve*
sont les cultes *Idolâtres* opposés au culte du
vrai Dieu, qui dans Jér. II, 13. s'exprime
ainsi : „ Ils m'ont abandonné, moi qui suis la
source d'eau vive. “ Nous allons citer tout le
Texte, où nous traduisons *fontem*, par *la source*,
& non pas par *une source* ; parce que Dieu
seul est *la source d'eau vive.*

du Psaume 50. Hébr. 51. 353

Eté frappé de crainte pour moi,
Dit le souverain Maître,
Le Dieu des armées.

Il est si visible par le Contexte du discours qu'il ne peut être ici question que de l'Idolâtrie, que Mr De Sacy ne fait point difficulté de le commenter de la manière suivante. » Il suffit,
» ô Jérusalem, que tu te sois éloignée
» de ton Seigneur & de ton Dieu, pour
» que tu sois convaincue du plus *grand*
» *de tous les crimes*, puisque tu n'as
» pu quitter celui qui t'avoit comblée
» de graces, sans faire voir ta ma-
» lice, & sans te convaincre de la plus
» horrible ingratitude. «

Ce Prophète avoit déjà employé la même expression au Verset 13. du même Chapitre, pour désigner l'*éloignement de Dieu*.

Car mon Peuple a commis *un double crime*

En m'abandonnant,
Moi qui suis la source d'eau vive,
Pour se creuser des citernes,
Des citernes entrouvertes
Qui ne peuvent retenir l'eau.

Le premier *mal*, selon ce Texte, est d'abandonner Dieu, & le second est

354 *Expressions énigmatiques*

de se livrer à l'Idolâtrie. Peut-on concevoir deux plus grands maux ? Ces passages & beaucoup d'autres semblables de l'Écriture prouvent évidemment que le plus grand de tous les maux, c'est-à-dire, de tous les crimes, est l'Idolâtrie, suite de l'abandon de Dieu.

ART. V. *Incerta*, טחח^ח *tú^hkhôth*, dont la racine est טח^ח *toú^hkh*.

Ce mot Latin du Vers. 6. ne doit point être rendu en François par *choses incertaines*. Tout est assuré dans les vuës du Tout-puissant. Aussi le terme Hébreu nous offre-t-il une idée plus satisfaisante. *Bátú^hkhôth* signifie *les choses les plus cachées, les plus secretes, les plus impénétrables*. C'est pourquoi nous traduisons cette expression par celle-ci :

Les mystères les plus profonds.

Or ces mystères les plus profonds de la sagesse du Très-haut consistoient dans la conduite qu'il tenoit à l'égard de son Peuple ? En effet, en voyant Israël accablé de misères, & périssant en captivité, que pouvoit penser la sagesse humaine ? Que pouvoient s'imaginer

ces Chaldéens , ces Egyptiens qui se croyoient les plus éclairés du monde? Ils ne doutoient pas que ce Peuple ne fût perdu sans ressource. Mais les Prophètes à qui le souverain Maître dévoiloit les profondeurs de sa sagesse , savoient que l'état affreux où se trouvoient les Israélites , étoit une fournaise où le Seigneur les purifioit de leur Idolâtrie , & les préparoit ainsi à la délivrance de leur captivité.

ART. VI. *Occulta* , סֵתֵר *sâthûm*.

Dans ce même Verset le terme *occulta* , *cachés* , que la Vulgate emploie après le Grec au Pluriel Neutre, est mis au Singulier dans le Texte original *besâthûm* , & signifie *occlusum* , mis en réserve. A cet Adjectif il faut sous-entendre le Substantif *secretum*. Mais quel est ce secret mis en réserve , ce secret si intéressant pour la Nation sainte ? C'étoit le tems auquel devoit finir sa captivité. Il est vrai que Jérémie avoit annoncé que ce châtiment durerait 70 ans ; mais on ne savoit à quelle année fixer son commencement , puisqu'il y avoit eu deux transports des Israélites à Babylone. L'un en 3398 , & l'autre en 3416. L'année où Jérusalem

356 *Expressions énigmatiques*

fut prise, le Temple brûlé, & le Royaume de Juda réduit en Province, paroissoit la véritable date de la captivité. On croyoit donc ne devoir en compter le commencement qu'au dernier transport des Israélites à Babylone, c'est-à-dire, que, selon ce calcul, l'an 3416. étoit le premier des 70 ans que devoit durer la vengeance du Seigneur contre son Peuple, qui, selon cette dernière époque, ne devoit revenir dans sa patrie qu'en 3486. Cette incertitude du tems de sa délivrance jettoit les captifs dans une perplexité qui n'étoit pas un de leurs moindres malheurs. On peut voir les plaintes qu'ils forment sur cette incertitude dans le Ps. XXXVIII.

Tel est le *secret mis en réserve*, que le Seigneur fait comprendre à Daniel Chap. IX, 1. & dont il est parlé dans le Psème que nous expliquons; c'est-à-dire, que l'Eglise apprit de ce Prophète en 3466. que l'exil d'Israël finiroit en 3468. & qu'alors il retourneroit dans sa patrie.

ART. VII. *Hyssopo*, אֶזֶב - êzôb, *hyssope*.

Ce Substantif du Vers. 7. désigne *les tribulations amères*, par lesquelles

l'Être suprême purifioit Israël de la *lèpre de son Idolâtrie*, comme la Loi de Moÿse, Lévit. XIV. ordonnoit de se servir de l'*hyssope* pour guérir ceux dont le corps étoit infecté de *lèpre*. On trempoit à cet effet l'*hyssope* dans le sang de la victime que l'on venoit d'immoler, & on faisoit aspersions de ce sang par sept fois sur celui qui se faisoit purifier de la *lèpre*.

Mais comment le Seigneur asperse-t-il son Peuple ? Trempe-t-il cette *hyssope* dans le *sang* de quelque victime ? Oui, sans doute ; mais *ce sang* est aussi énigmatique que l'*hyssope* : car les justes d'Israël qui aimoient mieux mourir dans l'ignominie & les souffrances de la captivité, que d'abandonner le culte du vrai Dieu, étoient autant de Martyrs dont *le sang* réjailissoit vers le ciel, d'où il retomboit pour arroser & purifier les autres enfans de l'Eglise d'Israël qui leur survivoient.

ART. VIII. *Nivem*, שֶׁלֶג *shélégh*,
la neige.

Ce terme du même Verset fait allusion à ces paroles du Verset 18. du I. Chap. d'Isaïe.

358 *Expressions énigmatiques*

Quand vos péchés vous auroient rendus
Semblables à l'écarlate teinte deux fois,
Vous deviendrez aussi blancs que la *neige*.
Quand vous seriez aussi rouges que le
vermillon,
Votre blancheur surpassera
Celle de la laine la plus blanche.

Cette apostrophe s'adresse à ceux des Israélites repentans de leur Idolâtrie, qui avoient blasphémé le nom du Très-haut en s'attachant aux Dieux étrangers, comme on peut le voir au Verset 4. de la même Prophétie. Nous concluons du rapport que ces deux passages ont ensemble, que la *neige* dont il est question dans l'un & l'autre Prophète, est un terme métaphorique, de même que celui de *rouge* dans Isaïe; que la *neige* désigne l'*Israélite innocent*, & que le *rouge* caractérise l'*Israélite taché du sang des victimes qu'il offroit aux Idoles*.

ART. IX. *Ossa*, מִמְּיָהּ נִגְהַתְּסֵמוֹת,
les os.

1°. Ce terme du huitième Verset est énigmatique, & si capable de donner le change, que tous les Interprètes s'y sont trompés dans ce Psaume. Il étoit cependant aisé de sentir toute la valeur

du Psaume 50. Hébr. 51. 359

de ce Substantif, si l'on eût fait attention au XXXVII. Chap. d'Ezéchiel, où les os semés dans un champ sont regardés par ce Prophète comme *un symbole de la maison d'Israël captive* dans toute l'étendue de l'Empire de Babylone. On a voulu que David fût l'Auteur & l'objet de ce Psaume; il falloit donc nécessairement que ces os humiliés, ou plutôt écrasés, fussent les os de ce Prince. On n'a pas été plus avant. Mais si l'on eût vû que ce Psaume regarde la Nation sainte gémissante sous la tyrannie dont elle portoit le poids dans la Chaldée, on auroit bientôt reconnu que les *os écrasés* dont il est ici question, sont la même chose que ceux dont parle le Prophète Ezéchiel, c'est-à-dire, *la maison d'Israël opprimée par les Babyloniens.* » L'état de
» mort, dit Dom Calmet, sur ce Pro-
» phète, & d'aridité, de dispersion,
» & d'abandonnement où vous voyez
» ces os, marque la *captivité dans la-*
» *quelle ils sont réduits.* Je les tirerai
» de cet état: je susciterai un Prince
» qui viendra comme un souffle pour
» leur rendre la liberté & la vie. Cy-
» rus donnera un Edit qui leur per-

360 *Expressions énigmatiques*

» mettra de retourner dans leur patrie.«
Ces os, comme l'assure Cornélius à lapide sur ce même endroit d'Ezéchiël, caractérisent *la maison d'Israël captive à Babylone*, comme si elle eût été morte dans un sépulchre. *Ossa hæc significans domum Israël, quæ fuit in Babylone captiva, quasi in sepulchro fuisset mortua.*

2°. Vers. 12. du I. Chap. des Lamentations de Jérémie les captifs s'énoncent en ces termes :

Il a fait tomber d'en haut
Un feu qui consume *mes os*.

Le Cardinal Hugues, Paschasius, Vatable & S. Thomas entendent par ces *os*, selon Cornélius à lapide, les *Princes* qui étoient comme les *os* de la République, & qui en cette qualité la fortifioient & la soutenoient.

3°. Le même terme se trouve trois fois dans les Vers. 4 & 5. du XXIV. Ch. d'Ezéchiël, où, de l'aveu des meilleurs Interprètes, il se prend pour *les plus puissans, les plus considérables habitans de Jérusalem* qui faisoient la force & le soutien du Peuple, comme les *os* le sont de tout le corps humain : c'est pourquoi

du Psaume 50. Hébr. 51. 361

pourquoi Vatable rend ce mot par *fortissimi* qui que , les plus puissans , soit par leurs dignités , soit par leur naissance , & même par leurs richesses.

4°. Mais les os dont il s'agit dans ce Psaume , sont les Justes, les Saints, les Elus qui faisoient la force réelle de l'Eglise captive à Babylone. Le Seigneur les brisoit , & , si nous osons nous exprimer ainsi , les broyoit pour en tirer un germe de vie qui ressuscitât Israël à la justice , pour le rendre digne de sa délivrance. Ces os ainsi broyés devinrent une pâte nouvelle , prirent consistance , se formèrent de nouveau, furent plus solides & plus fermes que jamais : ils s'unirent les uns aux autres : de nouveaux nerfs devinrent autant de canaux d'une vie nouvelle : de nouvelles chairs perfectionnèrent ce corps qui fut revêtu d'une peau nouvelle , & rétabli dans tous ses mouvemens causés par le bienfait du Dieu Libérateur.

Ce fut alors que les os brisés tressaillirent d'allégresse.

ART. X. *Vias tuas* , דַּרְכֶיךָ derâkhéikhâ , vos voies.

Ce Substantif du Vers. 13. peut signifier les ordonnances prescrites par la L o

Tome XII.

Q

362 *Expressions énigmatiques*

du Seigneur. Mais cette interprétation, quoiqu'édifiante, ne nous paroît pas rendre ce que le Prophète avoit en vuë dans ce passage. Nous sommes persuadés avec Vatable qu'il faut traduire cette expression par celle de *voire conduite*, suppléer à l'égard de vos ennemis, c'est-à-dire, *les moyens* que le Seigneur a employés pour détruire Babylone. Ces moyens étoient, 1°. Le courage que le Tout-puissant avoit inspiré aux Perses pour secouer le joug de Babylone. 2°. L'union des Mèdes avec ce dernier peuple contre l'Empire formidable des Chaldéens. 3°. Les grands succès des armes de Cyrus dans la conquête des vastes Provinces de cette puissante Monarchie. 4°. La précaution que le Très-haut avoit prise de faire annoncer par le Prophète Isaïe 200 ans avant l'évènement, que ce seroit Cyrus qui rendroit aux Israélites leur liberté, & de lui donner dès lors le nom qu'il devoit porter; afin que ce Prince étonné de cette surprenante Prophétie, fût entièrement favorable à ce Peuple captif. 5°. La prise miraculeuse de Babylone, qui, sans l'évènement dont nous parlons, & que

tout le monde connoît , étoit imprenable par sa nombreuse garnison , par la force de ses murs & de ses tours , & par l'abondance de ses vivres. Tels étoient les *moyens* que le Tout-puissant avoit pris pour détruire les ennemis de son Peuple. Telles sont *les voies* employées par le souverain Maître pour la ruine de Babylone. L'Eglise d'Israël en instruira pleinement ses enfans qu'elle aura ramenés de l'Apostasie dans laquelle ils seront tombés, soit avant, soit pendant la captivité.

ART. XI. *Libera me de sanguinibus,*
םדם midâmîmê, que Mr le Gros traduit par *mes actions sangui-
naires.*

1°. Ce terme du Vers. 14. paroît avoir été un écueil pour les Commentateurs. Il ne doit point être pris ici pour *le sang* d'un homme répandu par son adversaire ; mais il faut le rendre par *de sanguine Idolis oblato*, & l'entendre *du sang des victimes de toute espèce que l'on offroit aux Idoles.* C'est pour cette raison que le Pluriel םדם dâmîmê est employé dans ce Texte au lieu du Singulier , םד dâmê, *sanguis.*

2°. Avant dâmîmê, *sanguines*, le

364 *Expressions énigmatiques*

sang des victimes, il faut sous-entendre *pœnis*, les *peines que mérite*.

3°. L'Impératif *הַצִּילֵנִי* *hátstsilênî*, que la Vulgate traduit par *libera me*, délivrez - moi, doit être rendu par *subtrahe me*, daignez me soustraire.

4°. Remarquez que le Pronom *me*, moi, dans la bouche de l'Eglise d'Israël, signifie *filius meos*, mes enfans.

5°. Pour rendre ce Texte plus intelligible, nous prenons ici *la partie pour le tout*, c'est - à - dire, *sanguinibus* pour *victimis*, les victimes.

6°. Afin de caractériser l'espèce de *victimis* dont il s'agit ici, nous ajoutons l'épithète *idololatricis*; & alors nous rendons ainsi le sens entier de ce stique.

Subtrahe me à pœnis quas merentur victimæ (idololatrice.) » Daignez me » soustraire aux châtimens que méritent mes victimes offertes aux Idoles.«

Mais quel est le *sang* le plus odieux dont l'Eglise d'Israël demande que ses enfans soient lavés ? C'est sans doute celui des *victimis humaines* que les Apostats offroient aux faux Dieux. Ces *sacrifices inhumains* avoient été offerts à Tophet dans la vallée de Géhennon

du Psaume 50. Hebr. 51. 365
sur le torrent de Cédron près de Jérusalem. Les Prophètes leur en font les plus vifs reproches.

Jérémie II, 33, 34. les exprime ainsi :

L'admirable moyen que vous prenez,
O Jérusalem, pour obtenir ma tendresse :
Est-ce pour y parvenir, que d'un côté
Vous ne rougissez point de former
Par vos exemples vos enfans au crime,
Et que de l'autre côté on trouve
Sur vos robes le sang
Qui animoit ces pauvres innocens ?

Ce sang si injustement répandu est, selon Théodoret, celui des enfans qu'on immoloit en l'honneur des fausses Divinités. Nous trouvons encore une preuve plus convaincante au Vers. 4. du Chap. XIX. du même Prophète.

Parce qu'ils m'ont abandonné,
Et qu'ils ont eu l'impiété
De profaner ce lieu,
En offrant de l'encens aux Dieux étrangers,
Qu'eux, leurs pères & les Rois de Juda
Avoient eu d'abord en abomination,
Et qu'ils ont rempli ce lieu de sang innocent.

C'étoit dans la vallée d'Ennon, dit ici Dom Calmet, que les Juifs avoient érigé un Temple & des autels à Mo-

loch , où ils immoloient *leurs fils & leurs filles*, comme on le leur reproche en plusieurs endroits des Livres saints. S. Thomas assure aussi que c'est du sang humain qu'on doit entendre cet endroit : c'est encore le sentiment de S. Jérôme. Mais qu'avons-nous besoin de preuves ? Jérémie ne le déclare-t-il pas lui-même au Verset suivant ?

Parce qu'ils ont élevé des autels à
Baal,
Pour y brûler leurs enfans
En l'honneur de cette Idole :
Culte que je leur avois absolument in-
terdit,
Que j'avois défendu,
Et que j'ai toujours eu en exécration.

ART. XII. *Lingua mea* , לשׁוֹנִי le-
shônî, ma langue , Vers. 14.

L'Eglise est un corps métaphorique. Elle a des *yeux* , des *oreilles* , des *mains* , des *pieds* , des *entrailles* , un *cœur*. En un mot , le Prophète parle de son corps spirituel , dont chaque partie , selon S. Paul , a ses fonctions particulières. Ses *yeux* sont les *Prophètes* qui voient l'avenir ; son *oreille* est le *Peuple* docile à sa voix ; ses *mains* représentent ceux de ses *enfans* qui pratiquent de bonnes œuvres ; ses *pieds* sont

du Psaume 50. Hébr. 51. 367
ceux qui courent dans la voie des com-
mandemens de Dieu ; *ses entrailles*
sont les *justes* attendris sur les mal-
heurs ; son *cœur* est l'élu qui brûle d'a-
mour pour le Très-haut ; son *ame* est
le *corps* des Saints qui font la vie de
l'Eglise, & sans lesquels elle ne peut
subsister. On a vu plusieurs fois des
preuves qui constatent la justesse de
l'explication que nous donnons à ces
différens termes. Mais que veut dire
la langue qui célébrera la justice du
Seigneur ? Ce sont *les Prêtres d'Israël*,
à qui il appartenoit d'annoncer la jus-
tice du Très-haut à l'égard de ses en-
fans, de prononcer sur la justice légale,
& sur la pureté du culte. Telle est la
vraie *langue* de l'Eglise du Verbe avant
& après son incarnation.

ART. XIII. Dans ces mots du Ver-
set 15. *Labia mea aperies*, vous
ouvrirez mes lèvres.

Ce Futur doit être exprimé par un
Impératif déprécatif ?

Seigneur, ouvrez mes lèvres.

1°. Il faut remarquer que les Israéli-
tes pouvoient faire usage de *leurs lèvres*
& de *leur bouche* pour lier commerce

368 *Expressions énigmatiques*

avec les autres hommes ; mais que l'état de captifs leur défendoit tout acte extérieur de Religion , & par conséquent les empêchoit d'ouvrir *leurs lèvres* pour chanter solennellement les louanges du Très-haut , & pour enseigner publiquement la science du Seigneur : *Labia Sacerdotis custodient scientiam*, Malac. Ch. II, 7. Cette pensée fait allusion au nom de *muet* donné aux captifs par l'Auteur du Ps. XXXVII. & par Isaïe Ch. XXXV , 6.

2°. Si d'un côté *les lèvres du Prêtre* étoient *l'organe de l'Eglise d'Israël*, il est très-aisé de reconnoître ici sa *bouche* : cette *bouche* à laquelle elle confioit le chant de ses Cantiques. Nous voulons dire *cette partie du Sacerdoce* appelée *les Lévités destinés à faire retentir les louanges de l'Etre suprême*. Mais n'oublions pas que la *bouche* des Prêtres est *celle de l'Eglise*, puisqu'on ne la consulte que par leur canal : *Et legem requirent ex ore ejus*, Mal. II, 7. Ainsi lorsque l'Eglise d'Israël dit en termes énigmatiques *mes lèvres & ma bouche*, c'est comme si elle disoit *les lèvres & la bouche de mes Prêtres & de mes Lévités*. On peut voir les preuves

du Psaume 50. Hébr. 51. 369
ves de toutes ces vérités à la pag. 133.
& suivantes de notre III^e Volume.

Tels sont dans le *Miserere* les termes qui présentent une idée peu facile à saisir du premier coup d'œil. Nous les appellons *énigmatiques*, fondés sur ce que l'Auteur du Ps. XLVIII. donne la dénomination d'*énigme* à la Poësie dont la symphonie va développer le chant, & sur ce que dans les Proverbes de Salomon Ch. I, 6. il est dit que les *pièces énigmatiques* ne sont entendues que par des hommes d'un esprit pénétrant. Mais si vous voulez avoir une juste idée de la nature de ces sortes d'ouvrages, & des *termes énigmatiques* que le Prophète y employe, lisez le XVII. Ch. d'Ezéchiel depuis le Verset 2 jusqu'au 11; l'explication suit de près. Elle s'étend depuis le Verset 11 jusqu'à la fin du Chapitre. Lisez aussi le second Volume entier des Lettres de Mr l'Abbé de *** où vous trouverez ce qui regarde les *termes énigmatiques* & les *termes généraux*; voyez le VII^e & le XI^e Vol. de ces Principes.

ART. XIV. Image *énigmatique* &
parabolique.

Q v

370 *Expressions énigmatiques*

Cette figure se trouve exprimée ainsi
au Vers. 5.

Oui, j'ai été conçu dans l'iniquité,
Et j'étois pécheur
Dans le sein de ma mère.

Nous l'appellons *parabolique*, parce que cette image est *une parabole* ou *comparaison* tirée du péché originel: dogme universellement reçu dans l'Eglise d'Israël, qui en étoit instruite par la Divinité même, & que cette Eglise devenue Epouse de Jésus-Christ continue de nous enseigner comme un objet de notre foi. Ainsi S. Jérôme & S. Thomas de même que tous les Docteurs de l'Eglise universelle sont fondés à employer ce passage comme une preuve incontestable du péché originel. L'irréfragable autorité de ce dogme n'empêche pas néanmoins que l'on n'admette comme une espèce de péché originel l'Idolâtrie qu'un Israélite fils d'un père apostat avoit puisée dans le sein de sa mère. De plus cet Israélite ayant atteint l'âge d'une raison parfaite, déclaroit *aux Idoles de bois & de pierre* qu'il leur devoit la vie. De-là ces paroles de Jérémie II, 26 & 27.

De même qu'un voleur pris sur le fait,
Est couvert de confusion ;
Ainsi la maison d'Israël
Est tombée dans l'opprobre ,
Lorsque l'on a surpris
Ses Rois , ses Princes , ses Prêtres & ses
Prophètes

*Disans à leurs Idoles de bois ,
Vous seul êtes mon père ;
Et à leurs Idoles de pierre ,
Vous m'avez donné le jour.*

Voilà donc une mère en fait d'Idolâtrie : voilà une naissance dans le même genre. Ezéchiel XVI, 3. confirme cette idée, en nommant le père & la mère auxquels Jérusalem doit cette naissance infortunée. Ce Prophète, en dépeignant dans les Versets qui suivent toute la misère de cette naissance déplorable , fait connoître en quoi consiste la tache originelle dont la Nation choisie devoit être lavée & nétoyée. On peut voir cette belle description à la pag. 392. de notre IV^e Volume.

Par les Versets 6 & 9. du même Chapitre d'Ezéchiel on est convaincu que la *tache originelle* dans laquelle Jérusalem est née , après avoir été conçue, est le *crime de l'Idolâtrie* , & que le Seigneur l'en a nétoyée en la purifiant du

fang dont elle s'étoit souillée. Or quel est ce fang, si ce n'est celui des bêtes & même des enfans que l'on offroit aux Idolés ?

C'est de cette naissance métaphorique & *parabolique* dans l'Idolâtrie, qu'il faut d'abord entendre les passages de Jérémie & d'Ezéchiel que nous venons de citer, de même que celui du Psaume L. que nous expliquons. Ces trois Versets sont une *métaphore*, une *allégorie*, une *similitude*, une *parabole* tirée du péché originel. Ces Textes, bien loin d'affoiblir la doctrine de la prévarication d'Adam, la supposent nécessairement; puisqu'on ne pourroit tirer une comparaison de ce dogme, s'il n'existoit pas réellement. C'est le raisonnement de Tertullien, de S. Jérôme, & de beaucoup d'autres Auteurs sur le XXXVII^e Ch. d'Ezéchiel, où le dogme de la résurrection des corps est appliqué, selon eux, à une résurrection temporelle. Voyez le Tom. VI. de ces Principes, p. 189, jusqu'à 205. Nous disons donc que le péché originel est employé ici paraboliquement, pour désigner l'Idolâtrie qui a passé des pères aux enfans par la voie

du Psaume 50. Hébr. 51. 373
de l'éducation & par celle de la séduction, comme la tache originelle a passé du premier père à tous ses enfans par la voie de la génération.

QUATRIEME OBSERVATION.

Des Réticences du Psaume L.

PAR le terme de *Réticences* nous entendons simplement *voces quæ reticentur*, c'est-à-dire, des mots sous-entendus, que l'on doit exprimer lorsqu'on fait passer un Texte dans une autre Langue, comme on peut le voir dans les deux Articles suivans.

ART. I. *Conjonctions, Noms & Pronoms sous-entendus dans le Ps. L.*

1°. Il faut suppléer au Verset 4. la Conjonction & comme a fait la Vulgate avant le Verbe *vincas* que nous traduisons par & *es irreprehensibilis*, & vous êtes irrépréhensible: « le sens demande ce supplément. Les Versions Syriaque, Arabe & Ethiopienne le confirment; mais le François peut s'en passer.

2°. Au même Verset le terme *be-*

ⁿghênèikhâ, que l'on rend mot à mot par *in oculis tuis*, devant vos yeux, n'ont rien de clair; puisqu'on ne peut se dérober *aux regards* du Très-haut, quand on commet quelques crimes. L'Eglise d'Israël a donc en vuë un objet qui aggrave le péché dont elle fait l'aveu. C'est ce que nous croyons faire sentir, lorsque nous rendons *לְפָנֶיךָ* *in oculis tuis* par ces mots *en votre présence*. En effet, n'étoit-ce pas un crime énorme que d'adorer Baal & les autres faux Dieux dans le tems même que la Majesté de Dieu résidoit dans son Temple? Cette réflexion étoit assez essentielle pour ne la pas laisser échapper; & notre Traduction se trouve conforme aux mots *coràm te* de la Vulgate.

3°. Avant ces mots du Vers. 6. *veritatem dilexisti* que nous rendons par *fide in promissis delectaris*, nous suppléons le relatif *אֲשֶׁר* -*àshér*, & nous traduisons *qui fide in promissis*, &c. Ce supplément forme un sens plus clair & plus développé.

4°. Après le nom *sapientia* du Verset 6. les anciennes Versions que nous avons déjà citées plus haut, suppléent le Pronom *tuâ*. Le sens le demande, puis-

du Psaume 50. Hébr. 51. 375
que c'est à Dieu que la prière s'adresse, & qu'il s'agit dans cet endroit des profondeurs de sa sagesse.

5°. Au Vers. 8. *Auditui meo dabis gaudium & letitiam*; mot à mot sur le Latin qui est conforme à l'Original,

Vous me ferez entendre
La joie & le contentement,

il est aisé de s'appercevoir que l'oreille n'est que l'organe par lequel ce qui peut causer de la joie arrive jusqu'à l'ame, mais qu'elle n'est pas la source du contentement dont le cœur est affecté. Il faut donc suppléer un terme qui unisse ensemble l'oreille & le cœur. Rien n'intéresse plus l'esclave qui gémit dans les fers, que *la nouvelle* qui lui apprend qu'il aura la liberté de retourner dans sa patrie, où il sera affranchi de toute servitude. C'est à ce bonheur que l'Eglise aspireroit. Elle apprit *cette nouvelle*: elle en fut transportée de joie. C'est donc le Substantif, *nouvelle*. Ainsi traduisez:

Vous me ferez entendre *une nouvelle*
Qui me comblera de plaisir & de joie.

Nous avons déjà dit que Daniel apprit

dans la première année de Darius Mè-
 dus, c'est-à-dire, en 3466. que les
 70 années de l'exil d'Israël prendroient
 fin en 3468. Alors fut accompli cet
 oracle, *auditui meo dabis gaudium &*
latitiam. Alors les *os*, c'est-à-dire, les
 enfans, tressaillirent d'allégresse.

6°. Dans le stique suivant du même
 Verset, la Vulgate supplée, d'après le
 Grec, la Particule & qui manque dans
 l'Hébreu avant *exultabunt*, tressailli-
 ront. Nous rendons & par *tunc*, alors;
 parce que ce tressaillement des *os*,
 c'est-à-dire, des *Israélites*, sera l'ef-
 fet que produira l'heureuse nouvelle
 que l'Eglise attendoit pour-lors.

ART. II. *Des Verbes à suppléer aux*
Pronoms affixes.

Les Pronoms que les Hébreux appel-
 lent Affixes sont les dernières syllabes
 de leurs Pronoms entiers. Ils mettent
 ces syllabes à la fin des Noms, des Ver-
 bes & des Prépositions. Par ce moyen
 ils ne font qu'un seul mot du Nom,
 ou du Verbe, ou de la Préposition
 avec le Pronom qu'ils y joignent. Ces
 Pronoms affixes tiennent lieu des Pro-
 noms possessifs dans les Noms, & re-
 présentent dans les Verbes nos Pronoms

François, *me, te, le, nous, vous, les*, ou *moi, toi, lui, eux*. Or comme ces Pronoms, soit en Hébreu, soit en Latin, ont assez souvent un Verbe sous-entendu, il est nécessaire de l'exprimer en François, pour éviter toute amphibologie. Nous allons examiner ceux de cette espèce qui se trouvent dans le *Miserere meî, Deus, &c.*

De ces Pronoms les uns se prennent activement, les autres passivement. Nous appellons un Pronom actif celui qui est joint à un Nom qui marque un bienfait que l'homme sollicite auprès de quelqu'un. Ainsi, lorsqu'en parlant à Dieu, on dit *vos biens, votre lumière*, ces Pronoms sont actifs, & l'on doit leur suppléer un Verbe qui en développe la signification, comme on va le voir dans les Articles suivans.

I^o. Le Nom *salutaris* avec le Pronom *tui*, qui a été rendu dans certaines Versions par *secours salutaire*, signifie la *liberté* ou la *délivrance* après laquelle soupiroient les Israélites captifs à Babylone. Ce terme se trouve au Verset 12. dans ces mots:

Redde mihi latitiam salutaris tui,

Or, comme on ne peut pas traduire cette phrase en François par les termes suivans :

Rendez-moi l'allégresse de votre liberté, il faut changer *votre* en *vous*, & suppléer un Verbe qui développe la signification du Pronom *votre*. Ce Verbe une fois trouvé, l'on traduira :

Rendez - moi la liberté que *j'attens* de vous.

II°. Au Verset précédent, au lieu de ces mots que la Vulgate porte, & *spiritum sanctum tuum*, l'Hébreu présente ceux-ci, & *spiritum sanctitatis tuae*, l'esprit de votre sainteté.

Pour développer la signification du Pronom *votre*, il faut le mettre avant le Substantif *esprit*, & suppléer ensuite un terme qui rende le Texte dans toute sa clarté. Alors on traduira :

Ne retirez plus de moi votre esprit, Source de toute sainteté.

III°. Il en est de même du mot *justitiam tuam*, votre justice, qui se trouve au Vers. 14. Comme le mot de *justice* peut se prendre en différens sens, il faut, pour trouver celui qui

du Psaume 50. Hébr. 51. 379

convient en cet endroit, sentir que l'Eglise d'Israël désire d'être délivrée des châtimens qui lui font expier le crime de l'Idolâtrie de ses enfans. Or elle n'en peut être délivrée que par la perte des Chaldéens. Telle est *la justice* que l'Eglise d'Israël annoncera. Ainsi nous traduisons ce passage de la manière suivante

Et ma langue par des chants d'allé-
gresse
Célébrera la justice
Que vous m'aurez rendue.

Mais dans le sens spirituel on substitue le démon aux Chaldéens. Le Seigneur, lorsqu'il nous sauve, nous rend *justice* de la tyrannie que cet ennemi redoutable a exercée contre nous.

Le terme de *justice* pouvant être pris dans le sens littéral de l'ancien Israël, pour la sainteté que Dieu confère au pécheur revenu sincèrement à lui, alors par les mots *la justice que vous m'aurez rendue*, nous entendons aussi *l'état de sainteté dans lequel vous m'aurez rétabli*. Le passage du sens historique au sens spirituel n'a rien que de conforme au double sens que le Prophète avoit en vuë; puisque Dieu ne

fit justice à son Peuple de la tyrannie des Chaldéens, qu'après lui avoir rendu la justice qu'il avoit perdue par son Apostasie. C'est ainsi que se concilient très-naturellement le sens historique & le sens spirituel.

IV°. Vers. 15. Dans le mot *laudem tuam*, votre louange, on change *tuam*, votre, en *tibi*, vous : l'on supplée le Participe *debitam*, due ; & l'on traduit :

Aussi-tôt ma bouche annoncera
La louange qui vous est due.

C'est en qualité de Libérateur que cette louange *fera due* au Seigneur, qui ouvrira les lèvres d'Israël en lui donnant par sa délivrance la liberté de chanter à haute voix ses cantiques d'actions de graces.

V°. Nous finissons cette quatrième Observation par une figure tout-à-fait opposée à la Réticence, c'est-à-dire, par le Pléonafme dont nous ne parlons que pour détruire le préjugé qu'on admet volontiers, quand on entend dire que certains termes, qui dans l'Original paroissent inutilement répétés, sont de simples Pléonafmes : terme qui signifie selon les Dictionnaires Grecs,

du Psaume 50. Hébr. 51. 381

Superfluitas & redundancia cujusvis rei,
superfluité, excès en quelque chose
que ce soit. On se soumet d'autant plus
volontiers à cette fausse décision, qu'elle
épargne la peine de rendre des termes
que l'on regarde comme superflus, &
par conséquent comme inutiles.

Nous osons assurer au contraire que
l'Original Hébreu n'admet point de
Pléonasmes, & nous ne l'avancions
point au hazard; puisqu'on en trouve
des preuves sans nombre dans Villal-
pandus sur Ezéchiel.

CINQUIEME OBSERVATION.

Enallages du Psaume L.

SECTION PREMIERE.

Enallages des Verbes.

UN des grands obstacles qu'un Tra-
ducteur puisse rencontrer lorsqu'il in-
terprète les Livres saints dans une Lan-
gue étrangère, est sans contredit l'em-
barras où le jette le choix des Tems qu'il
doit employer dans sa Langue, pour ren-
dre les Tems de l'Hébreu selon le sens
exigé par l'Auteur des Livres inspirés.

C'est ce changement qu'on appelle *Enallage des Verbes*. Cette figure ne se borne pas seulement aux Temps, elle embrasse aussi les Personnes, soit Singulière, soit Plurielle; & les Genres, soit Masculin, soit Féminin, dont l'échange est souvent nécessaire pour exprimer nettement l'idée de l'Original. On doit comprendre également sous cette figure le changement d'une Conjugaison dans une autre.

On est quelquefois incertain si l'on peut changer le Prétérit en Présent, comme si ce premier Temps ne renfermoit pas essentiellement le Présent, l'Imparfait & le Plusque-parfait.

Doit-on ignorer que les Verbes qui expriment les actes de Religion se changent dans le Présent, quoiqu'ils soient au Futur; parce que les sentimens dont l'Eglise fera des actes, ont toujours subsisté & subsistent sans cesse? Notre usage est de les exprimer par le Présent, & celui des Hébreux est de les caractériser par le Futur, pour marquer que de telles affections ne sont point passagères & qu'elles dureront à jamais.

A-t-on remarqué jusqu'ici que sou-

vent les secondes Personnes du Prétérit doivent être rendues par des Impératifs ?

On demande maintenant des Règles qui dirigent un Traducteur dans ces sortes de changemens qui ne doivent point se faire au hazard. En vain les cherche-t-on chez les Grammairiens Juifs. Nos Grammairiens ne donnent aucune méthode pour vaincre la difficulté qui se trouve à faire à propos des changemens dont la justesse est essentielle pour l'intelligence du Texte Hébreu.

Nous nous contenterons de dire ce qui suit, relativement à ce Psaume seulement ; nous avons traité, dans ce Volume, des Enallages en général.

1^o. Il faut saisir le sujet que traite l'Ecrivain sacré dans la pièce que l'on examine, & l'on doit souvent le regarder comme prophétique.

2^o. Dès que vous aurez reconnu qu'il s'agit de l'Eglise d'Israël & de ses intérêts par rapport à la captivité de Babylone & à sa délivrance, vous examinez si les Tems des Verbes que vous trouvez dans le Psaume, s'accordent avec le plan du Prophète, ou s'ils forment une dissonance dans le discours

& une obscurité capable de détruire l'harmonie que le Psalmiste a eu dessein d'y établir.

3°. Vous examinez attentivement si l'Auteur inspiré, dans le dessein de voiler sa Prophétie par le stile énigmatique, n'a point employé par cette raison un *Temps* pour un *autre*.

4°. Si vous découvrez que cette intention du Prophète soit certaine, ce que l'on reconnoît aisément, lorsque les termes énigmatiques donnent le ton à la Poésie sacrée; alors vous considérez attentivement quelle est l'espèce de Psaume sur lequel vous travaillez.

5°. Si c'est une prière relative à la situation actuelle de l'Eglise d'Israël, vous changez les Prétérits & les Futurs en Présens; mais vous laissez le Futur tel qu'il est, si vous appercevez que le Prophète ait dessein de prédire un événement, ou de faire une promesse qui ne peut être exécutée que dans la suite.

L'examen que nous allons faire de chaque Verbe du *Miserere*, donnera du jour à ce que nous venons de dire.

ART. I. *Enallage ou changement des Prétérits en Présens.*

Verf. 6. דִּלְאַסְתָּ ^hkhâphâstethâ, *dilexisti,*
&

du Psaume 50. Hébr. 51. 385
& Vers. 8. *díkhkhîthâ*, *contrivisti* doi-
vent se rendre par *diligis & conteris*,
vous aimez & vous brisez, au lieu de
vous avez aimé & vous avez brisé,
voici les raisons du changement.

2°. Dans le Vers. 6. il est question
de l'Eglise d'Israël qui conjure le Sei-
gneur de lui faire grace, & qui, pour
l'y engager, lui rappelle un attribut
inséparable de son essence, c'est-à-di-
re, sa fidélité à tenir sa parole. Il est
donc plus convenable de traduire ce
Tems par

Vous qui faites vos délices
De votre fidélité
A remplir vos promesses,

au lieu de

Vous qui avez fait vos délices, &c.

ART. II. *Enallage des Futurs en Présens.*

1°. Au Vers. 3. le mot *וְיָדָאֵךְ* - *édáugh* est
la première personne du Futur du Verbe
וְיָדָאֵךְ *iádáugh*, *agnovi*, & devrait être
traduit grammaticalement par *agnos-
cam*, je reconnoîtrai: cependant les
Versions tant anciennes que modernes
s'accordent toutes à traduire ce Futur
par le Présent *cognosco*, ou plutôt

agnosco , je reconnois. Qu'elle règle ont suivie les Interprètes pour mettre au Présent un Tems , qui dans l'Hébreu se lit au Futur ? La voici. Ils ont aperçu qu'il étoit dans la bouche d'un homme , ou d'une nation humiliée aux pieds de l'Eternel , & toute occupée de son crime dont elle fait l'aveu ; seroit-il bien convenable dans cet état de lui faire dire , *Je reconnoitrai mon crime* , sur-tout si l'on fait attention aux expressions du stique suivant ?

Mon péché est toujours présent à mes yeux.

Tout le monde sent la force de cette raison , & convient qu'il falloit changer ce Futur en Présent.

2°. Les Futurs du Vers. 4. תִּצְדָּק *thi-tsedák* , *justus agnosceris* , & תִּזְכֶּה *thi-zekhéh* , *eris irreprehensibilis* , doivent être rendus par le Présent de la manière suivante : *Idcirco justus agnosceris* , on reconnoît que vous êtes juste ; & *irreprehensibilis es* , & vous êtes irrépréhensible. Un peu d'attention fait percevoir qu'Israël , en avouant le crime qui s'adresse à Dieu seul , c'est-à-dire , son Idolâtrie , a raison de re-

du Psaume 50. Hébr. 51. 387

tonnoître , dans son état actuel de captivité , que le Seigneur *est juste* dans les menaces portées contre son Peuple, s'il abandonnoit le culte du vrai Dieu; & qu'il *est irrépréhensible* dans les jugemens qu'il exerce sur Israël, qui gémit à Babylone dans le plus cruel esclavage.

S. Paul, Rom. III, 4. se sert de ce passage pour prouver la fidélité de Dieu à acquitter ses promesses. Nous rendons la Particule *למאן* *lemánghán^e*, par *ideò*, c'est pourquoi, ainsi. Noldius la traduit de même dans ce passage. Mais ce terme souffre de la difficulté dans le Texte Grec, dont la double Particule *ὡς αὖ* qui rend la Conjonction Hébraïque *lemánghán^e*, est traduite par la simple Conjonction *ut* dans la Vulgate, & par une Particule parfaitement équivalente dans les Versions Syriaque, Arménienne, Arabe & Ethiopienne. De-là vient cette Traduction ordinaire de nos Versions Françoises du Texte de S. Paul Rom. III, 4. *Dieu est véritable, & tout homme est menteur, selon qu'il est écrit: Afin que vous soyez reconnu fidèle dans vos promesses, &c.* Cette manière de traduire est très-em-

barrassante ; puisqu'on croit y voir que, selon le témoignage de l'Apôtre fondé sur l'Écriture même, tout homme est menteur, afin que Dieu soit reconnu fidèle dans ses paroles & victorieux dans les jugemens qu'il porte. On se demande si Dieu, pour être irrépréhensible dans ses paroles & dans ses jugemens, a besoin du mensonge de l'homme ? Cet embarras ne consiste néanmoins que dans une obscurité de Grammaire. On doit faire attention que les Auteurs sacrés laissent assez souvent dans leurs discours une Conjonction à suppléer. Alors on auroit exprimé la Conjonction *itâ* ou *adeò* avant *למאן* *lemánghán^e*, *ut*, & l'on auroit pu traduire ainsi le Texte de S. Paul qui s'adresse à l'Éternel : Dieu est véritable ; mais tout homme est tellement livré au mensonge, suivant l'Écriture, que l'on reconnoît combien vous êtes juste dans vos paroles & irrépréhensible dans vos jugemens. Mais pourquoi suppléer ici la Particule *itâ* ou *adeò*, puisque la Conjonction *lemánghán^e* emporte ce supplément avec elle, & signifie elle seule *adeò ut*, *itâ ut*, de sorte que, qui est la même chose que la Particule

du Psaume 50. Hébr. 51. 389
Grecque ὁπως, *hopôs*, selon Noldius,
Art. IV ?

Nous pouvons donc traduire avec assurance ce Verset du *Miserere* de la manière suivante :

J'ai péché contre vous,
C'est vous seul que mon crime outrage :
Je l'ai commis en votre présence.
Ainsi vos décrets sont pleins de justice,
Et vos jugemens sont irrépréhensibles.

Si l'on vouloit faire attention aux rapports que les Conjonctions ont entr'elles, on s'appercevrait que dans ce Texte la Particule *ainsi* fait le même effet que la Conjonction *c'est pourquoi*.

3°. Vers. 7. Le Futur תְּחַטְּאוּנִי the-
hkhátte-ênî, *vous me nettoyez*, 4°. *ibid.*
תְּכַבְּסֵנִי thekhábbesênî, *vous me lave-*
rez en différentes eaux, 5°. Vers. 16.
Les Futurs תִּרְצֶה thírsetséh, *vous pren-*
drez plaisir, & לֹא תִבְזֶה לוֹ ló- thíbezéh,
vous ne mépriserez pas, se changent
tous quatre dans le Présent de l'Indi-
catif, *vous me nettoyez*, &c.

Pour en découvrir la raison, il faut, comme nous l'avons déjà fait, avoir recours à la réflexion la plus simple. Examinons la position de l'Eglise d'If-

raël. Chargée des crimes de ses enfans, elle en fait un aveu sincère, qui tombe principalement sur l'Idolâtrie, que nous appellons en quelque sorte le péché originel des Israélites, dans le sens que nous avons exposé plus haut, Obs. III. vers la fin. Écoutons ce qu'elle dit au nom de chacun d'eux :

Vers. 5. Oui, j'ai été conçu dans l'Idolâtrie;
J'étois pécheur dès le sein de ma mère.

Vers. 6. Cependant vous qui mettez vos dé-
lices

Dans votre fidélité

A remplir vos promesses,

Ne me découvrirez-vous pas

Les mystères les plus profonds

Et le secret le plus caché

Que votre sagesse tient en réserve?

Vers. 7. Vous employez l'hysope

Pour me nettoyer de mes taches,

Afin que je devienne pur :

Vous me lavez en différentes eaux,

Afin que je sois plus blanc que la neige.

Vers. 8. Vous me ferez entendre une nou-
velle

Qui me comblera de joie :

Alors les os que vous brisez,

Tressailliront d'allégresse.

Vers. 16. Non, les sacrifices n'ont pu vous
plaire :

En offrirois-je maintenant?

Vous n'avez point encore

Les victimes pour agréables.

Vers. 17. La plus excellente de toutes les
victimes

du Psaume 50. Hébr. 51. 391

Est une ame brisée de douleur :
Vous ne rejetez pas, ô mon Dieu,
Un cœur contrit, un cœur brisé.

Mais avant d'examiner l'harmonie que le Prophète établit dans ces six Versets, il est nécessaire d'avertir que le Nom Singulier Hébreu *sâthum* ne doit point être mis au Pluriel, parce qu'il signifie *une chose mise en réserve*, & non *plusieurs*. Or *cette chose* étoit le tems où Israël devoit sortir de captivité. C'est en levant ce sceau, qui rendoit *ce secret impénétrable*, que le Très-haut montre sa bonté pour un Peuple qui s'en étoit rendu très-indigne par son Idolâtrie. Ce *secret dévoilé* donne du courage aux captifs pour soutenir le reste des épreuves & des malheurs de l'esclavage, que le Maître suprême mettoit en œuvre pour les nettoyer & les rendre aussi blancs que *la neige*. Cette nouvelle, qui dévoile le tems où l'exil des douze Tribus devoit finir, fut communiquée à l'Eglise par Daniel, qui déclare Chap. IX, 2. que *Dieu lui avoit révélé ce mystère*. Un oracle aussi désiré répandit l'allégresse dans les os, c'est-à-dire, parmi les *fidèles Israélites*, qui abbatu & brisés,

pour ainsi dire , sous la tyrannie des Chaldéens , ne pouvoient apprendre une nouvelle plus heureuse.

Cette remarque faite , il est aisé de voir que , si l'on traduit les Prétérits & les Futurs Hébreux , par autant de Prétérits & de Futurs, ou Latins, ou François , le raisonnement du Poëte sacré disparoît. Trois ou quatre idées générales détachées les unes des autres, sont substituées à des pensées parfaitement suivies. Qu'on imagine donc un Peuple de pénitens qui reconnoît son crime , & qui ne s'en tient point à un simple aveu , mais qui remonte jusqu'à sa source ; alors on admire la bonté de l'Eternel qui, malgré le penchant originel de ce Peuple pour l'Idolâtrie , veut bien lui révéler les mystères les plus impénétrables de sa sagesse & le secret qu'elle tenoit en réserve ; alors on n'est point surpris de ce que le Seigneur veut bien le purifier par l'*hyssope*, c'est-à-dire , par les *amertumes de la captivité de Babylone* , & le laver dans les *eaux des différentes tribulations* qu'il y endure & qu'Israël témoigne sa reconnaissance à son Dieu , qui daigne lui apprendre une nouvelle , c'est-à-dire ,

sa délivrance entière, qui comble de joie toute la Nation. Telle est l'harmonie que produit le changement de ces Prétérits & de ces Futurs en autant de Présens. Au lieu que si nous conservons les Temps tels qu'ils sont dans l'Original, l'harmonie disparoît, la pensée du Prophète ne subsiste plus, & voici ce qu'on lira :

Vers. 5. Oui, j'ai été conçu dans l'iniquité,
Et j'étois pécheur dès le sein de ma mère.

Vers. 6. Mais vous avez fait vos délices
De la fidélité de vos promesses;
Vous me découvrirez
Les mystères les plus profonds
Et le secret le plus caché.
Que votre sagesse tient en réserve.

Vers. 7. Vous emploierez l'hyssope
Pour me nettoyer de mes taches;
Je serai purifié:
Vous me laverez en différentes eaux
Et je deviendrai plus blanc que la neige.

Vers. 8. Vous me ferez entendre une nouvelle
Qui me comblera de plaisir & de joie :
Alors les os que avez brisés
Tressailliront d'allégresse.

Vers. 16. Certes les sacrifices ne vous déplai-
ront pas ;
Je vous en offrirai volontiers :
Mais les victimes
Ne vous seront point agréables.

Vers. 17. Le plus excellent de tous les sacri-
fices

Est une ame brisée de douleur :
 Vous ne rejetterez pas, ô mon Dieu,
 Un cœur contrit, un cœur brisé.

Que peuvent penser de cette Traduction plusieurs Commentateurs qui croient que dans ce Psaume il s'agit du Peuple d'Israël captif à Babylone, où le Seigneur le purifie des cultes sacrilèges dont il étoit coupable ? Pour nous qui suivons ce sentiment comme le seul véritable, nous découvrons sans peine que l'Eglise d'Israël qui souffre avec ses enfans, & qui prie pour eux, exprime ce qui se passe actuellement à son égard. Remarquez en passant que les Futurs employés dans notre Version désignent 1°. que les objets qu'ils regardent existent actuellement, lorsque l'Eglise prie, & 2°. qu'ils dureront jusqu'à ce que le Seigneur délivre son Peuple de captivité. Il en est de même des Prétérits changez en Présens. Ils expriment non-seulement les malheurs, ou les évènements actuels, mais encore ceux de la même espèce qui les ont précédés. Telle est la richesse de ces Enallages, qui d'ailleurs, comme nous en avons souvent averti, forment une branche très-étendue du stile énigma-

du Psaume 50. Hébr. 51. 395
tique, par l'embarras où l'on se trouve
de savoir si l'on changera les Futurs
en Présens, ou si l'on prendra le parti
de les laisser tels qu'ils sont.

ART. III. *Enallage du Futur en Prétérit.*

Le Futur de cette espèce se trouve
au Vers. 16. D'abord on y lit ces mots
ךחחח לל כ' khî lô- tâkhephôts^e, que
l'on rend mot à mot par *non voles*, &
que nous traduisons par *non delectatus*
es.

La raison qui nous détermine à ce
changement est très-sensible. Si nous
traduisons mot à mot sur l'Hébreu tout
le Verset 16; le dernier stique ne sera
qu'une répétition du premier. Alors
tous les deux ne forment pas un sens
capable de satisfaire. Voici le Verset
selon l'Hébreu :

Etenim non delectaberis sacrificio :

Et dabo :

Victima tibi non erit accepta.

Car vous ne prendrez point plaisir au
sacrifice :

Je vous l'offrirai :

La victime ne vous sera point agréable.

Comment l'Eglise d'Israël qui parle
ici, pourroit-elle dire que ses sacri-

fices & les victimes ne plairont point & ne seront pas agréables à Dieu ; puisque dans le Verset suivant elle déclare que, lorsque les murs de Jérusalem seront rebâtis , on offrira sur l'autel du Seigneur des victimes qui lui seront agréables ?

Ainsi l'Enallage est absolument nécessaire dans le Verset , non telle que le Grec & les Versions faites d'après lui nous la présentent , mais telle que nous y sommes autorisés par le sens que le Psaume exige.

En effet examinons la conduite du Seigneur à l'égard du Peuple au nom de qui l'Eglise d'Israël parle dans cette prière.

Ce Dieu toujours juste voulant marquer son indignation contre Juda qu'il avoit résolu d'envoyer en captivité pour le punir de ses cultes idolâtres , lui déclare par Isaïe, Ch. I. que ses sacrifices ne lui sont plus agréables. A quoi me fert , dit-il , cette multitude de sacrifices que vous m'offrez , j'en suis excédé ; ni les victimes de béliers , ni la graisse la plus parfaite , ni le sang des génisses , des agneaux & des boucs

du Psaume 50. Hébr. 51. 397
ne me font aucun plaisir. Hébr. יִצְחָק לֹא
ló- ^hkhâphátsethî, *non delector*, je ne
prends point plaisir.

Lisez les Versets 12, 13, 14 & 15.
vous y verrez que Dieu dès-lors avoit
en abomination l'encens de Juda & le
culte qu'il lui rendoit.

C'est sur cette autorité d'Isaïe que
nous fondons le changement du Futur
יִצְחָק לֹא ló- thábkhephóts^e, *non dele-*
ctaberis, vous ne prendrez point plai-
sir, dans le Prétérit יִצְחָקְתָּ ^hkhâphátse-
thâ, *delectatus es*, vous n'avez point
pris plaisir, ou bien vous avez rejeté.

Mais nous laissons au Futur le mot
suivant וְהִתְחַנַּחְתָּ ^{oú-éththênâh}? Futur que
nous changeons de droit dans l'Im-
parfait du Subjonctif *darem* ou *offer-*
rem, & que nous employons par in-
terrogation, en traduisant la Conjonc-
tion *ouâou* ^á par *an*, selon Noldius
Art. V. Nous ne négligeons pas la let-
tre énergique *hé-* הָ qui termine ce Fu-
tur, & nous l'exprimons par *nunc*
maintenant, alors nous rendons ainsi
le Vers. 16.

Non, les sacrifices n'ont pu vous plaire
En offrirois-je maintenant?

Vous n'avez point encore
Les victimes pour agréables.

ART. IV. *Enallage des Futurs en
Impératifs.*

Les Futurs changés en Impératifs désignent des graces que l'Eglise d'Israël demande actuellement, mais dont l'effet ne sera parfaitement rempli que dans un tems plus ou moins éloigné. Les quatre Futurs suivans du Psaume L. nous paroissent être de cette espèce.

1°. Vers. 8. *שמעני* tháshemîghênî, *audire me facies*, vous me ferez entendre, suppléés, *une nouvelle*. Ce Futur est mis à l'Impératif, à raison des Impératifs *averte, dele, crea & innova* des deux Versets suivans, comme l'exige l'harmonie du discours. Cette nouvelle que l'Eglise demande qu'on lui fasse entendre, est celle de sa délivrance dont le tems n'étoit pas encore connu.

2°. Vers. 12. *תקומני* thísemekhênî, *confirmabis me*, vous me remplirez de fermeté. Nous changeons ce Futur en Impératif, à cause de l'Impératif *restitue* qui précède dans le même Verset. L'Eglise ne fit pleinement usage de cette grace qu'après sa liberté.

du Psaume 50. Hébr. 51. 399

3°. Vers. 15. תפתח thíphethákh ,
aperies , vous ouvrirez. L'Eglise cap-
tive à Babylone , en demandant que ses
lèvres soient ouvertes , demande sa dé-
livrance dont elle ne jouit pas encore.
Voilà pourquoi l'Original se sert ici du
Futur ; mais nous le changeons en Im-
pératif, 1°. parce que le stile de prière
l'exige , & 2°. à cause de l'Impératif
eripe me du Verset précédent.

4°. Vers. 18. תבנה thíbenéh , *rea-
dificabis* , vous rebâtierez , se change
en Impératif , étant précédé de *hêti-
bâh* , *bonis cumula* , comblez de fa-
veurs. Il est ici question du dernier &
principal objet de la prière contenue
dans ce Psaume , où le Prophète de-
mande pour comble de faveurs que
Jérusalem soit rebâtie.

Au reste les trois autres Futurs Hé-
breux de ce Psaume sont laissés dans
leur Temps, ou traduits par des Subjonc-
tifs , ou par des Optatifs , suivant les
règles ordinaires ; & les Prétérits des
Vers. 5 & 6. conservent la signification
naturelle attachée à leur Temps.

SECTION SECONDE.

Enallage ou changement d'un Nom, de deux Pronoms & d'une Préposition en Verbe dans le Psaume L.

Quatre Enallages de cette espèce se rencontrent dans ce Psaume.

1^o. Le terme *veritatem*, vérité, qui se trouve au Vers. 6. n'est pas assez intelligible, à raison de sa généralité, lorsqu'on le traduit ainsi avec son Verbe: *Vous qui aimez la vérité*. On veut savoir en quel sens ce nom doit être pris. Nous répondons que le terme Hébreu נֶמֶת -*éméth* se prend non-seulement pour la *certitude* d'une proposition de toute espèce, mais aussi pour la *fidélité* à tenir sa parole. Ainsi, par une Enallage qui détermine le sens de ce mot, nous changeons le Substantif *veritatem* dans le Verbe *stare promissis*, & nous traduisons *qui stare promissis amas*, vous *qui aimez à tenir vos promesses*, au lieu de *vous qui aimez la vérité*. Nous nous sommes néanmoins servi d'un tour un peu plus concis dans les Versions, de peur qu'on ne nous reproche de paraphraser le Texte original.

du Psaume 50. Hébr. 51. 401
2°. Dans le Vers. 12. on trouve ces
mots *hâshîbâh' lî çeçôn iîsheⁿghékhâ.*

Redde mihi latitiam salutaris tui.

C'est le Pronom *tui* qu'il faut chan-
ger en Verbe, & ajouter dans la Tra-
duction Françoisé le Verbe *combler*
avant le terme *de joie*; alors le Texte
est pleinement intelligible. C'est pour-
quoi nous traduisons ces termes de la
manière suivante :

*In perpetuum ou perpetuam restitue mihi
Latitiam libertate tuâ, ou quæ erit à te.*

Rendez-moi pour toujours
La liberté que j'attens de vous :
Elle me comblera de joie.

3°. Les mots du Vers. 14. *Deus ,
Deus salutis meæ*, Dieu de mon salut,
ne se comprennent pas facilement; il
faut, pour les entendre, changer le mot
salutis, ou plutôt *libertatis*, dans le Par-
ticipé Futur du Verbe *libero*, & tra-
duire,

*Deus qui me liberaturus es ,
Le Dieu qui doit me délivrer.*

4°. La Préposition *נִפְתָּח* négvéd, *co-
ram*, avec son Pronom affixe *me* du
Vers. 13. peut fort bien se changer dans
le Verbe & le Pronom *obversatur mihi.*

SECTION TROISIEME.

Enallage du Singulier au Pluriel commune à quantité de Poësies sacrées.

Mais une autre espèce d'Enallage domine dans presque tous les Psaumes & dans les Prophètes; elle est difficile à saisir lorsqu'on n'en est pas prévenu. Nous lui donnerons le nom d'*Enallage tacite*. Elle consiste à mettre un Singulier qui représente un Pluriel, en faisant parler *une nation*, *un peuple* ou *un corps d'homme*, comme si c'étoit un particulier qui portât la parole, & auquel le Très-haut répondît dans le même stile, c'est-à-dire, comme s'il ne parloit qu'à un *seul homme*.

Le commun des Lecteurs se laisse prévenir par ces Singuliers, & croit qu'il ne s'agit dans la pièce que de celui qui l'a composée. C'est lui, à ce qu'on prétend, qui prie, qui se plaint, & qui pleure. Le peu d'attention que les Juifs ont fait à cette figure, les a jettés dans d'étranges méprises sur nos divins Cantiques. Quand ils ont vu que les termes des Poësies sacrées étoient au Singulier, ils ont cru que leurs dif-

du Psaume 50. Hébr. 51. 403

férens Auteurs n'avoient en vuë que leurs intérêts particuliers, quant au sens littéral de l'ancienne Loi ; & nos Commentateurs ont cru que David figuroit Jésus-Christ, quant au sens littéral de la nouvelle. Pour nous, nous croyons que c'est l'Eglise du Verbe, qui dans l'ancien Israël parle par-tout, qui prie, qui se charge des péchés de ses enfans, qui les avoue publiquement, qui gémit pour eux, qui espère, qui prédit leur délivrance & la ruine de Babylone. C'est elle qui console les Israélites, & qui foudroie, par des malédictions terribles, les Apostats & les Babylo niens. L'ignorance de cette Enallage a enfanté les titres que les Rabbins ont mis à la tête des Psaumes ; titres plus capables d'en ôter que d'en donner l'intelligence ; titres que nous regardons la plûpart comme fictices, beaucoup comme hazardés, & très-peu comme véritables. Alors il est constant que dans les Psaumes, il n'est plus question de Saül, d'Absalon, de Doëg, d'Architopel. Ainsi David n'aura plus immortalisé les crimes d'aucun particulier. Nous ne reconnoissons dans les Psaumes que la voix du Prophète ; & la

voix de l'Eglise est celle du Prophète. Elles racontent les faits déjà passés, & annoncent les évènements Futurs. Mais quand il s'agit de prières, le Prophète ne parle plus: il fait parler l'Eglise, qui pour-lors prie pour les enfans; en sorte que les termes Singuliers dont elle se sert, sont équivalens au Pluriel dont se servoient les Fidèles assemblés ou dispersés. Est-il croyable, par exemple, que l'Eglise d'Israël, à ne la considérer que dans la partie de ses justes, parle d'elle seule lorsqu'elle dit au Vers. 11. de ce Psaume: *Ne me retirez plus votre esprit*; puisque jamais l'Eglise de Dieu n'a subsisté sans cet esprit? Elle parle donc ainsi au nom de ses enfans coupables; & pour-lors c'est comme si elle disoit, *Ne retirez plus de mes enfans*, &c.

On croit généralement que Job, dans l'ouvrage qui porte son nom, parle de lui seul & de ses seuls intérêts; il est cependant facile, avec quelque attention, d'appercevoir que Job y parle tantôt au nom du Peuple d'Israël qui déplore son ancienne Idolâtrie & dépeint les malheurs de sa captivité, & que tantôt il s'énonce au nom de l'E-

du Psaume 50. Hébr. 51. 405
glise d'Israël qui d'un côté soutient l'in-
nocence de ses fidèles enfans, & de l'au-
tre avoue humblement les fautes dont
ses enfans coupables font pénitence. Or,
quoique cette Mère parle au Singu-
lier, elle stipule néanmoins les intérêts
de tous ses enfans, & par conséquent
elle parle de plusieurs personnes. Or
cette manière de s'exprimer est la figure
que nous venons de nommer *Enallage*
tacite, à laquelle on n'a point fait as-
sez d'attention, dans le préjugé où l'on
est que le Prophète ne parle que de lui
seul quand il n'emploie que le nom-
bre Singulier.

SIXIEME OBSERVATION.

*Conjugaison Phiel dont les Tems se
trouvent dans le Psaume L.*

IL est deux sortes de Conjugaisons
de *Phiel*.

La première est celle qui reconnoît
la première Conjugaison *Kal* pour sa
source, & qui par conséquent en dérive
comme de sa racine.

La seconde espèce est le *Phiel* dont

le *Kal* n'est point en usage, & qui, pour ainsi dire, est la racine à lui-même. Cette seconde espèce n'a que la signification ordinaire, telle que les Dictionnaires nous la présentent.

Dans la première espèce les *Phiels* à qui les Dictionnaires donnent une valeur différente de celle de *Kal*, doivent être pris dans ce sens, & l'on ne doit point en augmenter la force.

Ainsi nous ne regardons comme susceptibles de l'énergie dont nous venons de parler plus haut, que les *Phiels* à qui les Dictionnaires donnent la même signification qu'à la Conjugaison *Kal*, c'est-à-dire, à la première Conjugaison.

On trouve dans le Ps. L. six *Phiels*, c'est-à-dire, six Verbes de la troisième Conjugaison.

ART. I. Tous les *Phiels* qui dérivent de *Kal* marqués dans les Dictionnaires, & qui ont une signification entièrement différente de leur *Kal*, sont Vers. 7. תְּחַטְּאֵנִי the^hkhatte-ênî, *absterges me* ou bien *mundabis me*, vous me nétoierez; ou bien par énalage, *vous me nétoiez*; & Vers. 13. אֶלְמַדְתִּי -àlámmedâh *docebo*, j'ensei-

du Psaume 50. Hébr. 51. 407

gnerai. Ces deux *Phiels* doivent toujours demeurer tels qu'ils sont dans le Dictionnaire, sans augmenter nullement leur valeur, parce que leur signification est tout-à-fait différente de celle de la première Conjugaison, appelée *Kal* dans la Langue Sainte.

En effet *ᵇkhâtâ* veut dire en *Kal*, *peccavit*, il a péché, & signifie en *Phiel* *mundavit*, il a purifié; & *lâmâd* en *Kal* s'exprime par *didicit*, il a appris, & dans *Phiel* il se prend pour *docuit*, il a enseigné. Ces deux *Phiels* ne sont point susceptibles d'augmentation de force, parce que nous ne donnons de l'énergie qu'aux *Phiels* à qui les Dictionnaires attribuent la même valeur que dans le *Kal*, c'est-à-dire, dans la première Conjugaison. Les deux suivans sont de cette dernière espèce.

ART. II. Vers. 8. דִּיחַחֶיחָהּ dikhkhîthâ,
contrivisti, vous avez brisé; par
énallage, *vous brisez*,

Les Dictionnaires donnent la même signification à ce Verbe, soit en *Kal*, soit en *Phiel*; cependant ces deux Conjugaisons sont essentiellement différentes, selon tous les Grammairiens,

408 *Conjugaison Phiel*

& le *Phiel* a plus de force que le *Kal*. Ainsi nous donnons à *Kal* la signification de *contrivit*, il a brisé; & nous traduisons ce *Phiel* du 8^e Vers. par *indefinenter* ou *jugiter conteris*, vous ne cessez de briser. Le Texte demande cette énergie; parce qu'Israël captif à Babylone, & comparé à des os que l'on brise, étoit sans cesse opprimé par les Chaldéens de la manière la plus cruelle.

Vers. 14. תרננה therannène que l'on traduit par *laudabit*, louera, & d'une manière inintelligible par le Verbe neutre *exultabit*, tressaillira, est un *Phiel* à qui les Dictionnaires ne donnent pas plus de force qu'à la première Conjugaison רנן rânân^e, que Buxtorf rend tous deux par *cecinit*, ou *cantavit*, il a chanté. Cependant quels chants d'allégresse la liberté ne méritoit-elle pas de la part d'Israël captif depuis si long-tems, & que la Justice du Seigneur délivre par la ruine de l'Empire des Chaldéens? C'est pourquoi nous ne craignons pas de rendre *therannène* par

Festivis cantibus celebrabit,
Célébrera par des chants d'allégresse.

ART.

du Psaume 50. Hébr. 51. 409

ART. III. Les deux *Phiels* suivans n'exigent point qu'on augmente leur valeur, puisque le *Kal*, ou la première Conjugaison de ces Verbes n'est point en usage. C'est pourquoi nous les rendons dans la signification que leur donnent les bons Dictionnaires.

Ainsi כִּיבַּס khíbbês, se prend pour *absterfit*, il a nettoyé, & כִּידֶשׁ h'kíddêsh, signifie *innovavit*, il a renouvelé, *il a formé de nouveau*.

SEPTIEME OBSERVATION.

Des Noms en régime du Psaume L.

ON appelle ainsi chez les Hébreux les deux noms Substantifs dont le dernier chez les Latins est mis au Génitif.

Ainsi Vers. 14. de ce Ps. la Vulgate traduit par *Deus salutis meae*, le Dieu de mon salut אֱלֹהֵי תְּשׁוּעָתִי -*èlohêi the-shouîng'hâthî*; au Verset 17. זְבַחֵי אֱלֹהִים זִבְחֵי אֱלֹהִים -*zîbe^hkhêi-èlohîm^e*, mot à mot, *sacrificia Dei*; & dans le Verset 19. elle rend par ces termes *sacrificium Justitiæ* les expressions זִבְחֵי צְדָקָה זִבְחֵי צְדָקָה -*zîbe^hkhêi tsédék*, mot à mot, *sacrificia justitiæ*.

Ces Génitifs produisent en François

un sens très-obscur. Que veulent dire en effet ces paroles, *le Dieu de mon salut ; les sacrifices de Dieu ; les sacrifices de justice* ? Il faut nécessairement recourir à une Périphrase pour les faire entendre. Voici le tour de Phrase que nous employons pour rendre ces Hébraïsmes intelligibles.

De deux noms dont le second s'exprime en Latin par le Génitif, nous rendons ce Génitif, ou par un Adjectif, ou par un Participe. Ainsi nous traduisons les mots du Verset 14. *Deus salutis meæ, Dieu de ma délivrance*, par *Deus qui me liberaturus es*, ou *Deus liberator mî* ; *mon Dieu qui me délivrerez*, ou *mon Dieu libérateur*. Nous exprimons les termes du Vers. 17. *sacrificia Dei, les sacrifices de Dieu*, par *sacrificia acceptissima, les sacrifices les plus agréables*. Enfin par ces mots, *sacrificia justitiæ*, nous entendons *sacrificia ob concessam justitiam*, *les sacrifices offerts en reconnoissance de la justice que vous m'avez rendue*, 1°. en punissant les Chaldéens, & 2°. dans le sens spirituel, en nous rétablissant dans la justice de l'ame.

HUITIEME OBSERVATION.

Energie des Pronoms , lorsqu'ils servent de Nominatifs aux Verbes.

LEs personnes qui connoissent les finesses de la Langue Latine , conviennent que le Pronom *Ego* , mis avant un Verbe à la première Personne , emporte avec lui une énergie que la Langue Françoisé ne rend pas , lorsqu'elle traduit *Ego* par le simple Pronom *je*. En effet ce Pronom François , étant nécessairement renfermé dans le Verbe , n'exprime plus le Pronom Latin ; & lorsque l'on rend les mots *Ego agnosco* par le simple Verbe *je reconnois* , on n'exprime point la force du Pronom *Ego* , puisque l'on traduit ces deux mots comme s'il n'y avoit que le seul Verbe *agnosco* , *je reconnois*.

Cette inattention laisse échapper une partie de la force de l'Original , qui sans doute ne se seroit point servi du Pronom , s'il eût cru que le seul Verbe eût exprimé toute sa pensée. Nous savons que quelques Traducteurs

& les Dictionnaires rendent *Ego* par les mots *pour ce qui est de moi, quant à moi, à mon égard, pour moi*; mais ces manières de traduire qui rendent l'expression Latine *quantum ad me*, n'expriment souvent pas l'énergie du Pronom *Ego*.

Ainsi quand Ezéchias, Isaïe XXXVIII, s'énonce de la manière suivante, *Ego dixi*, ou plutôt *Ego dico*, אֲנִי אָמַרְתִּי -ânî -âmárethî, on ne rend point la force du Pronom *Ego*, lorsqu'on traduit simplement ces deux mots par *je dis*, comme si l'Original ne portoit que le seul Verbe *dico*. On sent que l'expression du Prophète est affoiblie par cette traduction. En effet, si l'on fait attention aux larmes qu'Ezéchias venoit de verser, on sentira que ce saint Roi étoit dans la douleur, & l'on rendra *Ego dico* par *dolens exclamo*, *je m'écrie dans ma douleur*.

Or nous croyons que la ressource la plus simple pour rendre ces sortes de *Pronoms* est de les changer en Adjectifs, ou en Participes, qui développent la pensée de l'Auteur. C'est pourquoi nous rendons les mots du 3. Vers. de ce Ps. L. אֲנִי אֶדְאָגְךָ -ânî -êdâ^{gh},

du Psaume 50. Hébr. 51. 413
 pat gemens agnosco , je reconnois en
 gémissant , ou je gémis en reconnois-
 sant. Ce Participe Latin exprime par-
 faitement la douleur & le regret que
 l'Eglise d'Israël conçoit de l'ancienne
 Idolâtrie de ses enfans. Alors on sent
 la vraie signification du Pronom *Ego*.
 Cet exemple du Pronom joint au
 Verbe de la même Personne est le seul
 qui se voye dans le *Miserere*. Mais les
 autres Psaumes nous dédommageront
 amplement de cette stérilité.

Nous ne comprenons point dans
 cette Règle les *Pronoms* placés avant
 les Participes ; car alors ces *Pronoms*
 se rendent simplement par les diffé-
 rentes Personnes du Verbe *sum* , à
 moins qu'il ne s'y trouve joint quel-
 que Lettre énergique qui exige un plus
 grand développement de la pensée.

NEUVIEME OBSERVATION.

Des Lettres énergiques du Psaume L.

ON trouve dans ce Ps. quatre Ver-
 bes terminés par un *hê-énergique*.

1°. Vers. 12. הָשִׁיבָהּ hâshîbâh , Im-

414 *Lettres énergiques*

pératif Masculin Singulier de la cinquième Conjugaison du Verbe שׁוּב *shouûb*. Ce Tems sans *hé-énergique* s'écrit ainsi הִשְׁבֵּה *heshêb*, qui signifie *redde*, *rendez*, ou plutôt, *restitue*; mais ce *hé-final* donne plus de force à cette demande. Nous croyons devoir l'exprimer en ajoutant un Adverbe exigé par la circonstance présente que nous prions le Lecteur d'observer.

L'Eglise d'Israël expiant l'Idolâtrie de ses enfans par une dure captivité s'arrête sur deux objets, 1°. Sur ses malheurs actuels, 2°. Sur l'Idolâtrie qui en étoit la cause. Il étoit donc de son intérêt de demander, non une délivrance passagère, mais une liberté stable & perpétuelle, fondée sur son attachement invariable à son Dieu, qui empêchera ses enfans de retomber jamais dans ce crime capital. Or pour exprimer la nature de la délivrance qu'elle demande, nous ajoutons l'Adverbe *in perpetuum* pour *jamais*, & nous traduisons ainsi ce Texte.

Rendez-moi pour toujours
La liberté que j'attens de vous.

On connoîtra mieux la force de

du Psaume 50. Hébr. 51. 419
cette expression , quand on récitera
cette prière , soit dans le sens littéral
du nouvel Israël , soit dans le sens
moral.

2°. Vers. 13. אֶלְמֶדָה -àlámmedâh ;
docebo , j'enseignerai. Le *hê-énergique*
qui termine cette première Personne du
Futur de la troisième Conjugaison ,
augmente la signification de *docebo* ;
c'est pourquoi nous lui joignons l'Ad-
jectif *memor* , pénétré de reconnois-
sance. Voyez les raisons de cette ad-
dition aux mots *vias tuas* du Vers. 13.

3°. Vers. 16. וְאֵתְנָה ou-éththênâh ,
que la Vulgate rend par *dedissem uti-*
que , est terminé par un ׀ *hê-énergi-*
que : nous l'exprimons par *nunc* , main-
tenant. Nous y sommes engagés par
l'opposition qui se trouve entre le pre-
mier stique & le second. Dans le pre-
mier l'Eglise d'Israël reconnoît que le
Seigneur a rejeté les sacrifices que ses
enfants lui offroient avant leur capti-
vité , selon Isaïe I, 13. Dans le second
stique elle avoue qu'étant captive elle
n'est point en état de lui offrir des
victimes ; puisqu'éloignée de Jérusa-
lem elle n'a plus d'Autel où elle puisse
immoler des sacrifices légitimes. Cette

416 *Lettres énergiques*
impuissance où se trouvoit réduit Israël, étoit une preuve bien évidente que le Seigneur n'avoit pas ses sacrifices pour agréables.

L'Eglise dans cette circonstance a donc raison de dire :

Non, les sacrifices n'ont pu vous plaire :
En offrirois-je maintenant ?
Vous n'avez point encore
Les victimes pour agréables.

4°. Vers. 18. הַטִּיבָה *hêtîbâh*, *benefac*, faites du bien. Cette Traduction exprime à la vérité l'Impératif Hébreu, lorsqu'on l'emploie sans *hê-énergique* : mais dès qu'au-lieu de הַטִּיב *hêtîb*, l'Auteur sacré met *hêtîbâh*, il désigne par ce *hê-énergique* les biens qui résulteront de la délivrance d'Israël captif. Or ces biens sont le retour de la Nation sainte à Jérusalem, la fertilité de sa patrie, le rétablissement de l'Autel du Seigneur & des murs de la Ville sainte, la réédification du Temple, la multiplication des Israélites, l'acquisition des sujets de tout pays qui entreront dans le sein de l'Eglise : mais tous ces biens ne seront qu'une suite de la liberté qui permettra au Peuple de Dieu de reve-

du Psaume 50. Hébr. 51. 417
nir à Sion, qui, par ce retour, jouita
du bonheur le plus parfait, c'est-à-dire,
de la vuë de ses enfans réunis dans leur
patrie.

Or comme la liberté dont il est ici
question, est la source du bien que
l'Eglise d'Israël demande, il est évi-
dent que toute la pensée du Prophète
est remplie quand on rend *hê'tîbâh*
-éth tsîôn par *bonis cumula Sionem*,

Comblez Sion de vos faveurs.

c'est-à-dire *de la liberté* qui en sera
la source. Que de richesses voilées par
ces lettres énergiques, que l'on s'ac-
coûtume trop à négliger !

DIXIEME ET DERNIERE OBSERVATION.

Particules du Psaume L.

CES petites parties du Discours sont
trop connues dans toutes les Langues
pour nous étendre de nouveau sur leur
nature & sur leur utilité : mais ce qui
nous surprend au dernier point, c'est
que, depuis environ 250 ans, les Dic-

tionnaires Hébreux, hors quelques-uns très-modernes, ayent traité si superficiellement une matière de cette importance. Un Savant de Dannemarc, appelé Noldius, convaincu de la nécessité d'un Ouvrage où la signification des Particules Hébraïques fût exposée avec toute l'exactitude possible, composa celui qui a pour titre : *Concordantia Particularum Ebraeo-Chaldaicarum*. Il fut imprimé à Copenhague en 1679. Il est à croire que cet Ouvrage s'est d'abord fait connoître en Allemagne, où néanmoins il n'a été imprimé qu'en 1723 ; mais d'une Edition plus ample & plus exacte à Vienne en 1724. Le nom de cet excellent Dictionnaire, quoiqu'imprimé depuis 44 ans, est à peine connu des personnes qui s'appliquent à l'étude de la Langue sainte, & dont le nombre est considérablement augmenté depuis la fondation de la chaire d'Orléans en Sorbonne. Ce Livre est cher ; mais on pourroit, en faisant une médiocre dépense, mettre cet Ouvrage à portée d'être acheté par les moins aisés. En effet, peut-on espérer de grands progrès dans une Langue dont les Conjonc-

tions & les Prépositions ne sont connues, quant à leur valeur, que d'une manière très-superficielle ?

Nous allons examiner celle du *Miserere*. Elles sont au nombre de dix-huit, dont la plupart sont répétées plus d'une fois. Pour mettre quelque ordre dans cet examen, nous séparons les Conjonctions d'avec les Prépositions & les Adverbes, selon leur rang alphabétique. Mais afin de mieux connoître la richesse de Noldius, & la disette de nos Dictionnaires Hébreux les plus connus, nous mettrons la signification des Particules de ce Ps. telle que le sens l'exige, & nous indiquerons seulement le nombre des significations que Noldius assigne à chacune d'elles. La Préposition *nghál* נָחַל, par exemple, n'a dans le *Miserere* que la signification de *super*, sur. Les Dictionnaires, hors un seul qui renvoie à Noldius, ne lui en donnent que treize ou quatorze, pendant que notre savant Danois lui en attribue au moins trente-quatre.

Conjonctions du Psaume L.

- 1°. La Particule *ouâou* וְ soit avec
S vj

un point dedans ou une voyelle dessous , est d'une si grande étendue dans ses significations , qu'on ne peut en rendre un compte exact sans le travail le plus long , le plus ennuyeux & le plus inutile. Il faut nécessairement s'en rapporter à la sagacité d'un habile Traducteur , qui sache rendre cette Conjonction dans le sens exigé par le Contexte original.

Elle se trouve si souvent répétée dans l'écriture , que l'on peut dire qu'elle égale , si elle ne surpasse , le nombre des Versets. En effet , s'il en est où elle ne se rencontre pas , il en est d'autres où elle se trouve deux & même trois fois.

Le *Miserere* nous la présente dix-neuf fois dans tout son Texte , dont nous excluons le titre comme nous en avons averti plus haut.

On ne la trouve point dans les Vers. 1 , 14 & 18. mais elle se rencontre deux fois dans le Vers. 7.

Sa signification la plus générale se rend par la particule Latine &. C'est dans ce sens qu'elle se présente dans les Vers. 2 , 3 , 4 , 5 , 6 , 8 , 9 , 10 , 11 , 12 , 17 & 19. La simple lecture

du Psaume 50. Hébr. 51. 421
du Texte prouve la vérité de cette Traduction.

Aux Vers. 7 & 13. elle s'exprime par *ut*, afin que. La raison en est bien simple quant au 7^e Vers. où elle se trouve deux fois. En effet, le Seigneur ne nettoyoit Israël avec l'hyssope, & ne le lavoit dans les eaux des tribulations de sa captivité, que pour lui rendre sa justice, dont il étoit déchu par l'Idolâtrie.

Nous rendons aussi la Conjonction *ouâou* du 13^e Vers. par *ut*, afin que. Le sens exige ces Particules Latine & François; parce que la fin que se propose l'Eglise d'Israël, en enseignant les voies du Seigneur, est de rappeler dans son sein ceux que l'Apostasie en avoit fait sortir. C'est ce que la Conjonction *ut* rend beaucoup plus nettement que la Conjonction &.

Dans le Vers. 15. nous l'exprimons par *statim*, aussitôt; parceque le premier mouvement de la reconnoissance de l'Eglise sera de publier la louange du Seigneur, qui, en lui rendant sa liberté, lui rendra l'usage de ses lèvres que les Chaldéens tenoient fer-

mées par la terreur qu'ils leur inspiroient.

Au Vers. 16. nous la rendons par *an ?* & pour l'exprimer en François, nous mettons un point interrogant après le Verbe qui suit, & que nous rendons par *vous en offrirais-je ?*

Les Dictionnaires & les Grammairiens n'ont donné que des significations très-bornées à cette conjonction ; mais Noldius lui en attribue soixante-quatorze en autant d'Articles. On y trouve ¹ pour *ut* Art. LXXII. pour *statim*, qui est la même chose qu'*illico*, Art. XXXVI. pour *qui*, *que*, *quod*, Art. LIII. & pour *an ?* ou *num ?* Art. V.

2°. *כִּי* *khî*. Buxtorf lui donne huit significations, & Noldius trente.

Cette Particule se trouve aux Versets 3 & 16. où nous la traduisons par *certè*, *sanè*, selon Noldius Art. IV. Conjonction qui se rend par *oüi* au Vers. 3. devant le Verbe affirmatif *je reconnois* ; & au Vers. 16. par *non* devant le Verbe négatif : *Vous n'avez point pris plaisir.*

3°. *לֵמָּא* *lemághán*, a, selon Bux-

du Psaume 50. Hébr. 51. 423
torf, trois significations; mais Nodius
en marque six.

Cette Conjonction du Vers. 4. que
nous rendons par *ideò*, se trouve ex-
primée de même par Noldius Art. III.
Voyez la raison de cette manière de
traduire dans la cinquième Observa-
tion, Sect. I. Art. II. Num. 2.

Prépositions du Psaume L.

Elles s'y trouvent au nombre de
quinze, dont quelques-unes cependant
ne servent dans quelques Vers. qu'à
désigner le cas que le Verbe exige du
Substantif qui est après lui.

1^o. לך -*él* Vers. 13. qui joint au
Pronom affixe de la seconde Personne
Masc. fait לך -*élékhâ*, *ad te*, à vous.
La Particule -*él* n'a dans Buxtorf que
huit significations: Noldius lui en donne
vingt-quatre.

Nous avons supprimé la significa-
tion Françoisse à vous; parceque *se*
convertir est la même chose que *se*
convertir à Dieu.

2^o. את -*éth* dans le Vers. 18. est
simplement la marque de l'Accusatif;
mais cette Particule est en quantité

d'endroits une Conjonction qui, dans Buxtorf, ne veut dire que *cum*, avec, pendant que Noldius lui donne huit significations.

3°. \beth *bêith*. Cette lettre est tantôt la marque d'un cas du Verbe, & tantôt une Préposition. Elle se trouve huit fois dans ce Psaume.

Au Vers. 6. où elle se trouve deux fois, elle indique l'Accusatif, & au Vers. 7. l'Ablatif.

Au Vers. 4, 5 & 10. c'est une Préposition qui gouverne l'Ablatif. Elle signifie en Latin *in*, en, ou dans; mais dans la Traduction Françoisise on suit le tour que notre Langue exige.

Dans le Dictionnaire de Buxtorf, la Préposition \beth *bêith* n'est pas marquée; mais celui de Castel lui donne treize significations, pendant que Noldius nous en présente trente-cinq.

4°. \beth *kháph*. Cette Préposition qui se trouve deux fois dans le premier Vers. veut dire *prò*, dans le même sens que *secundùm*, selon.

Le Dictionnaire de Castel lui donne huit significations, & Noldius les porte jusqu'au nombre de vingt-quatre, & la regarde comme une marque de Nomi-

du Psaume 50. Hébr. 51. 42 §
natif, de Datif, d'Accusatif & d'Ablatif.

5°. ל *lâmed* se trouve deux fois dans le 4^e Vers. où il se prend pour *in*, contre; mais dans le Vers. 7. il veut dire *in*, en; & dans le Vers. 10. il est la marque du Datif.

Le Dictionnaire de Castel lui donne quatre ou cinq significations, & Noldius en fournit quarante de plus.

6°. לְבָדֶךָ *lebáddekhâ*, *in te solum*, contre vous seul, Vers. 4. ce mot est composé de l'Affixe לְ *khâ*, vous, & de בָד *bâd*, solus, seul, & de la Préposition לְ *le*, *in*, contre; d'où les Grammairiens ont conclu que לְבָד *lebád* signifie *solus*. Ce qui pourroit venir de la difficulté de rendre en Latin dans plusieurs occasions ce mot composé de deux Monosyllabes Hébreux.

7°. מ *mêm*. Cette Particule devant les noms Substantifs n'est autre chose que la Préposition מִן *min*, dont la dernière lettre se retranche très-souvent. Alors מ prend sous lui un (·) *é*, lorsque la lettre suivante est gutturale, comme dans le mot מְעוֹנֵי *mêⁿghâônî* du Vers. 4. si la lettre suivante n'est point gutturale, elle reçoit un *daghêsh* pour compenser la perte du *î* *noun*.

de מִן *min*, comme dans le mot מִשְׁלֵי מִשְׁלֵי *mishshélégh*, *plusquàm nix*, plus que la neige.

Cette Préposition se rend par *à* ou *ab* dans le Vers. 2. où elle se trouve deux fois, & dans les Vers. 9 & 14. mais dans le Vers. 7. elle se rend pas *plusquàm*, plus que.

Le Dictionnaire de Castel ne donne que sept tant propriétés que significations à cette Particule. 1°. Elle signifie *à* ou *ab*: 2°. *è*, *ex*, *de*: 3°. *prò*: 4°. *propter*, Prépositions qui veulent dire *par*, *de*, *pour*, *à cause*. 5°. Elle sert à marquer le Comparatif. 6°. Elle donne la valeur du Génitif au Nom Substantif devant lequel elle se trouve. 7°. Elle a une force privative ou négative, dont on verra un exemple dans l'Article suivant.

Noldius nous offre des vuës beaucoup plus étendues, puisqu'il donne à cette Particule plus de cinquante tant significations que propriétés.

8°. מִלְּפָנֶיךָ *millephânéikhâ*: mot à mot, *de ante faciem tuam*, de devant votre face, Vers. 11.

Cette Version Latine ne peut point être admise: elle est trop barbare. La

du Psaume 50. Hébr. 51. 427

Françoise est reçue dans les Traductions de la Bible ; mais elle ne rend pas toute la force de l'Hébreu.

Nous ne voyons point que les Grammairiens aient beaucoup insisté sur l'union des deux Prépositions *même* & *lâméd* ׀ & ׀ qui sont liées avec ׀׀׀׀ phânéikhâ : on a coûtume , en traduisant ce mot entier & plusieurs autres semblables , de n'exprimer qu'une des deux Prépositions , & de négliger absolument l'autre comme inutile. Ainsi tous les Traducteurs tant anciens que modernes ont rendu ׀׀׀׀׀׀ millephânéikhâ , par à *facie tuâ* , à *présentiâ tuâ* , à *conspectu tuo* , comme si l'Original portoit simplement ׀׀׀׀׀׀ miphphânéikhâ , à *facie tuâ*. Sans doute qu'ils ont négligé de rendre le ׀ *lâméd* , parce qu'ils ont vu que le sens étoit assez clair sans l'exprimer. Cependant on peut demander , pourquoi le Prophète en cet endroit s'est-il servi plutôt de *millephânéikhâ* que de *miphphânéikhâ* sans *lâméd*. Cette question nous paroît à sa place , parce que ni chez les Hébreux , ni dans aucune autre Langue d'Orient , on n'emploie point deux Prépositions pour laisser la seconde inu-

tile, comme le seroit absolument le לָ *lâ-méd*, si le Prophète avoit voulu nous donner simplement l'idée que présente *mîphphânéikhâ*, à *facie tuâ*, de votre face.

Essayons de faire sentir la différence qui se trouve entre ces deux expressions des Hébreux.

1°. La Préposition *même* ׀ renferme un sens négatif, comme l'assure Castel que nous venons de citer. Il en donne même un exemple tiré du I. Livre des Rois Ch. XV, 23. dans le mot מִמֶּלֶךְ *mîmmélékhâ*, qu'il traduit à *Rege*, hoc est, *ne regnes*, que la Vulgate rend *ne sis Rex*. Prenez bien garde qu'elle supplée le Verbe *sum* après la Particule négative *même* ׀, *ne* ou *ut non*.

2°. Dans la Particule *mîllephânéikhâ* il faut rendre la Préposition ׀ de la même manière, & suppléer ensuite le Verbe Substantif, ou bien en sa place le Subjonctif *fruar*; & alors *lâ-méd* sera la marque de l'Ablatif *phânéikhâ*, *conspectu tuo*.

Ainsi les deux Particules *même* & *lâ-méd* ont chacune leur signification.

3°. Les Particules négatives reçoivent chez les Hébreux plus ou moins

du Psaume 50. Hébr. 51. 419
d'étenduë, selon le sens exigé par le
Texte. Or comme dans le Psaume L.
l'Eglise d'Israël captive à Babylone de-
mande sa délivrance qui doit lui pro-
curer le bonheur de jouir dans Sion
de la présence de son Libérateur, il
n'est pas étonnant qu'elle s'écrie, *ne
me rejettez pas de manière à ne plus
jouir de votre présence.*

Le passage du Chap. XLVIII, 19.
d'Isaïe appuie ce que nous venons de
dire. Le Seigneur parlant d'Israël sous
la tyrannie des Chaldéens, déclare
qu'il ne sera point détruit, & que son
nom ne sera point exterminé de sa
présence. Voici le Texte mot à mot,
וְלֹא יִשְׁמַד שְׁמוֹ מִלְּפָנַי
*oûlô- itshshâméd
shemô millephânâi*, mot à mot ; &
*non disperdetur nomen ejus de ad fa-
ciem meam*, & son nom ne sera point
exterminé de devant ma face.

Tous les Interprètes Latins tradui-
sent *millephânâi* par *à facie meâ*,
ou *coram me*, devant moi. Le Fran-
çois qui souffre deux Prépositions l'une
devant l'autre, paroît rendre l'Hébreu
par ces mots, *de devant moi*. Cepen-
dant la Langue Françoise n'exprime
point toute la force de l'Original,

quoiqu'elle rende mieux ce mot que la Version Latine qui ne rend point la signification de הַ לָּמֶד , vuifqu'elle ne l'exprime pas.

Il faut donc avoir recours à notre méthode , c'est - à - dire , changer מִמֶּנּוּ en *ita ut non*, fuppléer *fit* ou *exiſtat*, & traduire ainſi: *Et non diſperdetur ita ut non exiſtat ampliùs ad præſentiam meam*, & ſon nom ne fera point exterminé juſqu'à ne plus exiſter en ma préſence, c'eſt-à-dire, dans la terre d'Iſraël où je ſerai dans mon Temple.

Deux exemples tirés des Livres Hiſtoriques acheveront de convaincre. Au I. Livre des Rois Ch. XVIII, 12. Saül craint de ſe trouver en préſence de David, מִלְּפָנַי דָּוִד *milliphenéi Dâoùid*. Il faut changer *mémé* en *ne*, & traduire מִלְּפָנַי *liphenéi* par *ad conſpectum*, & ſuppléer le Verbe *ſum*. De là cette Verſion mot à mot, *timebat autem Saül ne foret ad aſpectum Davidis*. Traduifez, *timebat autem Saül ne incidet in conſpectum Davidis*: Saül craignoit de ſe trouver en préſence de David.

Au Chap. I. de Jonas Verſ. 3 & 10.

du *Psaume 50. Hébr. 51. 431*
 les noms יהוה לפני יהוה *milliphenêi iehôâh*,
 ne rendent pas la pensée du Prophète
 quand on les traduit à *facie Domini*,
 de la face du Seigneur. Il faut que le
o même soit rendu par *ne*, & suppléer
foret nuntius, & donner à *liphenêi* la
 signification d'*ira*, la colère; alors on
 verra naître la Version suivante, *ne*
nuntius foret ira Domini, afin de *ne*
point aller, ou, *de peur d'aller an-*
noncer la colère du Seigneur. Remar-
 quez que dans לפני *liphenêi* le lâméd
 se prenant pour la marque du Génitif,
 est suffisamment exprimé. Voici les
 deux Versets du Prophète, selon notre
 Version.

Vers. 3. Alors Jonas dans la crainte
 D'aller annoncer *la colère du Seigneur*,
 Prit la fuite vers la côte de la mer,
 Et descendit à Joppé
 Où il trouva un vaisseau
 Prêt à mettre à la voile.....

Vers. 10. Alors ces hommes tous tremblans
 Furent saisis [d'une grande frayeur,
 Et lui dirent: Hélas! qu'avez-vous fait?
 Car ils savoient qu'il avoit pris la
 fuite,
 De peur d'aller annoncer
 La colère du Seigneur.

Cet aveu de Jonas se trouve indiqué
 dans ce même Verset.

Après des preuves si évidentes, nous sommes bien fondés sans doute, à rendre ainsi le Vers. 11. du *Miserere*.

*Ne projicias me,
Ita ut non amplius
Fruar conspectu tuo.*

Ne me rejetez pas sans espoir
De jouir encore de votre présence.

C'est l'Eglise d'Israël captive à Babilone qui parle ainsi; Dieu l'avoit rejetée de sa présence en l'envoyant en Assyrie & en Chaldée. Cette Epouse du Verbe demande que le Seigneur ne l'abandonne point jusqu'à la laisser périr en captivité, & qu'il ne lui ôte point l'espérance de se présenter encore devant sa Majesté, mais qu'il exauce les vœux qu'elle fait de retourner à Jérusalem pour y jouir de sa présence. Ses desirs furent remplis par sa délivrance, & par la reconstruction du Temple.

9°. La Préposition נגד *néghedî* du Vers. 3. signifie *contra me*, vis-à-vis de moi, que nous changeons en *obversatur mihi*, est toujours présent à mes yeux. Elle n'a que cinq significations dans Buxtorf; mais Noldius lui en donne deux de plus qui sont *apud*,
auprès

du Psaume 50. Hebr. 51. 433
auprès ou chez, & versùs, vers, du
côté de.

10°. Au Vers. 19. la Préposition לְ
ngâl, signifie simplement *super*, sur.
Buxtorf lui donne treize significations,
& Noldius trente-quatre, comme nous
l'avons déjà remarqué.

Adverbes du Psaume L.

1°. Dans le Vers. 19. on trouve deux
fois la Particule כֵּן -*âz*, qui dans ces
deux endroits se prend pour *tunc*,
alors, Buxtorf ne lui donne que cette
seule signification. On en trouve treize
dans Noldius.

2°. L'Adverbe לֹא -*âl*, se rencontre
deux fois dans le Vers. 11. où il veut
dire *ne* en François *ne*, il a trois signi-
fications dans Buxtorf, & Noldius lui
en donne cinq.

3°. Aux Vers. 5 & 6. on trouve la
Particule הִנֵּה *hên*, que l'on a coûtume
de rendre par *ecce*, vous voyez que.
Nous donnons à la première la signi-
fication de *sanè*, oui, qui marque
l'aveu sincère du double péché origi-
nel dont Israël s'avoue coupable. Le
premier est celui d'Adam, & l'autre

celui de l'Idolâtrie. Nous rendons l'Adverbe *hêné* du 6^e Verset par *nonne?* que le François exprime en traduisant le Verbe qui suit, en forme d'interrogation : *Ne me découvrirez-vous pas?* Cette signification est tirée de Noldius, qui en donne huit à cet Adverbe. Buxtorf ne nous en offre que deux.

4^o. L'Adverbe $\aleph \text{ } \text{ל} \text{ } \text{ו}$ se lit deux fois dans le Vers. 16. Au quatrième stique, il signifie *nondum*, pas encore ; mais dans le second il se prend simplement pour *non*, ne pas. Ici la Vulgate, en suivant le Grec s'écarte de l'Hébreu. Cette différence vient uniquement, de ce que le Traducteur Grec, lisoit $\aleph \text{ } \text{ל} \text{ } \text{ו}$ *loû-*, *si*, dans son original Hébreu, au lieu de $\aleph \text{ } \text{ל} \text{ } \text{ו}$, *non*, que nous ont conservé le Texte d'aujourd'hui, & ceux dont se servoient le Chaldéen, le Syriaque & S. Jérôme. Or comme nous sommes très-attentifs à suivre fidèlement l'Hébreu, nous ne pouvons abandonner la leçon de son Texte, lorsqu'elle forme un sens exact, & sur-tout lorsqu'elle est appuyée des anciens & respectables suffrages que nous venons de citer ; principalement lorsque la leçon contraire, quoiqu'excellente & reçue

du Psaume 50. Hébr. 51. 435
dans toutes les Eglises, n'est autorisée
que par le seul Exemplaire Hébreu
dont le Traducteur Grec s'est servi. Au
reste notre attachement à l'Original ne
tire point à conséquence, puisqu'il ne
blesse ici, ni le dogme, ni la morale.

Ainsi nous lisons כִּי לֹא khî lô-, *quo-*
niam non, parce que vous ne, & non
pas כִּי לֹא khî lôû-, *car si*. Buxtorf
donne trois significations à כִּי : Noldius
lui en donne douze outre celle de *non-*
dum, pas encore.

5°. L'Adverbe תָּמִיד *thâmîd* du Ver-
set 3. se prend par tous les Interprètes
pour *semper* ou *jugiter*, toujours.
Dans d'autres endroits il se rend par
l'Adjectif *jugis*, continué ou perpé-
tuel. Noldius a oublié cet Adverbe dans
son Dictionnaire ou Concordance des
Particules.

LES Observations que l'on vient de
lire, ont servi de fondement à notre
Traduction du Ps. L. On peut sentir
par ce travail les mesures que nous
avons prises pour réussir dans nos Ver-
sions Latine & Françoisé, faites toutes
deux séparément sur l'Original Hé-

breu , comme nous avons coutume de les exécuter.

Nous avons donné deux Argumens, dont l'un est relatif à l'Eglise de l'ancien Israël , & l'autre à celle du nouveau , c'est - à - dire à l'Eglise Chrétienne. La même Version peut & doit servir pour l'un & l'autre objet. Puisqu'en substituant le terme de persécution à celui de captivité , le caractère des Apostats de l'Eglise Chrétienne à celui des Apostats de l'Eglise de l'ancien Israël : puisqu'en changeant les noms des Assyriens, des Babyloniens, des Syriens, des Samaritains, & des autres ennemis de Dieu , dans ceux de Juifs, de Payens & d'Hérétiques : puisqu'enfin en regardant Cyrus & la *liberté* qu'il procure à l'Eglise de l'ancien Israël , comme une figure prophétique de *Constantin* & de la *paix* qu'il donne à l'Eglise Chrétienne ; on est tellement frappé de la justesse de ces parallèles, que toute personne qui fait l'Histoire de ces deux alliances, saisit , sans beaucoup de peine , les vûes du Psalmiste, dont l'objet est de prophétiser en même tems les *adversités* & les *prosperités* de l'une & de

l'autre Eglise, quoiqu'arrivées dans des siècles séparés l'un de l'autre par un espace de 800 ans.

Notre Ouvrage actuel consiste donc à travailler tous les Psaumes, selon le plan qui nous a dirigé dans la Traduction du *Miserere*. Nous n'avons garde cependant d'exposer le Lecteur à essuyer dans les autres Psaumes le détail grammatical de toutes les Enallages & de toutes les Particules, tel qu'on vient de le lire. Nous réservons pour nous seuls toute l'amertume de ce travail, pour n'en présenter que le fruit, dans l'espérance qu'il satisfera toutes les personnes qui ont un goût décidé pour les Traductions exactes & suivies, dont l'effet est de jeter sur les Livres saints la lumière la plus consolante.

Nous apprenons que le commun des Fidèles, beaucoup moins sensible à la difficulté d'un travail aussi essentiel que le nôtre, & plus charmé des sentimens de piété que l'on peut répandre dans les Psaumes, voudroit que nous ne lui présentassions qu'un sens spirituel. » Que nous importent, disent-ils, la captivité de Babylone, la

» délivrance d'Israël, son retour dans
 » sa Patrie, le rétablissement des murs
 » de Jérusalem, la reconstruction du
 » Temple, la multiplication des Israë-
 » lites, & leurs conquêtes sur leurs
 » voisins ? Nous ne nous intéressons
 » plus aux Juifs. Ne nous parlez que
 » de Jesus-Christ & des besoins de
 » notre ame. «

Ce desir est très édifiant, sans doute ; mais les personnes dont les lumières sont plus étendues, jugent tout autrement. Elles savent que l'édifice de la Religion étant établi sur les Prophètes & sur les Apôtres comme sur ses plus solides fondemens, on ne sauroit en faire une étude trop profonde ; & que le sens littéral devant être la base du sens spirituel, il est nécessaire que le premier soit bien établi pour trouver dans le second cette onction solide, si capable de satisfaire l'esprit & de nourrir le cœur des simples Fidèles, sur qui la vérité bien développée fera toujours une impression plus efficace & plus durable que les sens spirituels ordinaires, presque toujours éloignés du sens littéral. On pourroit trouver dans le sens spirituel que l'on a coûtume de

du *Psaume 50. Hébr. 51. 439*
donner au *Miserere*, une preuve de ce
que nous avançons.

Il est donc nécessaire, avant de marcher au sens spirituel des Psaumes, d'en établir solidement le sens littéral; afin que la justesse des idées du Prophète, la liaison des pensées & l'harmonie du discours puissent passer de ce premier sens à celui que demande la piété du commun des Fidèles.

Or afin que l'on soit persuadé que notre sens littéral est susceptible d'un sens spirituel tel qu'on le demande, nous allons en faire l'essai sur le *Miserere*.

Sens spirituel du Psaume L.

Nous avons dit dans le premier sens littéral que ce Psaume étoit une prière de l'Eglise d'Israël, pour demander miséricorde en faveur des Israélites, qui, nés dans l'Apostasie, ou devenus Apostats en embrassant les cultes idolâtres, revenoient au culte du vrai Dieu.

Il est encore aujourd'hui des Apostats qui ne rougissent plus de déclarer dans leurs écrits & dans leurs discours, qu'ils n'appartiennent point à l'Eglise,

& ne reconnoissent un Dieu que de bouche seulement. Vrais Athées, ils se font gloire d'être Déistes, c'est-à-dire, de croire en un Dieu dont ils ne craignent & n'espèrent rien après la mort : en un Dieu qu'ils n'invoquent jamais, & dont ils blasphèment la vérité, en faisant passer pour une imposture la double alliance qu'il a solennellement contractée avec les hommes, en foulant aux pieds ses lois, son culte, & les moyens qu'il a pris pour nous rendre heureux dès ce monde & dans l'éternité. Il semble que la vie ne leur ait été donnée que pour irriter sans cesse la toute-puissance & la justice de l'Être des êtres.

Une révolte aussi dénaturée n'épuise cependant pas le fonds de ses miséricordes. Nous en connoissons sur qui l'Éternel a jetté des regards de compassion, & qu'il a retirés de leurs profondes ténèbres pour les rendre à la lumière. Ces prodiges d'une grace victorieuse, rentrés dans le sein de l'Église leur Mère, pleurent avec elle leur Apostasie, & conjurent l'Auteur de leur conversion d'exaucer en leur fa-

du Psaume 50. Hébr. 51. 441
veur la voix des Justes qui prient dans
le *Miserere*.

Dans la seconde espèce des déserteurs de la foi dont l'Apostasie est héréditaire, nous comptons ceux qui ont abandonné l'Eglise pour former des Communions séparées. Ceux d'entre eux qu'une grace inespérée a ramenés dans le bercail de l'Eglise, trouveront dans le *Miserere* les sentimens qui leur conviennent pour déplorer leur Apostasie héréditaire & comme originelle.

Il est une troisième espèce d'Apostats que nous appellons déserteurs de la morale de Jésus-Christ. Ils croient, il est vrai, les dogmes & les mystères que l'Eglise propose ; mais ils méprisent les règles qu'elle impose pour conserver la pureté des mœurs. Ils font profession de connoître Dieu, & le renoncent par leurs œuvres. Le monde n'est que trop rempli de ce genre d'Apostats. De tels hommes, après avoir obtenu grace par une conversion sincère, trouveront dans le *Miserere* les expressions les plus convenables pour gémir de l'Apostasie de leur cœur.

Il est encore une classe de pécheurs à qui les sentimens dictés par le *Mi-*

serere ne sont pas moins convenables. Nous en prenons à témoins ceux qui prévenus par la grace dès leur plus tendre jeunesse , ont persévéré quelque tems dans l'innocence , mais dont ensuite l'ame s'est abandonnée au crime malgré les remors de leur conscience , & dont le cœur s'est laissé enchaîner insensiblement par des habitudes , ou même par une seule , qu'il ne leur est plus possible de rompre sans un puissant secours du Ciel.

Nous ne parlons point ici de ces justes qu'une tentation imprévue fait tomber , & qui se relèvent incontinent par un prompt secours de la grace ; ni de ces hommes , dont l'Écriture dit : *Le juste tombe sept fois & se relève.* Ils savent , par un heureux & fréquent usage de la prière , combien ils ont trouvé de ressource dans le *Miserere*. De tels hommes n'ont pas besoin d'être guidés dans l'intelligence de cette prière. L'onction de l'Esprit qui demeure habituellement en eux les instruit suffisamment.

C'est donc en faveur de ceux qui commencent à rompre leurs chaînes ,

du Psaume 50. Hébr. 51. 443

& qui gémissent amèrement sur la captivité où le démon les retient encore, que nous répétons ici le *Miserere* précédé d'un précis conforme au sens littéral & relatif à leur état. Nous les supplions de faire attention que, dans cette prière, c'est l'Eglise elle-même qui parle en leur nom, qui gémit pour eux, & qui pleure avec eux leurs iniquités.

Une vérité très-importante, & sur laquelle on n'a peut-être pas assez réfléchi, se présente à nos yeux. Pourquoi la laisserions-nous échapper ?

L'ancien Israël avoit, comme le nouveau, un sens spirituel outre le sens littéral qui en fait la base. Ce premier Peuple croyoit à l'immortalité de l'ame de même qu'aux récompenses & aux peines de la vie future. On doit en être persuadé, soit par les conséquences très-justes que l'on tire des principes établis dans les Livres de Moïse, & par la lecture des Livres de Salomon qui décident très-nettement ces vérités fondamentales, soit par les Textes formels de l'ancien Testament que nous avons rapportés dans notre cin-

444 *Sens spirituel du Pſ. 50. Hébr. 51.*
quième Differtation ſur la Loi Mo-
ſaique, Tom. VI. Parag. III. pag. 153 &
ſuivantes juſqu'à 222.

Non ſeulement l'Apoſtaſie, que les
Iſraëlites abandonnoient pour revenir
à leur Dieu, faiſoit l'objet des gémiſ-
ſemens de l'Egliſe; mais ſes larmes ſe
répandoient auſſi pour expier les pé-
chés commis contre les autres com-
mandemens du Décalogue.

Ainſi l'Iſraélite, ſoit préſervé de l'I-
dolâtrie, ſoit délivré de ſes cultes ido-
lâtres, pouvant pécher, même très-
grièvement, contre les autres préceptes
de la Loi, il trouvoit dans ce Pſaume
les expreſſions qui l'aidoient à déplo-
rer les péchés de toute eſpèce dans
leſquels il avoit pu tomber, & il ſe
pénétroit des mêmes ſentimens qu'un
Chrétien ſincèrement converti ſe fait
gloire d'adopter, & même d'augmenter
par le ſecours des graces plus abon-
dantes ſous l'Evangile, que dans le tems
où régnoit la Loi de Moÿſe.

*Exposition quant au sens spirituel du
Psaume L.*

Pour se préparer à le lire en esprit de
pénitence , afin d'obtenir une
entière conversion.

I.

L'Eglise commence par implorer la miséricorde de son Dieu en faveur de ses enfans qui cherchent à revenir à lui. Elle demande au nom de chacun d'eux , que ses iniquités lui soient pardonnées , & que son ame soit lavée & purifiée de ses crimes. Elle avoue que le péché par lequel il s'est rendu l'esclave du démon , est une révolte au premier chef contre la Majesté divine , & que son esclavage est le châtiment qu'il mérite, selon les jugemens du Seigneur , & les décrets de sa justice toujours irrépréhensibles.

II.

Elle déclare que le péché dans lequel ses enfans ont été conçus , est la source de tous leurs crimes ; & néanmoins elle compte sur la fidélité du Seigneur à tenir ses promesses. Elle ose même l'interroger sur le secret que sa sagesse lui cache , c'est-à-dire , sur le tems auquel ses enfans captifs sous la tyrannie du démon seront délivrés. Elle conjure cependant le Seigneur de les laver de plus en plus dans les eaux de la pénitence , & de les purifier avec l'hyssope des plus salutaires épreuves.

Elle espère alors qu'elle apprendra leur délivrance qui comblera de joie les autres Fidèles humiliés par les mêmes épreuves.

III.

Cette Mère demande au nom de ses enfans, que le Seigneur ferme les yeux pour jamais sur leurs iniquités : qu'il crée en eux un cœur pur, & qu'il leur donne un nouvel esprit que rien ne puisse ébranler. Elle le prie de ne les plus rejeter, & de ne jamais retirer d'eux son Esprit, source de toute sainteté.

IV.

Elle renouvelle ses vœux pour leur entière délivrance, afin qu'elle produise en eux l'esprit de force & de fermeté qui les préserve des rechutes. Alors elle instruira les pécheurs des voies que Dieu prend pour qu'ils se convertissent. Elle supplie le Seigneur de les soustraire aux peines éternelles que mérite le sang qu'ils ont répandu, non par l'homicide seulement, mais par la perte qu'ils ont faite de leurs facultés, & même de leur propre substance, en les sacrifiant aux objets de leur passion. Sa langue pour-lors chantera la justice que le Seigneur leur aura conférée ; & les lèvres de ses enfans que le démon tenoit fermées, étant ouvertes, elles annonceront les louanges de leur Sauveur.

V.

Lorsque le pécheur s'éloignoit de Dieu en se livrant au crime, l'Eglise savoit que les sacrifices, c'est-à-dire, les prières qu'il fai-

soit, tant qu'il étoit résolu de demeurer dans l'état du péché, n'étoient pas exaucées. Comment donc dans cet esclavage total pourroient-elles lui plaire? Un cœur humilié, contrit & brisé de douleur, est la victime que le Seigneur exige d'un coupable; mais après sa délivrance, lorsque la protection du Seigneur lui servira de mur contre les assauts que Satan lui livrera, pour-lors son cœur sera l'autel où il recevra la victime que l'Eglise sa Mère offrira pour lui.

I.

1. **A**yez pitié de moi, grand Dieu,
Selon votre miséricorde:
Effacez le crime de mes révoltes
Selon toute l'étenduë
De vos tendres bontés.
2. Lavez-moi de plus en plus
De mon iniquité,
Et purifiez-moi de mon péché.
3. Oui, je reconnois mes révoltes:
J'en gémiss, & mon péché
Est sans cesse présent à mes yeux.
4. J'ai péché contre vous,
C'est vous seul que mon crime outrage:
Je l'ai commis en votre présence:
Ainsi vos décrets sont pleins de justice,
Et vos jugemens sont irrépréhensibles.

II.

5. Oui, j'ai été conçu dans l'iniquité,
J'étois pécheur dès le sein de ma mère.
6. Néanmoins vous qui mettez vos délices
A remplir vos promesses,
Ne me découvrirez-vous pas

- Les mystères les plus profonds
 Et le secret le plus caché
 Que votre sagesse tient en réserve ?
7. Vous employez l'hyslope
 Pour me nétoyer de mes taches ;
 Afin que je devienne pur :
 Vous me lavez , afin que ma blancheur
 Surpasse celle de la neige.
8. Faites que j'entende une nouvelle ,
 Qui me comble de plaisir & de joie :
 Alors les os que vous ne cessez de
 briser,
 Tressailliront d'allégresse.

III.

9. Détournez vos yeux de mes crimes ;
 Effacez toutes mes iniquités.
10. Créez en moi un cœur pur , ô mon
 Dieu ;
 Renouvellez le fond de mon ame ,
 Et rendez-la inébranlable.
11. Ne me rejetez pas sans espoir
 De jouir encore de votre présence :
 Ne me retirez point pour jamais
 Votre Esprit , source de toute sainteté.

IV.

12. Rendez-moi pour toujours
 La liberté que j'attens de vous ,
 Elle me comblera de joie :
 Donnez - moi votre Esprit
 Dont la force m'affermira.
13. Alors j'enseignerai vos voies :
 Aux prévaricateurs ;
 Afin que les pécheurs se convertissent.
14. O mon Dieu , Dieu libérateur ,

du Psaume 50. Hébr. 51. 449

Daignez me soustraire aux peines
Que mérite le sang que j'ai répandu :
Ma langue par ses chants d'allégresse
Célébrera votre justice.

15. Souverain Maître, ouvrez mes lèvres :
Aussitôt ma bouche annoncera
La louange qui vous est due.

V.

16. Non les sacrifices depuis long-tems
Ne pouvoient pas vous plaire :
En offrirois-je maintenant ?
Vous n'avez point encore
Les victimes pour agréables :

17. Le plus excellent sacrifice
Est une ame brisée de douleur.
Vous ne rejetez pas, ô mon Dieu
Un cœur contrit, un cœur brisé.

18. Par un effet de votre bienveillance
Comblez Sion de vos bontés :
Rétablissez, Seigneur,
Les murs de Jérusalem.

19. Alors vous agréerez
Les sacrifices de justice,
Les oblations & les holocaustes :
Alors on offrira
Des victimes sur votre autel.

P R I E R E :

Dieu des miséricordes, exaucez, en
ma faveur, les gémissemens, les priè-
res & les larmes de votre Eglise. Elle
est votre Epouse ; elle est ma mère. Je
ne suis plus digne d'être appelé votre

filz , puisque j'ai péché contre le ciel & contre vous. Daignez m'accorder une ame brisée de douleur. Laissez tomber quelques gouttes de votre sang sur mon cœur. Qu'elles le pénètrent , afin de l'amollir & de le purifier. Lavez-le

PSAUME XLVI. Hébr. XLVII.

Omnes gentes , plaudite manibus , &c.

T I T U L U S.

Posteritati. Filiis Qore. Psalmus.

T I T R E.

A la postérité. Aux fils de Qoré. Psaume.

AVERTISSEMENT.

CE Psaume , dit Théodoret , a le même objet que celui qui le

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

Chant de triomphe pour le Peuple de Dieu , après son retour de la captivité.

- I. **O**Mnes gentes , plaudite manibus ;
Clangite in honorem Dei
Festivis cantibus personantes.

sur le Psaume 46. Hébr. 47. 491
de plus en plus pour le rendre plus
blanc que la neige, & digne d'appro-
cher un jour de l'Autel où vous vous
immolez, vous qui êtes l'Agneau qui
ôtez les péchés du monde. Ainsi soit-il.

précède dans le Texte original. Car
celui - là a prédit la victoire que l'E-
glise remporteroit après les tempêtes
& les troubles dont elle étoit agitée;
& celui que nous expliquons, ordonne
pareillement à ceux qui ont remporté
la victoire d'offrir un Cantique d'ac-
tions de graces à celui qui la leur a
accordée. Aussi y decouvrons-nous l'ob-
jet suivant.

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

*Cantique d'actions de graces pour les Chré-
tiens après leur délivrance du pouvoir des Juifs
& des Idolâtres.*

1. **P**Euples, battez tous des mains ;
Mêlez en l'honneur de Dieu
Le son des trompettes
Au bruits de vos chants d'allégresse,

452 *Versions Latine & Françoise*

2. Quoniam Æternus Deus est altissimus;
Deus terribilis,
Rex magnus super omnem terram.
3. Subjecit populos nobis,
Et nationes pedibus nostris.
4. Elegit nobis
Hæreditatem nostram,
Locum splendoris Jacobi
Quem diligit.

Pausa.

5. Ascendit Deus ad clangorem tubæ;
Æternus ad sonitum buccinæ.
6. Psallite Deo;
Psallite:
Psallite regi nostro, psallite.
7. Sanè Rex omnis terræ Deus;
Psallite cum canore.
8. Regnat Deus super gentes:
Sedet Deus super thronum
Sanctissimum suum.
9. Principes populorum aggregati sunt
Populo Dei Abraham,
Quoniam super Deos
Protectores terræ
Valdè elevatus est.

R E M A R Q U E S.

Vers. I. PEUPLES, BATTEZ TOUS DES MAINS.
Ces Peuples que le Prophète invite

du Psaume 46. Hébr. 47. 453

2. Car l'Eternel est le Dieu très-haut,
Il est le Dieu redoutable,
Il est le grand Roi
A qui toute la terre est soumise.
3. Il a rangé les peuples sous nos loix
Il a mis les nations sous nos pieds.
4. Il a fait choix de notre héritage
Pour nous en mettre en possession :
De ce lieu où réside
La splendeur de Jacob,
Qui est l'objet de son amour.

Pause.

1. Dieu s'est élevé au bruit des trom-
pettes ;
L'Eternel s'est élevé
Au son de la trompette sacrée.
2. Célébrez sur vos instrumens,
Célébrez le Seigneur :
Célébrez, célébrez notre Roi.
3. Oui, Dieu est le Roi de toute la terre ;
Faites retentir l'air
Des accords les plus harmonieux.
4. Dieu règne sur les nations :
Dieu est assis sur son trône redoutable.
5. Les Princes des Peuples se sont réunis
Au Peuple du Dieu d'Abraham ;
Parce qu'il est infiniment élevé
Au dessus des Dieux
Protecteurs de la terre.

à battre des mains & à chanter des
cantiques d'allégresse en l'honneur du
Tout-puissant, désignent, non seulement

les Tribus de Juda , de Benjamin & d'Israël , mais encore les Nations que les Chaldéens avoient subjuguées, c'est-à-dire , les Iduméens, les Ammonites, les Moabites , les Tyriens , les Sidoniens , &c. Ces Peuples avoient partagé les malheurs de l'esclavage avec la Nation sainte , comme on le voit dans le Chap. XLVII^e de Jérémie. Il étoit bien juste qu'ils prissent avec elle part à la joie que leur causoit la liberté que Cyrus venoit de leur accorder , & qu'ils en rendissent au Seigneur des actions de graces.

Vers. II. A QUI TOUTE LA TERRE EST SOUMISE.

C'est-à-dire , il a fait connoître qu'il étoit le Roi suprême de la Chaldée , en mettant ce redoutable Empire sous la puissance de Cyrus.

Vers. III. IL A RANGÉ LES PEUPLES SOUS NOS LOIX.

Les Prophètes promettent souvent à Israël l'empire sur les Peuples qui l'avoient subjugué & retenu dans un injuste esclavage. On peut voir Isaïe XIV , 2. XXVI , 6. LX , 14. Zachar. II , 9.

sur le Psaume 46. Vers. 4. 455

**Vers. IV. IL A FAIT CHOIX DE NOTRE HÉRITAGE
POUR NOUS EN METTRE EN POSSESSION.**

Cette possession ne regarde pas celle que le Très-haut accorda à son Peuple après la sortie d'Égypte, comme plusieurs Interprètes l'ont cru, mais celle qu'il lui accorda de nouveau après la délivrance de la captivité. Aussi nous paroîtroit-il mieux de rendre cet endroit par *selectam nobis restituit hereditatem nostram*, il nous a rendu l'héritage qu'il avoit choisi pour nous. Enforte que le Futur Hébreu יִבְחַר יִיִבֶּחְהָרֵה, soit traduit par un Nom & par un Verbe, à l'exemple de S. Jérôme qui en a exprimé plusieurs de cette manière, comme dans le Verset 4. du XXIII^e Chap. d'Isaïe, & dans le 9^e du Chap. X. de la Genèse.

Ibid. LA SPLENDEUR DE JACOB.

Jérusalem & le Temple qui faisoient la gloire du Peuple d'Israël.

**Vers. V. L'ÉTERNEL S'EST ÉLEVÉ AU SON
DES TROMPETTES.**

Pour conduire son Peuple dans sa

patrie. Cette circonstance n'a point échappé à Isaïe , Ch. XXVII , 13.

Vers. VIII. DIEU REGNE SUR TOUTES LES NATIONS.

Sur toutes celles que Cyrus s'est soumises , comme ce Prince le reconnoît lui-même , lorsqu'il avoue dans le 2. Vers. du I. Chap. du I. Livre d'Esdras , que c'est le Dieu du ciel qu'on adore à Jérusalem , qui lui a donné tous les Royaumes de la terre.

PSAUME LX. Hébr. LXI.

Exaudi , Deus , deprecationem meam , &c.

TITULUS.

Posteritati. Super Neghînâth. Davidis Psalmus.

TITRE.

A la postérité. Sur le Neghînâth. Psaume de David.

AVERTISSEMENT.

LE sentiment de ceux qui attribuent cette Prophétie à David persécuté par Saül , ou poursuivi par
Vers.

Sur le Psaume 60. Hébr. 61. 457.

*Vers. IX. LES PRINCES DES PEUPLES SE
SONT RÉUNIS*

AU PEUPLE DU DIEU D'ABRAHAM.

Isaïe a aussi prévu cet heureux événement comme il paroît par ces paroles du Chap. XIV, 2.

Alors les étrangers se joindront à eux,
Et s'attacheront à la maison de Jacob.

*Ibid. PARCEQU'IL EST INFINIMENT ÉLEVÉ
AU DESSUS DES DIEUX
PROTECTEURS DE LA TERRE.*

C'est-à-dire, au dessus des Princes de la Chaldée en qui tout leur Empire mettoit sa confiance.

son fils Absalom, est si peu fondé, qu'il nous paroît inutile de nous arrêter à le faire remarquer au Lecteur. Théodoret propose un point de vue beaucoup plus satisfaisant en lui donnant pour objet la captivité de Babylone, & c'est à celui-là que nous nous attachons.

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

L'Épouse du Verbe prie l'Être suprême de la délivrer de la captivité de Babylone. Elle prophétise son retour dans sa patrie où elle rendra au Seigneur ses actions de grâces, & où elle s'acquittera des vœux qu'elle a faits pendant son esclavage.

1. **D**Eus, audi benignè
Tristes cantus meos :
Attentum, quæso, te præbe,
Supplici orationi meæ.

2. Ab extremo terræ
Ad te clamo
In anxietate cordis mei :
Reduces me in rupem
Mei causâ exaltatam.

3. Nam per fugium es mihi ;
Turris munitissima,
Inaccessa insultibus inimici.

4. In Tabernaculo tuo
Vitam securè degam
In secula :
Sub umbra alarum tuarum
Confugiam.

Pausa.

5. Quoniam ipsemet, Deus,
Attendis votis meis :
Restitues hæreditatem
Timentium potentiam tuam.

6. Dies diebus regis

ARGUMENT.

Sens littéral du nouvel Israël.

L'Eglise Chrétienne conjure l'Eternel de venir à son secours dans les maux qui l'accablent. Elle annonce qu'elle en sera délivrée, & elle promet d'en témoigner au souverain Maître sa reconnoissance, & d'accomplir les engagements qu'elle a contractés pendant qu'elle étoit persécutée par les Juifs & par les Idolâtres.

1. **G**rand Dieu, écoutez favorablement
Les tristes accens de ma voix :
Daignez vous rendre attentif
A mon humble prière.
2. De l'extrémité de la terre
Je pousse des cris vers vous,
Dans l'accablement de mon cœur :
Vous me reconduirez sur le rochet
Qui a été élevé pour ma défense.
3. Oui, vous me servez de refuge ;
Vous êtes pour moi une forte tour
Inaccessible aux insultes de l'ennemi.
4. Je passerai tranquillement ma vie
Dans votre Tabernacle,
Pendant le cours des siècles :
Je me refugierai ;
A l'ombre de vos aîles.

Pause.

5. Car ce sera vous, grand Dieu,
Qui écouterez mes vœux :
Vous me rendrez l'héritage
De ceux qui révèrent votre puissance.
6. Vous ajouterez aux jours du Roi

Superaddes :
Anni ejus
Ætates adæquabunt.

7. Habitabit perpetuò
In conspectu Dei.
Misericordiam & veritatem ordina
Quæ custodiant eum.

8. Ut concentibus psallam
Potentiæ tuæ in perpetuum,
Et persolvam vota mea
Singulis diebus.

R E M A R Q U E S.

Vers. II. DE L'EXTREMITÉ DE LA TERRE.

C'est-à-dire de la Chaldée, comme on peut s'en convaincre en lisant le Commentaire de Dom Calmet sur cet endroit.

Ibid. SUR LE ROCHER QUI A ÉTÉ ÉLEVÉ POUR
MA DÉFENSE.

C'est-à-dire, dans Jérusalem d'où les Israélites n'auroient jamais été chassés, s'ils n'avoient point abandonné le Seigneur, *Vers. 8.* du Ps. XXIX.

Vers. IV. PENDANT LE COURS DES SIÈCLES.

Parce que l'Eglise du Verbe devenue

Sur le Psaume 60. Vers. 5. 461

- Une longue suite de jours :
Ses années égaleront
Le cours entier des âges.
7. Il habitera perpétuellement
En la présence du Seigneur.
Disposez les effets
De votre miséricorde
Et de la fidélité de vos promesses,
Pour qu'elles veillent à sa garde.
8. Afin que dans mes concerts harmo-
nieux
Je célèbre à jamais votre puissance ;
Afin que chaque jour
Je m'acquie exactement
Des vœux que je vous ai faits.
-

Epouse de Jesus-Christ subsistera jus-
qu'à la fin des siècles.

*Vers. V. VOUS ME RENDREZ L'HÉRITAGE
DE CEUX QUI REVERENT VOTRE PUIS-
SANCE.*

» Vous avez rendu , dit Dom Cal-
» met , à votre Peuple l'héritage de
» leurs pères ; vous les avez tirés de la
» captivité , & vous les avez renvoyés
» dans leur pays. «

*Vers. VI. VOUS AJOUTEREZ AUX JOURS
DU ROI
UNE LONGUE SUITE DE JOURS.*

Ce Roi est l'Eglise d'Israël , comme
nous l'avons prouvé à la page 85 de

notre X^e Vol. à laquelle Dieu ajoute une longue suite de jours en la rétablissant dans la terre d'Israël, pour la faire devenir ensuite l'Épouse du Verbe incarné.

Verf. VII. DISPOSEZ LES EFFETS
DE VOTRE MISÉRICORDE, &c.

Ces effets de la miséricorde & de la

PSAUME LXIII. Hébr. LXIV.

Exaudi, Deus, orationem meam, &c.

T I T U L U S.

Posteritati. Psalmus Davidis.

T I T R E.

A la postérité. Psaume de David.

AVERTISSEMENT.

NOUS n'avons vu que trois sentimens différens sur l'objet de ce Cantique. Le premier l'applique à Daniel jetté dans la fosse aux lions : le second veut qu'il regarde David persécuté par Saül ou par son fils Absalom ; mais le troisième lui donne pour

du Psaume 63. Hébr. 64. 463
fidélité des promesses du Seigneur de-
voient consister à délivrer les Israélites
de la puissance des Chaldéens, & à
prendre en main leur défense contre
tous ceux qui oseroient les attaquer.
C'est ce que Dieu exécuta en ne per-
mettant jamais que son Eglise fût ab-
solument anéantie.

point de vue la captivité de Babylone :
& nous sommes persuadés que ce der-
nier est le seul qu'on puisse raisonna-
blement embrasser. » En effet, dit Dom
» Calmet, la peinture que l'Auteur
» fait de ses ennemis est entièrement
» conforme à celle que nous avons vue
» si souvent des Babyloniens persécu-
» teurs des Juifs. Leur impiété, leur
» cruauté, leur insolence, les maux
» dont l'Auteur les menace, l'effet
» que leur punition doit faire sur l'es-
» prit de tout le monde, tout cela se
» remarque presque dans tous les Psau-
» mes qui ont été composés par les
» Prophètes de la captivité. «

A R G U M E N T.

Sens, littéral de l'ancien Israël.

Prière de l'Eglise d'Israël dans laquelle elle implore le secours du Tout-puissant contre ses ennemis, & contre les *ouvriers à iniquité*, c'est-à-dire, contre les *Chaldéens* & contre les *Apostats*. Elle se plaint de leur inhumanité & de leur perfidie, & prophétise les châtimens qui les attendent, tandis que les *Iustes*, c'est-à-dire, les *vrais Israélites captifs* seront dans la joie.

1. **A** Udi, Deus, vocem meam,
Cùm deprecor :
A pavore inimici
Præserva vitam meam.
2. **A** consilio secreto scelestorum,
A conventu tumultuoso
Operantium iniquitatem.
3. **A** cuerunt enim
Ut gladium linguam suam :
Parant sagittam suam,
Verbum amarum ;
Ut jaculentur immaculatum è latebris.
4. **A** jaculantur ex improviso ;
Nedùm timore teneantur,
Sese invicem obfirmant.
5. **A** sermonem nequam perpendunt,
Ut abscondant laqueos.
Quis (inquiunt)
Artem eorum videbit ?
6. **A** comminiscuntur iniqua :

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

L'Épouse du Verbe incarné le conjure de ne point l'abandonner au pouvoir des Pharisiens & des Idolâtres. Elle peint leur insolence & leur impiété, & elle annonce les maux qui fondront sur eux. Les justes alors feront éclater leur allégresse.

1. **E**Coutez, ô mon Dieu, ma voix,
Lorsque je vous adresse ma prière:
Préservez ma vie de la terreur
Que l'ennemi lui inspire.
2. Mettez-moi à couvert
Des trames secrètes des méchans,
Des assemblées tumultueuses
Que tiennent contre moi
Les ouvriers d'iniquité.
3. Leur langue est plus aigue
Que le tranchant d'une épée:
Leurs paroles pleines d'amertume
Sont les flèches qu'ils préparent
Dans leurs embuscades
Pour percer l'innocent dans les ténèbres.
4. Ils le percent lorsqu'il s'y attend le
moins;
Et loin qu'aucune crainte les arrête,
Ils s'enhardissent les uns les autres.
5. Ils concertent les projets les plus pervers
Pour dérober leurs pièges à la vue.
Qui pourra (disent-ils)
En appercevoir la trame?
6. Ils ne s'occupent que des moyens.

Perficiunt quisque
 Quæ accuratè perscrutati sunt,
 Tùm intimo, tùm corde profundo.

7. At jaculabitur eos Deus sagittâ:
 Ex improvîso erunt plagæ eorum.
8. Sic recidere facient in se insani
 Sagittam linguæ suæ:
 Omnes in eos intuentes
 Citi aufugient.
9. Tunc reverebuntur
 Omnes homines,
 Tunc annuntiabunt opus Dei,
 Et factum ejus intelligere facient.
10. Lætabitur justus
 De Æterno,
 Eò quod ad eum confugerit:
 Et gloriâ cumulabuntur
 Omnes recti corde.

REMARQUES.

Vers. I. PRÉSERVEZ MA VIE DE LA TERREUR
 QUE L'ENNEMI LUI INSPIRE.

C'est-à-dire, préservez-moi des pro-
 jets violents que les Chaldéens & les
 Apostats forment contre moi.

Vers. II. DES TRAMES SECRETES DES MÉ-
 CHANS.

De ce que les Babyloniens inven-
 tent pour me perdre & m'anéantir.

sur le Psaume 63. Vers. 2. 467

De faire du mal :

Ils mettent la dernière main
A ce qu'ils ont imaginé avec soin :
Leur malice est profonde,
Et leur cœur un abyme.

7. Mais Dieu lancera ses traits contr'eux :
Ils seront frappés de plaies imprévues.

8. C'est ainsi que ces insensés
Feront retomber sur eux
Tous les traits de leur langue ;
Tous les témoins de leur châtement
Prendront promptement la fuite.

9. Alors tous les hommes
Pleins d'une crainte respectueuse
Annonceront l'œuvre de Dieu,
Et feront comprendre ses merveilles.

10. Le juste trouvera sa joie
Dans le secours de l'Eternel,
Parce qu'il aura eu recours à lui ;
Et tous ceux dont le cœur est droit,
Seront comblés de gloire.

Ibid. DES ASSEMBLÉES TUMULTUEUSES.

Dans lesquelles mes ennemis prennent toutes les mesures nécessaires pour m'ôter la vie. » Jusqu'ici, Seigneur, » dit Dom Calmet sur ce passage, vous » m'avez protégé contre mes ennemis ; vous m'avez soutenu contre » les Babyloniens qui m'ont affligé : » ne permettez pas que je sois opprimé » par leur injuste tyrannie. «

Verf. III. LEUR LANGUE EST PLUS AIGUE
QUE LE TRANCHANT D'UNE ÉPÉE.

Les Auteurs des Psaumes accusent souvent les Chaldéens, selon l'Auteur que nous venons de citer, de fraudes & de calomnies : souvent ils comparent leurs langues à des épées tranchantes, à des flèches perçantes & empoisonnées. Voyez le *Verf. 5.* du *Pf. LVI.*

Ibid. POUR PERCER L'INNOCENT DANS LES
TÉNEBRES.

C'est - à - dire, les Israélites fidèles observateurs de la Loi de Dieu. Les Apostats se cachent pour les frapper plus sûrement. Ils leur portent un coup mortel, lorsqu'ils y pensent le moins. Ils ne craignent rien, ni de la part de l'homme, ni de la part de Dieu. L'impunité les autorise à continuer dans leur cruauté & dans leur perfidie. Ils s'y affermissent, ils s'y endurecissent, comme le Prophète le déclare dans le *Verfet* suivant.

Verf. V. ILS CONCERTENT LES PROJETS LES
PLUS PERVERS,
POUR DÉROBER LEURS PIÈGES A LA
VUE, &c.

Les Babyloniens ou les Apostats d'Is-

sur le Psaume 63. Vers. 7. 469
Raël se cachoit pour faire du mal aux
captifs , moins dans la crainte d'être
repris ou châtiés par ces hommes impuif-
sans, que pour les surprendre plus aisé-
ment en leur ôtant toute défiance , par
la manière secrète dont ils les atta-
quoient.

Ibid. EN APPERCEVOIR LA TRAME.

C'est ainsi que nous rendons les mots
Hébreux יִרְאֵה לְמוֹ מוֹקֵשִׁים. iire-éh lâmô ; parce
que le Pronom affixe avec le *khôlém^e*
énergique se rapporte au nom מוֹקֵשִׁים
môkeshîm^e, les pièges , & non point
à ceux qui les tendent.

Vers. VII. MAIS DIEU LANCERA SES TRAITES
CONTRE EUX.

Par le ministère des Perses & des
Mèdes , comme nous en avons déjà
averti plusieurs fois.

Ibid. ILS SERONT FRAPPÉS DE PLAIES IM-
PRÉVUES.

Nous traduisons ainsi , parce qu'à
l'exemple de Symmaque nous transpo-
sons sous le Substantif אֶתְּ אֶתְּ אֶתְּ *khêts*, l'*athe-
nakh* qui est dans l'Original sous l'Ad-
verbe פְּתָאוֹם *phithe-ôm^e*.

Vers. VIII. CES INSENSÉS.

Ce terme exprime le *khôlém^e* éner-

gique qui termine le mot נְחָמָה *ngâmâ-lê'mô*. Nous croyons l'expression dont nous faisons usage, d'autant plus propre à en rendre toute la force, qu'elle caractérise souvent dans les Psaumes les Chaldéens & les Apostats.

Ibid. TOUS LES TRAITS DE LEUR LANGUE.

La cause est mise ici pour l'effet. Or nous avons déjà fait voir que les traits de langue sont les *impostures* & les *calomnies* dont on chargeoit les captifs d'Israël.

Ibid. TOUS LES TÉMOINS DE LEUR CHATIMENT

PRENDRONT PROMPTEMENT LA FUITE.

Tant les ravages que Cyrus fera dans la Chaldée, frapperont tous les ennemis des descendans de Jacob.

Verf. IX. TOUS LES HOMMES.

Tous ceux qui seront délivrés des maux dont les Babyloniens les accabloient.

Ibid. L'OEUVRE DE DIEU.

La délivrance, voyez la pag. 116. de notre IX^e Vol.

Ibid. LES MERVEILLES.

Tout ce que Dieu a opéré pour la

sur le Psaume 63. Vers. 10. 471
procurer. On peut lire la pag. 70. du
même Volume.

Vers. X. LES COEURS DROITS.

Les Israélites qui aiment sincèrement
le Seigneur.

Ibid. SERONT COMBLÉS DE GLOIRE.

Parce qu'ils retourneront dans leur
patrie, malgré tous les efforts que leurs
ennemis feront pour les retenir sous le
joug de l'esclavage.

PSAUME LXIX. Hébr. LXX.

Deus, in adjutorium meum intende, &c.

T I T U L U S.

*Posteritati. Davidis (Psalmus.) Ad
rememorationem.*

T I T R E.

*A la postérité. (Psaume) de David.
Pour se rappeler la mémoire.*

AVERTISSEMENT.

Cette Prophétie est si conforme à
la fin du Psaume XLIX. que nous
ne pouvons nous dispenser d'y recon-
noître le même objet. Nous y décou-
vrons donc ce qui suit.

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

Prédiction des châtimens qui doivent fondre sur les Chaldéens & leurs alliés. Les Israélites en feront éclater leur joie. Ils demandent d'être bientôt délivrés des maux qui les accablent dans l'Empire de Babylone.

1. **D**Eus, ad eripiendum me,
Æterne, ad auxilium meum ad-
vola.
2. Pudefient & erubescunt
Quærentes animam meam:
Avertentur retrorsum
Et ignominiâ afficientur,
Qui delectantur malis meis.
3. Ad nihilum convertentur;
Æterna erit confusio eorum
Qui dicunt mihi : Euge, euge.
4. Gaudebunt & lætabuntur in te
Omnes quærentes te diligenter;
Et dicent jugiter,
Magnificetur Æternus,
Diligentes libertatem tuam.
5. Cùm sim oppressus & pauper,
Deus, advola ad me:
Auxiliare mihi,
Meque erue:
Tu clemens, Æterne,
Ne differas.

ARGUMENT.

Sens littéral du nouvel Israël.

Prophétie de la punition que le Verbe incarné tirera des Juifs & des Gentils, & de la joie que les Chrétiens ressentiront. L'Eglise Chrétienne le prie de l'affranchir au plutôt des calamités qu'elle endure de la part de ses persécuteurs.

1. **H**Atez-vous, ô mon Dieu,
De m'arracher [à mes ennemis:]
Eternel, volez à mon secours.
2. Ceux qui cherchent à m'ôter la vie,
Seront remplis de honte & de confusion :
Ceux qui se réjouissent de mes malheurs,
Seront repoussés en arrière,
Et couverts d'ignominie.
3. Ceux qui me raillent
Par des termes insultans,
Rentreront dans le néant,
Et seront accablés d'une honte éternelle.
4. Tous ceux qui ne cherchent que vous,
Trouveront en vous la joie & l'allé-
gresse
Ceux qui chérissent la liberté,
Dont vous serez l'auteur,
S'écrieront sans cesse :
Que l'Eternel soit comblé de louanges.
5. Hélas ! je suis dans l'oppression
Et dans l'indigence ;
Volez vers moi, Seigneur :
Secourez-moi, & arrachez-moi
[Des mains de mes ennemis:]
Par un effet de vos bontés,
Ne différez plus,

474 *Remarques sur le Ps. 69. Vers. 3.*

Vers. III. CEUX QUI ME RAILLENT
PAR DES TERMES INSULTANS,
RENTRERONT DANS LE NÉANT , &c.

Comme si le Prophète disoit : Les
Babyloniens qui m'insultent par leurs
discours , perdront pour toujours la puis-
sance dont ils abusent ; & une honte
éternelle fera leur partage.

Vers. V. HÉLAS.

C'est la Conjonction *ouâou* que nous
exprimons par ce terme. Noldius la
rend aussi par une exclamation , Arti-
cle III.

Fin du douzième Volume.

T A B L E

D E S M A T I E R E S

Contenues dans ce Volume.

T roisième Partie,	page 1
Section première des Réticences,	2
Avertissement sur le Ps. XXIV. Hébr. XXV.	
	33
Version Latine & Française de ce Psaume,	38
Remarques,	42
Version Latine & Française du Psaume LXVI.	
Hébr. LXVII.	56
Remarques sur ce Psaume,	58
Argumens du Ps. LXXIX. Hébr. LXXX.	
Version Latine & Française de ce Psaume,	64
Remarques,	68
Section seconde Enallage des Verbes,	
Enallages de Temps & de Modes,	ibid.
Prétérits pour des Futurs,	95
Prétérits pour des Présens,	102
Seconde Personne Masculine du Prétérit pour	
la seconde Pers. Masc. de l'Impératif,	108
Futur pour le Présent,	112
Futur pour le Subjonctif & pour l'Optatif,	115
Participes pour des Présens & pour des Futurs,	117
Enallage de Conjugaison,	118
Enallages de Nombres,	120
Enallages de Genres,	121
Enallages de Personnes,	122
Avertissement sur le Ps. CIV. Hébr. CV.	
Version Latine & Française,	124
Remarques,	134

T A B L E.

<i>Versions Latine & Françoise du Psaume CV.</i>	
<i>Hébr. CVI.</i>	page 164
<i>Remarques,</i>	174
<i>Avertissent sur le Ps. LXXX. Hébr. LXXXI.</i>	
	195
<i>Versions Latine & Françoise de ce Psaume,</i>	196
<i>Remarques,</i>	200
<i>Avertissement sur le Ps. LI. Hébr. LI.</i>	212
<i>Versions Latine & Françoise de ce Psaume,</i>	214
<i>Remarques,</i>	218
<i>Section troisième des autres Hébraïsmes,</i>	220
<i>Avertissement sur le Psaume X. Hébr. XI.</i>	229
<i>Versions Latine & Françoise de ce Psaume,</i>	230
<i>Remarques,</i>	232
<i>Avertissement sur le Ps. XXVI. Hébr. XXVII.</i>	
	236
<i>Versions Latine & Françoise de ce Psaume,</i>	238
<i>Remarques,</i>	242
<i>Avertissement sur le Ps. XXIX. Hébr. XXX.</i>	
	249
<i>Versions Latine & Françoise de ce Psaume,</i>	250
<i>Remarques,</i>	254
<i>Avertissement sur le Ps. XLIII. Hébr. XLIV.</i>	
	258
<i>Versions Latine & Françoise de ce Psaume,</i>	260
<i>Remarques,</i>	268
<i>Avertissement sur le Ps. XLV. Hébr. XLVI.</i>	
	278
<i>Versions Latine & Françoise de ce Psaume,</i>	280
<i>Remarques,</i>	284
<i>Avertissement sur le Ps. L. Hébr. LI.</i>	293
<i>Examen du titre mis à la tête de ce Psaume,</i>	303
<i>Argumens de ce Psaume,</i>	312
<i>Versions Latine & Françoise de ce Psaume,</i>	316
<i>Première Observation sur ce Psaume,</i>	327
<i>Seconde Observation,</i>	334
<i>Troisième Observation,</i>	343
<i>Quatrième Observation,</i>	373

T A B L E.

<i>Cinquième Observation,</i>	page 381
<i>Sixième Observation,</i>	405
<i>Septième Observation,</i>	409
<i>Huitième Observation,</i>	411
<i>Neuvième Observation,</i>	413
<i>Sens spirituel du Psaume L.</i>	439
<i>Versions Latine & Françoisse du Psaume XLVI.</i>	450
<i>Remarques sur ce Psaume,</i>	452
<i>Avertissement sur le Ps. LX.</i>	456
<i>Versions Latine & Françoisse de ce Psaume,</i>	458
<i>Remarques,</i>	460
<i>Avertissement sur le Ps. LXIII. Hébr. LXIV.</i>	462
<i>Versions Latine & Françoisse de ce Psaume,</i>	464
<i>Remarques,</i>	466
<i>Avertissement sur le Ps. LXIX. Hébr. LXX.</i>	471
<i>Versions Latine & Françoisse de ce Psaume,</i>	472
<i>Remarques,</i>	474

Fin de la Table.

E R R A T A.

Page 11. ligne 2. *est*, lif. *&*. Pag. 18. lig. 26. *de ce vous*, lif. *de ce que vous*. Pag. 20. lig. 28. *il contient*, lif. *elle contient*. Pag. 38. lig. 22. *tuarum*, lif. *tuorum*. Pag. 44. lig. 25. *dans*, lif. *de*. Pag. 61. lig. 26. *d'Israël*, lif. *de la Chaldée*. Pag. 88. lig. 15. *visage*, lif. *visage*. Pag. 167. lig. 24. *main*, lif. *mains*. Pag. 172. lig. 34. *peffumdati suut*, lif. *peffumdati sunt*. Pag. 145. lig. 17. *bikkher*, lif. *bikker*. Pag. 176. lig. penult. *auxquelles*, lif. *ausquelles*. Pag. 198. lig. 15. *qu'il il*, effacez *il*. Pag. 209. lig. 15. après le mot *Tribu*, ajoutez *ce qui dura jusqu'à la captivité*. Pag. 240. lig. dernière *malgré*, lif. *il me*. Pag. 243. lig. 24. *qu'ils*, lif. *quil*. Pag. 249. lig. dernière *Pince*, lif. *Prince*. Pag. 263. lig. 11. *à*, lif. *la*. Pag. 275. *voyez pag.* lif. *voyez la pag.* Pag. 297. lig. 17. *captives*, lif. *captifs*. Pag. 318. lig. 22. *aux Idolâtres*, lif. *aux Idoles*. Pag. 361. lig. dernière *Lo*, lif. *Loi*.

